

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La revue INFLEXIONS

plate-forme d'échanges entre civils et militaires, est éditée par l'armée de terre.

14, rue Saint-Dominique, 00453 Armées

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Télécopie : 01 44 42 43 20

Directeur de la publication :

M. le général de division Jean-Philippe Margueron

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Thoumieux-Rioux

Comité de rédaction :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ─ Mme Monique Castillo ─ M. Jean-Paul Charnay ─ M. le colonel Jean-Luc Cotard ─ M. le colonel Benoît Durieux ─ M. le lieutenant-colonel Philippe François ─ M. le général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp ─ M. le lieutenant-colonel Michel Goya ─ M. Armel Huet ─ M. le grand rabbin Haïm Korsia ─ M. le colonel François Lecointre ─ M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ─ Mme Véronique Nahoum-Grappe ─ M. l'ambassadeur de France François Scheer ─ M. Didier Sicard ─ Mme Line Sourbier-Pinter

Secrétaire de rédaction : adjudant Claudia Sobotka

Les manuscrits qui nous sont envoyés ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Questions de
défense



Cultures militaires, culture du militaire

juin – septembre 2009 | n° 11

■■■■ La
documentation
Française ■■■■

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Prochain numéro :

Le corps

NUMÉRO 11

CULTURES MILITAIRES, CULTURE DU MILITAIRE



┆ ÉDITORIAL ┆

┆ ELRICK IRASTORZA ┆ 7

┆ ARTICLES ┆

D'UN SOCLE COMMUN À DES CONVICTIONS PARTAGÉES ?

┆ JEAN-RENÉ BACHELET ┆ 13

POUR UNE CULTURE ARMÉE

┆ FRANÇOIS LECOINTRE ┆ 29

FOR AN ARMED CULTURE

┆ FRANÇOIS LECOINTRE ┆ 41

LE MILITAIRE ET SA SOCIÉTÉ

┆ CLAUDE WEBER ┆ 53

THE SOLDIER AND HIS/HER SOCIETY

┆ CLAUDE WEBER ┆ 63

RÉVEILS IDENTITAIRES DANS L'ARMÉE DE TERRE

┆ ANDRÉ THIÉBLEMONT ┆ 73

LE GENDARME, JANUS DE LA FORCE PUBLIQUE (1870-1939)

┆ LAURENT LÓPEZ ┆ 87

LA LÉGION ÉTRANGÈRE : UNE SOCIÉTÉ MULTIRACIALE ET MONOCULTURELLE

┆ BRUNO DARY ┆ 99

MILITAIRES ET MÉDECINS

┆ PATRICK GODART ┆ 105

DES CULTURES STRATÉGIQUES

┆ JEAN-MARC DE GIULI ┆ 123

ÉTATS-UNIS : FIÈVRE OBSIDIONIALE ET AGRESSIVITÉ MESSIANIQUE

┆ JOHN CHRISTOPHER BARRY ┆ 137

LA TRADITION, ÉLÉMENT DE CULTURE DE LA BUNDESWEHR

┆ PETER ERLHOFER ┆ 151

CULTURES DE L'ENGAGEMENT DANS LES GRANDES ENTREPRISES

┆ FRANK VERMEULEN ┆ 163

LA CULTURE COMME DOMINANCE

┆ JEAN-PAUL CHARNAY ┆ 177

» POUR NOURRIR LE DÉBAT ◀	
LE DÉSASTRE DANS L'ŒIL	
» ENTRETIEN AVEC DON McCULLIN	◀ 195
POLITICAL ADVISER : TÉMOIGNAGE	
» MARIE-DOMINIQUE CHARLIER	◀ 201
» COMPTES RENDUS DE LECTURE ◀	◀ 212
» TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ◀	◀ 215
» BRÈVES ◀	◀ 219
» BIOGRAPHIES ◀	◀ 221

ELRICK IRASTORZA
Chef d'état-major de l'armée de terre

L'ÉDITORIAL

Bien des spécialistes se sont épuisés à définir ce qu'est la culture, concept fondamental qui reflète toute la diversité et la complexité des sciences sociales et qu'André Malraux se plaisait à traduire comme étant « ce qu'on répond à l'homme quand il demande ce qu'il fait sur Terre ». L'ambition du présent numéro d'*Inflexions* est de se concentrer sur la culture dite « collective » qui peut être définie comme un ensemble de connaissances, de croyances, de valeurs, de comportements et de règles qui distinguent un groupe humain. À l'instar de la société civile, le monde militaire est constitué d'armées, d'armes, de subdivisions d'armes, de corps, de régiments, de bâtiments, de bases, d'un entrelacs d'entités cohérentes, se caractérisant chacune par ses codes, ses traditions, ses modes opératoires, bien évidemment conformes aux valeurs pérennes de la France. Or, dans une période où les conflits se durcissent par rapport au référentiel des opérations de maintien de la paix auquel nous étions habitués, où la réalité de la guerre, meurtrière et imprévisible revient au premier plan, il me semble opportun d'évoquer le rôle crucial de nos cultures militaires, qui participent directement au renforcement de notre cohésion et, partant, à la préservation de notre capacité opérationnelle.

Il est pourtant paradoxal d'évoquer la pluralité des cultures militaires tant les armées sont généralement, et à tort, considérées comme un bloc monolithique au sein d'une société en perpétuel mouvement. Cette perception d'une forte homogénéité du monde militaire est sûrement due au fait que nos cultures sont unifiées, justifiées et transcendées par la seule finalité qui vaille quelle que soit notre appartenance : l'engagement opérationnel au service exigeant de la France. Cette seule et unique raison d'être est symbolisée par notre drapeau, qui fonde et légitime notre action à servir, si besoin est jusqu'au sacrifice de notre vie. Ce drapeau nous oblige, comme il a obligé tous ceux qui l'ont porté avant nous. Il nous rassemble, il est la source et le garant de notre cohésion, de notre esprit de corps et de notre loyauté. Le service des armes s'appuie donc sur quelques valeurs fondamentales, constitutives de toute culture militaire et explicitement rappelées dans le Statut général des militaires, notamment dans le second alinéa de l'article 1 : « L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline,

disponibilité, loyalisme et neutralité. » Cette spécificité qui nous distingue et nous unit peut donner l'apparence d'un système figé – d'où cet aspect monolithique – mais elle n'empêche pas, en interne, les cultures militaires de coexister, d'évoluer et de s'adapter.

Il existe, en effet, un pluralisme culturel au sein de la Défense, lié de longue date au milieu dans lequel évoluent les combattants : c'est une évidence de constater que les cultures de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air sont aussi différentes que les éléments qui les façonnent : la terre, la mer ou le ciel. La diversité des cultures est aussi attachée aux modes opératoires et au service des équipements afférents qui ont progressivement donné naissance, pour l'armée de terre, aux armes, aux subdivisions d'armes et à ce que l'on appelle aujourd'hui les fonctions opérationnelles. Ces corps militaires se sont fédérés dans la bataille terrestre selon qu'ils faisaient mouvement à pied (infanterie) – en ligne ou en tirailleurs –, à cheval (cavalerie) – éclaireurs, portés, cuirassés puis blindés –, selon qu'ils manœvraient des feux (artillerie), transportaient de la logistique (train), aménageaient le terrain (génie) ou établissaient des communications (transmissions). Les formes de combat évoluant sans cesse en fonction de la nature de la menace et de l'amélioration des équipements, ces cultures, que je qualifierai d'opérationnelles, doivent se régénérer en permanence.

En outre, au sein même du milieu terrestre, la nature du relief a une influence non négligeable sur les modes d'action et donc sur la culture des unités concernées (les chasseurs alpins, par exemple). Le mode de recrutement peut être aussi un facteur qui influence la culture d'une entité. Le « paternalisme » de la Légion étrangère, par exemple (*Legio Patria Nostra*), est fortement marqué par la diversité des origines des légionnaires. Enfin, au sein de chacune de ces entités, les traditions héritées du passé constituent le socle indispensable de ces cultures d'armées, d'armes ou de régiments. Elles exaltent le courage, l'héroïsme poussé jusqu'au sacrifice, les faits d'armes glorieux qui nourrissent et exaltent le comportement et la bravoure de nos soldats. Mais ces traditions doivent être vivantes et se renouveler en permanence : « La tradition, ce n'est pas vivre avec des cendres mais entretenir la flamme », écrivait Chateaubriand.

Au total, coexistent au sein de notre institution de nombreux modèles culturels, producteurs d'histoires différentes, de signes et d'emblèmes distinctifs, de règles particulières qui, sous une apparente diversité, créent la richesse de nos armées. Loin d'être figé, le système militaire est en perpétuelle évolution, composé d'un patchwork de cultures qui interagissent entre elles, confrontent des conditions d'existence et des expériences opérationnelles avec un socle de connaissances accumulées dans le passé. Il est à noter que cette

dialectique des cultures devient progressivement internationale, car celles-ci se « frottent » à d'autres cultures dans le cadre de nos engagements en coalition. Elles sont donc contraintes de s'adapter à la multinationalité en devenant plus perméables aux influences étrangères, sous peine de se scléroser.

La culture est aussi source de force et de confiance par le sentiment qu'elle procure d'appartenir à une réalité qui nous dépasse et nous unit. Mais en aucun cas elle ne peut être source de division ou de sectarisme, en se construisant sur l'opposition aux autres, en se repliant sur soi dans le cocon confortable des idées préconçues et dépassées. Nos cultures font la force de nos régiments, leur diversité et leur complémentarité contribuent indéniablement à l'efficacité opérationnelle de l'armée de terre et des armées.

Pour finir, je suis particulièrement heureux que ce numéro d'*Inflexions* illustre la fécondité de nos cultures militaires et je forme le vœu que leur étude puisse susciter la curiosité des chercheurs. De plus, les militaires peuvent contribuer à une meilleure compréhension de certaines abstractions comme la solidarité, les traditions ou l'esprit de sacrifice parce qu'ils peuvent s'appuyer sur du concret : leur expérience individuelle et collective.

Nous sommes aussi conscients que nos cultures ne doivent pas nous couper de la société civile. Car la perception que peuvent avoir nos concitoyens de notre institution est parfois conditionnée par l'image que nous offrons individuellement et collectivement. Nous devons expliquer sans relâche dans nos propres rangs qu'en tant que citoyens, nous avons le devoir de vivre en parfaite symbiose avec ceux qui nous entourent et d'entretenir un lien fort entre les armées et la nation : « Plus il [le militaire] se trouve lié de près à la société d'où il sort, plus il tire directement ses forces morales du mouvement général qui entraîne les esprits des hommes de son temps et de son pays » (général de Gaulle). ─



ARTICLES

JEAN-RENÉ BACHELET

D'UN SOCLE COMMUN À DES CONVICTIONS PARTAGÉES ?

De l'extérieur, les armées sont souvent perçues comme un bloc quelque peu singulier au sein de la société. Une perception encouragée par une apparente uniformité des comportements individuels et collectifs, conjuguée au port, précisément, de l'uniforme. Que les *a priori* soient favorables et on considérera volontiers l'institution militaire comme le conservatoire de valeurs négligées, voire oubliées ailleurs : rigueur de comportement, discipline, désintéressement, courage, dévouement au bien public, sens du devoir, disponibilité jusqu'au sacrifice, amour de la patrie... Nombre de militaires, en particulier les plus jeunes, se reconnaissent d'ailleurs, consciemment ou inconsciemment, dans ce qui peut leur apparaître ainsi comme les fondements d'une « vocation ». Mais que ces *a priori* soient indifférents ou, pire, hostiles, et les mêmes apparentes singularités pourront être appréciées comme la marque d'une désuétude rigide, d'un conservatisme étroit, ou encore d'une robotisation de l'individu, quand ce n'est pas d'une dangerosité potentielle au regard des valeurs de l'humanisme et de la démocratie, dans une vision idéologique d'un monde militaire d'autant plus étrange et inquiétant qu'il serait de fait méconnu. On aura reconnu là les ingrédients qui nourrissent ce qu'il est convenu d'appeler l'« antimilitarisme »¹.

Ainsi, la perception de l'institution militaire s'inscrit-elle dans une alternative tranchée. Mais qu'en est-il de la réalité ? La question est à proprement parler culturelle, au sens où l'on parle de « culture d'entreprise ». En effet, si la culture est, notamment, comme nous le dit le *Larousse*, un « ensemble d'usages, coutumes, manifestations intellectuelles qui distinguent un groupe », ou encore un « ensemble de convictions partagées, de manières de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe », il s'agit bien de cela. Or, au-delà de l'apparente uniformité d'une « culture militaire » perçue comme immuable, avec l'évident socle de comportements singuliers et significatifs de « manières de voir »² communes, les « convictions partagées », comme les « usages et coutumes », sont, dans les armées, comme dans toute institution humaine, à la fois diverses et évolutives.

1. Le terme est à vrai dire peu satisfaisant, car, si le « militarisme » était une doctrine qui prônerait, au choix, le pouvoir donné aux militaires, ou bien la militarisation de la société, qui pourrait ne pas s'y opposer ?

2. Que l'on pourrait tout aussi bien appeler « dispositions d'esprit » : c'est l'expression qui sera utilisée ici.

Dès lors qu'il s'agit d'orienter les comportements dans une institution détentrice du pouvoir exorbitant d'user de la force, l'identification de cette culture, dans ses permanences comme dans sa diversité et ses évolutions effectives ou potentielles, ne relève pas d'une simple curiosité sociologique. À l'heure de la mutation historique que constituent, depuis plus d'une décennie, la professionnalisation des armées et leur emploi dans la gestion des crises, ces questions s'imposent comme relevant d'une démarche politique, au sens le plus large et le plus noble.

On ne traitera ici ni des singularités distinguant chacune des « armées » ou chacun des « services interarmées » (terre, air, mer, gendarmerie, service de santé...), ni de celles caractérisant chacune des « armes » ou chacun des « services » de l'armée de terre (infanterie, arme blindée cavalerie, aviation légère de l'armée de terre, artillerie, génie, transmissions, train, matériel, commissariat...), ni encore de celles, non moins prégnantes, des « subdivisions d'armes » (troupes de marine, Légion étrangère, parachutistes, troupes de montagne...). Si nous nous livrions à cet exercice, ce ne serait pas de diversité qu'il faudrait parler, mais de foisonnement. L'intérêt n'en serait pas qu'anecdotique, car, au-delà de la floraison des us et coutumes, des insignes et des attributs, du vocabulaire et des « traditions », peuvent être identifiés de véritables modes de pensée générés à la fois par le milieu humain, dont la forte cohésion incite au mimétisme, et par la pratique de « métiers » très structurants pour qui les exerce. Ainsi n'est-il pas indifférent que pour tel ou tel poste de responsabilité, au-delà de sa personnalité, de ses compétences propres et de son expérience, soit choisi un « terrien », un aviateur ou un marin, ou même un fantassin, un cavalier, un artilleur ou un « sapeur », ou même encore un légionnaire, un parachutiste, un « colonial » ou un « alpin ». Il y aurait là œuvre éclairante à réaliser à l'attention des décideurs politiques, à l'heure où, avec la fin de la conscription, leur connaissance du milieu militaire, déjà fragmentaire, devient pour le moins incertaine. L'ampleur de ce sujet mérite une étude en soi, et ce d'autant plus que l'évolution des « métiers » et de leur pratique devrait conduire à une approche non seulement descriptive mais aussi problématique. On remettra donc ce champ d'investigation à des réflexions futures pour se limiter aux seuls thèmes du socle culturel commun et des « convictions partagées ».

Ces thèmes sont problématiques. En effet, ce « socle commun », qui peut être identifié comme constitué de « dispositions d'esprit » génératrices de comportements singuliers, quelles que soient sa vocation à la pérennité et son apparente solidité – certains diront « rigidité » –, peut-il rester immuable dans une société et un monde en mouvement ? En quoi

peut-il être influencé par des pratiques du « métier » qui sont celles de la gestion des crises d'aujourd'hui ? Quant aux nuances, sinon aux clivages, qui pourraient affecter les « convictions partagées », la seule grille d'interprétation qui puisse être proposée portera sur une époque révolue : celle de l'armée de conscription de la seconde moitié du XX^e siècle, succédant au désastre de 1940, jusqu'à la fin du monde bipolaire, à travers les conflits de la décolonisation et l'étrange parenthèse de la guerre froide à l'ombre de la dissuasion nucléaire.

Pour peu que l'on puisse les identifier dans l'armée de ce demi-siècle passé, en quoi les clivages dans les « convictions partagées » sont-ils affectés désormais par la professionnalisation des armées et par son cadre d'engagement ? Quelles « convictions » sont à partager de toute nécessité ? Telles sont les questions qui seront sommairement abordées ici, sans prétendre y apporter des réponses péremptoires, mais avec pour seule ambition de susciter et de nourrir la réflexion.

Un socle culturel commun, de nature existentielle

Existe-t-il, en matière de dispositions d'esprit, sinon de convictions, susceptibles d'orienter les comportements dans les armées, une « culture militaire » commune qui transcende la diversité évoquée précédemment ? Sans souscrire nécessairement aux clichés habituels, une réponse affirmative s'impose à proportion de la singularité du métier des armes, au-delà de ses diverses déclinaisons.

Si l'on doit résumer les « dispositions d'esprit » sans lesquelles on ne peut devenir militaire, ou en tout cas on ne le reste pas, celles que s'efforce d'inculquer le « passage au moule » de la formation initiale et qu'entretient la pratique du métier, quelles que soient les armées et les armes, on identifiera à coup sûr trois ensembles de valeurs cardinales, composantes génériques, nécessaires sinon suffisantes, de toute « culture militaire ». Tout d'abord, une disponibilité sans faille et un engagement de l'être tout entier au bénéfice de la « mission » à accomplir, sans ménager ni son temps ni ses efforts ni sa peine et ce, si nécessaire, jusqu'au sacrifice de sa vie. En reprenant l'expression du statut général des militaires, nous appellerons cette disposition « esprit de sacrifice »³.

Ensuite un sens collectif affirmé, auquel se subordonnent les inclinations et les intérêts individuels, et qui se manifeste par un « esprit de corps » à travers lequel les individus se sentent valorisés et haussés

3. Le Statut général des militaires, qui a été reformulé à la faveur d'une nouvelle loi en 2004, prescrit dès son article 1 : « L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. »

au-delà d'eux-mêmes grâce à l'alchimie affective de la « fraternité d'armes ». La diversité des allégeances est transcendée et fédérée parce que l'on n'appelle plus communément le patriotisme, mais dont la réalité demeure : une référence qui peut être quasi-mystique au service de la France, à l'exemple des anciens, et sous les plis du drapeau qui est l'emblème par excellence de l'identité collective, honoré à la faveur d'une véritable liturgie laïque. Cette disposition pourrait être dénommée « dévouement au bien commun ». Enfin, un rapport à l'autorité qui ne laisse pas place à la contestation⁴, encore moins à l'irrespect, dans le cadre de structures fortement hiérarchisées où chacun connaît sa place et s'y tient, sans ambiguïté. C'est l'« esprit de discipline »⁵.

Pour beaucoup, notamment pour les militaires, limiter la « culture militaire » à cette trilogie paraîtra sans aucun doute réducteur au regard de leur expérience personnelle. Mais rappelons qu'il s'agit d'identifier un socle commun, et celui-là est difficilement contestable. Pour d'autres, extérieurs aux armées, on aurait là l'illustration probante d'un conservatisme inhérent à l'institution et de son incapacité à évoluer en phase avec son temps. L'objection a ceci d'intéressant qu'elle se situe au cœur de notre problématique. En effet, s'il est vrai, comme on va le montrer, que la trilogie identifiée ci-dessus découle, nécessairement et sans échappatoire, de la spécificité et de la nature même de l'action militaire, il est non moins vrai qu'elle paraît désormais s'inscrire à rebours des évolutions sociétales.

Mesurons donc bien, d'abord, à quel point il ne saurait être d'armée qui vaille sans un socle culturel ainsi identifié. La spécificité militaire ne réside ni dans l'esprit de sacrifice, ni dans le dévouement au bien commun, ni dans l'esprit de discipline. L'affirmer serait méconnaître que l'armée n'a pas l'exclusivité de ces références. Mais surtout, ce serait confondre la cause et l'effet. La particularité de cette institution tient, en effet, en la capacité qui lui est confiée par la nation de faire usage de la force avec les armes dont elle est dotée. Celle-ci est incontestable et exclusive. *Ultima ratio*, lorsque tous les autres moyens sont épuisés, cette capacité voue les armées à agir au cœur de la violence du monde, dans des situations extrêmes où la vie même est en jeu, celle de l'adversaire et la sienne propre. Plus finement, la véritable spécificité, partagée avec nulle autre institution, est bien celle de pouvoir, et de devoir si nécessaire, prendre la vie de l'adversaire, à proportion des violences à combattre. À ces situations hors normes répondent

4. À noter toutefois que, depuis 1966, le Règlement de discipline générale place le donneur d'ordres comme le receveur devant leurs responsabilités lorsque les ordres sont contraires à des dispositions dûment identifiées, d'ordre constitutionnel ou relevant du droit des conflits armés. Ces règles ont été réitérées de façon constante jusqu'à la dernière refonte du Statut général des militaires.

5. Cf. art. 1 du Statut, *op. cit.*

nécessairement des comportements hors normes. Ainsi retrouvons-nous les valeurs cardinales précédemment identifiées.

Comment répondre à la sollicitation de l'être tout entier, corps, âme, esprit, qui est, par nature, puisque la vie y est dramatiquement en jeu, celle de l'action militaire, sans une disposition d'esprit qui peut aller jusqu'à l'esprit de sacrifice ? Comment affronter, sans faillir ni faiblir, la violence déchaînée et l'extrême danger ; comment dominer sa peur et trouver pour cela les ressources morales, si manque le soutien des solidarités puissantes qui se nouent au sein des unités militaires, éclairées par le sens du service de la nation ? Comment, enfin, agir collectivement avec succès à l'heure du plus grand péril, souvent dans l'urgence, sans que se fassent écho un exercice de l'autorité sans partage de la part des chefs et un rigoureux esprit de discipline chez les subordonnés ? Le « socle culturel » ainsi constitué n'est donc ni un choix idéologique ni une survivance désuète. Il s'impose comme le nécessaire terreau susceptible de générer et d'orienter les comportements individuels et collectifs adaptés aux situations extrêmes qui constituent, *in fine*, le cadre d'emploi du militaire.

Or les valeurs qui composent ce socle, comme les dispositions d'esprit qui découlent de leur appropriation par les militaires, paraissent s'inscrire à rebours des grandes évolutions sociétales du dernier demi-siècle. S'il est en effet un premier trait qui caractérise les sociétés du monde développé aujourd'hui, c'est bien d'abord le fait, sans véritable précédent historique de cette ampleur, que l'individu est devenu la mesure de tout. Non pas qu'ait disparu tout intérêt pour le bien commun, ni toute capacité de s'y dévouer, mais l'idée que les inclinations et les intérêts particuliers devraient systématiquement et, par principe, être subordonnés aux impératifs collectifs n'est plus recevable que par exception. Dans la société militaire, le rapport est rigoureusement inversé.

Le deuxième trait qui relève d'une singularité radicale par rapport aux âges antérieurs, ou même par rapport aux sociétés plus traditionnelles à travers le monde, est, en matière d'orientation des comportements, un corollaire du précédent : à une culture du sacrifice multiséculaire à la mesure de la dureté des temps historiques s'est désormais substituée une culture hédoniste qui place la quête du plaisir au sommet de l'échelle des valeurs. Relève de ce trait le rapport au travail et aux loisirs, assorti de décomptes attentifs du temps. Le militaire, quant à lui, reste, dans l'esprit sinon dans la lettre, disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Plus encore, sauf à faillir, l'esprit de sacrifice n'est pas, pour lui, une notion théorique, et encore moins désuète.

Quant au troisième trait, il est non moins singulier : c'est la mise en cause de l'autorité. Non pas que l'on n'ait pas à exercer cette autorité

et à faire preuve de discipline dans le monde tel qu'il est, mais cet exercice apparaît désormais comme subordonné au libre arbitre de celui sur lequel il s'applique. Quant à celui qui en est investi, le prestige qui lui est conféré est pour le moins limité, quand il n'est pas contesté *a priori*. Dans le même temps, si les règlements militaires n'énoncent plus depuis un demi-siècle que la « discipline fait la force principale des armées », le fait demeure avec, on l'a vu, une culture de l'autorité pleine et entière et une discipline en vertu cardinale.

En résultante de ces trois traits combinés, on ne peut manquer de souligner une caractéristique de la culture contemporaine à laquelle le monde militaire ne peut que rester étranger : la substitution, dans nos sociétés évoluées, du culte de la victime au culte, jusque-là immémorial, du héros. Comment l'armée, tendue vers la victoire, et pour en sublimer le prix, trouvera-t-elle une nécessaire inspiration sans le recours à des modèles auréolés de gloire, proposés à l'admiration et présentés en exemples ? Là encore, les armées s'inscrivent à rebours des évolutions sociétales – à la notable exception du sport.

Ainsi, le « socle culturel », partagé par l'ensemble des armées et qui a vocation à orienter les comportements de tous les militaires, s'inscrit-il désormais largement en marge de bien des normes qui inspirent ceux qui ont cours dans la société. Répétons-le, il ne s'agit pas d'un choix, mais d'une donnée objective. Dès lors se pose la question de la viabilité d'une telle situation. Soit que ce « socle » s'érode progressivement sous la pression sociale et culturelle ambiante, au risque de saper les fondements des capacités militaires. Soit que les armées, confinées dans un « splendide isolement », se retranchent d'une société dont, pourtant, elles tiennent leur substance et leur légitimité, au risque de s'étioler par défaut quantitatif et qualitatif de recrutement, ou de se pervertir dans leurs « vérités devenues folles »...

À l'appui de la première hypothèse, il ne faut pas sous-estimer le rôle des conjoints et de la famille du militaire. Le temps est en effet révolu où la « vocation » pouvait être partagée sans réserves dans ce cadre-là. La plupart des épouses et des époux ont aujourd'hui une activité professionnelle propre et la famille vit nécessairement dans l'air du temps ; ainsi la fracture culturelle peut-elle s'installer au sein même de la famille, avec les diverses conséquences que l'on peut imaginer. À ce problème, les armées ont l'impérieuse obligation de répondre, et ce selon deux axes. D'une part, sans se départir en rien des principes du « socle culturel », en recherchant systématiquement tous les moyens et procédés permettant d'atténuer ou de compenser les effets de cette situation sur la cellule familiale. C'est dans ce contexte que doit notamment être apprécié l'effort sur la « condition militaire » demandé de façon récurrente par le commandement, et

dont la problématique est à bien des égards singulière par rapport aux « mesures catégorielles » de la fonction publique. Les responsables politiques doivent être conscients de cette singularité. D'autre part, au sein des cellules de base, tout doit être mis en œuvre pour associer le plus possible les familles à la vie du régiment, de la base, de l'état-major, par tous les canaux imaginables, clubs, cérémonies, manifestations festives, actions de solidarité, grâce auxquels pourra être évitée la « fracture culturelle ». C'est là une longue tradition dans les armées. Elle est plus actuelle que jamais.

La seconde hypothèse, celle d'un isolement par rapport à la société ambiante, revêt une acuité particulière dans le contexte, sans doute durable, d'absences prolongées des unités en opérations. La relative antinomie des référents culturels ne doit pas prêter à contresens. Nous appartenons, plus qu'hier, à une société qui admet les différences. En l'occurrence, celles-ci sont comprises et respectées, pour peu qu'on en explique les causes et les finalités, et qu'on ne se présente pas en modèle exclusif et alternatif, assorti de mépris pour le « pékin ». C'est dire si s'imposent, plus que jamais, et quelles qu'en soient les difficultés de mise en œuvre, des relations étroites, là aussi par tous les canaux possibles, entre les armées et le tissu national.

Mais, avec ce thème, nous abordons des sujets qui, historiquement, pour peu qu'on n'en reste pas à la surface, sont porteurs, pour les armées, de disparités, voire de dissensions, le plus souvent discrètes et sous-jacentes, que ne laisse pas toujours percevoir un apparent consensus. Après le roc des dispositions d'esprit qui constituent le socle d'une culture militaire commune à proprement parler existentielle, il nous faut aborder l'iceberg⁶ des convictions.

Des convictions partagées ?

Le militaire se reconnaît volontiers comme un homme de convictions. Et il faut sans aucun doute en cultiver pour être prêt, comme cela est énoncé dans l'article I du Statut général des militaires, à « aller jusqu'au sacrifice suprême ». Pour autant, l'expression de ces convictions se heurte aux prescriptions de ce même statut, et ce d'emblée. En effet, dès l'article I figure le mot « neutralité », complété par l'article 4 : « Les opinions ou croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'à l'extérieur du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. »

6. Comme on le sait, la partie émergée d'un iceberg ne représente qu'un cinquième de sa hauteur totale...

De telles réserves, exprimées *ab initio*, découlent de la nécessité, pour une institution détentrice du pouvoir exorbitant de la force des armes, de ne pas apparaître comme liée à tel parti, à telle faction, à telle idéologie. C'est une question de légitimité. C'est pourquoi, en matière de « convictions », celle qui sera le plus volontiers exprimée par les intéressés évoquera souvent le « service de la France », expression suffisamment vague pour laisser la place... à toutes les convictions ! Il est vrai que notre longue histoire nationale, tumultueuse, voire chaotique, peut inciter à la prudence.

Ainsi, sous la monarchie de Juillet, un officier, dont le régiment venait de recevoir un nouvel emblème des mains de Louis-Philippe, pouvait-il écrire : « Dans cette journée, je prêtais serment à un sixième drapeau. Le premier avec un aigle au Champ-de-Mars, sous l'Empire ; le deuxième, en 1814, aux fleurs de lys, lors du premier retour des Bourbons ; le troisième, tricolore à l'aigle, pour les Cent-Jours ; le quatrième, blanc, au second retour des Bourbons, donné aux légions départementales en 1816 ; le cinquième, en 1821, lorsque les régiments furent rétablis et le sixième, et dernier, je l'espère, tricolore avec le coq gaulois⁷. » Ce capitaine, qui n'avait connu ni l'Ancien Régime ni la Révolution ni le Consulat, ne pouvait savoir à quel point ses espérances seraient déçues pour les générations suivantes : après la monarchie de Juillet, la II^e République, puis le Second Empire, la III^e République avec son accouchement difficile – Commune de Paris, affaire Dreyfus, affaire des fiches, séparation des Églises et de l'État, expulsion des congrégations –, l'immense désastre de 1940 avec l'État français, la France libre, la Résistance, enfin les IV^e et V^e Républiques, avec les tourments de la décolonisation : que d'épreuves en à peine plus d'un siècle !

Voilà qui n'a pu que rudement solliciter les « convictions » des militaires – d'autant plus qu'en ce qui les concerne, c'est souvent la vie qui est en jeu au-delà des idées –, et inciter à garder ces convictions enfouies au plus profond de la conscience, pour ne livrer que le seul dénominateur commun possible : « La France... » Voilà aussi qui éclaire les prescriptions réitérées du statut général des militaires. Mais voilà encore qui peut expliquer à la fois l'extrême retenue des militaires, au risque d'être interprétée comme une marque d'indigence intellectuelle, mais aussi certaines réactions singulières dès lors que sont évoqués des sujets qui touchent, précisément, aux convictions.

Sur ce registre, l'auteur de ces lignes, dans l'exercice de ses responsabilités, a eu à connaître à de multiples reprises certaines de ces réactions de prime abord insolites, qui témoignent à la fois de l'extrême sensibilité de

7. J.-B. Barrès, *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée*, cité par Vincent Monteil, *Les Officiers*, Paris, Le Seuil, 1964.

la problématique des « convictions » et de la partie immergée de l'iceberg, fût-elle le plus souvent inconsciente, individuellement et collectivement. Ces réactions ont fait notamment suite à l'édification d'un corpus de référence éthique par l'armée de terre, à partir de 1999, sous le contrôle et l'autorité directe des chefs d'état-major successifs.

La décision d'une telle entreprise, sans véritable précédent, s'inscrivait dans le contexte des bouleversements considérables qui ont affecté les armées à partir des années 1990. D'une part, après la parenthèse de la guerre froide et sa doctrine de dissuasion nucléaire qui avait rendu l'engagement des forces armées virtuel durant trois décennies, celles-ci renouaient avec l'action effective, et ce dans des conditions d'une extrême complexité. Au-delà de doctrines opérationnelles à repenser, le besoin de reformuler des principes susceptibles d'orienter les comportements s'imposait de toute évidence et il fallait, pour cela, aller au cœur du sens de l'action. Une telle démarche s'imposait d'autant plus qu'à l'armée de conscription se substituait une armée entièrement et exclusivement professionnelle. Jusque-là, on peut penser que le soldat-citoyen trouvait naturellement le sens de son action dans les valeurs, précisément, de la citoyenneté. Mais le soldat professionnel ? Pouvait-on le laisser choisir dans le libre-service des valeurs ? Poser la question, c'était y répondre : il fallait faire quelque chose.

Ainsi fut entreprise l'édification du corpus qui fait référence aujourd'hui dans l'armée de terre pour orienter à la fois la formation, notamment éthique, et les comportements dans l'action. L'ensemble s'est concrétisé, entre 1999 et 2003, par un système à trois étages : un texte socle générique à l'usage des chefs et des formateurs diffusé en 1999 (*L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes*) ; des textes plus normatifs, en particulier le *Code du soldat* de 1999 et *L'Exercice du commandement dans l'armée de terre* en 2003⁸ ; et, enfin, un dispositif ainsi que des documents pédagogiques pour les écoles et la formation dans les régiments. La plus emblématique des dispositions prises est sans aucun doute la mise sur pied d'un « pôle éthique » à Saint-Cyr-Coëtquidan, premier pôle d'excellence du mastère mis en place au bénéfice des Saint-Cyriens en 2004.

À l'évidence, nous avons là l'ambition d'inspirer un « ensemble de convictions partagées [...] qui orientent [...] le comportement » pour reprendre l'une des définitions du *Larousse* pour le mot « culture » rappelée précédemment. Autrement dit, l'ambition de formaliser des références culturelles, en l'occurrence éthiques.

8. Il n'est pas indifférent d'observer que ces réalisations ont été effectuées sous l'autorité de trois chefs d'état-major successifs, signataires des textes principaux, dans une remarquable continuité.

Or, sur ce terrain, peut-être beaucoup n'ont-ils pas perçu que l'on chevauchait les limites tracées par le statut. En effet, comment les fondements d'une telle réflexion ne seraient-ils pas, peu ou prou, philosophiques, dès lors, par exemple, qu'ils rappellent les injonctions éthiques de l'humanisme ? Or, rappelons-nous l'article 4 du statut (les « opinions ou croyances philosophiques, religieuses ou politiques [...] ne peuvent être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve... »), qui n'était pas encore écrit sous cette forme, mais dont l'énoncé précédent, datant de 1972, exprimait une prescription équivalente avec la « neutralité en matière philosophique, politique ou religieuse ». Plus encore, ces fondements ne seraient-ils pas aussi pour une part politiques, au sens le plus large et le plus noble, quand ils rappellent, par exemple encore, les valeurs de la République ?

Et pourtant, il s'agit bien là des fondements éthiques du « vouloir vivre ensemble » de la nation tout entière dont l'armée est une émanation. Ils sont donc à rappeler de toute nécessité dans un monde aux repères évanescents, dès lors qu'il s'agit d'orienter les comportements de militaires voués aux situations extrêmes où ces mêmes repères sont le plus souvent mis à mal. Mais en nous engageant sur ce terrain, nous abordions nécessairement le jardin secret des « convictions ». Ces convictions-là pouvaient-elles, impunément, être suggérées, voire explicitement énoncées ? Trois exemples vécus montrent que la réponse n'allait (et ne va) pas de soi.

Le premier de ces exemples se situe en l'an 2000. Un colonel, à la veille de son départ à la retraite, adresse à un officier général de haut rang une lettre personnelle. Il entend lui faire savoir son amère satisfaction de quitter le service à l'heure où, selon lui, les valeurs essentielles qui l'ont inspiré tout au long de sa carrière sont bafouées par le haut commandement lui-même, en l'occurrence cet officier général. Celui-ci, s'exprimant devant un parterre d'officiers, parmi lesquels l'auteur de la lettre, avait en effet cité la devise de la République comme une synthèse la plus concise possible des valeurs humanistes qui devaient nous inspirer. C'était là, pour ce colonel, une prise de position qui rompait avec la nécessaire neutralité politique des armées.

Le deuxième exemple date de la fin de l'année 1999. Il s'agissait alors d'élaborer une directive initiale à l'attention d'un certain nombre d'organismes. Un projet, comme c'est une pratique courante, était soumis à la critique constructive des adjoints de l'auteur de cette directive avant sa signature et sa diffusion. Parmi les principes énoncés figurait le mot « laïcité ». Là aussi, il fut observé de la part d'un officier, par ailleurs exemplaire et animé d'une haute conscience morale, que le mot devait être évité car il enfreignait une nécessaire

« neutralité en matière philosophique et religieuse » ; pour l'auteur de l'observation, qui n'était pas sans recevoir par ailleurs quelques approbations, la « laïcité » était donc une idéologie partisane, voire une contre-religion.

Le troisième exemple, moins anecdotique, se situe en 2002, alors que l'entreprise de diffusion, de promotion et d'orchestration des textes du corpus éthique ici évoqué battait son plein avec, notamment, une traduction pédagogique dans les écoles de formation de l'armée de terre. Un pamphlet anonyme d'une vingtaine de pages a alors largement circulé sous le titre *La Dénaturation de l'armée de terre*. Une argumentation d'apparence rigoureuse y était développée, visant à démontrer qu'avec, notamment, le texte socle du système alors mis en place, on avait affaire à une véritable entreprise subversive d'inspiration idéologique susceptible de mettre en péril les fondements du métier militaire. Cette thèse, soutenue à coup de citations tronquées, d'interprétations hasardeuses et de filiations politiques fantasmées, ne résistait pas à l'analyse. Le commandement a dû néanmoins s'investir pour en démontrer la perversité et couper court à sa diffusion sous le manteau⁹.

Ces incidents ne doivent pas être hypertrophiés ; ils sont néanmoins significatifs des incompréhensions et des obstacles que l'on peut rencontrer lorsqu'on aborde, dans les armées, le sujet de la culture comme « ensemble de convictions ». Soit que le militaire campe sur un rigorisme pur et dur en matière de « neutralité en matière philosophique et politique ». Soit encore que, sans d'ailleurs que cela porte atteinte au « loyalisme », pour reprendre l'expression du statut, les convictions intimes se démarquent de celles qu'expriment les valeurs énoncées. Soit, enfin, qu'une certaine inculture concourt à un défaut de jugement. En l'occurrence, ces trois facteurs sont manifestement à l'œuvre dans les exemples choisis.

Mais il faut aller plus loin, car se révèle ainsi la « part immergée », consciente ou inconsciente, évoquée précédemment. Une culture est toujours un héritage et ses racines, notamment s'agissant des armées, plongent loin dans l'histoire de France. Or notre héritage, on l'a brièvement rappelé, est lourd de vicissitudes historiques. La plus ancienne, qui a pu laisser des traces jusqu'à nos jours, est sans aucun doute celle de la Révolution française. Le temps n'est bien sûr plus où l'on pouvait

9. Encore faut-il observer qu'un grand parti de gouvernement, peu suspect d'extrémisme, a pu, dans un document interne consacré à la Défense qui énumérait quelques dizaines de mesures à prendre (la campagne électorale de 2002 battait alors son plein), faire figurer parmi ces mesures : « Retrait du Livre vert de l'armée de terre » (telle était la dénomination familière du document socle, *L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes*) ! S'il est certain que les responsables de ce parti ignoraient ce dont il s'agissait, car on ne voit pas très bien ce qui aurait pu justifier un tel retrait au regard des convictions qui les animent, cela témoigne d'une certaine capacité manœuvrière des inspireurs du pamphlet.

discerner une ligne de fracture entre les « blancs » et les « bleus », notamment depuis la Première Guerre mondiale où les immenses sacrifices consentis en commun ont incontestablement permis, pour l'essentiel, la réconciliation nationale. Et l'armée a joué pour cela, par nature, un rôle primordial. Le militaire, toutefois, dont les traditions s'inscrivent souvent dans le temps long, cultive une vision de la France qui s'accommode mal d'une approche manichéenne où on serait passé de l'ombre à la lumière à la fin du XVIII^e siècle. Il privilégie les éléments de continuité, y compris en termes de valeurs humanistes, par rapport aux ferments de division. Notons par ailleurs que les crises du début du XX^e siècle, dont les principales ont été rappelées plus haut, ont pu contribuer à redonner vigueur aux braises sous la cendre.

Pour autant, cela ne serait que du domaine de l'anecdote si n'était survenue l'immense fracture de 1940, le plus épouvantable désastre que la France ait connu depuis la guerre de Cent Ans. Sans que les Français en soient bien conscients, la blessure est toujours là et continue de nourrir bien des clivages, notamment politiques. Pour les armées, le traumatisme a été particulièrement profond ; non seulement il y eut l'humiliation d'une impensable défaite, mais la vertu cardinale dans laquelle elles trouvent généralement refuge dans les tempêtes ou les temps incertains, leur unité, s'est aussi trouvée meurtrie et fracturée comme elle ne l'avait jamais été. Avec d'un côté, une armée d'armistice, certes sans aucun doute tendue vers la revanche, convaincue que la politique de collaboration n'était qu'une habileté temporaire, mais liée par serment au vieux maréchal qui l'avait jadis conduite à la victoire, dans une allégeance qui, pour certains, n'allait pas sans quelque adhésion de cœur à la Révolution nationale. Le moment venu, elle croira trouver sa planche de salut avec Giraud. Elle se refera une légitimité dans la campagne d'Italie avec Juin. Elle saura, pour une part, bien faible initialement – que l'on songe à l'épisode de Lattre¹⁰ –, rejoindre la Résistance après sa dissolution en 1942. Entre-temps, il y aura eu Mers el-Kebir, pire encore, Dakar et le Levant, où l'on se battra Français contre Français. Car il y avait l'autre côté, avec l'armée de la France libre, dont l'histoire s'écrira sur le mode de l'épopée avec Leclerc, et l'armée des ombres, celle de la Résistance, les uns et les autres se réclamant de la voix prophétique du général de Gaulle.

Quelle qu'ait été la vertu thérapeutique de la victoire, avec notamment l'unité retrouvée dans la 1^{re} Armée sous l'autorité de De Lattre,

10. Le général de Lattre, qui commandait la division de Montpellier lors de l'invasion de la zone sud en novembre 1942, a cru alors devoir et pouvoir organiser la résistance. Il s'est retrouvé quasiment seul. Arrêté par la police de Vichy, il a été condamné à la prison. Incarcéré à Riom, il s'évadera grâce à sa femme et à son fils, et gagnera Alger. Il sera fait compagnon de la Libération (contrairement à Juin...).

le traumatisme avait été si profond que ses traces étaient pour une part restées indélébiles, même si elles demeuraient masquées aux yeux de la plupart. La campagne d'Indochine, avec Diên Biên Phû en funeste épilogue, et celle d'Algérie, avec son issue désastreuse, allaient ajouter de nouvelles blessures. Elles ne modifieront pourtant pas véritablement les clivages hérités de la Seconde Guerre mondiale, que l'on peut discerner dans l'armée de la dissuasion, celle des années 1960-1990, comme autant de lignes de partage, discrètes mais réelles, dans l'idée que l'armée, essentiellement l'armée de terre, se fait d'elle-même, de son rôle et des valeurs qui l'inspirent. Ainsi pouvait-on, jusqu'aux très profondes transformations de la fin des années 1990, distinguer dans l'armée de terre trois grandes familles d'esprit, bien différenciées.

La première était directement issue de l'armée d'armistice, notamment de celle qui était stationnée en Afrique du Nord. C'était l'« armée Weygand »¹¹. Ses membres se percevaient comme le conservatoire des valeurs nationales et militaires, à l'abri des turpitudes du monde civil, de ses affairistes, de ses intellectuels et de ses journalistes, et des sphères politiques. On y cultivait son mode de vie propre, loin des effets de mode et des influences délétères. Cette disposition d'esprit a longtemps trouvé une terre d'élection dans les Forces françaises en Allemagne (FFA) ainsi que dans les garnisons populeuses d'Alsace et de Lorraine autour de Metz et de Strasbourg.

La deuxième famille d'esprit s'inscrivait manifestement en filiation de la France libre, en toute inconscience du fait. Porteur d'une idée de la France largement ouverte sur le monde, on y cultivait l'indépendance d'esprit, l'esprit d'aventure et le non-conformisme. Durant la période où elle a existé, la Force d'action rapide (FAR) a été inspirée de cet esprit, avec les troupes de marine et les parachutistes au cœur.

La troisième famille d'esprit, plus restreinte mais aussi plus disséminée, héritait de la Résistance une conception du métier des armes indissociable à la fois de la conscription et du tissu national. Profondément immergées parmi les populations environnantes, les unités alpines entretenaient jalousement cette culture ; la division alpine n'avait-elle pas été, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la seule grande unité reconstituée à partir des maquis et dont nombre de cadres étaient issus des bataillons alpins de l'armée d'armistice ?

À travers ces familles d'esprit, on pouvait ainsi trouver des « cultures » fort différentes, avec des convictions profondes, rarement exprimées, mais couvrant un assez large spectre. Ces temps sont aujourd'hui révolus. La conscription a vécu, les FFA ont disparu et

11. Rappelons que Weygand, commandant en chef en juin 1940, exigea que le gouvernement demande l'armistice, considérant qu'il serait contraire à l'honneur de l'armée que celle-ci capitule. Étonnante conception qui subordonne la politique de l'État et de la France en un moment où la survie de la nation est en jeu, à l'honneur de l'armée...

l'est de la France est en passe de devenir un désert militaire alors que le Var est désormais, et de loin, le département le plus militarisé de France. De nouvelles « cultures », sinon une nouvelle « culture », sont en gestation dans une armée en mutation et vouée aux interventions tous azimuts au sein des coalitions les plus diverses. Pour autant, les lignes de force héritées de l'histoire dessinent toujours des orientations possibles qui ne sont pas anodines en matière de « convictions partagées »...ou non.

« Tenez vous sur les sommets, a dit le général de Gaulle, ils ne sont pas encombrés. » Les armées, par leur vocation à ne s'inféoder à aucun parti, aucune faction, aucune idéologie, ne sont pas condamnées de ce fait à une insipide neutralité. Les convictions fortes qui sont nécessairement celles du militaire à proportion de l'intensité de son engagement le vouent au contraire à se tenir « sur les sommets ». Pour cela, l'institution militaire est l'une des rares, sinon la seule, à se réclamer de l'histoire de France dans la totalité de sa fresque.

Elle plonge ses racines dans l'idéal du chevalier, voué à « défendre la veuve et l'orphelin » ; nombre de ses traditions se sont forgées dans l'équilibre de l'âge classique ; l'élan de Valmy l'emporte dans le souffle de la liberté ; avec l'épopée napoléonienne, elle connaît à son zénith le soleil de la gloire ; l'aventure coloniale, celle de Gallieni et de Lyautey, pour le meilleur et pour le pire, la voue à l'universel ; dans la boue des tranchées, c'est à l'unisson de tout un peuple qu'elle renoue avec la victoire au prix des plus terribles sacrifices ; au plus profond de la détresse, elle trouve la ressource, grâce à de Gaulle qui « se ressaisit des tronçons du glaive » et à tous ceux qui ont alors porté l'honneur de la France, pour être aux côtés des vainqueurs de la plus monstrueuse entreprise barbare des temps modernes ; dans l'enlèvement délétaire des conflits de la décolonisation, elle trouve, dans la défaite même à Diên Biên Phû, à magnifier les vertus militaires dans ce qu'elles ont de plus sublime ; à Verbanja, enfin, quelques marsouins, derrière leur lieutenant et leur capitaine, font l'éclatante démonstration de la volonté de la France de ne pas subir l'inacceptable.

De fait, l'armée française est porteuse d'une culture qui est l'expression militaire d'un humanisme multiséculaire. Il en découle une culture stratégique, dans une certaine conception de l'action militaire et de l'usage de la force, qui n'a pas été traitée ici, mais qui se situe au cœur de véritables enjeux de civilisation. Puisse-t-elle, dans l'Europe à construire, être, par sa culture, l'un des ferments d'une nouvelle Renaissance. ─

SYNTHÈSE

La culture dont il est ici question s'entend au sens des dispositions d'esprit et des convictions communes à un groupe et de nature à orienter les comportements de ses membres. S'agissant des armées, il existe incontestablement un socle de « dispositions d'esprit » communes, inhérentes à l'état militaire eu égard à la spécificité du métier des armes. Pour reprendre en partie les mots du statut général des militaires, ce socle commun peut s'identifier comme une trilogie : esprit de sacrifice, dévouement au bien commun, esprit de discipline. Il s'agit là, pour les armées, d'une singularité au regard de bien des normes de comportement de nos sociétés, et cela est problématique. Quant aux « convictions », la moindre des difficultés n'est pas que ce même statut interdise pratiquement d'en faire état. Or le métier des armes, plus que tout autre, a besoin, précisément, de convictions autour de valeurs fortes. Le militaire contourne généralement cette difficulté en invoquant le « service de la France ». Mais ce n'est là qu'une échappatoire qui masque des clivages profonds, souvent inconscients, issus des vicissitudes de l'histoire de France, notamment de l'immense tragédie de la défaite de 1940 et de l'Occupation. En vérité, les armées ont vocation à trouver leur inspiration dans l'humanisme qui a fait la France dans ce qu'elle a de meilleur, au long des siècles et au-delà des fractures de l'histoire. Elles sont porteuses de cet héritage pour l'Europe à construire. ─



FRANÇOIS LECOINTRE

POUR UNE CULTURE ARMÉE

Expression de la singularité des armées et de leur finalité, la culture militaire, le plus souvent brocardée mais aussi, selon les périodes de l'histoire, utilisée comme vecteur de patriotisme populaire, est un élément constitutif du paysage culturel national. Sans doute en est-ce même une composante essentielle qui va bien au-delà de l'apport, généralement concédé avec une certaine ironie, de l'« art militaire » au patrimoine commun. Une conception proprement martiale de l'ordre des choses dont, en bien ou en mal, procède pour une part importante l'alchimie propre à chaque identité nationale.

Or cette culture militaire, pour ancienne qu'elle soit, est de plus en plus menacée au sein des démocraties occidentales par un mouvement récurrent de banalisation que le sociologue américain Morris Janowitz – le premier à en avoir identifié les effets à la fin des années 1960 – a décrit sous le terme de « civilianisation »¹.

De quelle manière, et pour quelles raisons, un tel affadissement s'exerce-t-il ? Doit-on le déplorer comme la perte d'une dimension virile qui accroîtrait une propension européenne à la passivité inspirée de Vénus² ? Doit-on au contraire s'en féliciter comme d'une rupture avec la « babouinerie et adoration animale de la force »³ qu'Albert Cohen dénonce comme une malédiction fondatrice des sociétés féodales ?

Pour comprendre ce phénomène et tenter d'en mesurer quelques conséquences, il convient tout d'abord de s'efforcer à une description rapide des principaux traits de la culture militaire tels qu'ils s'expriment à travers des manières d'agir, des manières de penser et des valeurs de référence souvent très décalées par rapport à la culture civile contemporaine. On pourra ensuite tenter d'identifier les courants et les mécanismes de banalisation qui sont à l'œuvre aujourd'hui avant de proposer quelques pistes de préservation ou de restauration d'une identité militaire peut-être plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

1. Morris Janowitz, *The Professional Soldier*, The Free Press, 1971.

2. Robert Kagan, *La Puissance et la Faiblesse*, Paris, Plon, 2003.

3. « Babouinerie et adoration animale de la force, le respect pour la gent militaire, détentrice du pouvoir de tuer. [...] Et pourquoi noble ou chevaleresque sont-ils termes de louange ? [...] Pris en flagrant délit, les humains ! Pour exprimer leur admiration, ils n'ont rien trouvé de mieux que ces deux qualificatifs, évocateurs de cette société féodale où la guerre, c'est-à-dire le meurtre, était le but et l'honneur suprême de la vie d'un homme ! » (Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Paris, Gallimard, 1968).

Manières de faire

Les armées, c'est entendu, sont faites pour être engagées dans la guerre et, dans la guerre, ont pour fonction de « mettre la force en œuvre de façon méthodique et organisée »⁴. Cette fonction est remplie dans un cadre, sous des contraintes et selon des procédés impératifs très caractéristiques, qui sont autant de fondements de la culture militaire.

Tout d'abord, la guerre se déroule dans des conditions de chaos et de désorganisation de l'environnement général, sur des « théâtres d'opérations » ou des « champs de bataille » que les civils sont réputés avoir évacués, fut-ce dans un exode dont les flux désordonnés sont susceptibles de désorganiser la logistique militaire. Elle se fait donc entre militaires face à un ennemi dont les moyens, la doctrine et la puissance sont *a priori* comparables à ceux des amis (sinon l'ennemi aurait été dissuadé par avance d'attaquer ou convaincu de se soumettre sans combattre) et face auquel, dans le respect du *jus in bello*, l'emploi le plus extrême de la force sera considéré comme légitime.

La guerre, ensuite, se fait dans le respect de la confidentialité des objectifs militaires à atteindre et des plans de bataille. Et si l'action de combat sert de support à une communication qui l'accompagne pour la rendre plus acceptable ou pour motiver les troupes autant que la population, il s'agit bien là d'une propagande contrôlée autant que le sont les correspondants de guerre envoyés sur le champ de bataille. Selon l'idéal type ainsi défini en se référant aux guerres entre États-nations et aux derniers conflits mondiaux, les armées sont donc engagées, sous la forme d'une confrontation extrême de grands ensembles militaires complexes, sur une durée définie précisément, le début et la fin des hostilités donnant lieu à des accords signés entre belligérants.

Pour conduire de telles guerres, les États modernes se sont dotés d'armées dont la puissance et l'efficacité procèdent de leur maîtrise des technologies les plus avancées ainsi que de leur capacité à planifier et à conduire des actions d'une grande complexité sur de vastes échelles. Entièrement organisées et rationalisées pour l'engagement le plus efficace possible dans une guerre qui s'intercale entre deux périodes de paix, les armées ne sont pas réputées être utiles dans des phases de non-emploi dont il est communément admis qu'elles doivent être totalement dédiées à leur préparation et à leur entraînement.

Manières de penser

4. Gaston Bouthoul, *Traité de polémologie*, Paris, Payot, 1991.

Leur finalité les vouant à la nécessité éventuelle de l'engagement le plus extrême pour la survie du pays, les armées entretiennent un lien consubstantiel avec la nation. De ce lien découle un rapport au temps très singulier. Pas de nation, en effet, sans continuité historique passée et à venir ; continuité dont les armées se sentent pour partie les garantes. Les militaires s'inscrivent donc, consciemment ou non, dans le temps long de l'histoire et mettent toujours leurs actions et leurs propres évolutions en perspective. Sans doute cette forte historisation, ajoutée au principe selon lequel les armées ne trouvent leur pleine utilité qu'au moment où il faut faire la guerre, conduit-elle les militaires à se soucier assez peu de rentabilité immédiate, celle-ci ne pouvant être réellement mesurée qu'en de rares et tragiques occasions.

De la relation sacralisée qui existe entre la vie de la nation et l'existence des armées procède également une complète dépolitisation de l'institution, le lien entretenu avec la France transcendant la fidélité à un régime particulier. Cet apolitisme s'ajoute à la forte soumission au politique déjà évoquée. Il n'est cependant pas exclusif d'une interrogation récurrente sur la légitimité des missions et des ordres donnés par l'autorité politique.

Le rapport des militaires à l'espace est sans doute également notablement différent de celui des autres corps de l'État ou de la société française en général. Les armées sont en effet naturellement bien plus tournées vers l'extérieur que vers l'intérieur. Ne vaut-il pas mieux que la guerre et les ravages qu'elle induit aient lieu ailleurs que sur le territoire national ? Et n'a-t-on pas intérêt à aller contrer la menace au plus loin, chez elle si possible, avant qu'elle ne prenne de l'ampleur ? Ce tropisme international est renforcé par l'existence d'une séparation bien nette entre les forces de l'ordre chargées de la mise en œuvre quotidienne de la force sur le territoire national et les armées. Il engendre une relative désaffection des militaires pour les problématiques de sécurité intérieure auxquelles leurs concitoyens sont pourtant bien plus sensibles qu'à l'état du monde.

L'appréhension de l'univers médiatique se fait sur un mode paradoxal. En effet, les armées, quoiqu'ayant souvent affecté un certain mépris pour la communication, ont toujours été fort soucieuses de l'image qu'elles renvoyaient à leurs concitoyens. L'esthétique militaire est une réalité ancienne que l'on retrouve en architecture, en musique et, bien sûr, dans le cérémonial et dans les tenues. Si le souci de l'apparence est donc une constante de la culture militaire, il n'induit cependant pas de souci de notoriété tant il semble naturel au soldat d'être au centre des préoccupations du politique dès lors que du sort de la guerre dépend la survie de la nation. En outre, depuis le considérable effort de reconstruction militaire mis en œuvre par la III^e République au lendemain de la défaite de 1870 (effort qui visait

autant à l'instauration profonde d'un régime républicain dans le pays qu'à la préparation de la revanche), les armées se trouvent placées au centre de la culture nationale⁵. Malgré la défaite de 1940 et l'image peu valorisante des guerres de décolonisation, malgré l'effet parfois ravageur que produit la contrainte du service national sur l'opinion qu'ont les Français de leur armée, les militaires, jusqu'à la professionnalisation de 1996, continueront à considérer les journalistes comme des gens dont il faut se méfier et à assimiler la communication à une publicité à finalité commerciale pour laquelle ils éprouvent un certain dédain.

Valeurs partagées

La guerre est une action tellement extrême qu'on ne pourra s'y résoudre que pour des raisons extraordinaires ayant trait à la survie de la communauté et qu'il ne saura être question, dès lors qu'une telle obligation sera avérée, de tenter de s'y soustraire. Le soldat, par état, est donc disponible, c'est-à-dire prêt, en permanence, à combattre l'ennemi et à exécuter la mission (le militaire peut être appelé à servir en tout lieu et à tout moment). Détenteur de la force et du pouvoir exorbitant d'infliger la mort et la destruction, il doit également être parfaitement soumis au pouvoir politique dont il est l'instrument. Cette exigence de discipline et de très grande rigueur est renforcée par la complexité technique de l'activité de combat qui met en œuvre de très nombreux acteurs servant des équipements et des armes très variés, dont la complémentarité des effets garantira le succès tactique. Ainsi, la rigueur et la discipline paraissent d'autant plus acceptables et naturelles aux militaires qu'elles sont la garantie de leur efficacité et de leur sécurité dans une activité éminemment collective.

Contraint, par fonction, à donner la mort, le soldat ressent profondément la nécessité d'encadrer ses actes par une éthique exigeante qui, plus encore que la légalité de l'ordre reçu et la légitimité de l'autorité qui l'emploie, permet de surmonter le traumatisme moral que constitue ce fait. C'est certainement le sacrifice consenti de sa propre vie qui rend moralement supportable l'obligation de tuer. La mort acceptée devient ainsi une sorte de caution expiatoire. Elle est intimement liée à l'éthique militaire et fonde la vertu d'héroïsme comme elle amène naturellement à considérer que la mort doit être donnée le moins

5. Le 14 juillet 1880, la cérémonie de remise des drapeaux aux régiments reconstitués marque le point de départ d'un mariage essentiel entre l'État et l'armée, ferment d'un patriotisme renouvelé et républicain qui durera jusqu'à nos jours à travers l'association entre la fête nationale et la parade militaire.

possible dès lors qu'existe une sorte de symétrie déontologique entre la vie d'un ennemi et celle d'un ami. De cette symétrie découle une vertu essentielle du soldat : la capacité de maîtriser sa propre violence. Encore faut-il, pour que cette vertu puisse être pratiquée, que l'ennemi soit toujours considéré comme un être humain dont la dignité est aussi sacrée que la sienne propre.

De la conjugaison des exigences éthiques du métier des armes et de son caractère collectif procèdent, enfin, les qualités particulières des comportements individuels et interpersonnels, qualités revendiquées comme autant de vertus militaires, même si les militaires ne peuvent prétendre en avoir l'exclusivité. Parmi ces vertus, il faut en retenir deux principales. Le courage, d'une part, qui paraît une nécessité pour surmonter la peur au combat et endurer les fatigues ainsi que les agressions physiques et morales que comporte une activité souvent rude. Mais le courage, et plus encore la force morale, permet de faire son métier avec honneur. La confiance mutuelle, d'autre part, liée à l'interdépendance, jusqu'à la mort, des soldats et de leurs chefs dans le combat. Cette confiance mutuelle induit le respect entre individus « frères d'armes », en dehors de toute considération de grade et d'ancienneté. Elle rend la discipline acceptable, transformant ce qui pourrait n'être que soumission imposée en obéissance librement consentie. Elle se traduit en outre par la fidélité qui lie chefs et subordonnés par des liens très puissants de devoirs réciproques.

Ces vertus ne sont évidemment pas pratiquées avec une égale intensité par tous les militaires en toutes circonstances. Elles constituent cependant le cadre psychologique et moral, admis, tacitement ou explicitement, par tous, et à l'intérieur duquel doivent s'élaborer les rapports entre les individus, à la fois dans la forme (le cérémonial ou les règles de savoir-vivre militaires) et dans le fond (comme, par exemple, le devoir que tout chef a de défendre et de promouvoir les intérêts de ses subordonnés, que les exigences spécifiquement militaires de discipline et de disponibilité privent du droit de grève comme du droit de se syndiquer).

La culture militaire à l'épreuve de la professionnalisation et de la fin de la guerre

L'identité militaire qui a été tracée à grands traits est le produit de sédimentations successives dont les plus déterminantes sont également les plus récentes, les deux « guerres mondiales » constituant des paroxysmes aussi fondateurs qu'ils sont destructeurs, pour la

civilisation humaine en général, pour les armées en particulier. Mais cet archétype de la culture militaire, s'il a pu traverser avec une relative impunité les conflits de la décolonisation, est profondément affecté par les évolutions des deux dernières décennies.

Cette période, en effet, est celle d'une fracture intellectuelle et civilisationnelle importante caractérisée par le glissement qui s'opère du statut de sujet-citoyen à celui d'individu-homme. Cette évolution touche en premier lieu l'État démocratique dont Pierre Manent nous montre que dès lors qu'il a rempli sa mission historique d'accomplissement des libertés individuelles et d'égalisation des conditions, il se défait progressivement, perd son rôle d'incarnation de la nation et sa fonction opérationnelle d'organisation de la vie publique⁶. L'État-nation perdant sa légitimité entraîne tous ses serviteurs dans une forme de banalisation qui se traduit par la contestation des statuts (garantie d'emploi, irresponsabilité de fait) et des privilèges (prestige des fonctions) liés jusque-là à leur mission régaliennne. Ce glissement remet encore profondément en cause une partie considérable d'un corpus culturel militaire fondé, on l'a vu, sur le sentiment collectif et la discipline.

Ces décennies sont également celles de l'atténuation progressive de la grandeur de la France ; grandeur matérialisée par un empire et par un statut de vainqueur qui disparaissent l'un et l'autre tandis que se crée l'Union européenne, au sein de laquelle se dilue l'identité nationale que rien ne vient relayer. Avec cette disparition de la grandeur cesse l'un des mobiles principaux de l'identification entre le citoyen et le soldat. Un autre mobile, celui du combat pour la survie, s'estompe avec l'évaporation d'une menace jusqu'alors très concrètement matérialisée dans des espaces géographiques proches.

■ Quand être soldat devient un métier

Ces évolutions considérables renforcent la singularité des armées au sein de la société au point d'en faire une institution en décalage extrême avec les enjeux internationaux, tels qu'ils apparaissent aux non-avertis, et surtout avec les aspirations individuelles des citoyens, jusqu'à délégitimer définitivement le service national. De façon assez paradoxale, le passage à l'armée professionnelle va s'accompagner d'une banalisation accélérée sous l'effet de trois processus principaux.

■ La technicisation du métier

6. Pierre Manent, *La Raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006.

Professionnalisées à partir de 1996, les armées doivent, dans des délais très courts, constituer une ressource humaine professionnelle considérable. Pour réaliser ce véritable tour de force et attirer chaque année environ trente mille jeunes hommes et femmes, elles décident de développer l'image d'un employeur offrant de très nombreuses opportunités ; image séduisante, certes, mais qui gomme la réalité d'une spécificité militaire dont on craignait alors qu'elle puisse être mal comprise et qu'elle ne décourage les vocations les moins assurées.

S'ajoutant aux thèmes « métiers » des campagnes de recrutement et à la technicité croissante de l'activité guerrière, le principe même de professionnalisation engendre, au sein de la communauté militaire, un malentendu et une évolution « techniciste » de la conception du service des armes. Considéré à tort comme « spécialiste militaire », le soldat pourrait ne valoir que pour la compétence technique qu'il exercerait dans le cadre strict des horaires de service. L'ambition éducative qui sous-tendait toute vocation de chef militaire de l'armée de conscription, et qui conduisait à considérer l'homme et le citoyen avant l'individu techniquement compétent cède alors le pas à l'obsession technicienne et à la mesure rigoureuse du rendement. Cette vision désastreuse banalise la vocation militaire.

▣ L'effet « trente-cinq heures »

Caractérisant les évolutions psychologiques d'une société et d'une jeunesse qui, au-delà du droit au loisir, revendique l'absolu respect d'une sphère privée considérée comme lieu essentiel de l'épanouissement individuel, l'acquis des « trente-cinq heures » doit être pris en compte par les armées. Celles-ci, en effet, souhaitent éviter que ne se renforce à l'excès, entre elles et la société, un décalage très contre-productif en termes de recrutement. N'ayant pas les moyens financiers de compenser à proportion due les contraintes inhérentes aux exigences de disponibilité proprement militaires, elles intègrent le décompte horaire des trente-cinq heures dans le rythme et le mode de vie militaires. Cette intégration fragilise considérablement les principes fondateurs d'une identité forte et originale, procédant pour l'essentiel, on l'a vu en première partie, des devoirs et contraintes qui découlent du service de la nation par les armes.

▣ L'obsession de la rupture d'avec la société

Habitué à considérer la communication comme une démarche de « marketing » peu nécessaire, les armées, à l'heure de la professionnalisation, sont confrontées au besoin d'une communication de recrutement évoquée ci-dessus et dont on a vu les effets pervers. Elles s'estiment également sujettes à un risque de rupture entre les soldats et les citoyens. Ce risque est très contestable, et l'on doit sans doute

considérer que le danger véritable n'est pas celui d'une rupture mais d'une indifférence croissante. Toujours est-il que l'analyse faite en 1996 conduit les armées à cultiver une image la plus neutre et la plus consensuelle possible. Elles pratiquent également un devoir de réserve rigoureux qui, fin de la conscription et éloignement géographique des opérations aidant, fait pratiquement disparaître les questions militaires du débat public français.

▣ Quand la guerre n'existe plus

La grande confusion sémantique qui caractérise aujourd'hui tous les débats et réflexions sur la défense et les armées n'est sans doute que le reflet de deux décennies d'évolution profonde de la conception qui est faite de l'emploi de l'outil militaire. S'agit-il encore de « défendre » ou bien de « sauvegarder », ou bien encore, selon le volapük actuellement en cours dans les milieux autorisés à traiter de ces sujets, de s'inscrire dans le « continuum sécurité-défense » ? Une chose paraît à peu près certaine à la plupart : il ne s'agit plus de faire la guerre puisque celle-ci a disparu. Mais alors à quoi et comment employer un outil dont on dispose et qu'il faut bien utiliser, ne serait-ce que pour justifier son coût ? Ainsi, parmi les principaux facteurs de banalisation de l'action militaire, il faut retenir l'émergence d'une logique de rentabilisation de l'outil militaire et l'engagement quotidien croissant des armées dans les opérations extérieures.

▣ Le souci de rentabilisation de l'outil militaire

Avec l'effondrement de l'Union soviétique et le démantèlement du pacte de Varsovie a disparu l'évidente nécessité d'une défense militaire de l'Europe occidentale en général, de la France en particulier. Ce n'était certes pas la première fois qu'à la fin d'une guerre, l'ennemi étant vaincu, il devenait possible de démobiliser la troupe et de réorienter l'effort productif principal du pays vers le secteur civil. Le fait nouveau de cette fin de guerre froide résidait dans cette conviction des sociétés occidentales que la guerre étant un modèle de gestion des conflits devenu désormais complètement et définitivement obsolète, les armées pouvaient être supprimées. Sans doute un tel constat était-il trop brutal pour être immédiatement traduit en décision politique mais, combiné à l'idée que les confrontations entre nations avaient changé de nature et que la guerre ne pourrait plus être qu'économique, il posait la question de la rentabilité d'un outil dont le coût important pouvait être considéré comme une entrave à la performance d'un pays. À cette question nouvelle, deux réponses ont été apportées

qui pervertissent l'une comme l'autre l'archétype de l'action militaire tel qu'il a été défini en première partie. Tout d'abord, l'engagement des armées dans des actions de sécurité sur le territoire national qui, s'il confère une bonne « visibilité » aux soldats, les assimile à des policiers dont les modes d'action, l'organisation et les équipements n'ont évidemment aucun rapport avec ceux des militaires. Ensuite, les opérations à très forte visibilité humanitaire qui, si elles répondent assurément aux émois de l'opinion publique, détournent les armées de leur finalité première de mise en œuvre délibérée de la force et conduisent à des engagements militaires sans objectifs politiques définis. Plus grave encore, un tel emploi des armées brouille l'enjeu stratégique pourtant bien réel de stabilisation des marges de l'Europe et fait perdre de vue la véritable nécessité de posséder un outil militaire apte à la résolution des situations de crise qui portent en germe la fin de la prospérité et de la sécurité des démocraties occidentales.

▣ Les opérations extérieures

Si les opérations extérieures sont un facteur important de civilianisation de l'action militaire, c'est principalement parce que leur très grande complexité les rend difficiles à comprendre tant par les observateurs extérieurs que par les soldats eux-mêmes qui pensent parfois pouvoir s'exonérer, dans ces engagements, des règles et principes d'action qui sont de rigueur dans les guerres classiques. S'appuyant généralement sur les procédés tactiques liés aux missions de contrôle de zone, ces opérations se distinguent cependant de l'action de guerre par un certain nombre de caractéristiques qui semblent s'opposer point par point aux canons définis plus haut. Plus d'ennemi, en effet, simplement des belligérants entre lesquels il faut le plus souvent s'interposer. Plus de limite de temps pour des opérations qui se déroulent, en outre, au milieu des populations, sous les feux des médias et dans un cadre juridique rendu de plus en plus contraignant par la multinationalité et l'impératif d'une légitimité que seul un mandat de l'ONU peut conférer. Plus de manœuvres de grandes masses d'hommes et d'équipements, mais des dispositifs le plus souvent statiques et des actions au cours desquelles l'acteur décisif est le simple chef de groupe... En somme, des opérations internationales de maintien de l'ordre pour lesquelles de simples *constabulary forces* pourraient suffire amplement en lieu et place d'armées aussi coûteuses que sophistiquées et suréquipées.

L'expérience de vingt années d'interventions extérieures ne suffit pas toujours à faire admettre le principe de réversibilité mis en avant par les armées et selon les termes duquel, dans ces opérations de « stabilisation », la force engagée doit pouvoir, sans délai, faire face

à une recrudescence de violence extrême et combattre de la manière la plus déterminée et la plus classique qui soit. Malheureusement, la confusion généralement entretenue entre une réalité de niveau stratégique⁷, qui fait de ces opérations extérieures des « opérations autres que la guerre », et la réalité de niveau tactique, qui met clairement en évidence le besoin d'armées très classiquement entraînées et équipées, conduit à privilégier la moindre exigence et le moindre coût.

Du souci de rentabilisation de l'outil militaire et de l'analyse erronée des opérations extérieures naît, dès lors, l'idée que les armées pourraient avantageusement être « allégées ». Elles deviendraient alors une sorte de garde républicaine, suffisante pour garantir la participation de la France aux opérations internationales et utilement employable pour faire face quotidiennement, sur le territoire national, à des enjeux de sécurité intérieure probablement exagérés mais dont on ne peut douter qu'ils soient au centre des préoccupations des électeurs.

Garder un champ pour la bataille et préserver sa force pour la conduire

La posture de déni collectif et individuel est une des singularités troublantes des sociétés occidentales modernes, que l'accès à l'ère de l'information sans limite pousse dans des attitudes et des comportements quasi suicidaires. Au nombre de ces refus pathologiques à admettre la réalité, le déni de violence est peut-être l'un des plus pervers. Au prétexte qu'on ne peut pas se résoudre à la subir, on prétend éradiquer la violence du cœur des hommes, de la vie des sociétés, des rapports entre les nations. Et pour parvenir à cette pure utopie, on s'en remet tout entier, dans une sorte d'aveuglement qui confine à l'idéologie, au règne d'un droit omnipotent par nature et qui évacue aujourd'hui ces notions de guerre et de violence collective au motif que, seule une guerre défensive pouvant être légitime

7. On pourrait sans doute parler ici de réalité de niveau politique ou philosophique si l'on se réfère à l'analyse que fait Pierre Manent dans *La Raison des nations* (*op. cit.*). Selon lui, en effet, il n'y a plus de guerre légitime pour des démocraties s'il ne s'agit de rétablir le règne du droit. Toute opération de guerre doit ainsi être considérée comme une opération de police puisqu'elle vise à rétablir un ordre sur un territoire organisé par le droit national ou international. Les armées, ne poursuivant plus d'intérêt national spécifique mais visant simplement à rétablir le droit, sont donc devenues des forces de police et doivent être considérées comme telles. Sans qu'il soit ici question de contester cette analyse point par point, il est tout de même nécessaire d'insister sur le fait que les opérations de stabilisation répondent bien, même si cela est difficilement perceptible par l'opinion publique, aux impératifs de défense de la société et de préservation des intérêts nationaux. On peut également relever que Pierre Manent lui-même modère sa propre thèse dans une interview donnée au journal *L'Expansion* le 1^{er} octobre 2006 : « [La] douceur démocratique a rendu les actes de violence, et même les simples risques, de plus en plus insupportables. En Europe, [...] nous ne voulons pas voir qu'il y a danger. [Nous avons la] conviction que si nous, Européens, sommes suffisamment tolérants, ouverts, etc., les problèmes se résoudreont d'eux-mêmes. Nous nous interdisons ce que Tocqueville appelait les "vertus virlées", qui ont à voir avec l'exercice de la force. »

(cette conception étant considérée comme universellement partagée⁸), aucune société n'a plus désormais de raison d'y avoir recours.

Cette vision très irénique fait, hélas, abstraction de la réalité. Cette « morale » (relative comme toute morale) est d'abord (seulement ?) européenne et n'est évidemment pas partagée par tous les protagonistes des relations internationales. Il est même à craindre qu'elle puisse être considérée par beaucoup comme un moyen d'imposer une dictature pacifique de la prospérité. Les sociétés les plus pauvres et les moins aptes à accéder à la qualité et au rang de partenaire du jeu économique mondial pourraient, en effet, refuser une vision moralisante des rapports entre groupes humains qui prétendrait leur dénier le recours collectif à une force et à une violence que leur propre histoire n'a pas érigé en interdit. Considéré par les Européens comme un summum de civilisation, le déni de recours à la force peut ainsi être compris par d'autres soit comme une contrainte normative particulièrement hypocrite, soit comme une forme de décadence ou, tout au moins, de faiblesse à exploiter.

Sans doute plus grave encore, cette annihilation incantatoire de la violence par la délégitimation de toute forme de guerre prive les relations internationales d'un espace ritualisé où les tensions extrêmes peuvent s'exalter en confrontations armées encadrées par le droit. Or, comme René Girard⁹ en fait le constat et comme l'observation objective des vingt années passées devrait l'ériger en évidence, la violence ne disparaît pas. Elle demeure désormais généralisée, éparpillée, endémique et plus destructrice que jamais. Avoir, par un tour de passe-passe sémantique et conceptuel, escamoté tout ennemi pour le remplacer par le « terrorisme » ne règle rien, bien au contraire. Aujourd'hui devenus des criminels en infraction avec le droit et la morale, les violents n'ont d'autre recours que l'extrême, le paroxysme. Sans ennemi, il n'y a certes pas de combat, seulement une chasse au contrevenant pour restaurer la paix et l'ordre. Mais sans ennemi et sans combat, il n'y a pas non plus de « paix des braves ».

Confrontées à une telle impasse, les sociétés modernes ont-elles d'autre choix que celui de réinventer la guerre ? Ne doit-on pas reconsidérer dès lors la contribution de la culture militaire à la culture nationale et européenne non comme un ultime avatar de la « babouinerie » féodale mais comme un enrichissement salutaire ? Ainsi le besoin de préservation, au sein de l'institution militaire, d'une culture

8. Par la Charte de l'Organisation des Nations Unies, les nations signataires s'engagent (préambule) à « accepter des principes et à instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force, sauf dans l'intérêt commun », cet intérêt commun étant défini (article 41) comme le « maintien ou le rétablissement de la paix et de la sécurité internationale », la seule exception à cette règle étant (article 51) le « droit naturel de légitime défense ».

9. René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007.

forte et originale ne doit-il pas être compris comme l'expression d'une prétention aussi vaine qu'insupportable à entretenir un conservatoire national de vertus plus ou moins désuètes. Il s'agit, bien au contraire, d'une garantie de lucidité : l'acceptation de la perspective du combat. Un combat qu'il faut tout faire pour ne jamais avoir à le livrer, mais auquel il faut se préparer, non seulement en entretenant l'outil, mais aussi en cultivant les valeurs, les vertus et le degré de conscience collective qui, dans la guerre, préserveraient la société de la barbarie de la violence. ┘

▣ SYNTHÈSE

Plus encore que d'autres institutions ou grands corps, les armées possèdent une culture singulière, un ensemble de manières d'agir, de manières de penser et de valeurs dont l'originalité enrichit l'identité nationale. Cette culture est cependant exposée à un mouvement récurrent de banalisation qui s'est fortement accéléré au cours des deux dernières décennies pourtant marquées par la professionnalisation des armées et l'engagement croissant de la France dans les opérations extérieures. Une telle banalisation, outre qu'elle met en cause l'efficacité de l'outil militaire, appauvrit la culture nationale en privant la conscience collective d'une garantie de lucidité : l'acceptation de la perspective du combat. ┘



FRANÇOIS LECOINTRE

FOR AN ARMED CULTURE

ENGLISH TRANSLATION

An expression of the singularity of the armies and of their purpose, military culture, which is most of the time gibed at but also, according to the periods of history, used as a conveyor of popular patriotism, is a constituent element of the national cultural landscape. It may no doubt even be one of its essential components, which goes far beyond the contribution – generally conceded with a certain irony – of the “military art” to the common heritage. An absolutely martial conception of the nature of things in which, for good or bad, originates for a significant part the alchemy peculiar to every national identity.

However, this military culture, as old as it may be, is more and more threatened within the Western democracies by a recurring trivialization trend that the American sociologist Morris Janowitz – the first to have identified its effects at the end of the sixties – described with the term “civilianization”¹.

In what manner, and for what reasons, is such a dulling practiced? Must we lament it as the loss of a virile dimension, which would add a European proclivity to the passivity inspired by Venus²? Must we on the contrary be pleased about it, like a rupture with the “*frivolity and animal adoration of the force*”³ that Albert Cohen exposes as a founding curse of the feudal societies?

In order to understand this phenomenon and attempt to measure some of its consequences, we should first of all strive to quickly describe the main traits of military culture as they express themselves through ways of acting, ways of thinking and reference values that are often very unconventional in comparison with contemporary civil culture. We can then try to identify the currents and the mechanisms of trivialization that are at work nowadays before suggesting certain paths of preservation or restoration of a military identity, which may be more necessary today than ever.

1. Morris Janowitz, *The Professional Soldier*, The Free Press, 1971.

2. Robert Kagan, *La Puissance et la faiblesse*, Paris, Plon, 2003.

3. “Frivolity and animal adoration of the force, the respect towards the military, possessor of the power to kill. [...] And why noble or chivalrous are they words of praise? [...] Humans! Caught in the act! To express their admiration, they found nothing better than these two terms, evocative of this feudal society where war, that is to say murder, was the goal and the supreme honour in the life of a man! (Albert Cohen, *Belle du Seigneur*, Paris, Gallimard, 1968).

▣ Ways of doing

It is agreed that the armies are meant to be engaged in war and, in war, their function is to “*make use of the force in a methodical and organized manner*”⁴. This function is fulfilled within a framework, under constraints and according to very characteristic imperative processes, which are all foundations of military culture.

First of all, war takes place in conditions of chaos and of disorganization of the general environment, in “theatres of operations” or “battlefields”, which civilians are said to have evacuated, be it in an exodus whose disorderly influxes are likely to disorganize the military logistics. It is thus made between servicemen against an enemy whose means, doctrine and power are in principle comparable to those of allies (otherwise the enemy would have persuaded in advance not to attack, or convinced to submit without fighting) and against whom, in accordance with the *jus in bello*, the most extreme use of force shall be considered as legitimate.

The war then takes place in accordance with the confidentiality of the military objectives to be reached and the battle plans. And if the combat action is of aid to a communication which goes along with it in order to make it more acceptable or to motivate the troops as much as the population, it is clearly here a question of controlled propaganda, as much as the war correspondents sent out to the battlefield are. According to the classic ideal thus defined by referring to the wars between States-nations and to the last world conflicts, the armies are thus engaged, in the form of extreme confrontation between great complex military bodies, over a precisely defined time period, the beginning and the end of the hostilities giving rise to signed agreements between belligerents.

In order to conduct such wars, the modern States have equipped themselves with armies whose power and efficiency come from their command of the most advanced technologies as well as their ability to plan and conduct actions of great complexity on vast scales. Entirely organized and rationalized for the most effective engagement possible in a war that comes between two periods of peace, the armies are not reputed to be useful in phases of non-employment, which must be, as is commonly acknowledged, totally dedicated to their preparation and their training.

▣ Ways of thinking

As their purpose devotes them to the possible necessity of the most extreme engagement for the survival of the country, the armies

4. Gaston Bouthoul, *Traité de polémologie*, Paris, Payot, 1991.

maintain a consubstantial bond with the nation. A very singular relationship with time ensues from this bond. Indeed, no nation without historical continuity, past and future; a continuity, which the armies feel partly responsible for. The servicemen thus become, consciously or not, part of long-term history and always put their actions and their own evolutions into perspective. This strong historization, along with the principle according to which the armies only find their full use at the time when war takes place, probably leads the servicemen to worry little about immediate profitability, as the latter can only really be measured in rare and tragic occasions.

From the sacralised relation that exists between the life of the nation and the existence of the armies, also comes a complete depoliticization of the institution, as the bond maintained with France transcends the fidelity to a particular regime. This apolitical attitude adds to a strong submission to the politics already mentioned. It is however not exclusive of a recurring on the legitimacy of the missions and of the orders given by the political authority.

The servicemen's relationship with space is no doubt also notably different from that of the other bodies of the States or of French society in general. The armies are indeed naturally turned towards the outside world and foreign countries much more than towards their own country. Is it not better that the war and the ravages it engenders take place elsewhere than on national territory? And is it not advised to go against the threat the farthest off, if possible where it comes from, before it increases in scale? This international tropism is reinforced by the existence of a very distinct separation between the police, who is in charge of the daily implementation of the force on national territory, and the armies. It generates a relative withdrawal of the servicemen concerning the issues of domestic security, and yet their fellow citizens are much more sensitive to the latter than to the state of the world.

The apprehension of the media world is done in a paradoxical mode. Indeed, the armies, although having often feigned certain contempt for communication, have always been highly concerned with the image that they reflected on their fellow citizens. Military aesthetics is an old reality that is found in architecture, in music and, of course, in the ceremonial and in the dress. If concern for appearance is therefore an abiding feature of military culture, it does not however generate concern for prominence, as it seems so natural to the soldier to be at the centre of the preoccupations of the politics since the survival of the country depends on the outcome of the war. Moreover, since the considerable effort of military reconstruction implemented by the 3rd Republic soon after the defeat of 1870 (an effort that aimed at the profound establishment of a republican system

in the country as well as at the preparation for revenge), the armies find themselves placed at the centre of national culture⁵. Despite the defeat of 1940 and the not so positive image of the decolonization wars, and despite the effects, at times devastating, that the constraint of national service has on the opinion of the French concerning their army, the servicemen will, until the professionalization of 1996, continue to consider journalists as people not to be trusted, and to compare communication to an advertisement with a commercial purpose for which they feel certain disdain.

Shared values

War is such an extreme action that the resolution to take it shall only be for extraordinary reasons relating to the survival of the community and there shall be no question, if such an obligation is established, of trying to shirk it. The soldier, by trade, is therefore always available, that is to say ready, to fight the enemy and to carry out the mission (the serviceman can be called to serve at any place and at any time). Possessor of the force and of the outrageous power to inflict death and destruction, he must also be perfectly submitted to the political power of which he is the instrument. This demand for discipline and for great rigour is reinforced by the technical complexity of the activity of combat, which brings into play several players that serve very diverse equipment and weapons, of which the complementarity of effects shall guarantee the tactical success. Thus rigour and discipline seem all the more acceptable and natural to the servicemen, as these qualities are the guarantee of their efficiency and of their own safety in an activity that is eminently collective.

Constrained to kill by function, the soldier deeply feels the necessity to surround his actions with rigorous ethics, which, even more so than the legality of the order received and the legitimacy of the authority that employs him, makes it possible to overcome the moral trauma that this act constitutes. It is most probably the sacrifice of his own life, which he consented to, that makes the obligation to kill morally bearable. The accepted death therefore becomes a sort of expiatory guarantee. It is closely linked with military ethics and founds the virtue of heroism as it naturally leads to consider that as little killing as possible must be done, since there is a sort of ethical symmetry between the life of an enemy and that of a friend. An essential virtue of the soldier ensues from this symmetry: the ability to control his own violence.

5. On 14 July, 1880, the ceremony of the presentation of the flags to the re-formed regiments marked the starting point of an essential union between the State and the army, ferment of a renewed and republican patriotism, which shall last up to today through the combination of Bastille Day with the military parade.

But for this virtue to be practised, the enemy needs to be regarded as a human being, whose dignity is as sacred as his own.

From the union of the ethical demands of the military career, and of its collective character, lastly come the particular qualities of the individual and interpersonal behaviours, qualities that are all claimed as military virtues, even if the servicemen cannot pretend to be the only ones to have them. Among these virtues, two main ones must be retained. First of all, courage, which seems to be a necessity in order to overcome fear in battle and endure the strain and the moral and physical attacks that make up an often hard activity. But courage, even more so, is the moral strength that reinforces the force and makes it possible to practise the profession creditably. The second virtue is the mutual trust, linked with interdependence, until death, of the soldiers and of their chiefs in battle. This mutual trust induces respect between individuals— “brothers in arms” –, regardless of grade and length of service. It makes the discipline acceptable, transforming that which could simply be imposed submission into freely consented obedience. Lastly, it is shown in the loyalty that links chiefs and subordinates through powerful ties of reciprocal duties.

These virtues are obviously not practised with an equal intensity by all servicemen under all circumstances. However, they constitute the moral and psychological framework that is acknowledged by all, tacitly or explicitly, and within which must be established the relations between individuals, both in the form (the ceremonial and the military rules of etiquette) and in the content (like, for example, the duty of any chief to defend and to promote the interests of subordinates, whom the specifically military discipline and availability requirements deprive of both the right to strike and the right to unionize).

Military culture versus professionalization and the end of the war

Military identity, which has been roughly drawn, is the product of successive sedimentations, of which the most decisive are also the most recent, the two “World Wars” constituting paroxysms that are both founding and destructive, for human civilization in general, for the armies in particular. But even though it has been able to go through the conflicts of decolonization with relative impunity, this archetype of military culture is deeply affected by the evolutions of the last two decades.

Indeed, this period is that of a significant intellectual and civilizational rift characterized by the shift that is taking place from the status of subject-citizen to that of individual-man. This evolution affects, in the first place,

the democratic State itself of which Pierre Manent shows us that as soon as it has carried out its historical mission of achieving personal freedoms and levelling conditions, it gradually comes apart and loses its role of embodiment of the nation and its operational function of public life organization⁶. The State-nation losing its legitimacy leads all its servants into a form of trivialization, which is expressed by the questioning of the statuses (employment guarantee, de facto irresponsibility) and of the privileges (prestige of the functions) linked until then with their kingly mission. This shift profoundly challenges again a considerable part of a military cultural corpus founded on, as we have seen, collective sentiment and discipline.

These decades are also those of the gradual subduing of the grandeur of France; grandeur materialized by an empire and a status of conqueror, which both disappear as is created the European Union within which the national identity dilutes itself, without anything replacing it. With this disappearance of grandeur, one of the main motives for the identification between the citizen and the soldier is brought to an end. The other, that of battle for survival, fades with the evaporation of a threat, which was until then very clearly materialized in neighbouring geographical spaces.

■ When being a soldier becomes a profession

These considerable evolutions reinforced the singularity of the armies within society, to the point of turning them into an institution that was extremely out of step with the international issues, as they appeared to the non-informed, and above all with the individual aspirations of the citizens, even permanently delegitimizing national service. Quite paradoxically, the transition to the professional army was followed by an expeditious trivialization under the effect of three main processes.

■ The technicalization of the profession

Professionnalized as from 1996, the armies had to, in a very short period of time, constitute a considerable professional human resource. In order to achieve this real tour de force and appeal to about thirty thousand young men and women every year, they decided to develop the image of an employer offering numerous opportunities; an image that was undoubtedly appealing, but that erased the reality of a military specificity, which was then feared to be misunderstood and to

6. Pierre Manent, *La Raison des nations*, Paris, Gallimard, 2006.

discourage the less certain vocations.

Adding to the “professions” themes of the recruiting campaigns and to the growing technical nature of warlike activity, the very principle of professionalization generated, within the military community, a misunderstanding and a “technicalized” evolution of the conception of military service. Wrongly considered to be a “military specialist”, the soldier could have been only good for his technical skills that he would have exercised within the strict frame of the service hours. The educational ambition that underpinned any vocation of military chief of the army of conscription and led to consider the man and the citizen before the technically skilled individual thus gave way to technical obsession and to the rigorous measure of the output. This disastrous vision trivialized the military vocation.

▣ The “thirty-five-hour week” effect

Characterizing the psychological evolutions of a society and of a youth, which, beyond the right to leisure, demanded the absolute respect of a private sphere regarded as an essential place for individual blooming, the “thirty-five-hour week” had to be taken into account by the armies. Indeed, the latter wished to avoid the excessive increase, between them and society, of a gap that was very counter-productive in terms of recruitment. Not having the financial means to compensate in due proportion the constraints inherent to the specifically military availability demands, they integrated the hourly breakdown of the thirty-five hours into the military rhythm and way of life. This integration considerably undermined the founding principles of a strong and original identity, coming for the most part, as was seen previously, from the duties and constraints that ensue from the service of the nation through the military.

▣ The obsession of the rupture with society

Used to regarding communication as a not so necessary “marketing” approach, the armies were, at the time of professionalization, confronted with the need for a communication of recruitment, mentioned above, and whose pernicious effects we have seen. They also considered themselves to be subject to a risk of rupture between the soldiers and the citizens. This risk was very questionable and we must no doubt consider that the real danger was not that of a rupture but that of a growing indifference. Still, the analysis carried out in 1996 led the armies to cultivate the most neutral and the most consensual image possible. They also practised a rigorous duty of confidentiality,

which, with the help of the end of the conscription and the remoteness of the operations, practically made military questions disappear from the French public debate.

┌ When war no longer exists

The great semantic confusion that nowadays characterizes all the debates and reflections on the armies and defence is probably only the reflection of two decades of profound evolution of the conception, which is made of the use of the military tool. Is it still a question of “defending” or else of “protecting” or yet gain, according to the Volapuk currently in progress in the milieus authorized to deal with these subjects, of being part of the “safety-defence continuum”? One thing seems to be more or less certain to most: it is no longer a question of going to war since the latter has disappeared. But then to what use and how must we employ a tool that is at our disposal and that must be used, if only to justify its cost? Thus, among the main factors of trivialization of military action, we retain the emergence of an emphasis on profitability for the military tool and the growing daily engagement of the armies in external operations.

┌ The concern for profitability for the military tool

With the fall of the Soviet Union and the dismemberment of the Warsaw Pact, disappeared the obvious necessity for military defence of Western Europe in general, of France in particular. It was indeed not the first time that, at the end of a war, the enemy being defeated, it had become possible to demobilize the troop and to redirect the main productive force of the country towards the civil sector. The new occurrence at the end of this cold war resided in this conviction that Western societies had, that war being a model of conflict management henceforth completely and permanently obsolete, the armies could be axed. Such an observation was undoubtedly too blunt to be immediately translated into a political decision, but combined with the idea that the nature of the confrontations between nations had changed and that war could hence only be economic, it made us question the profitability of a tool whose cost could be considered to be a hindrance to the performance of a country. Two answers were brought to this new question, answers that both pervert the archetype of military action as defined earlier on. The engagement of the armies in actions of security on the national territory that first of all, even though it

gives the soldiers good “visibility”, puts them in the same category as policemen, whose methods of action, organization and equipment obviously have no relation with that of the servicemen. Then, the operations with high humanitarian profile, which, even though they most certainly respond to the emotions of public opinion, divert the armies from their prime purpose of deliberate implementation of the force and lead to military engagements with no precise political objectives. Even more serious, such a use of the armies blurs the strategic issue, although very real, of stabilization of the margins of Europe and makes us lose sight of the real necessity to possess a military tool, capable of resolving situations of crisis, which contain the seeds of the end of prosperity and of the security of Western democracies.

▣ External operations

If external operations are an important factor in the civilianization of military action, it is mainly because their great complexity makes them difficult to understand both for the external observers and for the soldiers themselves, who sometimes think they can exempt themselves, in these engagements, from the rules and principles of action that are followed in standard wars. Generally using tactical processes linked with the missions of zone control, these operations yet distinguish themselves from warlike action via a certain number of characteristics, which seem to oppose point by point the canons defined above. Indeed, no more enemies, merely belligerents between which they must more often than not intervene. No more time limits for operations that furthermore take place amid the populations, in the full glare of the media and within a legal framework, which is rendered more and more restrictive by the multi-nationality and the necessity for legitimacy that only a UN mandate can impart. No more manoeuvres involving great masses of men and equipment, but systems that are more often than not static, and actions during which the decisive player is merely the leader of the group... All in all, international operations of law and order maintenance for which simple “*constabulary forces*” would do perfectly instead of armies that are as costly as they are sophisticated and over-equipped.

The experience of twenty years of external interventions is still not sufficient to admit the principle of reversibility put forward by the armies and according to the terms of which, in these operations of “stabilization”, the force engaged must be able, without delay, to face an outbreak of extreme violence and fight in the most determined and classic manner possible.

Unfortunately the confusion that is generally maintained between a reality of strategic level⁷, which turn these external operations into “operation other than war”, and the reality of tactical level, which clearly reveals the need for classically trained and equipped armies, leads to favour the slightest requirement and the slightest cost.

From the concern for the profitability of the military tool and for the erroneous analysis of the external operations, consequently stems the idea that the armies could be favourably “reduced”. They would thus become a sort of republican guard, sufficient to guarantee France’s involvement in international operations and usefully employable to face, on a day-to-day basis and on national territory, issues of internal security that are probably exaggerated but that are undoubtedly at the centre of the preoccupations of the voters.

■ Keeping a field for the battle and preserving one’s force in order to lead it

The collective and individual position of denial is one of the disturbing singularities of the modern Western societies, which the access to the era of limitless information pushes towards quasi-suicidal attitudes and behaviours. Amidst these pathological refusals to admit reality, the denial of violence may be one of the most perverse. On the pretence that we cannot resolve to be subjected to it, we pretend to eradicate violence from the hearts of men, from the life of societies and from the relationships between nations. And in order to reach this pure utopia, we entirely leave it, in a sort of blindness that borders on ideology, to the reign of a law omnipotent by nature and which today removes these notions of war and collective violence on the grounds that, as only a defensive war can be legitimate (this conception being regarded as universally shared⁸), no society has from then on reason to resort to it.

This very irenic vision unfortunately disregards the reality. This “moral” (relative like any other) is first (only?) European and is obviously not shared

7. We could here undoubtedly talk about reality of political or philosophical level if we refer to the analysis that Pierre Manent carries out in *La Raison des nations* (op cit). Indeed, according to him, there is no longer a legitimate war for democracies if it is not to restore the rule of law. Any war operation must be regarded as a police operation since it aims to restore order on a territory organized by national or international law. The armies, as they are no longer pursuing a specific national interest but simply aiming at restoring the law, have thus become police forces and must be regarded as such. Without it being a question of disputing this analysis point by point, it is necessary all the same to insist on the fact that the operations of stabilisation do meet, even if this is perceived with difficulty by public opinion, the imperatives of defence of society and of protection of national interests. We can also note that Pierre Manent himself moderates his own argument in an interview given to the magazine *L’Expansion* on 1st October, 2006: “[The] democratic gentleness has rendered acts of violence, and even simple risks, more and more unbearable. In Europe [...] we do not want to see that there is danger. [We are] convinced that if we Europeans are sufficiently tolerant, open, etc., the problems will solve themselves. We deny ourselves what Tocqueville called the “virile virtues”, which have to do with the exercise of force.”

8. Through the Charter of the United Nations, the signatory nations promise (preamble) to “ensure, by the acceptance of principles and the institution of methods, that armed force shall not be used, save in the common interest”, this common interest being defined (article 41) as “to maintain or restore international peace and security”, the only exception to this rule being (article 51) the “inherent right of self-defence”.

by all the protagonist of the international relations. It is even to be feared that it could be regarded by many as a means of imposing a peaceful dictatorship of prosperity. The poorest societies and the less capable of accessing the quality and the rank of partner in the world economic game could indeed refuse a moralizing vision of the relations between human groups that would claim to deny them the collective resort to a force and a violence that their own history did not set up as forbidden. Regarded by the Europeans as a peak of civilisation, the denial of resort to force can thus be understood by others either as particularly hypocritical prescriptive constraint, or as a form of decadence or, at the very least, of weakness to be exploited.

No doubt even more serious, this incantatory annihilation of violence through delegitimization of all forms of war deprives the international relations of a ritualized space where extreme tensions can be get carried away in confrontations controlled by the law. Yet, as René Girard⁹ observes and as the objective observation of the past twenty years should emphasize it, violence does not disappear. It remains; henceforth generalized, scattered, endemic and more destructive than ever. Having, via a semantic and conceptual sleight of hand, conjured away any enemy and replaced him with "terrorism" does not settle anything, on the contrary. Having today become criminals in breach of law and morale, violent people can only resort to the extreme, the paroxysm. Without enemy, there is admittedly no battle, only a hunt for the offender in order to restore peace and order. But without enemy and without battle, there is also no "burying the hatchet".

Confronted with such an impasse, have modern societies no other choice than to reinvent war? That being the case, must we not consider the contribution of military culture to national and European culture, not as a last manifestation of the feudal "frivolity" but as a salutary enrichment?

Thus, shouldn't the need for the preservation, within the military institution, of a strong and original culture be understood as the expression of a pretension, as futile as it is unbearable, to maintain a national conservatory of more or less outdated virtues? Much to the contrary, it is a guarantee of lucidity: the acceptance of the prospect of battle. A battle for which everything must be done so that we never have to fight it, but for which we must be prepared, not only by maintaining the tool, but by cultivating the values, the virtues and the degree of collective consciousness, which in war would protect the entire society from the barbarity of violence. ─

9. René Girard, *Achever Clausewitz*, Paris, Carnets Nord, 2007.

CLAUDE WEBER

LE MILITAIRE ET SA SOCIÉTÉ

La notion de culture est l'un des concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la sociologie et des sciences sociales dans leur ensemble. En discréditant les théories naturalisantes – car tout, chez l'homme, peut être interprété par elle –, la culture a en effet permis d'expliquer les comportements humains et d'opérer des distinctions entre groupes sociaux, communautés ou sociétés humaines. À travers une tentative d'application de ce concept à l'univers militaire, nous tâcherons d'en livrer certaines logiques, d'en souligner quelques évolutions notoires et, au final, de démontrer l'utilité et l'intérêt d'une analyse permanente des cultures militaires.

La notion de culture

Le concept de « culture » est polysémique. Il en existe plusieurs centaines de versions, selon les disciplines (sociologie, ethnologie...), les théories privilégiées par les chercheurs, les périodes de l'histoire des sciences sociales... L'usage de cette notion est d'autant plus délicat que celle-ci est intimement et directement associée au symbolique, c'est-à-dire à ce sur quoi il est toujours difficile de s'entendre. Faute de temps et de place, nous nous contenterons dans cet article de définitions simples. La culture y sera comprise comme un « ensemble de connaissances, de croyances, de valeurs, de normes et de pratiques communes à un groupe donné » ou comme l'« ensemble des formes acquises de comportement »¹ renvoyant à des modes de vie et de pensée propres à des collectifs humains. L'idée centrale est que la culture d'un groupe s'exprime à travers un certain nombre de pratiques, de conduites et de représentations : la langue, les croyances, les coutumes, la morale, la production artistique et technique, la politique, le droit, les modes d'éducation, l'économie... Ces éléments peuvent être assimilés à un style, à un « esprit » propre à chaque culture qui influence plus ou moins le comportement des membres de la société. Si les cultures s'imposent aux individus, aucun ne peut pourtant synthétiser en lui la totalité des composantes de sa culture d'appartenance. Chacun n'en aura également qu'une connaissance partielle : l'appropriation individuelle d'une culture est un processus infini, qui se déroule progressivement tout au long de l'existence. La plupart du

1. Cf. Denys Cuhe, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, « Repères », 1996.

temps, les individus n'intègrent que ce qui leur est nécessaire pour se conformer à leurs divers statuts (de sexe, d'âge, de condition sociale...) et jouer les rôles sociaux qui en découlent. Si la socialisation constitue le mode de transmission de la culture, il convient de rappeler la dimension inconsciente qui accompagne le processus. Pour Émile Durkheim, le fondateur de la sociologie française, il existe dans toute société une « conscience collective » et des sentiments communs à tous ses membres. Cette « conscience collective » précède l'individu, s'impose à lui, lui est extérieure et transcendante. Chaque culture offre un schéma inconscient pour toutes les activités de la vie.

▣ La culture militaire ou les cultures militaires ? Comment les définir ?

L'étude de la culture militaire exige d'éviter quelques écueils. Pour définir celle-ci, il peut en effet être tentant de vouloir dresser une liste, la plus exhaustive possible, de caractéristiques, d'aspects et de pratiques propres à l'institution. Dire par exemple que les militaires portent des cheveux courts², un uniforme, arborent des insignes, utilisent une gestuelle et un vocabulaire particuliers, séjournent dans des enceintes dont l'architecture présente des traits spécifiques, aiment chanter, célébrer et commémorer, sont fortement attachés à certaines valeurs, partagent un statut singulier... n'est pas faux, mais se révèle insuffisant à définir la logique du milieu. Qui plus est, une telle approche verse bien souvent dans les idées reçues et la stéréotypie tenace en laissant de côté le vécu quotidien et en figeant la réalité. Une seconde tendance fréquente consiste à distinguer le « militaire » et le « civil », puis à caractériser l'un par opposition à l'autre. Or raisonner en supposant que le « monde militaire » et le « monde civil » sont des univers sociaux homogènes et antagonistes est absurde. Au même titre que la société dans son ensemble, le monde de la défense est pluriel. Il faut parler des cultures militaires.

Afin d'appréhender au mieux la logique des cultures militaires, il faut en revenir à la raison d'être fondamentale des armées. Comme le souligne le sociologue allemand Max Weber, « toute organisation, toute institution dotée d'une finalité propre a une spécificité » ; celle de l'institution militaire est d'exercer la violence légitime. La finalité des armées est par conséquent guerrière, sur un mode réel ou virtuel (dissuasion), offensif ou défensif³. Les militaires doivent être prêts à

2. Cela dépend des cas et une étude sur la longueur des cheveux selon les armées serait fort intéressante et instructive.

3. Cf. Bernard Boëne (dir), *La Spécificité militaire*, actes du colloque de Coëtquidan, Paris, Armand Colin, 1990.

tuer et à être tués. Cette affirmation volontairement concise et brutale présente le mérite de définir clairement l'action ultime des armées — qui bien sûr ne se confond pas systématiquement avec leur activité —, et ainsi de décliner et de comprendre les expressions des cultures militaires. En vue d'être capable, si les circonstances l'exigent, de répondre au défi de la guerre, l'institution doit se doter d'une organisation et de modes de fonctionnement particuliers, parfois extrêmement spécifiques. Ceux-ci sont censés permettre de disposer à tout moment de personnels opérationnels, compétents et équipés, prêts à accepter la mission confiée et ses conséquences. Parler de cultures militaires, c'est ainsi analyser les dispositifs et les moyens organisationnels, institutionnels, moraux, juridiques, mais aussi architecturaux, symboliques, mythologiques... mis en place pour que les armées puissent jouer leur rôle de bras armé de l'État.

En ayant à l'esprit l'horizon constitué par l'éventualité du combat, il devient alors possible de comprendre rationnellement la mise en place d'un certain nombre de dispositifs spécifiques : le recrutement, le système de formation, les modes d'intégration et d'instruction, le besoin de créer un collectif soudé, solidaire et obéissant, la recherche d'une uniformité en vue d'une identification au groupe d'appartenance, l'organisation dans son ensemble... Il faut cependant signaler que cette manière d'appréhender les cultures militaires, de chercher à en saisir le sens eu égard aux finalités dernières des armées, ne signifie pas que tout ce qui se pratique et tout ce qui peut être observé, à un moment précis, au sein d'une institution militaire donnée, est nécessairement utile au combat, que les formes du combat n'évoluent pas ou que le combat soit le seul paramètre à prendre en compte dès lors qu'il s'agit d'évaluer les modes d'organisation et de fonctionnement des armées⁴. Il demeure que les exigences de l'action violente ne peuvent être évacuées. Pour reprendre les exemples précédents, les cheveux courts autorisent un gain de temps en cas de blessure à la tête et favorisent l'homogénéité des individus. L'uniforme, d'abord chatoyant afin de distinguer les forces en présence dans les fumées des champs de bataille, s'est progressivement camouflé pour répondre à de nouvelles conditions tactiques. Les insignes, créations spontanées lors de la Première Guerre mondiale⁵, illustrent parfaitement la manière dont les besoins tactiques de reconnaissance et d'efficacité lors des déplacements sur la Voie Sacrée menant à Verdun construisent et complètent

4. Si les approches fonctionnaliste ou structuraliste facilitent une certaine appréhension et lecture de la logique institutionnelle, elles ne suffisent pas toujours à exprimer le caractère mouvant et évolutif de la culture sur lequel nous reviendrons.

5. Cf. Christian Benoît, « La Symbolique de l'armée de terre : de l'usage à la réglementation de l'usage », in André Thiéblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

les productions culturelles quelles qu'elles soient, matérielles ou symboliques. La recherche de l'efficacité – rapidité, précision, clarté – explique la mise en place et l'usage d'un vocabulaire fait d'abréviations et de mots qui claquent tels des ordres. Comment comprendre autrement que par la volonté de générer la cohésion et l'obéissance des personnels, comportements les plus appropriés au chaos du combat, l'élaboration d'espaces et d'enceintes militaires caractéristiques de milieux où les structures carrées et les lignes droites marquent l'autorité, la droiture, la rigueur, la sobriété..., où les « figures fermées, carrées et rectangulaires font porter l'accent symbolique sur les thèmes de la défense de l'intégrité intérieure [...] alors que l'espace courbe, fermé et régulier serait par excellence signe de douceur, de paix et de sécurité »⁶ ? Comment ne pas saisir que la logique traditionnelle et mémorielle des armées (célébrations et commémorations sous diverses formes des « anciens » et des faits d'armes exceptionnels) vise à rappeler sans cesse l'esprit de sacrifice des générations passées et les exemples à suivre ? Comment ne pas admettre que l'évocation, l'attachement et l'entretien de certaines valeurs contribuent à la quête de solidarité communautaire ? Enfin, et les exemples sont encore nombreux, comment ne pas accepter que la spécificité du métier des armes, fonctionnelle mais aussi sociopolitique, exige des contraintes professionnelles et une soumission à l'État inscrites dans un statut particulier, faisant des militaires des citoyens quelque peu singuliers⁷ ?

■ Une culture en mouvement

Ces quelques déclinaisons d'une raison d'être originelle de l'institution militaire permettent d'illustrer d'autres dimensions inhérentes au concept de culture. L'interdépendance permanente de tous les éléments d'une totalité organique qui permet d'aller un peu plus loin dans l'appréhension d'une logique d'ensemble, la forme de cohérence interne propre à toute culture, ou encore les deux fonctions généralement relevées. Première fonction : la cohésion sociale, puisque la culture légitime les relations sociales et donne sens aux liens qui unissent les individus dans l'organisation et la hiérarchie établie. Seconde fonction : l'intégration des individus, et ce d'autant plus que ces derniers adhèrent ou non aux valeurs et aux règles de vie de la communauté.

La culture, on l'a vu, se transmet par la socialisation, de génération en génération, au fur et à mesure du renouvellement des effectifs.

6. Cf. Gilbert Durand, *Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, 1993.

7. De moins en moins en Occident à partir de la seconde moitié du XX^e siècle.

Mais il faut garder à l'esprit – et c'est là un trait bien souvent minimisé, voire nié, dans le cas d'une institution que l'on caractérise trop souvent par sa dimension conservatrice –, que cet héritage social n'est pas figé et se transforme en permanence. Si reconnaître que le combat reste un fondement majeur de toute organisation militaire et génère par conséquent des expressions culturelles spécifiques, la forme, la nature, la fréquence de cet affrontement guerrier sont des éléments changeants et d'influences diverses plus ou moins marquées. L'exemple de l'uniforme traduit parfaitement cette idée d'évolution selon les besoins et les progrès techniques. Lorsque les fumées des champs de bataille commencent à se dissiper, ce qui prime, c'est de devenir moins visible aux yeux de l'adversaire. Pour autant, la corrélation entre d'éventuelles modifications inhérentes au combat et les expressions culturelles n'est pas systématique. Il n'est qu'à penser, pour rester dans l'exemple vestimentaire, à la volonté de revanche après la défaite de 1870 symbolisée par le port du pantalon rouge par les troupes françaises lors du premier conflit mondial plutôt que des uniformes plus discrets, ou encore, autre aberration vestimentaire tactique, la dotation tardive de l'armée française de la tenue camouflée sous le seul prétexte que cette dernière rappelait les écarts de certains parachutistes, les premiers à avoir arboré cet uniforme.

Au-delà de l'expérience directe de la violence guerrière, l'environnement sociétal et politique peut orienter tout autant certaines évolutions qualifiées de culturelles au sein de l'institution militaire. Analyser les cultures militaires et les transformations toujours inévitables revient ainsi à revisiter les histoires, l'histoire militaire et ses expériences de la violence dont les héritages ont peu à peu constitué les normes, les règles, les règlements, les modèles, les pratiques, les logiques et les modes d'action des armes et des armées, mais également la logique politique dans laquelle l'institution est ancrée⁸. En guise d'illustration, revenons sur le dernier grand bouleversement de ces dernières années : la réforme relative à la professionnalisation des armées en 1996.

Une mutation sans précédent

Née en France, la conscription constituait une institution centrale dans la vie des Français, ne serait-ce qu'au travers des représentations sociales, positives ou négatives, générées par le service militaire. Le passage à une armée exclusivement composée de volontaires marquait

⁸ Cf. André Thiéblemont, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

ainsi la disparition de certaines pratiques et expressions culturelles traditionnellement associées aux obligations militaires (rituels autour des conscrits...) et au quotidien au sein de l'organisation militaire.

La décision relative à la professionnalisation des armées françaises résulte de la convergence de divers facteurs et volontés. Au-delà du contexte de maîtrise des finances publiques, d'une volonté politique en raison de l'enchaînement de plusieurs crises (constat d'un service militaire devenu inégalitaire, manque de réactivité durant la première guerre du Golfe et refus d'y envoyer des appelés, réduction drastique des ressources financières), du désir farouche du président Jacques Chirac, ce qui marquera surtout les esprits et l'argumentaire déployé, ce sont, d'une part, les évolutions du contexte géostratégique depuis la chute du mur de Berlin en 1989 (effondrement du bloc de l'Est et disparition d'une menace jugée majeure à nos frontières, multiplication de crises et de conflits de nouvelles natures) et, d'autre part, résultante directe, un besoin urgent de moderniser les armées et de disposer de forces projetables, compétentes et parfaitement équipées. Le modèle d'armées mixtes qui existait jusque alors devenait totalement inadapté. Le nouveau format, décidé dans une certaine urgence, s'est mis rapidement en place, générant dans la foulée moult innovations et transformations organisationnelles, structurelles, fonctionnelles et en termes de relations armée-État-société. Dans le cas de l'armée de terre, alors moins engagée dans des logiques professionnelles que ses homologues aérienne et marine en ce début d'année 1996, on évoque une véritable révolution culturelle.

Avec un service militaire suspendu, le recrutement devenait l'enjeu central de l'armée professionnelle. Pour répondre aux besoins en effectifs, celle-ci dut mettre en place des outils de communication nouveaux et performants. Féminisation, minorités dites visibles, arrivée massive de civils, cette ouverture génère une recomposition des personnels et de la structure en général qui n'est pas sans poser de nouvelles interrogations quant à la gestion des personnels, au style de commandement ou encore à l'intégration plus massive de « porteurs de cultures » nouveaux.

Au-delà du recrutement, la fidélisation puis la reconversion deviennent des enjeux majeurs, car les contrats courts instaurés accélèrent les renouvellements de personnels, et mettent à mal l'idée traditionnelle de carrière longue et complète sous l'uniforme. Un volontaire ne peut pas être traité comme un appelé. Le plan Vivien, destiné à la réhabilitation des bâtiments et logements des personnels en est une parfaite et première illustration. Avec l'arrivée des femmes, c'est le nombre de couples militaires que l'on voit augmenter sensiblement, ce qui occasionne des problématiques nouvelles en termes de mobilité. Avec une

présence plus importante de jeunes issus de l'immigration se posent des questions de représentativité et d'intégration. Les civils, quant à eux, favorisent les comparaisons systématiques entre les statuts, leurs avantages et leurs inconvénients, et génèrent auprès de la population militaire des aspirations nouvelles. Il en va de même avec l'externalisation qui établit une confrontation quotidienne avec des pratiques managériales plus ou moins éloignées des usages institutionnels habituels. La logique des trente-cinq heures doit trouver son équivalent et questionne la disponibilité si souvent pointée et exigée du métier militaire. La spécialisation entraîne des gestions de carrière nouvelles...

Ces quelques exemples ne sont qu'une partie des nombreux bouleversements qui affectent, ou non, et de manière plus ou moins prononcée, certaines expressions et pratiques propres aux cultures militaires. Selon le niveau observé (ministère, armées, armes, unités...), les « effets culturels » de la professionnalisation connaissent ainsi des manifestations plus ou moins perceptibles.

La réforme du statut général des militaires : un indicateur parmi d'autres des transformations

Plus de dix ans après la réforme de la professionnalisation s'imposait en effet la nécessité de dépoussiérer le statut des hommes et des femmes sous l'uniforme, car les évolutions enregistrées rendaient caducs bon nombre d'articles, dont certains dataient de l'instauration de ce dernier. On peut évoquer ici des raisons occasionnelles (le débat sur les retraites ou encore la crise de la gendarmerie en 2001), des raisons structurelles relatives aux missions nouvelles (on ne parle plus de guerre), à la professionnalisation (accroissement de la responsabilisation, spécialisation, composition...) ou à la dimension européenne (souci d'harmonisation), mais également toute une série d'évolutions des mœurs qui joue un rôle majeur, et illustre bien l'impossibilité et l'absurdité de distinguer un univers des armées de sa société parente. Ainsi, les nouvelles formes de cohabitation (pacs...), les progrès technologiques tels que le téléphone portable ou Internet avec lesquels il devient difficile d'interdire au militaire de communiquer, les changements en termes de durée du temps de travail, l'emploi du conjoint en hausse, l'allongement de la scolarité, celui de l'espérance de vie qui pose des interrogations sérieuses quant aux limites d'âge, l'augmentation du taux de divorce, de celui du nombre de familles recomposées et les incidences sur les pertes de certaines primes, l'accession à la propriété, l'individualisation des rapports sociaux, la distinction bien plus marquée que par le passé entre la vie

privée et la vie professionnelle, la jurisprudence banalisante... sont autant d'exemples qui traduisent une indiscutable baisse de la spécificité militaire et de la vie communautaire dont le législateur ne pouvait pas ne pas tenir compte. Sans remettre en cause une certaine discipline et l'importance d'une formation adéquate, et tout en rappelant les fondamentaux (interdiction du droit de grève en vue de garantir une disponibilité permanente du bras armé de l'État...), il fallait limiter les effets du cantonnement juridique tel qu'il existait et qu'il s'imposait au personnel militaire depuis des décennies.

En guise de conclusion

Les caractères de stabilité et de vitalité caractérisent traditionnellement les cultures militaires. Si d'aucuns regrettent une certaine diminution des expressions communautaires et traditionnelles entendues comme des temps de cohésion importants, traduction d'une séparation bien plus marquée entre vie privée et vie professionnelle, la vitalité des cultures militaires n'est pas remise en cause pour autant. Ceci est d'ailleurs tout à fait compréhensible, car « parce qu'elle a quelques chances d'être confrontée à la violence désintégratrice, la vitalité du corps militaire est peut-être plus dépendante de sa culture que celle d'autres corps sociaux »⁹. Cette expérience et cette proximité plus ou moins fortes avec le combat traduisent par ailleurs des distinctions importantes entre les cultures présentes et plus ou moins puissantes, ce que l'on a coutume de nommer les corps d'élite.

Si certains traits culturels traversent les âges, et semblent faire indubitablement et définitivement partie d'une culture et des cultures militaires, les évolutions et les transformations, plus ou moins rapides, plus ou moins marquées et remarquables, plus ou moins soulignées ou étudiées ne sont pas moins essentielles. Le changement culturel s'assimile à un processus continu, même s'il existe des phases où tout s'accélère et d'autres plus stables. Certaines expressions devançant souvent les adaptations des mentalités elles-mêmes, car la rupture avec des habitudes bien ancrées ne va pas sans occasionner craintes et angoisses. Avec la suspension du service militaire, on a vu s'exprimer chez certains, adeptes d'un système éprouvé ou générations marquées par une logique de dispositif organisationnel qui a fait ses preuves, des craintes quant à la dislocation et à la mise en péril d'un lien armée-nation. Au-delà de l'usage d'une expression inappropriée, il faut bien se rendre à l'évidence que la professionnalisation

9. Cf. André Thiéblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, op. cit., p. 3.

n'a en rien généré de rupture entre les armées et la société, bien au contraire¹⁰.

L'institution est capable de digérer, et de manière extrêmement rapide, des réformes profondes de son organisation. Les exemples ne manquent pas au cours de ces dernières décennies. Mais toute réflexion sur le changement dans les armées, le changement social, ne peut faire l'impasse sur les caractéristiques des missions, car ce sont souvent ces dernières qui sont à l'origine des transformations demandées et nécessaires (évolutions des compétences et de la formation des personnels...). Pour autant, on l'a vu, d'autres réalités (régime politique et idéologique, recrutement de nouveaux profils et, par conséquent, de « porteurs de cultures » autres...) ne doivent pas être écartées.

Trop longtemps perçues comme un simple héritage social, les cultures militaires doivent bien être comprises comme évolutives et, de fait, objets d'un intérêt perpétuel. L'image d'Épinal d'une institution figée et conservatrice a trop longtemps éloigné les chercheurs. L'analyse permanente des cultures militaires est indispensable en vue d'appréhender en partie la vie du paysage national, territorial, social et culturel, pour caractériser et spécifier ce qui fait l'état de militaire à tout moment, son quotidien, son profil et sa place dans la société. ┘

SYNTHÈSE

Quelle que soit la nature du groupe, l'étude du fait culturel ne doit pas être assimilée au folklore ou à un passé figé. L'analyse des évolutions relatives aux cultures militaires est indispensable à la compréhension non seulement de l'institution dans son ensemble, mais également de son inscription au sein de la société en général. Les mutations et les réformes ont été nombreuses ces dernières décennies, et à l'heure des armées françaises entièrement professionnalisées, il est plus que jamais important de cerner ce que l'on entend par cultures militaires et de quelles manières ces dernières dessinent des caractéristiques organisationnelles, spécifient les personnes, et caractérisent les liens entre les armées et la société parente. ┘

10. Cf. Claude Weber, « Armed Forces, Nation and Military Officers : France at the Crossroad? » in *New Directions in Military Sociology*, Edited by Eric Ouellet (PR), Whitby, Ontario, Canada, De Sitter Publications, 2005, pp. 209-229.



CLAUDE WEBER

THE SOLDIER AND HIS/HER SOCIETY

ENGLISH TRANSLATION

The notion of culture is one of the fundamental concepts of anthropology, sociology and social sciences as a whole. By discrediting naturalized theories – as everything about mankind can be interpreted by it – culture has indeed made it possible to explain human behaviour and to make distinctions between social groups, communities and human societies. Through an attempt to apply this concept to the military world, we shall try to provide certain logics of it, to underline some of its acknowledged evolutions and in the end, to show the usefulness and the importance of an ongoing analysis of military cultures.



The notion of culture

The concept of "culture" is polysemic. There are several hundred versions of it, according to the disciplines (sociology, ethnology, etc.), the theories favoured by researchers, the periods of social science history, etc. The use of this notion is all the more delicate since the latter is closely and directly associated with symbolic, that is to say, that which is always difficult to agree on. For lack of time and space, we shall merely give simple definitions in this article. Culture will be understood in it as a "combination of knowledge, beliefs, values, standards and practices that are common to a given group" or as "all of the acquired forms of behaviour"¹ referring to ways of life and of thinking peculiar to human collectives. The central idea is that the culture of a group expresses itself through a certain number of practices, behaviours and representations: language, beliefs, customs, ethics, artistic and technical creations, politics, law, education methods and economy, etc. These elements can be likened to a style, to a "spirit" peculiar to each culture and which more or less influences the behaviour of the members of society. However, even though cultures impose themselves upon individuals, no individual can synthesize within him all of the elements of the culture he belongs to. Also, each will only have a partial

1. Cf. Denys Cuhe, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, "Repères", 1996.

knowledge of it: the individual appropriation of a culture is an endless process, which gradually takes place all throughout one's life. Most of the time, individuals only integrate that which is necessary in order to conform to their various statuses (relating to sex, age, social condition, etc.) and play the social roles that ensue. Even though culture is passed on through socialization, it would be proper to mention the subconscious dimension that goes with the process. For Emile Durkheim, the founder of French sociology, there is "collective consciousness" in every society, and feelings common to all of its members. This "collective consciousness" precedes the individual and imposes itself upon him. It is external to him and transcends him. Each culture offers a subconscious pattern for all of the activities of life.

Military culture or military cultures? How to define them?

The study of military culture requires avoiding a few pitfalls. In order to define the latter, it may indeed be tempting to want to draw a list, which is as exhaustive as possible, of characteristics, aspects and practices peculiar to the institution. For example, to say that servicemen wear short hair² and a uniform, insignias, use distinctive body movements and vocabulary, stay within compounds whose architecture presents specific traits, like to sing, celebrate and commemorate, are deeply attached to certain values, share a singular status, etc. is not wrong but proves to be insufficient in defining the logic of the milieu. Furthermore, such an approach quite often lapses into preconceived notions and persistent stereotyping by leaving out day-to-day real-life experience and by freezing reality. Another frequent tendency consists in making a distinction between the "military" and the "civilian" and then in characterizing one in contrast with the other. However, reasoning through the assumption that the "military world" and the "civilian world" are two homogeneous and antagonistic social worlds is absurd. In the same way as society as a whole, the world of defence is plural. We must talk about military cultures.

So as to best grasp the logic of military cultures, we must go back to the armies' basic *raison d'être*. As is underlined by German sociologist Max Weber, "any organisation, any institution endowed with a particular purpose has a specificity"; that of the military institution is to exercise legitimate violence. The purpose of the army is therefore

2. It depends on the case and a study on the length of the hair according to the armies would be most interesting and instructive.

warlike, in a real or virtual mode (deterrence), offensive or defensive³. Servicemen must be ready to kill and to be killed. This deliberately concise and blunt assertion has the virtue of clearly defining the ultimate action of the armies— which of course does not systematically merge with their activity -, and thus of declining and understanding the expressions of military cultures. With a view to being able to, if the circumstances so require, respond to the challenge of war, the institution must equip itself with an organization and particular operating modes, sometimes even extremely specific. These are supposed to make it possible to constantly have operational staff, staff that is qualified and equipped, ready to accept the entrusted assignment as well as its consequences. To talk about military cultures is thus to analyse the systems and the means— organizational, institutional, moral and legal as well as architectural, symbolical and mythological, etc. — set up so that the armies can play their role of military wing of the State.

Bearing in mind the prospect created by the possibility of a battle, it then becomes possible to rationally understand the setting up of a certain number of specific systems: the recruitment, the training system, the integration and instruction methods, the need to create a closely-knit, united and obedient collective, the search for uniformity in view of an identification with the group of belonging, the organization as a whole, etc. However, it must be pointed out that this way of apprehending military cultures, of trying to grasp their meaning in view of the latter purposes of the armies, does not mean that all that is practiced and all that may be observed within a given military institution at a certain point, is necessarily useful to the battle, that the forms of battle do not evolve or that the battle is the only parameter to be taken into account when it comes to assessing the organization and operating methods of the armies⁴. The fact remains that the demands of violent action cannot be taken away. Going back to the previous examples, having short hair saves time in case of a wound to the head and favours the homogeneity of individuals. The uniform, which was at first shimmering so as to distinguish the forces present amid the smoke of battlefields, gradually camouflaged itself in order to meet new tactical conditions. The insignia, spontaneous creations during World War I⁵, perfectly illustrate the manner in which the tactical needs of reconnaissance and efficiency during travels along

3. Cf. Bernard Boëne (sd), *La Spécificité militaire, actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990.

4. If the functionalist or structuralist approaches facilitate a certain apprehension and interpretation of the institutional logic, they are still not sufficient to express the changing and evolutionary character of the culture, which we will come back to.

5. Cf. Christian Benoît, "La symbolique de l'armée de terre: de l'usage à la réglementation de l'usage", in André Thiéblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

the Sacred Way leading to Verdun construct and complete the cultural creations, be they material or symbolical. The search for efficiency – speed, precision and clarity – accounts for the setting up and the use of a vocabulary made up of abbreviations and words that ring out like orders. How can we understand other than through the will to generate the cohesion and the obedience of the staff – the most appropriate behaviours for the chaos of the battle – the development of military compounds and spaces that are characteristic of milieus where square structures and straight lines represent authority, honesty, rigour and simplicity, etc., where "the closed, square and rectangular shapes put the symbolical emphasis on the themes of defence of inner integrity [...] whereas the regular, closed and curved spaces would be par excellence a sign of gentleness, peace and safety"⁶? How can we not grasp that the traditional and memory logics of the armies (celebrations and commemorations in various forms of the "Ancients" and exceptional feats of arms) aim to constantly remind us of the spirit of sacrifice of the past generations and the examples to be followed? How can we not acknowledge that the evocation, the attachment and the upholding of certain values contribute to the quest for community solidarity? Lastly, even though there are still several examples, how can we not accept that the specificity of the military career, functional as well as socio-political, demands submission to the State and professional constraints that fit in a particular status, thus making servicemen somewhat unusual citizens⁷?

A culture in motion

These few declinations of an original *raison d'être* of the military institution allow the illustration of other dimensions inherent to the concept of culture: the constant interdependence of all the elements of an organic totality, which makes it possible to go a little further in the apprehension of an overall logic; the form of inner coherence peculiar to every culture, or yet again, the double function that is generally found. First function: social cohesion, since culture legitimizes social relations and gives meaning to the bonds that unite the individuals in the organization and the established hierarchy. Second function: the integration of the individuals, all the more so since the latter subscribe, or don't, to the values and to the rules of life of the community.

6. Cf. Gilbert Durand, *Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, 1993.

7. Less and less in the West starting from the second half of the 20th century.

Culture, as we have seen, is passed on through socialization, from generation to generation, as the numbers are renewed. But we must keep in mind – and this is a trait quite often minimized, if not denied, in the case of an institution that is too often characterized by its conservative dimension – that this social heritage is not fixed and is constantly changing. If recognizing that battle remains a major foundation of any military organization and consequently generates specific cultural expressions, the form, the nature and the frequency of this warlike confrontation are changing elements and of various influences, more or less pronounced. The example of the uniform perfectly conveys the idea of evolution according to the needs and technical progress. When the smoke of the battlefields starts to drift away, what is of prime importance is to become less visible to the adversary. For all that, the correlation between possible changes inherent to the battle and the cultural expressions is not systematic. Just think, so as to remain with the dress example, about the thirst for revenge after the defeat of 1870 symbolized by the wearing of red trousers by the French troops during the first world conflict rather than plainer uniforms or yet again – another absurd dress tactic – the late endowment of the French army with the camouflage dress on the sole pretext that the latter was a reminder of the misdemeanours of certain paratroopers, who were the first to have sported this uniform.

Beyond the direct experience of warlike violence, the societal and political environment can equally steer certain evolutions described as cultural within the military institution. Analyzing military cultures and the ever-inevitable changes thus amounts to re-examining histories, military history and its experiences of violence whose legacies gradually established the standards, the rules, the regulations, the models, the practices, the logics and the modes of action of the arms and of the armies, and also the political logic in which the institution is rooted⁸. By way of illustration, let us go back to the last great disruption of the last few years: the reform relative to the professionalization of the armies in 1996.

An unprecedented transformation

France being the land of its birth, conscription constituted a central institution in the lives of the French, be it only via social representations, positive or negative, generated by military service. The transition to an army exclusively made up of volunteers thus marked

⁸ Cf. André Thiéblemont, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

the disappearance of certain practices and cultural expressions that were traditionally associated with military obligations (rituals around the conscripts, etc.) and with everyday life within the military organization.

The decision relative to the professionalization of the French armies was the result of the convergence of various factors and wishes. Beyond the context of control of the public funds, a political will because of the sequence of crises (noticing that the military service had become unequal, lack of adaptability during the first Gulf War and refusal to send in conscripts, drastic reduction in financial resources) and the unshakeable desire of President Jacques Chirac, what especially stands out in our minds and in the argument used, is, on the one hand, the evolutions of the geostrategic context since the fall of the Berlin Wall in 1989 (collapse of the East bloc and removal of a threat, deemed major, to our frontiers, increase in the number of crises and conflicts of different kinds) and, on the other hand – direct consequence – an urgent need to modernize the armies and to have projectable, qualified and perfectly equipped forces. The model of mixed armies that existed up until then became totally inadequate. The new format, which was decided on somehow urgently, quickly set itself up, sequentially generating numerous innovations and changes: organizational, structural, functional and in terms of army-State-society relations. In the case of the Army, which was then less involved in professional logics than the Air Force or the Navy at the beginning of 1996, a genuine cultural revolution was evoked.

With a suspended military service, recruitment became the central issue of the professional army. So as to meet the requirements concerning numbers, the latter had to set up new and effective communication tools. Feminization, minorities known as visible, massive arrival of civilians: this opening up generates a reconstitution of the staff and of the structure in general, which is not without new questions regarding the management of the staff and the style of command or yet again, regarding the more massive integration of new "culture bearers".

Besides recruitment, the development of loyalty and then redeployment are becoming major issues as the short-term contracts established speed up the renewal of staff, and jeopardize the traditional idea of a long and complete career in the army. A volunteer cannot be treated in the same way as a conscript. The Vivien plan of action, intended for the restoration of the buildings and quarters of the staff, is a perfect first illustration of it. With the arrival of women, it is the number of military couples that we see increase noticeably, which brings about new issues in terms of mobility. With the presence of a more

significant number of young soldiers of foreign origin, questions of representativeness and integration arise. As for civilians, they favour systematic comparisons between statuses, their advantages and disadvantages, and generate new aspirations with the military population. The same goes for outsourcing, which establishes a daily confrontation with managerial practices that more or less bear no relation to the usual institutional customs. The logic of the thirty-five-hour week has to find its equivalent and questions the availability so often pointed at and demanded of the military career. Specialization entails the management of new careers, etc.

These examples are only part of the many disruptions that more or less strongly affect, or don't, certain expressions and practices peculiar to military cultures. According to the level observed (ministry, armies, arms, units, etc.), the "cultural effects" of professionalization thus have more or less perceptible expressions.

The reform of the general status of servicemen: an indicator of the changes among others

More than ten years after the reform of professionalization, the necessity to revamp the status of men and women in the army indeed became essential, for the evolutions recorded invalidated a great many articles, a few of which dated back to the establishment of the latter. We can evoke here occasional reasons (the debate on retirement or yet again, the Gendarmerie crisis in 2001); structural reasons relative to the new missions (we are no longer talking about war), to professionalization (increase in the acceptance of responsibility, specialization, composition, etc.) or to the European dimension (concern for harmonization), but also a whole series of evolutions of customs, which plays a major role, and indeed illustrates the impossibility and the absurdity of distinguishing a world of armies from its related society. Thus, the new forms of cohabitation (Pacs...), the advances made in technology such as the cellular phone or the Internet, with which it is becoming difficult to forbid the serviceman from communicating, the changes in terms of the number of working hours, the employment of the spouse on the increase, the lengthening of schooling, greater life expectancy – which raises serious questions regarding age limits – the increase in the divorce rate, in the number of reconstituted families and the effects on the loss of certain allowances, home ownership, the individualization of social relations, the distinction – much more marked than in the past – between private life and professional life, commonplace jurisprudence, etc., all are examples that show an indisputable decrease in military specificity and in community life, which the legislator couldn't not take into account. Without questioning a

certain discipline and the importance of adequate training, and all the while recalling the fundamentals (suspension of the right to strike in view of guaranteeing the permanent availability of the military wing of the State, etc.), the effects of juridical billeting, as it existed and as it had imposed itself upon the military staff for decades, had to be limited.

In conclusion

Stability and vitality traditionally characterize military cultures. Even though there are some who regret a certain decrease in community and traditional expressions understood as important cohesion times – expression of a much more marked separation between private and professional life –, it does not mean that the vitality of military cultures is questioned. Moreover, this is completely understandable because “as it is likely to be confronted with disintegrative violence, the vitality of the military body may be more dependent on its culture than that of other social bodies”⁹. Furthermore, this more or less strong experience and proximity with battle show significant distinctions between the present and more or less powerful cultures, that which we are in the habit of calling the crack corps.

If certain traits travel down the ages, and seem to be, undoubtedly and permanently, part of a culture and of the military cultures, the evolutions and changes, more or less quick, more or less marked and remarkable, more or less underlined or studied, are no less essential. Cultural change can be seen as a continuous process, even if there are phases when everything speeds up and others are more stable. Certain expressions are often ahead of the adaptations of the mentalities themselves, as the rupture with deep-rooted habits cannot take place without bringing about fear and anxiety. With the suspension of military service, we have seen in some – followers of a well-trying system or generations marked by a logic of organizational system that has proved itself – the expression of fears regarding the dismantling and jeopardizing of an army-nation link. Beyond the use of an inadequate expression, we must face the fact that professionalization did not in any way generate a rupture between the armies and society, quite the opposite¹⁰.

The institution is capable of accepting, and in an extremely quick

9. Cf. André Thiéblemont (sd), *Cultures et logiques militaires*, op. cit., p.3.

10. Cf. Claude Weber, “Armed Forces, Nation and Military Officers: France at the Crossroad?” in *New Directions in Military Sociology*, Edited by Eric Ouellet (PR), Whitby, Ontario, Canada, De Sitter Publications, 2005, pp. 209-229.

manner, profound reforms of its organization. There is no shortage of examples in the last few decades. But any reflection on the change in the armies and the social change cannot choose to overlook the characteristics of the missions, as it is often the latter that are the cause of the necessary and required changes (evolutions of the skills and of the staff training, etc.). For all that, as we have seen, other realities (ideological and political regime, recruitment of new profiles and consequently of other "culture bearers", etc.) must not be dismissed.

Perceived as a simple social heritage for too long, military cultures must really be understood as evolutionary and, in fact, as an object of perpetual interest. The image given by Épinal of a rigid and conservative institution has driven researchers away for too long a time. The constant analysis of military cultures is essential in view of partially apprehending the life of the national, territorial, social and cultural landscape, in order to characterize and specify what makes the military profession at any time, its everyday life, its profile and its place in society. ─

ANDRÉ THIÉBLEMONT

RÉVEILS IDENTITAIRES DANS L'ARMÉE DE TERRE

Naguère, chez les militaires, il n'y avait de culture que « générale ». Peu ou prou, il en était de même dans la société française. « La » culture, c'était celle des arts et des lettres. Dans le courant des années 1980, le sens de ce mot devint polysémique. Se propageant dans tous les milieux sociaux, la culture en vint à exprimer, plus ou moins confusément, les particularités et les différences d'une collectivité, d'une activité.

Dans les armées, cette polysémie toucha plus particulièrement l'armée de terre. Elle constitue l'un des aspects d'un mouvement d'expressions identitaires qui émergea au tournant des années 1980 et s'étendit par la suite à toutes ses formations. Ce mouvement procède de celui qui s'est développé dans les secteurs traditionnels de la société française durant la même période. Mais il a un caractère qui lui est propre ! Il doit être rapporté aux changements successifs et rapides qui ont modifié les conditions de l'existence militaire au cours des dernières décennies. Cet article propose de considérer ce mouvement, ses conditions politico-militaires et socioculturelles d'émergence, ses caractéristiques¹.

« L'armée est une entreprise comme une autre ! »

À la fin des années 1970, ce slogan scandait les discours officiels. À l'époque, les militaires vivaient une sorte d'*aggiornamento*, un peu à l'instar de ce mouvement d'« ouverture au monde » impulsé dans l'Église de Rome par Vatican II. À l'« image du baroudeur », la politique militaire entendait substituer celle d'un manager ou d'un « technicien de la défense » qui se fonde « dans le paysage contemporain »².

Cet *aggiornamento* s'inscrivait dans la continuité de la mise sur pied de cette nouvelle armée organisée autour de la fusée dissuasive qui avait été engagée à la fin de la guerre d'Algérie. L'entreprise avait rencontré scepticisme et résistances parmi les intelligences du pays comme dans les rangs militaires. Dans une société où pointait l'eschatologie d'un monde pacifique, où des

1. Cet article n'est pas œuvre d'historien. Le regard sur ce passé récent est impressionniste, partiel et sans doute partial, celui d'un acteur qui fut aussi un observateur impliqué dans son temps.
2. Bernard Paqueteau, « La Grande Muette au petit écran », in Hubert Jean Pierre Thomas (dir) *Officiers, sous-officiers. La dialectique des légitimités*, Addim, 1994.

élites contestaient l'autorité au nom de l'épanouissement de l'individu, le militaire était perçu par beaucoup comme « nuisible et inutile »³. La nécessité d'une armée et d'une défense était posée⁴. Dans le même temps, la montée en puissance de la force nucléaire paupérisait le service militaire et la condition militaire⁵. Dans le courant de l'année 1973, la contestation d'une partie du contingent, mais aussi de jeunes officiers, jusque-là cantonnée dans les murs des casernes, explosait sur la voie publique. Parmi les cadres militaires, les motifs étaient multiples : sentiment d'hostilité de la société, vétusté des infrastructures et des matériels, « misérabilisme » du service militaire, dégradation de la condition militaire, autoritarisme de la hiérarchie, rejet d'une doctrine de dissuasion nucléaire renvoyant des forces combattantes à une logique de non-emploi⁶...

Cette contestation fragilisait le système de défense. L'*aggiornamento* des armées, qui fut alors engagé pour le crédibiliser, fut ambitieux mais quelque peu radical. Il impliquait une rationalisation de la gestion des ressources du corps militaire et l'adaptation d'un style de commandement réputé autoritaire et coercitif à l'évolution des mentalités de nouvelles générations. Directives, mesures et procédures diverses imposaient le « dialogue », la « participation », l'« adhésion ». Image de marque oblige ! À la fin des années 1970, l'armée française se proclamait « une entreprise comme une autre », dépouillée de toute référence à des traditions ou à une vocation combattante. Passant de l'« état de figure symbolique complexe à celui de signe accessoire et univoque », le militaire s'effaçait derrière ce qu'on avait pris coutume d'appeler l'« appareil » ou l'« outil de défense »⁷ !

L'entreprise secréta de lourdes tensions. Dans les corps de troupe, sa mise en application absorbait les « énergies au détriment des activités opérationnelles »⁸. À tort ou à raison, nombre de cadres estimaient que les orientations et les procédures à mettre en œuvre, coulées dans le moule d'autoritarismes et de formalismes anciens, étaient plaquées sur la vie des corps de troupe. À leurs yeux, elles tenaient peu compte de sa complexité, de contraintes persistantes et, surtout, d'impératifs collectifs qui n'étaient pas toujours compatibles avec cet « épanouissement »⁹ de l'individu que le commandement entendait favoriser.

3. *Ibidem*, p. 68.

4. Cf. notamment « Une armée pour quelle défense », numéro spécial de la revue *Projet*, novembre 1973.

5. Cf. Jean-Bernard Pinatel, « L'Économie des forces », in *Les Cahiers de la Fondation pour les études stratégiques*, IV/1976, pp. 7 et 28.

6. Cf. notamment Claude Delas, « Un pavé dans cette Galleyre », *Le Monde*, 1^{er} décembre 1973, et Jean Pouget, « Les Silences de la grande muette », *Le Figaro*, 16, 18 et 20 décembre 1974.

7. Cf. Bernard Paquetteau, *op. cit.*, pp. 83-85.

8. C'est du moins ce que je tentais de souligner sous la signature de P. Dalou, « La Crise de croissance de l'armée de terre. Une machine qui s'est emballée », *Le Monde*, 7 octobre 1981.

9. Cf. *L'Exercice du commandement dans l'armée de terre*, ministère de la Défense, état-major de l'armée de terre, 1980.

Entre ces adaptations nécessaires mais brutales, systématiques, trop souvent contradictoires avec les particularités de la vie militaire et une doctrine de dissuasion qui faisait du combat une improbable espérance, nombre de cadres éprouvaient le sentiment plus ou moins diffus d'une « fonctionnarisation » ou d'une « banalisation » de leur office. Dès lors, et jusqu'à nos jours, comme l'avère et le revers d'une même protestation, les thématiques de la « banalisation » et de la « spécificité militaire » ne cesseront pas de travailler le milieu militaire¹⁰. C'est là, me semble-t-il, l'un des ferments de ce mouvement d'expressions identitaires qui germera dans l'armée de terre dans les années 1980. Il se nourrira de transformations dans l'environnement socioculturel des armées et de changements qui vont les affecter et les refaçonner en partie.

En premier lieu, on ne peut exclure l'influence sur ce mouvement des manifestations d'identités (ethniques, régionales, locales...) qui vont éclore et travailler le territoire national à partir des années 1980. Aujourd'hui, elles parcellisent son paysage culturel. Puisant dans un passé souvent mythifié, y « redécouvrant des formes culturelles enfouies », divers courants identitaires ont opposé aux « excès de la modernité », au centralisme et aux technostructures uniformisantes leur différence et leur « appartenance à un espace culturel »¹¹. Sur cette lame de fond ont joué des dynamiques propres à l'armée de terre.

L'effacement progressif des armées sur le territoire national et la rareté croissante des ressources budgétaires donnèrent trop souvent, et donnent encore au corps militaire un sentiment d'abandon et de menace sur son existence. S'y sont combinées des réformes de toutes natures, parfois vécues comme des entorses à la « spécificité militaire ». Or ces changements sont intervenus alors que la vocation traditionnelle du corps combattant était à nouveau, et de plus en plus, sollicitée, et que progressivement, l'existence militaire se transformait radicalement au regard de ce qu'elle était dans les années 1970¹². S'ouvrant les canaux discrets – verbaux ou symboliques – de son expression, le corps militaire signifiera alors son identité spécifique avec un sentiment de légitimité d'autant plus fort que son présent lui donne de nouveau rendez-vous avec un épique que la fusée dissuasive

10. Cf. notamment Bernard Boëne, « Banalisation des armées : le cas français », *Futuribles*, juin 1987, et du même auteur, *La Spécificité militaire*, actes du colloque de Coëtquidan, Paris, Armand Colin, 1990. En mai 2002, on retrouve cette même thématique du dévoiement de la vocation militaire dans un document clandestin rédigé par des officiers supérieurs et intitulé « Derrière la refondation. Le projet de dénaturation de l'armée de terre », *Faits et documents* n° 134, 15-30 juin 2002, et Raoul de Ludre, *Le Métier des armes à l'aube du troisième millénaire*, Action familiale et scolaire, avril 2007.

11. Cf. Georges Balandier, *Anthropologiques*, Paris, Librairie générale française, 1985, pp. 8-11 et 289-300.

12. Pour mémoire : à partir du début des années 1980, participation d'unités du contingent (volontaires) aux opérations de maintien de la paix, opérations menées au Tchad et au Liban, puis, première guerre du Golfe, Bosnie et Rwanda, jusqu'au durcissement actuel de l'engagement en Afghanistan.

avait occulté. Le passage à la professionnalisation relancera le processus, donnant à ces expressions identitaires d'autres légitimités, celles de l'« incorporation » du jeune engagé.

▣ L'épique au passé et au présent

Énonçant différences et particularités, ces expressions ont joué à la fois d'objets et de signes hérités du passé ainsi que d'un paraître renvoyant à un présent épique – même s'il ne s'agissait que de s'exposer aux coups de l'autre en s'interdisant de lui en donner. Parmi l'abondance des indices, quelques coups de sonde permettent de caractériser les plus manifestes.

▣ Muséographie et collections d'objets

Sur plus de vingt-deux musées aujourd'hui repérables dans l'armée de terre, neuf ont été créés dans les années 1980 ; huit créations, rénovations ou extension de surface sont survenues postérieurement à 1990 (cf. tableau p.84-85). Dans la même période (1980-2005), sauf omission, on ne repère aucune création dans l'armée de l'air, la marine s'étant enrichie du seul musée de l'École des fusiliers marins. Ces créations furent toutes réalisées dans le « foyer » d'une culture militaire particulière : école d'arme, maison mère, centre de formation, de commandement d'un ensemble interarmes (Pau, Grenoble) ou stationnement d'une formation héritière d'une subdivision d'arme (Valence). Elles ont été réalisées *ex nihilo* ou à partir de collections d'objets détenues de longue date mais insuffisamment mises en valeur. Avant 1990, elles furent le fait d'initiatives éparées. En 1993, la création d'une délégation au patrimoine culturel et historique de l'armée de terre paraît avoir traduit une prise de conscience au niveau central d'une nécessité d'affirmer auprès des cadres et des personnels la « pérennité de leur institution » en renouant avec son « héritage culturel »¹³. Sous l'impulsion du général Cousine, une politique patrimoniale ambitieuse, disposant de gros moyens, fut alors mise en œuvre. La professionnalisation donnera à cette politique une nouvelle source de légitimité.

Dans la même période et dès les années 1980, une affirmation plus discrète d'une identité particulière au travers d'objets témoignant d'un passé lointain ou très récent se propageait dans nombre de formations de l'armée de terre. Des salles d'honneur régimentaires furent créées,

13. Général Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre, préface à « Histoire et traditions des armes, des services et des réserves de l'armée de terre », in « Patrimoine de l'armée de terre », *Quid*, Paris, Robert Laffont, 1995.

renovées, réaménagées, là aussi bien souvent à partir d'objets sortis des caves et des greniers ou trop peu visiblement exposés¹⁴. Dans un tout autre style, il existe aujourd'hui des bars aménagés dans les bâtiments de compagnies ou d'escadrons. Ces lieux sont meublés et décorés d'objets emblématiques, témoins des opérations extérieures auxquelles ces unités élémentaires ont participé : photos, fanions, objets africains, drapeaux, armements de belligérants... Dans ces espaces intimes, tous cadres et parfois tous personnels confondus, on boit un verre, on prend le café avant le rassemblement du matin, entouré d'un bric-à-brac de souvenirs dont des mémoires vivantes peuvent raconter l'histoire. Ce phénomène pourrait être rapporté à l'autonomie croissante des unités élémentaires depuis les années 1980. Les interventions contemporaines ne sollicitant plus l'engagement de régiments organiques, ce sont une ou plusieurs de leurs unités élémentaires composant bataillons de marche et groupements tactiques qui partent en expédition. Bien plus, une même compagnie peut voir disperser ses sections sur plusieurs opérations durant quelques mois. De la sorte, chaque unité élémentaire possède aujourd'hui un passé récent, une histoire qui lui est propre : elle les expose et les raconte dans son propre espace de vie¹⁵.

▣ Le paraître de l'uniforme

Dans les années 1970, le soldat redoutait de paraître en uniforme. Au sortir de la guerre d'Algérie, bérets noirs et tenues de combat kaki sombre avaient remplacé calots aux couleurs des armes et treillis bariolés ou kaki clair délavé. En mauvaise saison, le soldat défilait dans une vilaine tenue de drap, elle aussi d'un sombre kaki, que nulle décoration ne fleurissait s'il n'avait pas pérégriné en Algérie. Seuls échappaient à ces tristes coloris les chasseurs et ceux qui, légionnaires, parachutistes ou troupes de marine, arboraient le hâle et les décorations de leurs séjours outre-mer ou portaient pour les premiers bérets verts ou rouges.

Aujourd'hui, l'uniforme de l'armée de terre est porté sans complexe, dans la rue ou aux queues des grandes surfaces. Nombre de ses signes renvoient à une vocation combattante. S'étant éclairci à partir de 1990, des décorations l'agrémentent sans qu'il soit besoin que celui qui les

14. C'est le cas, par exemple, au 2^e régiment étranger d'infanterie (dont la salle d'honneur, véritable petit musée, créée dans les années 1980, fut réaménagée en 2006), au 1^{er} régiment de cuirassiers, au 1^{er} régiment de hussards parachutistes, au 2^e régiment de hussards, aux 54^e et 58^e régiments de transmission, au 34^e régiment d'infanterie (dissout), au 3^e Rima, au 61^e régiment d'artillerie ou à l'École nationale technique des sous-officiers d'active (1988, dissoute depuis).

15. De telles popotes d'unité existent notamment au 1^{er} régiment d'infanterie, au 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes, au 1^{er} régiment de chars et de marine, au 31^e régiment du génie. Sur cette autonomie des unités élémentaires, voir André Thiéblemont et Christophe Pajon, « Le Métier de sous-officier dans l'armée de terre aujourd'hui », *Les Documents du C2sd*, 2004, pp. 275-281.

arborescences de longues années de service. En tenue de parade, les ceintures de laine rouge ou bleue d'une très ancienne armée serrent la taille du soldat. Après trente années d'oubli, la tenue de combat baricolée a été réhabilitée. Elle se porte partout en France, en tout lieu et en tout temps, y compris là où naguère on ne revêtait que rarement le treillis. Comme si partout, même non-combattant, on se réclamait d'une vocation combattante !

▣ L'image et le texte : les « beaux livres »

Un troisième type d'indices réside dans la prolifération d'ouvrages richement illustrés traitant de sujets militaires : un florissant marché qui a contribué à relancer une maison comme Lavauzelle ou sur lequel se sont positionnés de nouveaux éditeurs (Marines éditions créées dans les années 1980, Histoire et documents en 1978...). Le phénomène touche toutes les armées à partir de la décennie 1990. Si on circonscrit l'observation à l'édition de « beaux livres » – grands formats, souvent reliés et cartonnés, illustrés de centaines de photographies en couleurs –, l'armée de terre se distingue par de nombreux ouvrages traitant du passé et du présent de régiments, d'écoles, d'ensembles interarmes ou de subdivisions d'arme. Ce n'est ni le cas de la marine nationale ni celui de l'armée de l'air¹⁶. Ces « beaux livres » sont apparus à l'occasion des opérations de maintien de la paix au Liban à la fin des années 1970 et au début des années 1980¹⁷. Aujourd'hui, le catalogue des éditions Lavauzelle présente plus de cent « beaux ouvrages » divers consacrés à l'armée en général. À côté de sujets historiques ou transversaux (administration, décorations, renseignement...), plus de cinquante ouvrages de cet ensemble sont consacrés au passé et au présent de formations de l'armée de terre, dont quatorze pour les troupes de marine et huit pour la Légion étrangère. Six ont été publiés dans les années 1980, neuf dans les années 1990 et trente-six depuis le début du XXI^e siècle¹⁸. Du 152^e régiment d'infanterie au 28^e régiment de transmissions en passant par le 3^e régiment de génie, ce phénomène touche toutes les armes. Et il ne s'agit pas de livres d'or ! Très documentés, ils s'appuient souvent sur des sources de première main qui ne figurent pas dans les fonds d'archives

16. Les « beaux livres » sur la marine nationale ou sur l'armée de l'air traitent plutôt du passé ou de types de bâtiments et d'aéronefs anciens ou en service. À quelques rares exceptions, on ne trouve nul récit du passé et du présent d'unités navales ou aériennes telles que *Le Surcouf*, *Le Georges Leygues*, *Le Rubis* ou les escadrons *Cigognes*, *Navarre* ou *Normandie-Niemen*...

17. Notamment : Salvan (colonel), *Liban 1978. Les Casques bleus de la France*, Paris, Éric Baschet, 1979 ; *Servir la paix. Les paras à Beyrouth*, Paris, Éric Baschet, 1984.

18. Cf. sites Lavauzelle et Decitre : <http://www.lavauzelle.com> et <http://www.decitre.fr/>. Les chiffres donnés sont indicatifs, certaines éditions anciennes épuisées pouvant ne plus figurer sur les catalogues.

publics (carnets de route, articles de presse...). Néanmoins, ils distinguent et magnifient la formation ou les formations traitées en racontant leurs valeureuses épopées passées et présentes.

Ce petit marché est comparable à des éditions à compte d'auteur. L'ouvrage est le plus souvent élaboré à la demande de la formation concernée, moyennant une promesse d'achats préalables qui amortira une partie du coût de fabrication. La formation utilisera les produits préachetés comme objets souvenir dans ses prestations d'échange avec son environnement militaire ou civil.

■ Insignes métalliques et signes emblématiques de l'armée d'Afrique

Depuis la Première Guerre mondiale, la création d'insignes distinctifs symbolisant la personnalité d'une unité est devenue une pratique constante dans les armées¹⁹. Au sein de l'armée de terre, au début des années 1980, cette pratique se concentrant sur la fabrication d'insignes métalliques devint incontrôlable. En août 1985, une décision tenta de limiter les créations et le commerce de ceux-ci²⁰. Peine perdue !

Dès la fin des années 1970, la participation de formations de l'armée de terre à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), aux opérations Tacaud puis Manta au Tchad, Diodon au Liban donne lieu à de multiples fabrications d'insignes *ad hoc*. À côté d'insignes de bataillons de marche de la FINUL ou de régiments dont la symbolique retravaillée s'identifie à une opération (17^e régiment de génie parachutiste et Diodon), apparurent nombre d'insignes d'unités élémentaires organiques ou de marche détachées de leur régiment pour être engagées dans ces interventions. C'est le fait notable !

Au cours des années suivantes, les insignes de compagnie et d'escadron organiques proliférèrent, parfois portés en accroche sur la fourragère. Pour beaucoup, ils furent déclinés en autant de décorations *ad hoc* que de contributions à des opérations ou à des séjours extérieurs, en unité organique ou de marche. Ce phénomène a touché toutes les formations bien avant la professionnalisation (les compagnies des 5^e et 41^e régiments d'infanterie, par exemple). À ce jour, hors des décorations réglementaires de régiment, on peut dénombrer trente-neuf insignes différents d'opération ou de compagnie au 3^e régiment parachutiste d'infanterie de marine, trente et un au 1^{er} régiment d'infanterie, vingt-quatre au 92^e

19. Cf. Christian Benoît, « La Symbolique de l'armée de terre : de l'usage à la réglementation de l'usage », in André Thiéblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999, pp. 51-83.

20. *Bulletin officiel des armées*, BOC/PP du 5 août 1985, n° 32, art. 2.

certains insignes d'unité datent du Liban ou de la Bosnie²¹. Le commerce de ces insignes est également un marché florissant : dans les années 1990, l'essentiel des petites annonces de *Terre magazine* y était consacré.

Les rappels explicites ou symboliques de l'armée d'Afrique et du passé colonial travaillés à l'aune du présent, ont constitué l'une des dimensions essentielles de ce mouvement identitaire : ouvrages et iconographies, références incessantes aux héros « pacificateurs », nombreuses restaurations symboliques que les épousailles de la modernité avaient laissé tomber en désuétude... Il en va ainsi de la recréation du 1^{er} régiment de tirailleurs en mai 1994, du 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique en 1998 ou de l'appellation « régiment d'Afrique » que le 68^e régiment d'artillerie blindée retrouva au début des années 2000 après quelques décennies d'oubli. Il y a plus insolite ! Au début des années 1990, le tough – hampe d'un fanion d'escadron à la douille de laquelle sont accrochés des crins ou une queue de cheval – fait son apparition, ou sa réapparition, dans les régiments qui se réclament des unités montées de l'armée d'Afrique ou d'un passé hippomobile, en particulier aux 12^e, 61^e et 68^e régiments d'artillerie, et aux 511^e et 515^e régiments du train²².

La notion de culture éclatée

Depuis une quinzaine d'années, comme pour souligner les identités collectives que ces expressions profuses énonçaient, les invocations d'une culture spécifique se sont propagées, se chargeant d'une diversité de sens au gré des situations et des statuts de ceux qui s'y réfèrent. Aujourd'hui, dans l'armée de terre comme dans la société française où le même phénomène s'est produit, n'importe quelle collectivité « peut revendiquer une culture qui lui est propre », ce qui ne va pas sans entraîner « un brouillage conceptuel »²³.

Au début des années 1980, parler d'une culture qui puisse être qualifiée de « militaire » était hors de propos. Le premier protocole d'accord Défense-Culture signé en mai 1983 sur la base aérienne d'Orange ne traitait que d'une culture unique, celle des arts et des lettres. Cet accord entendait en démocratiser les œuvres

21. Voir les nombreux sites spécialisés dans la vente d'insignes métalliques.

22. Cet objet de légende, emprunté à la culture turque par le truchement des spahis, avait été adopté dans les unités à cheval ou montées de l'armée d'Afrique au début du siècle dernier. Il a été conservé jusqu'à ce jour sans discontinuité par les spahis. Il pose l'intéressante question des emprunts culturels entre régiments, entre armes et armées nationales : on en trouve, par exemple, la trace au 3^e de lanciers belge (cf. site. <http://users.skynet.be/les.cuirassiers>).

23. Denys Cuche, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2004, p. 6.

avant-gardistes en leur ouvrant l'espace caserné. Le décor de cette signature était symbolique : une exposition d'art contemporain²⁴ ! Seul était reconnu le patrimoine monumental et musical des armées. Avec la création de la délégation au patrimoine culturel et historique de l'armée de terre en 1993 et la signature en 1994 d'un troisième protocole Défense-Culture qui reconnaissait l'« héritage culturel des armées », le début des années 1990 pourrait avoir été un tournant dans la manière d'appréhender le culturel par la pensée militaire officielle.

En 1995, le général Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre, fit état à plusieurs reprises d'une « culture de l'armée de terre » dans un texte préfaçant un dossier sur l'histoire et les traditions de celle-ci publié dans l'édition annuelle du *Quid*. La notion n'était qu'évoquée. S'articulant avec un « patrimoine » d'œuvres matérielles ou immatérielles, sa conception apparaissait institutionnelle et normative²⁵. Dix ans plus tard, le préambule de l'actuel protocole d'accord Défense-Culture signé en 2005 fait mention d'une « culture militaire » (mise entre guillemets dans le texte), pour la première fois, semble-t-il, dans un texte ministériel. Là encore, cette notion n'est que mentionnée comme « élément inséparable » d'un ensemble « monumental, muséographique, écrit, audiovisuel, musical ou scientifique » qui « constitue le patrimoine des armées »²⁶. Celui-ci reste néanmoins cantonné aux œuvres reconnues par l'institution : par exemple, sa définition exclut un riche patrimoine ethnologique militaire, alors qu'il existe de longue date une mission du patrimoine ethnologique au ministère de la Culture.

C'est justement un emploi de la notion de culture, plus proche de son sens ethnologique, qui apparaît dans le langage courant de jeunes officiers depuis une quinzaine d'années : « culture légion » ou « métré légionnaire », « culture alpine », « ça fait partie de la culture », « culture d'escadron », « une différence de culture et de mentalité d'une unité blindée et d'une unité d'infanterie »... Or ces expressions, qui partent souvent d'un constat ou d'une revendication de différence, sont employées à propos de pratiques et d'attitudes qui trament la vie quotidienne des unités²⁷. On se trouverait là, plus ou moins confusément, devant un univers de postures mentales,

24. Cf. *Sirpa actu* n° 167, 26 mai 1983, et *Armées d'aujourd'hui* n° 80, mai 1983.

25. « Le patrimoine constitue aussi l'un des repères qui fonde une véritable culture de l'armée de terre, écrit le général Monchal. Notre patrimoine procède des traditions, de l'histoire et des esprits de corps des différentes armes, services et organismes de l'armée de terre, des capacités morales et intellectuelles de ses cadres. Il apporte donc à nos soldats une indéniable culture et une éthique précieuse » (*Quid, op. cit.*).

26. Protocole d'accord Défense-Culture, site du ministère de la Défense, <http://www.defense.gouv.fr/sga>.

27. Cf. notamment André Thiéblemont, « Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995) », *Les Documents du C2SD*, novembre 2001, pp. 52, 58, 125, 216.

techniques, pratiques façonné par des conditions d'existence très spécifiques.

Parmi les emplois maintenant abondants du mot culture dans l'armée de terre, citons « culture d'arme » dont le sens semble varier selon les armes qui l'utilisent, « culture d'intégration », « culture de la mission », « culture de l'autre »... Deux d'entre eux se distinguent. Une récente directive du commandement de la formation de l'armée de terre s'intitule « Culture militaire de l'officier » (directive 2007-2008, 25 avril 2008). Elle revient sur le métier des armes *stricto sensu* avec le souci de « redonner ses lettres de noblesse à la manœuvre ». Constatant l'« insuffisance du niveau » des officiers et leurs difficultés d'« approfondissement d'une culture militaire » hors des périodes d'enseignement initial ou supérieur, elle définit la mise en œuvre d'« un *continuum* de formation ». Dans cette directive traitant de l'enseignement militaire, le mot culture appliqué à la chose militaire conserve son sens noble : un ensemble de connaissances « constituées en sciences militaires », dont l'acquisition passe par l'enseignement et la lecture de bons auteurs. L'usage classique de la notion semble ici signifier avec force l'idée d'un art militaire qui se cultive dans la durée. Le second emploi, moins explicite, que l'on trouvait déjà suggéré dans le texte du général Monchal précédemment cité, tire cette notion de culture vers l'éthique ou vers ce que l'on nomme les « valeurs ». « Toute culture est portée par un groupe social conscient de constituer une communauté qui affirme des valeurs spécifiques » écrit Line Sourbier-Pinter²⁸. L'affirmation n'est peut-être pas fausse. Néanmoins, une culture n'est pas un enclos. Travaillée par des dynamiques du dehors et du dedans, elle n'est ni stable ni monolithique, de sorte que ce qui valait pour hier peut ne pas valoir pour aujourd'hui. Le passage en moins de vingt ans d'une armée « entreprise comme une autre » à une armée retrouvant ses marques séculaires tout en les ayant remodelées aux expériences du temps présent illustre le propos.

« Culture : fausse évidence, mot qui semble un. Mot mythe qui prétend porter en lui un grand salut », écrivait déjà Edgar Morin en 1984 ! Cherchant alors à dépasser l'obstacle « de ces hétérogénéités, de ces équivoques » de sens – y compris dans les sciences sociales – afin de conserver à cet outil d'analyse toute sa pertinence, il proposait d'appréhender ainsi une culture : « Un système [ouvert] dialectisant

28. Line Sourbier-Pinter, « Éthique et culture militaire », *Dossiers d'Irénées. Dialogue entre militaires et société civile. Europe, Asie centrale*, juin 2007, sur site web de « Ressources pour la paix », <http://www.irenees.net/fr/dossiers/>.

une expérience existentielle et un savoir constitué²⁹. » Selon la culture, ce savoir peut-être constitué de connaissances livresques, mais aussi de pratiques (techniques, tactiques...), de modèles intériorisés, d'un langage, de constructions symboliques, mythiques..., le tout canalisant les interprétations d'une expérience et régissant des conduites, de façon consciente ou non³⁰.

Si, même du bout de l'esprit, on accepte cette démarche qui voit dans une culture un jeu incessant entre des expériences extraites de conditions d'existence et un savoir constitué, ce regard sur le passé récent de l'armée de terre ouvre deux pistes de réflexion parmi d'autres.

À considérer ce foisonnement de signes identitaires qui prennent corps dans les années 1980 et le temps de retard de l'institutionnel pour le prendre en compte, force est de constater les différenciations verticales et horizontales toujours à l'œuvre entre les existences militaires. D'où une « constellation » de sous cultures et de micro-cultures militaires que les « progrès techniques et tactiques ne cessent de diversifier »³¹. Cela induit une dynamique et une dialectique de l'identité et de la différence dont l'exploration reste à faire dans les armées françaises.

Force aussi est de reconnaître la persistance de ces « savoirs constitués » ! Au cours de ces dernières décennies, ils ont résisté à une banalisation de l'institution – réelle ou jugée comme telle –, aux avancées de la modernité, aux impératifs de cultures militaro pacifiques, tout en s'enrichissant d'une sélection d'expériences que ces mouvements imposaient à des existences militaires. De la partie immergée de l'iceberg militaire, ce sont ces savoirs qui ont fait progressivement surgir et ressurgir les expressions identitaires que cet article vient d'évoquer. ─

29. Edgar Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1994, pp. 156-159.

30. Un premier repérage de tels savoirs dans le cas militaire in André Thiéblemont (dir), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999, pp. 1-48.

31. André Thiéblemont, « Approche critique de la notion de culture militaire », in François Gresle (dir), *Sociologie du milieu militaire*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 20-26.

Politique muséographique de l'armée de terre (1970-2008)

(sources : « Patrimoine de l'armée de terre », *Quid*, Robert Laffont, 1995

site de la délégation au patrimoine de l'armée de terre

[http://www.defense.gouv.fr/terre/enjeux_defense/patrimoine/et divers](http://www.defense.gouv.fr/terre/enjeux_defense/patrimoine/et_divers))

Chronologie des musées	Antérieur à 1970	Décennie 1970	Décennie 1980	Décennie 1990	Décennie 2000
des traditions des chasseurs	création en 1965				
de la Légion étrangère	salle d'honneur puis création du musée (1963)			création du musée de l'uniforme (Puylobier)	
des parachutistes	salle d'honneur (1964)		création d'un « musée de traditions » (1983)	extension de 300 à 1 200m ²	
des troupes de marine	transfert à Fréjus (1966)	décision de construction d'un nouveau musée (1978)	inauguration (1981)		
des troupes de montagne			création (1988)		
de l'ALAT			création (1983)		
de l'artillerie		décision de création (1976)			
des blindés	date de création non repérée				
de la cavalerie	salles d'exposition de la collection Barbet-de-Vaux (1936)	salles de documentations – campagnes du xx ^e siècle (1976)		programmation de la création d'un musée d'arme (1 ^{re} tranche)	2 ^e tranche
du commissariat de l'armée de terre				création (1993)	
du génie	création (1968)				
de l'infanterie				plan d'extension des surfaces	
du matériel				création (1997)	
du train			création (1981)	rénovation	

Chronologie des musées	Antérieur à 1970	Décennie 1970	Décennie 1980	Décennie 1990	Décennie 2000
des transmissions	salles d'exposition de matériels (Suresne)			transfert à Rennes et création du musée	
de la colombophilie			création (1981)		
de la conscription		création (1978)			
des enfants de troupe			création (1985)		
de Saint-Cyr-Coëtquidan	salle d'exposition des collections (1912). création du musée en 1967				
des sous-officiers	salles de collection		création (1986)		
des spahis			création (Valence 1988)	création (Senlis 1991)	
de la symbolique militaire			création (1985)		

SYNTHÈSE

Cet article considère les caractéristiques et les conditions de développement d'un mouvement d'expressions identitaires qui est apparu au début des années 1980 dans les formations de l'armée de terre. Par ces expressions, celles-ci affirmaient leur vocation combattante après que la politique militaire des années 1970 l'a niée, les confinant dans un non-emploi. Au cours de cette fin de siècle, jouant de multiples canaux non verbaux, ce mouvement a exprimé la ou les « spécificité(s) militaire(s) » avec d'autant plus de force et de sentiment de légitimité qu'à nouveau les expéditions dans lesquelles étaient lancées les formations de l'armée de terre leur donnaient rendez-vous avec un épique, même pacifique, dont la fusée dissuasive les avaient privées. Ce mouvement culmine aujourd'hui dans un foisonnement de manifestations identitaires, dont un usage profus de la notion de culture qui énonce explicitement aujourd'hui ce qui, hier, était impensable d'énoncer. ─

LAURENT LÓPEZ

LE GENDARME, JANUS DE LA FORCE PUBLIQUE (1870-1939)

La III^e République à peine installée, un officier de gendarmerie signe, sous le pseudonyme de Janus, un virulent opuscule contre l'idée d'une réunification de son arme avec la police, sous la seule tutelle du ministère de l'Intérieur. Ce rapprochement, à ses yeux, la dénaturerait et compromettrait, à terme, sa pérennité en lui faisant perdre son empreinte militaire¹. Il interroge sans ménagement le nouveau gouvernement : « Si vous voulez assimiler le service des gendarmes au service des policiers, où recruterez-vous des officiers² ? » Pour aussitôt lui asséner : « Vous ne trouverez pas un soldat qui veuille faire ce métier et se déconsidérer devant ses camarades³. » Méprisant les policiers, cet officier, recruté sous le Second Empire, considère que le gendarme est à la loi ce que le militaire est à la guerre : un soldat. Pour la hiérarchie supérieure de la gendarmerie, le tropisme identitaire est clairement orienté vers la martialité, alors que le métier de police n'est pas moins structurant, mais comme contre-modèle.

La question de l'identité militaire de la gendarmerie n'est donc pas plus nouvelle que celle de ses rapports, peu ou prou ombrageux, avec la police. Concernant ces deux points, la longue exclusion de la gendarmerie des préoccupations des sociologues⁴ et des historiens spécialistes de la « chose militaire »⁵ n'a pas aidé à la levée des stéréotypes, au mieux, et des caricatures, au pire. Grâce à des recherches sociologiques novatrices⁶, la gendarmerie actuelle est mieux connue. Le chantier encadré par le professeur Jean-Noël Luc à l'université Paris-Sorbonne a permis, quant à lui, de dépasser la vision héroïque sans nuances caractérisant jusqu'alors,

1. Précision : cet article s'appuie pour une large part sur le travail de référence d'Arnaud-Dominique Houte, *Le Métier de gendarme national au XIX^e siècle. Pratiques professionnelles, esprit de corps et insertion sociale, de la monarchie de Juillet à la Grande Guerre*, thèse d'histoire sous la direction de Jean-Noël Luc et Jean-Marc Berlière, université Paris-IV, 2006. La gendarmerie avait tout à craindre de la chute d'un régime qu'elle avait notamment servi pour réprimer les républicains.
2. Janus, *La Fin de la gendarmerie*, Paris, Société générale de librairie, 1880, p. 36.
3. *Idem*.
4. Theodore Caplow, Pascal Vennesson, *Sociologie militaire*, Paris, Amand Colin, 2000.
5. Par exemple, une brève, et unique, allusion à la gendarmerie par le biais de l'évolution du rôle de l'armée dans l'exercice du maintien de l'ordre au début du XX^e siècle par Serge-William Serman et Jean-Paul Bertaud, *Nouvelle Histoire militaire de la France. Tome I : 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, p. 603.
6. Cf. le travail de François Dieu, *Gendarmerie et modernité. Étude de la spécificité gendarmique aujourd'hui* (Paris, Montchrestien, 1993) complété par celui de Jean-Hugues Matelly, *Une police judiciaire... militaire ? La gendarmerie en question* (Paris, L'Harmattan, 2006).

sauf exceptions, l'écriture du passé de la maréchaussée et de la gendarmerie⁷.

L'objet de cet article n'est pas de présenter l'histoire des rapports problématiques de la gendarmerie à son identité militaire au XIX^e siècle⁸. Le choix du détour par l'étude des relations passées avec les policiers permettra, d'abord, de saisir l'articulation de l'exercice de missions civiles de répression et de surveillance avec la militarité, réelle ou imaginée, des gendarmes. Il s'agira ensuite de voir si cette identité militaire influence les formes de la collaboration avec l'autre bras de la force publique.

Une identité professionnelle trop militaire pour les policiers, trop policière pour les militaires

La gendarmerie nationale est créée en 1790-1791 pour remplacer la maréchaussée royale et assurer le maintien de l'ordre intérieur dans un pays bouleversé par la Révolution. La participation de la 32^e division de gendarmerie à cheval à la bataille de Hondschoote, le 8 septembre 1793, signe à la fois l'appartenance militaire de cette arme et consacre la qualité de soldat de ses membres. En réorganisant la gendarmerie au profit de la sécurité publique, le consul Napoléon Bonaparte entend également revaloriser l'arme en créant en son sein, en juillet 1801, une légion d'élite. Pleinement militaire par son rattachement au ministère de la Guerre, la gendarmerie nationale se singularise néanmoins déjà des autres troupes, dès l'aube du XIX^e siècle, en prenant rang à leur droite lors des cérémonies. Autre aspect fondamental de cette revalorisation consulaire, la création d'un Inspecteur général de la gendarmerie, qui signale la volonté de Bonaparte d'autonomiser l'arme vis-à-vis des prétentions de Joseph Fouché, ministre de la Police générale. La crainte de la mainmise de la police sur la gendarmerie est donc au moins bicentenaire. Appartenant à l'armée mais s'en différenciant, se consacrant à des missions de police mais se méfiant de son ministère, la gendarmerie vit, dès son origine, une polyvalence, synonyme d'ambivalence aux yeux de ses contemporains.

La période révolutionnaire consacre, en France, l'existence d'une force publique duale, associant une instance civile – les commissaires – à des militaires qui lui doivent expressément main-forte – les

7. Citons, sous la direction de Jean-Noël Luc, les outils essentiels sur le sujet, *Gendarmerie, État et société au XIX^e siècle* (Paris, Publications de la Sorbonne, 2002); *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherche* (Maisons-Alfort, SHGN, 2005); *Gendarmerie et gendarmes au XX^e siècle* (Presses universitaires de Paris-Sorbonne, à paraître).

8. Cf. Arnaud-Dominique Houte, *op. cit.*

gendarmes. Mais si les fonctionnaires de police ont des pouvoirs d'officiers de police judiciaire étendus, leurs effectifs sont le plus souvent étiques. De plus, les rares agents en tenue à leur disposition sont alors des employés municipaux, ce qui limite singulièrement leur autorité. Les officiers de gendarmerie, eux, ne peuvent procéder à des sommations pour décider de l'usage de la violence au moment de la dispersion d'une foule hostile. D'un côté, en somme, un fonctionnaire sans effectif et, de l'autre, des cohortes aux capacités limitées en matière de maintien de l'ordre comme de police judiciaire. La collaboration, rendue nécessaire par les circonstances, est donc prescrite par la loi. Prescrite, mais pas nécessairement organisée, car les textes normatifs encadrant les relations entre les deux forces publiques sont peu nombreux entre la fin du XVIII^e siècle et 1914, ce qui laisse à la qualité des rapports entre individus une large influence.

Durant le premier demi-siècle de la III^e République, les termes du débat relatif à la place de la gendarmerie nationale dans le dispositif policier et à son efficacité répressive se départagent grossièrement en deux ensembles. L'identité militaire des gendarmes leur est reprochée par ceux qui voient dans leurs fonctions administratives liées à la conscription et au recrutement, dans la persistance d'une discipline surannée et de règlements rigides, ainsi que dans le port de l'uniforme autant d'obstacles à l'accomplissement de leurs tâches de police judiciaire. L'argument porte facilement dans un contexte d'angoisse sécuritaire, nourri par les faits divers s'étalant dans la presse. Il est développé, entre autres, par des mémorialistes issus de la préfecture de Police qui, en dénigrant les militaires, écrivent des plaidoyers *pro domo*⁹ parfois relayés par des quotidiens qu'ils alimentent, en contrepartie, de leurs confidences. La militarité des gendarmes souffre d'une triple dépréciation de la part de ces policiers. Elle est, d'une part, associée à un archaïsme de méthodes et de fonctionnement incompatible avec l'époque du moteur à explosion et de l'électricité. Elle est, d'autre part, synonyme d'une lourdeur d'esprit à jamais étrangère à la finesse des limiers de la préfecture de Police. Elle est, enfin, marquée par la glèbe des campagnes provinciales collant aux bottes des gendarmes, alors que ces policiers se présentent comme les incarnations d'une civilisation parisienne urbaine, ce dernier adjectif devant être entendu dans toutes ses acceptations.

Dans les rangs de la gendarmerie, en particulier parmi les officiers, le caractère militaire perçu comme déclinant de l'arme est déploré. Selon eux, cette identité militaire reposant sur l'autorité de ses chefs

9. Marie-François Goron (dir), *Les Mémoires de M. Goron, ancien chef de la Sûreté*, Paris, Flammarion, 4^e vol., vers 1900, pp. 372-373.

et l'éducation martiale de ses hommes seraient justement les principes qui fonderaient sa supériorité sur la police civile. Alors que le projet de rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur ressurgit au mitan des années 1900, les défenseurs de l'arme se font plus virulents pour en louer les qualités, et pour mépriser les prétendus défauts des policiers, notamment en matière de maintien de l'ordre : « Peut-on croire sérieusement qu'une troupe de police aura, en présence de foules surexcitées, l'attitude calme et décidée que montrent les gendarmes en toutes circonstances ? Peut-on croire que les chefs de cette troupe auront sur elle l'ascendant qu'exercent les officiers de gendarmerie sur leur personnel ? Non, la gendarmerie fait partie intégrante de l'armée, dont elle représente l'élite¹⁰. »

La revendication de cette identité militaire de la gendarmerie est ici associée à la police des foules. C'est, en effet, en ce domaine que l'institution entend affirmer sa supériorité aux yeux des autorités et de l'opinion publique, alors même que la police judiciaire constitue l'essentiel de l'activité des soldats de la loi. Notons, en outre, que si cette affirmation vise d'abord les policiers en tenue, dans la réalité, les gendarmes prennent d'abord le pas sur les troupes de ligne pour assurer le maintien de l'ordre. En effet, depuis les années 1880 émaillées d'incidents sanglants, les républicains ne veulent plus voir l'armée de la conscription réprimer d'autres citoyens. Ainsi, comme le souligne Arnaud-Dominique Houte, « ils [les gendarmes] se soucient sans doute moins de plagier la culture militaire que de s'en démarquer »¹¹. L'identité vécue des gendarmes se confond de moins en moins avec les représentations promues par la hiérarchie de l'institution, majoritairement issue de Saint-Cyr. L'exaltation d'une bravoure héroïque dont la fin ne peut être que fatale est « en contradiction avec la réalité d'une troupe qui ne manifeste aucune vocation au sacrifice »¹². Il y a donc une ambiguïté très vive entre ces déclarations sans nuance d'attachement à l'armée et les évolutions d'une réalité plus complexe.

La policierisation de la gendarmerie à la Belle Époque

Si la hiérarchie de la gendarmerie réaffirme sans cesse l'empreinte militaire profonde modelant l'arme, les relations des gendarmes avec

10. « Sur le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur », *Journal de la gendarmerie de France*, 15 avril 1906, p. 245.

11. Arnaud-Dominique Houte, « L'invention d'un Panthéon professionnel : la gendarmerie du XIX^e siècle et ses héros », in « La Représentation du héros dans la culture de la gendarmerie, XIX^e-XX^e siècles », *Cahiers du CEHD* n° 35, p. 50. Disponible sur http://www.cehd.sga.defense.gouv.fr/IMG/pdf/Cahier_35_-_Arnaud-Dominique_Houte.pdf

12. *Ibid.*, p. 49.

les policiers permettent de saisir le décalage entre la vigueur de cette allégation et les transformations du métier de gendarme, de plus en plus marqué, au contraire, par celui de policier.

Ce processus tenu est à l'œuvre dans l'exercice de la police judiciaire. Dans un contexte d'insécurité publique fournissant des arguments pour faire et défaire les ministères, la gendarmerie doit répondre aux critiques déplorant son inefficacité en modernisant ses techniques de recherches criminelles. D'une façon peu connue mais déterminante pour son histoire ultérieure, elle s'associe, même indirectement, à l'essor de l'anthropométrie criminelle à la préfecture de Police, sous la conduite d'Alphonse Bertillon¹³. À partir de 1902, en effet, les élèves officiers reçoivent les bases de l'enseignement dispensé aux policiers parisiens en matière d'identification, sur les mêmes bancs que leurs compagnons civils d'étude, dont ils partagent certains exercices. Un officier de gendarmerie a d'ailleurs rédigé en 1904 un opuscule destiné à diffuser cet enseignement dans les brigades et à transformer ainsi leurs méthodes d'identification des personnes recherchées¹⁴. Certes, l'importation des techniques policières parmi les militaires fut très limitée, mais elle ne fut pas plus un succès dans les rangs de la police¹⁵... La tentative montre néanmoins la volonté d'adaptation de la gendarmerie à une modernité policière qui n'est plus désormais un repoussoir, contrairement aux représentations prévalant un quart de siècle auparavant.

L'accentuation de la collaboration entre policiers et gendarmes en matière de police judiciaire est beaucoup plus précise à la fin de la première décennie des années 1900 – en tout cas plus facilement repérable par l'historien des institutions. Le 30 décembre 1907 sont créées douze brigades de police mobile – surnommées « brigades du Tigre » durant l'entre-deux-guerres en l'honneur de leur promoteur politique, Georges Clemenceau, alors ministre de l'Intérieur. Ces nouveaux services ont pour mission de poursuivre les malfaiteurs les plus dangereux. Ils s'implantent ainsi dans le pré carré de la gendarmerie. Les pouvoirs politiques craignent des conflits de compétence entre l'ancienne et la nouvelle force de l'ordre, aussi les textes réglementaires accompagnant cette institution prennent-ils garde à ménager la première. Si leur lecture laisse penser que chaque rencontre entre un policier et un gendarme peut provoquer un

13. Ces nouvelles techniques, désignées sous l'appellation de signalement descriptif ou « portrait parlé », sont présentées par Alphonse Bertillon comme l'instrument de l'éradication de la récidive.

14. Camille Pierre (lieutenant), *Étude résumée des principaux caractères du signalement descriptif dit portrait parlé (méthode Bertillon) à l'usage des militaires de la gendarmerie*, Paris, Lavauzelle, 1904.

15. Laurent López, « Policiers, gendarmes et signalement descriptif. Représentations, apprentissages et pratiques d'une nouvelle technique de police judiciaire, en France à la Belle Époque », *Crime, histoire & sociétés* vol. 10, 2006, pp. 51-76.

incident¹⁶, la réalité est tout autre. Les quelques frictions relevées ici et là ne doivent pas dissimuler l'entente qui prévaut dans la majorité des situations associant « mobilards » et militaires. Certains officiers de gendarmerie considèrent même les deux forces comme complémentaires¹⁷. D'autres exaltent même l'héroïsme de l'élite de la Sûreté générale, alors que la bravoure des armes est désormais totalement absente de leur discours¹⁸. Il est vrai que la personnalité aussi forte qu'influente du directeur de la Sûreté générale, Célestin Hennion, incite plus à la docilité qu'à l'opposition. À son propos, on peut toutefois souligner que son hostilité vis-à-vis de la gendarmerie et son désir de la soumettre faute de ne pouvoir la faire disparaître, ne paraissent pas avoir porté à conséquence parmi les acteurs les plus modestes de l'ordre public. Mais, en définitive, ce sont moins les règlements qui ont pacifié un prétendu antagonisme que des relations déjà apaisées qui ont facilité l'application des directives officielles.

La policiarisation de la gendarmerie s'observe d'autre part, mais de façon moins nette, dans le domaine du maintien de l'ordre. Deux tendances complémentaires participent à ce phénomène. La première touche à la lente, mais sûre, subordination *de facto* des militaires aux commissaires par la multiplication des réquisitions leur enjoignant de prêter leur concours en cas de troubles. L'une des conséquences inattendues de la forte croissance du nombre des grèves au début du xx^e siècle est donc de rapprocher les deux tenants de la force publique par l'augmentation de la fréquence de leurs rapports. En somme, le désordre de la rue crée de l'ordre dans l'appareil policier. La routinisation des réquisitions tend à amoindrir leur formalisme ainsi qu'à favoriser une plus grande proximité entre policiers et gendarmes. En banlieue parisienne, l'amalgame entre sergents de ville et gendarmes du département de la Seine signe sans doute la forme la plus achevée de l'entente entre les deux forces à la Belle Époque. Relevons également la concertation entre officiers et commissaires qui s'est mise en place afin d'organiser des services de surveillance complémentaires, concertation qui précède de plusieurs années les prescriptions en la matière du préfet Lépine, en 1909. Encore une fois, les règlements sont devancés par les pratiques effectives, qui en favorisent la concrétisation.

Ce côtoiement de plus en plus fréquent produit un second effet sur le rapport des gendarmes à leur identité militaire. Elle est

16. Le décret de création des brigades mobiles insiste sur « les plus grandes déférence et courtoisie » dues aux gendarmes par les enquêteurs de la Sûreté générale.

17. Par exemple, le lieutenant Georges Lélou dans son livre *La Sécurité publique en France et le rôle social de la gendarmerie*, Thiers, Imprimerie A. Favvyé, 1909, p. 75.

18. Henri Seignobosc (capitaine), *Une arme inconnue. La gendarmerie*, Paris, Lavauzelle, 1912.

indéniablement de moins en moins invoquée par la presse corporative au fur et à mesure que le siècle se déroule, au profit d'un regard plus appuyé sur la condition policière, réelle ou imaginée. Les gardes républicains, associés quotidiennement aux gardiens de la paix avec qui ils peuvent librement discuter, envient leurs traitements, leurs gratifications et même les vacances en plein air que le préfet Lépine offrirait aux enfants des policiers, « de sorte que les gardes, qui coudoient à chaque instant les gardiens de la paix, qui concourent avec eux pour de nombreux services, se considèrent, non sans raison, comme négligés par les pouvoirs publics, se découragent et s'en vont »¹⁹. Ces départs ne sont pas aussi nombreux que l'article le suggère, mais il n'en est pas moins vrai que l'élite de la gendarmerie voit régulièrement certains de ses membres la quitter pour endosser l'uniforme des agents d'une préfecture de Police familière. Le statut militaire est alors de moins en moins attractif par rapport à la condition policière.

Entre-deux-guerres : affermissement de l'acculturation policière et remilitarisation partielle

Les suites de la Première Guerre mondiale produisent un séisme au sein de la gendarmerie avec la concrétisation d'une revendication aussi vive qu'ancienne, qui sépare un peu plus l'arme de l'armée, institutionnellement et culturellement : la création d'une Direction autonome de la gendarmerie par un décret du 21 octobre 1920, rompant ainsi la dépendance séculaire de celle-ci à l'égard de la cavalerie. Le nouveau directeur, le colonel Plique, affirme sans ambages la singularité de l'institution : « La gendarmerie a donc, avant tout, à remplir une mission de police à l'intérieur du pays. Par la suite, elle ne saurait être régie par les mêmes règles que les autres armes, qui ont à défendre la patrie contre les ennemis du dehors²⁰. » Ce discours volontariste, qui accentue le processus administratif de policierisation de la gendarmerie, engendre divers effets dans les pratiques professionnelles des militaires. La rédaction des rapports par les officiers change en effet considérablement sur le fond et dans la forme. Des textes plus fournis, plus détaillés, témoignent de l'intérêt croissant des gendarmes pour l'exercice de la police judiciaire ainsi que pour la surveillance politique, notamment des agissements du Parti commu-

19. *Journal de la gendarmerie*, 1906, p. 68.

20. Colonel Plique (directeur de la gendarmerie), « Mémoire adressé au ministre de la Guerre ayant pour objet la réorganisation du service de la gendarmerie », 14 mars 1921, Service historique de la Défense, département armée de terre, 9 N 272.

niste et de la CGT²¹. Si la révolution de 1917 et les mouvements sociaux de l'après-guerre paraissent avoir levé les dernières réticences des gendarmes en la matière, l'amorce de l'évolution est cependant antérieure, avec la répression des anarchistes à partir des années 1890, qui atteint son apogée durant l'affaire Bonnot en 1912²².

Les « petits pas » de la police judiciaire au sein de la gendarmerie sont de moins en moins timides et s'accompagnent de diverses innovations témoignant de l'acculturation policière de ses militaires. Ainsi, la « recherche méthodique des malfaiteurs, des indices de crimes et délits fut rénovée dès 1920 par la mise à la disposition des brigades des *Instructions pour les recherches techniques dans les enquêtes criminelles* »²³. Plus tard, le 11 octobre 1926, une instruction sur la recherche des criminels amène « certaines unités à organiser un service de centralisation des renseignements et de diffusion, et des brigades de recherches judiciaires »²⁴. La police scientifique gagne également du terrain avec la dotation de malles contenant le matériel nécessaire au relevé d'empreintes et de traces, sur le modèle des valises utilisées à la préfecture de Police. Les manuels d'apprentissage des techniques d'investigation criminelle ne sont désormais plus le monopole des policiers puisque des officiers de gendarmerie en rédigent un nombre croissant du début des années 1920 à la fin des années 1930.

Dans le même temps, les liens avec les policiers se resserrent. Les prescriptions concernant les relations avec les brigades mobiles se multiplient ; les colonnes de la presse corporative s'ouvrent même à la description des exploits des limiers de la Sûreté générale. À lire leur presse professionnelle et certains rapports rédigés dans les brigades, l'imaginaire de l'enquêteur est bien plus prégnant que celui de l'héroïsme du soldat dans les rangs des militaires. Cette policarisation accrue de l'entre-deux-guerres enregistre les évolutions amorcées à la Belle Époque. Si l'autonomisation de la Direction de la gendarmerie a, semble-t-il, joué un rôle majeur dans cette mutation, il faut peut-être également l'imputer à des changements dans le recrutement et dans la formation des officiers. Une étude approfondie permettrait d'éclairer l'influence exacte de ce dernier point sur la mue de l'institution, qui autorise désormais un de ses officiers à déclarer péremptoirement : « Avant

21. Laurent López, « Gendarmes. 11^e brigade mobile et police judiciaire durant l'entre-deux-guerres », in Jean-Noël Luc (dir), *Gendarmerie et gendarmes au XX^e siècle*, op. cit.

22. Laurent López, « 1912, l'affaire Bonnot : les effets contradictoires d'une crise sécuritaire sur les polices et la gendarmerie », *Socio-logos* n° 2. URL : <http://socio-logos.revues.org/document521.html>.

23. Vohl (lieutenant-colonel), *La Police française. Organisation, attributions, technique, recrutement*, Paris, Lavauzelle, 5^e éd. mise à jour 1936 (1^{ère} éd. en 1930), p. 174.

24. *Ibid.*, p. 178.

tout, et au-dessus de tout, la gendarmerie est chargée de la police judiciaire²⁵. »

La question de l'identité de la gendarmerie est complexe à cette époque car celle-ci vit également, à partir du 22 juillet 1921²⁶, une remilitarisation partielle par la constitution et l'essor de pelotons mobiles destinés au maintien de l'ordre. Les unités prennent la dénomination de garde républicaine mobile le 10 septembre 1926. C'est par le biais de cette nouvelle force que l'empreinte militaire sur la gendarmerie retrouve des contours moins émoussés. Deux compagnies de chars et une d'automitrailleuses sont progressivement constituées, alors que les officiers de ces formations ont pour rôle de préparer les gendarmes départementaux à la mobilisation et à la conduite à tenir en cas de conflit. Néanmoins, comme le signale la citation du commandant Bon sur la nécessaire prééminence de la répression judiciaire dans les activités des gendarmes, la résurgence du visage militaire de l'arme suscite un vif clivage avec les avocats de sa figure policière. En outre, cette remilitarisation partielle n'est pas sans ambiguïté, pour la gendarmerie car, n'ayant plus besoin des troupes de ligne pour assurer le maintien de l'ordre, elle a également pour contrecoup indirect de séparer, en définitive, un peu plus l'arme de l'armée. Une fois encore, il est bien difficile de voir où se situe le curseur de la gendarmerie entre identité et culture militaires.

Et pour souligner que l'étude de l'identité de la gendarmerie ne peut occulter ce qui se déroule concomitamment au sein de la police, il faut évoquer, pour terminer, les propos du préfet de Police Roger Langeron qui, sous le gouvernement du Front populaire, souhaite une réorganisation de l'encadrement des effectifs chargés du maintien de l'ordre à la préfecture de Police afin de tendre à une militarisation sur le modèle de la garde mobile²⁷. Les échanges de culture professionnelle entre policiers et gendarmes ne sont donc pas unilatéraux, de même que la policierisation de gendarmerie ne saurait être considérée comme un processus linéaire, constant et irréversible.

25. Bon (commandant), *L'Arme d'élite. Études et réflexions sur la gendarmerie*, Paris, Lavauzelle, 1933, p. 63.

26. Nous empruntons les informations concernant la force mobile de gendarmerie à l'article de Georges Philippot (général 2S), « La militarité de la gendarmerie à l'épreuve d'une guerre annoncée (1933-1936) », *Force publique* n° 2, 2006. <http://www.forcepublique.org/medias/pdf/actescolloque.pdf>. Nous renvoyons également à la thèse d'histoire du même auteur soutenue récemment, « Gendarmerie et identité nationale en Alsace et Lorraine (1914-1939) », sous la direction d'Alfred Wahl, université Paul-Verlaine-Metz, 2008 ainsi qu'à sa contribution « La garde républicaine mobile à l'est de la France. D'une militarité de statut à une militarité d'emploi », in Jean-Noël Luc (dir), *Gendarmerie et gendarmes au XX^e siècle*, op. cit.

27. *Le Jour*, 26 mars 1937.

Conclusion

Au-delà des polémiques et des partis pris, le rattachement récent et historique de la gendarmerie nationale au ministère de l'Intérieur pose une question fondamentale : le changement de tutelle remettra-t-il en question l'identité militaire de la gendarmerie ? Au XIX^e siècle, la polyvalence de celle-ci l'oblige à pratiquer des activités radicalement différentes, voire contradictoires, puisque les militaires doivent aussi bien affronter des émeutiers afin de maintenir l'ordre, mener des enquêtes délicates visant à la découverte d'auteurs d'homicides, que surveiller les anarchistes ou contrôler les nomades de passage dans leur canton. Le statut militaire est le trait d'union de pratiques professionnelles éclatées et dissemblables. Plutôt que d'« identité » militaire, il faudrait peut-être parler pour les gendarmes de la III^e République de « culture » militaire.

Entre 1870 et la Première Guerre mondiale, et durant l'entre-deux-guerres, le tropisme « naturel » des gendarmes – du moins certains le vivent-ils comme tel – vers la martialité régresse au profit d'un intérêt de plus en plus marqué pour le métier de policier. Ainsi, quelques officiers se penchent-ils sur les nouvelles techniques anthropométriques d'identification importées de la préfecture de Police, alors que de plus en plus de sous-officiers quittent la gendarmerie pour embrasser une carrière d'agent de police ou de commissaire. Relevons, à ce propos, qu'avoir été gendarme n'empêche nullement de faire un bon policier... pas plus que cela n'y prédispose. Vouloir obstinément décrire, et donc réduire, les relations entre gendarmes et policiers par l'expression « guerre des polices » revient à ne considérer que les incidents qui les émaillent. La facilité d'analyse est tentante puisque ces épisodes laissent les traces les plus abondantes dans les archives alors que l'entente des agents des deux forces de l'ordre reste le plus souvent silencieuse... car conforme aux prescriptions.

Faut-il réduire l'« identité militaire » à l'exaltation de la virilité, à l'usage des armes et à l'image d'une hiérarchie formaliste, attachée à ses rites – comme les défilés et les inspections²⁸ – et à ses grades ? La féminisation, la civilianisation²⁹, la technicisation, la bureaucratisation des forces armées, l'essor des opérations de maintien de la paix et d'assistance humanitaire, ainsi que la participation de commissaires au défilé du 14 Juillet et la militarisation des grades et des appa-

28. Theodore Caplow, Pascal Vennesson, *op. cit.*, pp. 24-27.

29. « La Civilianisation de l'institution militaire », *Thématique du CE2SD* n°14, mai 2008. <http://www.c2sd.sga.defense.gouv.fr/IMG/pdf/thematique14charte.pdf>

reils policiers³⁰ brouillent singulièrement les représentations et les pratiques pour peu que l'on ne veuille pas considérer l'identité militaire comme un monolithe coupé des évolutions sociales et politiques. Placée au croisement de la *res militaris* et de la *res publica*, la gendarmerie pourrait finalement occuper une position moins inconfortable qu'il n'y paraît. En définitive, la réforme actuelle de la sécurité intérieure et les rapports nouveaux – du moins sont-ils conçus comme tels – avec les policiers ainsi que l'émergence d'un système européen de sûreté invitent la gendarmerie à reformuler les contours de son identité corporative, à repenser les valeurs de sa culture professionnelle et à refonder sa légitimité institutionnelle. L'imagination sera-t-elle la nouvelle tactique du gendarme au XXI^e siècle ? ┘

SYNTHÈSE

La question de l'identité militaire de la gendarmerie a récemment ressurgi avec le rapprochement institutionnel de cette dernière et de la police, sous la seule tutelle du ministère de l'Intérieur. Le débat autour de l'empreinte martiale plus ou moins profonde de cette arme n'est toutefois pas nouveau et remonte à l'origine même de son histoire bicentenaire. En effet, dès 1791, l'articulation de ses tâches policières civiles avec son statut militaire paraît problématique. Durant la III^e République, la question de cette identité militaire des gendarmes devient centrale dans les débats affectant une sécurité intérieure qui se transforme avec l'essor de la police judiciaire et le maintien de l'ordre qui tend à se démilitariser. Trop militaires pour les policiers, trop policiers pour les militaires, les gendarmes vivent, dès la fin du XIX^e siècle, un malaise identitaire récurrent lié à la polyvalence des missions vécues comme incompatibles, mais également à la dualité entre leur statut et la nature des tâches qui leur sont demandées. ┘

30. Benoît Dupont, Frédéric Lemieux (dir), *La Militarisation des appareils policiers*, Québec, Saint-Nicolas, Presses de l'université de Laval, 2005.

BRUNO DARY

LA LÉGION ÉTRANGÈRE : UNE SOCIÉTÉ MULTIRACIALE ET MONOCULTURELLE

La musique de la Légion étrangère est là, rassemblée dans le chœur de la chapelle du Val-de-Grâce, et attend le coup de baguette pour entamer l'*Ave Verum* de Mozart. À la fin de cette pièce, le chef, voulant mettre à l'honneur certains musiciens, présente, avec beaucoup de délicatesse, les quatre plus jeunes légionnaires de la formation qui participent pour la première fois à un concert avec leurs camarades. Il les cite tour à tour, et l'on voit se lever successivement un Américain, un Mongol, un Russe et un Brésilien ! Quatre nationalités différentes, et pourtant, avec leurs camarades, ils ont donné une représentation magnifique ! Et pourtant, dans moins de quatre mois, ils défilent tous sur les Champs-Élysées en tête de la Légion étrangère et ne feront alors plus qu'un bloc ! Et pourtant, ils n'ont que six mois de service, mais, depuis le jour de leur incorporation, que de travail ! Car la nécessité d'unir ces hommes venus d'horizons tellement différents est un challenge permanent ! Pour cela, un seul moyen : les faire entrer progressivement dans la même culture, notre culture !

Un terrain difficile

Il n'est pas besoin de revenir sur la nécessité d'une culture pour une force armée ; en revanche, pour la Légion étrangère, elle ne paraît pas au premier abord très naturelle. En effet, comme son nom l'indique, elle recrute nombre de ressortissants d'autres pays. Un phénomène accentué aujourd'hui par les moyens de communication modernes, Internet en particulier. Le recrutement qui, pendant plus d'un siècle, s'était limité à l'Europe, est désormais étendu aux cinq continents. Le fond de culture européenne qui autrefois unissait ces hommes n'existe donc plus. Et il n'est pas rare de voir un Kirghize ou un Ouzbek découvrir en arrivant dans l'institution ce qu'est un lit ou même une fourchette !

Étrangers à la culture française, ces hommes sont aussi étrangers entre eux. Ce phénomène s'est également accru, car avec l'élargissement du recrutement, le nombre de nationalités a augmenté et avoisine à ce jour les cent quarante. Mais cent quarante nationalités sous-entendent cent quarante us et coutumes différents, des peuples

différents, des religions différentes et un véritable patchwork de cultures.

Enfin, l'évolution du monde moderne a modifié les motivations de l'engagement. Aujourd'hui, on se présente à la Légion davantage pour des raisons d'ordre économique que politique. Au début du ^{XX}^e siècle, de nombreux Russes avaient rejoint ses rangs pour fuir l'Armée Rouge ; dans les années 1936, les républicains espagnols n'ont eu la vie sauve qu'en franchissant les Pyrénées ; et après-guerre, l'arrivée massive d'Allemands s'explique par la volonté des soldats de la Reichswehr de poursuivre une aventure qui venait de tourner au drame ! Aujourd'hui, la Légion n'apparaît plus comme l'unique moyen de s'en sortir, mais comme un moyen parmi d'autres.

La réponse de la Légion

Malgré cet environnement peu favorable, la finalité de la Légion reste inchangée au-delà des générations. Il s'agit bien d'unir ces hommes différents pour en faire une troupe qui doit être soudée pour être forte. L'expression « Ce qui fait la force de la Légion, c'est sa cohésion ! » n'est pas un vain mot, tout comme son corollaire : si la cohésion faiblit, la pérennité de l'institution sera très vite remise en cause. La réponse faite par la Légion se trouve dès les premiers articles de son nouveau statut : « La Légion étrangère est une force combattante constituée d'étrangers et placée sous commandement français », un article fort et dense qui nécessite quelques commentaires.

La Légion se veut en effet une force combattante, en ce sens qu'elle a vocation à aller se battre et ce en première ligne. Ainsi, celui qui s'engage en son sein sait qu'il sera appelé à combattre et donc à risquer sa vie. Le message est clair, comme le rappelait de façon magistrale le général de Lattre : « Les raisons de vivre sont autant de raisons de mourir pour sauver ce qui donne un sens à la vie ! »

Ensuite, comme son nom l'indique, la Légion est composée d'étrangers. Or il n'est évident ni de risquer sa vie ni de mourir pour un pays qui n'est pas le sien (cela ne l'est d'ailleurs pas toujours lorsqu'il s'agit de son propre pays). La réponse construite au fil des ans tient dans l'adage *Legio patria nostra* (« La légion est notre patrie »). Elle va ainsi constituer une nouvelle patrie pour cet étranger, ou plus exactement une seconde patrie, car, par tradition, son pays d'origine sera toujours respecté et jamais un légionnaire ne sera contraint d'aller se battre contre lui.

Enfin, les légionnaires sont placés sous commandement français – seul 10 % du corps des officiers est d'origine étrangère. Ce

commandement constitue le lien entre ces hommes venus servir la France et leur pays d'adoption, ce qui confère un rôle tout particulier à l'officier, incarnation aux yeux de la troupe de son attachement à la France. On peut ajouter que sur les emblèmes de la Légion étrangère sont inscrits en lettres d'or les mots « Honneur et Fidélité » et non pas, comme sur les autres drapeaux de l'armée française, « Honneur et Patrie », un moyen d'éviter toute ambiguïté sur le mot patrie et de rappeler aux légionnaires que, par leur contrat, ils doivent fidélité à leurs officiers.

La « méthode Légion »

Être conscient d'un problème ou d'une situation complexe est une chose, énoncer de grands principes est nécessaire mais insuffisant, car chaque semaine une section de jeunes engagés arrive à l'instruction et le 4^e régiment étranger, chargé de celle-ci, ne dispose que de quatre mois pour que ces nouvelles recrues fassent leurs premiers pas et commencent leur parcours d'intégration à la culture française. Le processus peut se résumer en ces simples mots : « Instruction du français, instruction en français et instruction au français ! »

L'instruction du français, tout d'abord, consiste en l'apprentissage de la langue française, qui est le ciment entre tous. À l'instruction, chaque légionnaire doit acquérir environ cinq cents mots de vocabulaire courant, le minimum reconnu pour être autonome aussi bien dans l'instruction tactique que dans la vie quotidienne, en ville durant les quartiers libres ou les permissions. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les sociologues, par une approche différente, évaluent eux aussi à cinq cents mots le seuil minimum permettant à un nouvel arrivant de s'intégrer dans une communauté. Récemment, Jacqueline de Romilly, dans un discours prononcé à l'Académie française, faisait remarquer que le fait de mal maîtriser une langue est une double source d'incompréhension, tant de la part de celui qui exprime mal sa pensée que de celui qui ne parvient pas à la comprendre ou qui le fait de façon manichéenne, et que cette source d'incompréhension était un facteur de violence entre personnes qui ne s'entendent pas !

Mais l'instruction du français ne s'arrête pas à la phase initiale de l'instruction. Elle se poursuit tout au long de la carrière du légionnaire et constitue même un facteur important pour passer des examens et donc progresser dans la hiérarchie. Au fur et à mesure que le niveau des examens s'élève, ceux-ci s'intègrent progressivement dans ceux du régime général : au niveau élémentaire, la majorité des stages se déroule dans les régiments étrangers, notamment à Castelnaudary,

au régiment d'instruction, alors que ceux permettant d'accéder au deuxième degré, pour devenir officier ou major, sont ceux du régime général.

L'instruction en français, ensuite, car tous les ordres sont donnés en français. La langue de la vie courante est le français, la seule officielle. Le fait de faire répéter les ordres aux jeunes engagés peut faire sourire, mais la raison de cette pratique est simple : il s'agit de les faire s'exprimer dans cette langue et de s'assurer que la consigne a bien été comprise. Et, souvent, lorsqu'un jeune cadre s'étonne que l'un de ses ordres n'ait pas été exécuté ou alors de mauvaise manière, un ancien lui rappellera que la raison est à chercher dans une mauvaise compréhension que le seul « À vos ordres, mon lieutenant ! » n'a pas suffi à estomper ! Cet apprentissage demande aux cadres de la patience et, surtout, les oblige à s'interroger en permanence pour savoir si leurs ordres ont bien été compris ; il demande aussi un effort constant au légionnaire qui, durant au moins tout le temps de son premier contrat, devra parvenir à comprendre et à être compris ; il n'est d'ailleurs pas rare, sur le terrain, de trouver un dictionnaire dans le sac à dos de l'un d'eux ou de voir un autre feuilleter un livre de français durant une pause !

L'instruction au français, enfin, c'est-à-dire à la culture française, est certainement la pratique la plus complexe à intégrer et à expliquer. Appartenant à des unités combattantes, les légionnaires doivent pendant tout leur temps de service vivre ensemble au quartier ou, de façon plus rugueuse, dans la promiscuité du terrain, à l'exercice comme en opération. Or l'adhésion à la culture française, c'est-à-dire avant tout à un mode de vie, ne s'acquiert pas uniquement durant les heures de service. Elle nécessite aussi un vécu commun permanent par la vie au quartier le soir, par les heures partagées ensemble dans la chambrée, par les moments de détente au réfectoire, au foyer ou au club de l'unité, par des quartiers libres passés à plusieurs et par la présence des cadres qui garantissent l'apprentissage, l'intégration et l'équité. Lorsque l'on perçoit la complexité du travail à accomplir pour que ce « vivre ensemble » devienne une réalité, on comprend mieux les règles spécifiques de la Légion étrangère, notamment l'obligation de loger au quartier pour les militaires du rang durant leur premier contrat. Car de ce vivre ensemble dépend très étroitement la notion de communauté, d'où pourra naître, ou plutôt devra naître, la fraternité d'armes, ciment indispensable pour toute formation militaire combattante, mais réalité vitale pour la Légion.

Il est vrai aussi que l'identité culturelle forte de la Légion étrangère, bâtie au fil des années d'expérience et des nombreuses campagnes, est un puissant facteur d'adhésion ; sa marque extérieure principale, le

képi blanc, permet à un inconnu, qui a sans doute échoué dans sa vie antérieure, de s'identifier rapidement à une histoire mythique et à un corps d'élite, de retrouver une dignité et une raison de vivre. Toutefois, après avoir reçu, il lui reviendra ensuite de donner le meilleur de lui-même, condition indispensable pour s'intégrer réellement à cette nouvelle famille.

Les limites

Comme dans toute structure humaine, ce mode d'intégration à une culture commune présente des limites, dont le commandement doit avoir conscience afin de s'adapter à l'environnement d'aujourd'hui, à la mentalité de la jeunesse actuelle, qui constitue les rangs de la Légion, et au contexte des crises modernes.

La première de ces limites est celle du respect de la nationalité d'origine du légionnaire ; il lui sera beaucoup demandé, mais il ne lui sera jamais imposé d'aller se battre contre son propre pays, sauf si tel est son choix, comme ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale où de nombreux juifs allemands s'engagèrent pour la durée du conflit afin de lutter contre le nazisme. De même, au bout de cinq ans de service, tout légionnaire peut demander à acquérir la nationalité française, mais ce n'est qu'une possibilité et rien ne lui est imposé ; ainsi n'est-il n'est pas rare de voir, après vingt ou trente ans de service, un sous-officier d'origine britannique ou un officier né en Espagne se retirer pour sa retraite dans son pays d'origine.

La deuxième limite est davantage liée à la mentalité de la jeunesse actuelle. Pour certains légionnaires, en effet, le contrat qu'ils signent lors de leur engagement ne constitue pas un lien réellement contractuel. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de répéter, notamment aux plus jeunes cadres, que si le légionnaire ne se sent pas lié à la Légion par des liens affectifs, il la quittera tôt ou tard, soit en fin de contrat, ce qui pourrait poser problème à l'institution qui, par la fidélisation du légionnaire, constitue son propre encadrement, soit en cours de contrat, c'est ce que l'on appelle la désertion, aujourd'hui facilitée par les moyens de transport modernes et par le fait que dans son pays d'origine il ne sera pas considéré comme tel, comme ce serait le cas en France.

Enfin, la dernière limite et non des moindres, bien que moins perceptible, est l'exacerbation de l'esprit de corps qui finit par exclure et se transformer en caste. En effet, tout sentiment d'appartenance, quelle que soit la communauté, civile ou militaire, à laquelle il s'applique, est à la fois nécessaire, délicieux et dangereux. Il est nécessaire,

car l'être humain n'est pas fait pour vivre seul et tout homme a intrinsèquement besoin d'appartenir à une famille, ne serait-ce que pour se protéger. Il devient délicieux lorsque le milieu dans lequel la personne évolue est une véritable communauté avec ses rites, ses habitudes, ses traditions, où chacun est connu et reconnu pour ce qu'il est, où il fait bon vivre ; en un mot, une famille ! En revanche, il devient dangereux lorsque cette communauté se replie sur elle-même, n'accepte plus l'étranger ou le jeune qui arrive, rejette les autres communautés et devient progressivement une caste ! Elle perd alors toute forme d'empathie, se prend pour la troupe d'élite par excellence et ne se rend pas compte qu'elle court à sa perte.

Aujourd'hui, la Légion étrangère peut être considérée comme un contre-exemple par tous ceux qui préconisent ou qui vantent les sociétés multiculturelles ou plurielles. Est-ce une simple question de sémantique ou la divergence est-elle plus profonde ? Ce n'est ni le lieu ni le moment de juger ou de comparer, mais il est évident que lorsque l'on demande à une unité militaire et à ceux qui la constituent de risquer leur vie, on ne peut le faire que si la cause est commune et si les raisons d'affronter la mort sont identiques. Comme le disait un ancien officier, rescapé de la RC 4, à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de ce drame dans la cour d'honneur des Invalides : « Lorsque l'on sait que l'on marche à la mort, c'est plus facile quand on est en bonne compagnie ! » ┘

┐ SYNTHÈSE

Transformer de jeunes hommes issus de cent quarante nationalités différentes en un groupe soudé, en une troupe d'élite. Telle est la lourde tâche confiée à la Légion étrangère. Un seul moyen : les faire entrer progressivement dans la même culture. Un processus qui peut se résumer en quelques mots : instruction du français, instruction en français et instruction au français. ┘

PATRICK GODART

MILITAIRES ET MÉDECINS

Si le point de concomitance entre culture militaire et culture médicale a pris en France, depuis trois siècles, la forme du « médecin-militaire », cette dénomination s'apparente pour beaucoup à un oxymore. Paradoxe sémantique, elle porte en elle une antinomie. Comment un individu peut-il à la fois être celui qui soigne, et celui qui porte la force et la violence légitime ? Comment parvenir à la synthèse entre le « colloque singulier »¹ dû à la personne malade ou blessée, et le nécessaire embrassement d'un tout collectif indispensable à la cohésion du groupe militaire et à l'efficacité de son action ? Par extension, comment se confrontent et se conjuguent deux cultures dont les desseins peuvent paraître contradictoires ?

Le but du propos sera donc d'approcher cette longue rencontre et d'aborder la question de savoir comment se sont interpénétrées les cultures militaire et médicale qui évoluaient à la fois pour leur propre compte, mais aussi en interaction. Dans un premier temps, une vision spatiale permettra, dans leurs espaces respectifs, de délimiter quelques-unes de leurs communalités, les lieux d'interférence forte, voire de ressemblance marquée. Ensuite, dans un second temps, sera envisagée la question de l'acculturation entre militaires et médecins.

Des cultures si proches...

Le mot « culture » est, nous le savons, un mot piège, pris « isolé, il n'a pas de sens, il n'a que des emplois »². Pour le propos, il sera repris la définition de l'UNESCO : « La culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. [...] Elle englobe les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeur, les traditions, les croyances et les sciences³. » En ce sens, cultures militaire et médicale sont bel et bien des champs autonomes et comparables de telle sorte qu'il est aisé de dégager ce qui les réunit.

1. La locution « colloque singulier » désigne la relation très particulière qui doit s'établir entre le malade et le médecin, reposant sur la confiance de l'un et la conscience de l'autre. Elle a été proposée à l'Académie française en 1935 par Georges Duhamel et est depuis largement utilisée, notamment par les juristes, qui lui ont donné une valeur quasi contractuelle.

2. Umberto Eco, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, PUF, 1988, p. 28.

3. *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, UNESCO, 1982.

■ Un individu

La genèse individuelle du guerrier ou du médecin a bien des points communs. Ce sont des procès où l'on parle de vocation, où l'atavisme et la reproduction sociale sont très forts, où existent des lignées familiales longues d'officiers ou de docteurs, parfois issus d'une forme d'aristocratie où le sens de l'effort physique, celui de l'honneur et de la parole donnée sont portés à un niveau presque mystique. Il s'agit souvent également d'un devenir individuel, d'une évidence révélée par un « moment » dans sa vie, un registre de capacités inconnues, orientant l'individu vers son destin de guerrier ou de médecin. Dans les deux cas, les vertus de l'honneur et de la gloire sont présentes.

L'apprentissage du métier est l'objet d'un déroulé très spécifique et propre aux deux cultures. Dans les deux cas, la formation est longue et s'apparente à un sacerdoce. Elle est surtout pratique et technique. Si le terrain de cette formation est pour le militaire la zone d'exercice ou les opérations, pour le médecin il se déploie à l'hôpital. Tous deux y sont confrontés à la réalité humaine dans toute sa nudité, sa violence et sa déchéance. Ils ont également en propre de bénéficier d'une formation endogène : seuls les guerriers peuvent et savent instruire les guerriers, seuls des médecins enseignent aux médecins. Enfin, ce sont des cultures où le rôle tutorial des aînés est remarquable. Les jeunes générations d'officiers se nourrissent de la production intellectuelle et de la valeur exemplaire des grands chefs militaires. De même, les médecins vivent sous l'aura forte des grands patrons et mandarins, mais, surtout, de tous ces « maîtres » au sens du serment d'Hippocrate qui les accompagnent dans la communauté des détenteurs d'un savoir aussi vaste qu'hermétique. Dans les deux cas, la pratique du compagnonnage est constante : pères et fils de tradition, pères baille à Navale, affreux et bazards à Saint-Cyr, internes et externes à l'hôpital.

La motivation professionnelle rassemble le soldat et le médecin. Pour le militaire, elle s'appuie sur la dimension symbolique du devoir de protection de la vie du citoyen, dans une sorte de contrat social où il reçoit de tous ce pouvoir exorbitant d'exercer, s'il le faut, une violence protectrice. Pour le médecin, elle repose sur le postulat symbolique de l'obligation de porter aide et assistance à l'homme qui souffre. Là encore, ce contrat peut imposer au médecin d'exercer des gestes agressifs forts, comme la chirurgie et la réanimation, en vue de sauver la personne. En ce sens, médecins et militaires, s'appliquant sans relâche à déjouer Thanatos, sont de perpétuels Sisyphe en quête d'un idéal inatteignable.

Enfin, il n'est point besoin d'épiloguer sur les qualités humaines requises pour exercer ces deux métiers. Nous retiendrons pour le propos la définition très éclairante que donne Claude Barrois du guerrier, qui,

du reste, paraphrasée, s'appliquerait avec la même acuité au médecin : « Un guerrier est un combattant⁴ exceptionnel : par la lucidité délibérée de son choix de participer à un conflit violent ; par la qualité avec laquelle il remplit sa mission (qui lui a été confiée ou qu'il s'est imposée à lui-même) ; par le respect de l'interdit de s'attaquer à des hommes désarmés ou à des êtres sans défense ; par son goût pour ce type d'action⁵. » Et d'y ajouter la rigueur, l'enthousiasme, la volonté et la camaraderie⁶, ou la confraternité chez les médecins.

▣ Une pratique professionnelle

Si le commun parle volontiers du « métier des armes », le sociologue sait que le militaire n'exerce pas un métier au sens banal du terme. C'est avant tout un savoir être, une pratique de l'action, voire un art quand il s'agit de stratégie ou de tactique. De même, le « métier » de médecin se distingue par un type identique de pratique professionnelle : être d'abord, agir ensuite, et pratiquer ce fameux art médical quand il convient de confronter une situation (pathologique) donnée à sa palette de moyens (thérapeutiques).

Les modes de pensée sont également très comparables. La guerre, le combat sont les domaines de l'incertitude et du hasard, en ce sens que les réalités sont toujours différentes, que la décision doit être rapide et correcte, car l'imprévu ne peut être vaincu que par la présence d'esprit, le « coup d'œil » de Clausewitz. Cette forme d'incertitude existe en médecine. Nommée idiosyncrasie, elle est liée aux aléas de la maladie ou du patient. Elle impose au médecin une grande adaptabilité analytique et décisionnelle, la même que celle qu'a synthétisée Lyautey pour le militaire : « Il n'y a pas de méthode, [...] il y en a dix, il y en a vingt, ou plutôt si, il y a une méthode qui a nom souplesse, élasticité, conformité aux lieux, aux temps, aux circonstances⁷. »

C'est pourquoi, pour le militaire comme pour le médecin, le cheminement de la pensée est structuré et méthodique. Le premier, dans son analyse de la situation, examine l'environnement, le terrain, les forces ennemies puis amies, enfin les modes d'actions possibles qu'il traduit par des ordres. De manière très similaire, le second analyse l'environnement du malade (antécédents personnels ou familiaux), le terrain (il examine le patient), les forces ennemies (tous les symptômes de la morbidité, ce qui l'amène au diagnostic : contre qui, contre

4. Selon les articles 43 et 44 du protocole 1 additionnel aux conventions de Genève de 1949, le combattant appartient à une force armée (organisée, disciplinée et respectant le droit de la guerre) et doit porter l'uniforme, se distinguer de la population civile et respecter le droit international des conflits.
5. Claude Barrois, *Psychanalyse du guerrier*, Paris, Hachette, 1993, p. 13.
6. Elrick Iraztorza, « Quatre principes pour fonder le moral », in *Inflexions* n° 7, pp. 79-87.
7. Lyautey, *Lettres du Tonkin et de Madagascar*, cité par Pierre Garrigou-Granchamp, « Pourquoi une culture militaire ? », site web du COFAT, 2007.

quoi faut-il combattre ?), les forces amies (les moyens thérapeutiques disponibles). Ses modes d'action sont les protocoles thérapeutiques qu'il traduit par des prescriptions. Dans les deux cas, la démarche intellectuelle est proche ; elle part de l'observation, et dans un cadre éthique (règles d'engagement), la phase spéculative aboutit à des modes opératoires possibles. *In fine*, le choix revient à un seul, même s'il prend en compte la contradiction (avis de l'état-major ou avis des confrères et du malade). Il n'est à ce propos que de constater la grande similitude rituelle, hiérarchique et intellectuelle entre les points de situation militaires et les « staffs » hospitaliers, où autour du chef (de service) s'échafaudent des plans (thérapeutiques) destinés à aborder une situation (une pathologie) donnée.

Ce qui réunit sans doute le plus le militaire et le médecin, c'est la proximité constante avec la mort et avec la souffrance humaine. Cette proximité s'exprime de manière voisine chez l'un et l'autre sous la forme de mythes qui conjurent une réalité trop obscène, celui de l'invulnérabilité chez le soldat et celui de l'immortalité chez le médecin.

Vis-à-vis de l'autre, les métiers du militaire et du médecin procèdent de la même perspective « protection ». Et pas n'importe quelle protection, puisqu'il s'agit de protéger la vie y compris celle des populations⁸. Cette posture impose que ces deux pratiques professionnelles, si proches de la vie et de la mort, soient fortement encadrées. En effet, les pouvoirs exorbitants détenus par les militaires et les médecins sont strictement conférés par la loi et contrôlés par le juge. La société réalise par ce biais, ce qu'on nomme en médecine un « transfert ». Au nom de tous, elle « transfère » au militaire la détention de la force (guerrière) et le pouvoir de la violence au service de tous, y compris, s'il le faut, jusqu'à celui de donner la mort. De même pour le corps médical, à qui la société transfère ses souffrances, et auquel elle confie le pouvoir de soigner les corps et les esprits. Les débats actuels sur l'euthanasie dite active constituent à cet égard l'expression des limites du transfert de pouvoir au médecin, ceux sur le sens moral, leur pendant chez le militaire. Par voie de conséquence, ces pratiques professionnelles sont de type monopolistiques : il n'est de militaires et de docteurs que consacrés par la loi. Il n'y a aucune place pour les mercenaires ou les charlatans.

Culture militaire et culture médicale sont des cultures de multitudes et de solitude. Plutôt que « masses », vocable daté, nous retiendrons ici l'idée de multitudes. En effet, dans ces deux cultures, c'est aussi le nombre qui crée la force. Souvent, l'hôpital est le premier employeur d'une ville, et la santé mobilise une multitude d'acteurs (970 000

8. *Livre blanc de la défense nationale*, Paris, 2008, p. 175.

professionnels de la santé en France). Point n'est besoin de souligner l'importance des effectifs humains dans la culture militaire. Ne parle-t-on pas toujours aujourd'hui, quand on décrit un dispositif militaire, du nombre d'hommes déployés, comme au temps des hoplites ? Ce n'est pas le propos, mais si la technologie peut supplanter l'humain dans la guerre moderne, les nouvelles formes de conflictualités rapatrient dans la doctrine des forces, notamment terrestres, des effectifs importants pour « tenir » les dispositifs opérationnels.

Dans les deux cas, et comme si c'était à cause des volumes humains en jeu, ces « multitudes » sont difficiles à appréhender comme un tout, et se révèlent ardues à pénétrer et à comprendre de l'extérieur. Des expressions comme la « grande muette » sont là pour rappeler ce caractère monolithique que peut parfois prendre une collectivité structurée. De même, le monde de la santé est un monde étanche et peu lisible dans sa globalité. L'uniforme ou la blouse blanche ne font que renforcer cette opacité. Ces aspects d'hyper homogénéité ne doivent pas masquer, en contrepoint, la solitude grandissante des acteurs. L'atomisation individualiste post moderne a distendu le lien holiste fort qui perdurait dans les collectivités militaires et médicales, collectivités quasi tribales par bien des aspects dégagés par la sociologie contemporaine⁹.

Même si les forces armées et le monde de la santé peuvent se présenter sous la forme de multitudes d'acteurs (combattants, soignants) organisés et structurés, la solitude du chef, comme celle du simple exécutant, sont là pour objectiver la part énorme de responsabilités portée désormais par le seul individu dans ces deux cultures. La solitude du thérapeute est indispensable, car sa relation avec le malade ne peut être qu'un colloque singulier, un dialogue entre deux êtres. Dans son cabinet, le médecin doit être seul. De même, l'organisation militaire doit permettre au chef de s'isoler afin de se préserver du brouhaha de l'action qui nuirait à sa réflexion. Son propre jugement ne doit pas être perverti par l'extérieur. Mais il sait pouvoir, quand il en a besoin, trouver dans son état-major et la proximité des cadres un environnement à sa disposition pour faciliter ses prises de décision.

Si l'espace de bataille est numérisé, le monde de la santé le devient également rapidement. La dématérialisation des pratiques professionnelles croît de manière exponentielle et les technologies de la communication sont venues aggraver la solitude de celui qui doit procéder au choix décisif pour les autres. Non plus réservée aux « grands décideurs », une nouvelle forme de solitude apparaît. Elle concerne les exécutants qui de plus en plus agissent de manière autonome ou isolée.

9. Michel Maffesoli, *Le Temps des tribus*, Paris, Méridiens sciences humaines, 1988.

▮ Les principes professionnels

L'éthique est au cœur des préoccupations professionnelles des militaires et des médecins. Elle peut se définir comme l'ensemble des principes moraux qui guident la conduite de chacun dans un groupe culturel donné. Le débat philosophique abondant de la cité grecque a permis très tôt cette réflexion du côté médical. Si celle-ci est moins formalisée du côté du soldat, *L'Iliade* évoque cependant constamment, au travers des interrogations bien humaines aux dieux, les questions de morale au combat qui émergeaient déjà¹⁰. Le respect dû aux blessés, et surtout aux dépouilles mortelles, marque l'existence d'un code de valeurs morales très élevées et d'une éthique de la guerre patente. Déterminée par la conscience individuelle, alimentée par la réflexion, l'éthique n'est pas une norme juridique. Le manquement à l'éthique ne renvoie qu'à un système de valeurs, donc à un jugement d'honneur. C'est la raison pour laquelle, dans les deux cultures, elle se décline en déontologie, corpus de l'ensemble des règles et des devoirs qui s'imposent aux membres du groupe professionnel. Elle est codifiée par la loi, fixée par décret, et s'inscrit résolument dans le droit positif. Le manquement à la déontologie est passible de sanctions professionnelles.

Du côté militaire, il est intéressant de noter la grande richesse de la réflexion éthique, et sa déclinaison assez récente en une déontologie dont l'expression est par exemple le *Code du soldat*¹¹. L'enjeu en est la maîtrise de la violence propre du guerrier, de sa force ; sa résistance au désir de vengeance, aux émotions, aux passions inspirées par les opposants ou victimes. Cette exigence est strictement superposable à celle du médecin.

Si, du côté médical, on fait remonter cette réflexion éthique et la déontologie aux valeurs hippocratiques, pour les militaires, ce sont essentiellement les crimes commis durant la Seconde Guerre mondiale qui ont déclenché la réflexion, notamment par le travail considérable réalisé par les juristes du tribunal de Nuremberg pour délimiter les notions de crime contre l'humanité ou de génocide. Sur cette base sont nés le droit pénal international et le droit international humanitaire invariablement mis en référence des règles d'engagement, qui ne sont, ni plus ni moins, que des codes de déontologie militaires adaptés à des situations opérationnelles données.

Le secret est un autre dénominateur commun des cultures militaire et médicale. Les expressions « secret défense » ou « secret médical »

10. « Mais pourquoi délibérer dans ma chère âme ? Quand un homme veut lutter contre un autre homme qu'un dieu honore, aussitôt une lourde calamité est suspendue sur lui. Il parla ainsi, et Antilokhos, accablé par ces paroles, resta longtemps muet, et ses yeux s'emplirent de larmes, et la voix lui manque ; mais il obéit à l'ordre de Ménélaos » (*Iliade*, chant XVII).

11. *Fondements et principes de l'exercice du métier des armes dans l'armée de terre et Règlement de discipline générale.*

ont les mêmes fondements d'ordre public en vue de protéger individus et collectivité. Cette question à elle seule pourrait cristalliser le débat, car si le médecin peut être associé au secret défense dans une situation opérationnelle donnée, la loi¹² encadre le secret médical de telle sorte que même le commandement ne peut y être associé. Pour le médecin, « c'est une obligation de se taire et un droit au silence » exprimés dans le code de déontologie des médecins militaires. Mais que dit le règlement de discipline générale à ce même sujet¹³ ? Le militaire, vis-à-vis de l'extérieur, est soumis exactement à la même règle, qui à la fois protège l'institution dans sa globalité et préserve les rapports de nécessaire confiance avec la hiérarchie.

L'engagement personnel du combattant ou du médecin est sans cesse rappelé dans tous les textes qui fixent leurs droits et leurs devoirs. La mobilisation personnelle peut être absolue ; elle prend alors la forme d'un serment, qui, en France, a disparu pour les militaires, mais qui est encore pratiqué dans de nombreux pays occidentaux. Ou bien relative, sous la forme d'un baptême (de promotion) qui introduit la personne dans la communauté de valeurs culturelles. La mobilisation personnelle du médecin prend la forme, lors de sa soutenance de thèse, de la prestation du serment d'Hippocrate.

Dans les deux cas, il s'agit à l'évidence de ritualiser l'engagement de l'individu qui peut aller jusqu'à la mort, sa mort. Si cette extrémité est immédiatement évidente pour le soldat, elle l'est également pour le médecin, et nombre d'entre eux ont donné leur vie à leurs patients afin de les soigner malgré le péril qui les menaçait¹⁴.

Cette mobilisation personnelle est la grande part d'irrationalité de ces deux métiers qui, sur un substrat philosophique d'aide et de protection de l'autre, sont clairement des moyens de s'accomplir en donnant un sens à sa vie, à sa finitude, c'est-à-dire à sa propre mort, et à sa propre souffrance confrontée en permanence à la réalité insoutenable de celle de l'autre.

12. « La révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire est punie d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende » (article 226-13 du Nouveau Code pénal). « Le secret professionnel, institué dans l'intérêt des patients s'impose à tout médecin dans les conditions établies par la loi. Le secret couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris » (article 4 du *Code de déontologie médicale. Code de la santé publique*, article R4127-1 et suivants du 8 août 2004). L'obligation au secret s'impose à toute personne amenée à connaître l'état de santé du malade : médecin, mais aussi les autres membres des professions de santé.
13. « Respecter les règles de protection du secret et faire preuve de réserve lorsqu'il s'exprime, notamment sur les problèmes militaires » (article 6 du décret n° 75-675 du 28 juillet 1975 portant règlement de discipline générale des armées) ; voir aussi l'article 26 sur la protection du secret.
14. L'exemple de grande ampleur le plus récent du tribut payé par les professionnels de santé est fourni par l'épidémie de SRAS au Canada, à Toronto en 2003, où, à partir d'un seul cas importé, cent quarante-quatre personnes ont été touchées par le virus, dont 77 % de professionnels de la santé ; vingt-deux d'entre eux en sont morts. À Hong-Kong, point de départ de l'épidémie, le médecin italien qui a soigné les premiers malades a contracté la maladie et est décédé peu après.

▣ L'information

Paix et bonne santé sont des non-événements subjectifs. Ils n'existent positivement que par leurs contraires qui les révèlent : la guerre et la maladie. Cette dimension a été appréciée par le professeur René Leriche dans un aphorisme célèbre : « La santé, c'est la vie dans le silence des organes. » Si l'on admet que la paix c'est la vie dans le silence des armes, il faut, pour faire face à ces silences assourdissants, porter l'information à notre conscience pour qu'elle fasse vivre notre âme. Comme le dit Aristote, l'« âme est la forme d'un corps naturel ayant la vie en puissance ». Aussi convient-il d'informer l'âme, de donner forme à la conscience. En effet, si dans son sens commun le verbe informer signifie, bien sûr, communiquer et porter à la connaissance, il a aussi, étymologiquement, la signification d'introduire une forme dans une matière.

En ce sens, on peut considérer que la médecine introduit ou réintroduit de la forme dans ce fragment de nature qu'est l'être humain. Ne dit-on pas d'ailleurs de quelqu'un qu'il n'est « pas en forme » ? Ne pratique-t-on pas des cures de « remise en forme » ? La culture médicale n'a pour sens que de réintégrer l'homme dans l'ordre silencieux de la nature. Tous les mots, gestes, rites, pratiques de la communauté médicale permettent au patient soit de recouvrer la santé en se réintégrant à la nature, soit de s'accomplir en donnant du sens à sa souffrance ou à sa mort.

En parallèle, ne peut-on pas admettre que la culture militaire permet d'« informer » l'être humain des choses de la guerre, et de réintégrer l'homme et la collectivité à l'ordre de la paix retrouvée ou préservée. Ne peut-on admettre que tous les grands moments de la « communication » militaire (manifestations publiques, cérémonials, traditions, rites), mais aussi la présence opérationnelle (Vigipirate, exercices en terrain libre, sauvegarde maritime ou aérienne, journaux télévisés pour les opérations extérieures) permettent dans cette « information » du citoyen soit d'apprécier la paix dont il jouit en l'intégrant au corps social (qui délègue cette fonction au militaire), soit de s'accomplir en donnant du sens à ce qui fut jadis le service national, ce qui est aujourd'hui son engagement de citoyen, au sens militaire du terme, dans l'armée d'active ou dans la réserve ?

▣ Le groupe

« La guerre est le paroxysme de l'existence des sociétés modernes [...], l'unique moment de concentration et d'absorption intense dans le groupe¹⁵. » Immédiatement perceptibles par l'observateur extérieur,

¹⁵. Roger Caillois, *L'Homme et le Sacré*, Paris, Gallimard, 1950, p. 218.

le militaire et le médical sont des univers qui comportent une part de sacré, c'est-à-dire quelque chose qui échappe à la rationalité mais qui influence le destin en mêlant des émotions contradictoires comme l'effroi ou l'extase. Ce « sacré », né bien sûr de la confrontation avec la mort, s'exprime par une part de mystère, de secret, des rites, des règles, des interdits et des traditions, bref, par tous les attributs du ciment culturel le plus solide, celui qui permet la constitution du groupe social.

Dans la culture militaire, le groupe occupe indéniablement une position centrale, depuis les « groupes de combat » jusqu'à la déclinaison des forces en unités, sous-unités et groupuscules, autant de scissions d'un même ensemble. Ces groupes agissent de façon autonome, ils réunissent des individus autour de relations précises, et souvent développent des modes de pensée indépendants.

Si les démultiplications classiques de la force armée (régiments, bataillons, compagnies, sections, escadrilles, équipages, groupes...) sont très connues, celles de la culture médicale sont d'une lecture moins nette. Cependant, que sont les hôpitaux, les départements cliniques spécialisés, les services cliniques, d'urgence, les dispensaires, centres de soins et autres segmentations ? Dans chacune de ces entités, une équipe soignante (un groupe médical) vise un même objectif, exécute une même mission, s'organise et développe ses propres relations internes et parfois des processus thérapeutiques autonomes.

Au plan symbolique, il faut s'appuyer sur les groupes hyperhomogènes constitutifs des mythologies guerrières. Il peut paraître étonnant que ces groupes particuliers soient sexués, mais l'unité de sexe renforce la dynamique agressive de l'ensemble et sa puissance métaphorique. Ce sont les amazones, les gorgones, et autres walkyries dont les pendants masculins sont aussi abondants que physiquement présents dans la réalité guerrière, notamment sous la forme de ces groupes d'élite, réputés invulnérables, terrifiants par l'hyperdensité combattante qu'ils expriment : samourais, mamelouks, gurkhas, SAS, Légion étrangère... Il découle de ces agglomérations organisées d'individualités autour d'une fonctionnalité commune des traits culturels caractéristiques. D'abord, bien sûr, l'existence de rites et de pratiques qui maintiennent la cohésion du groupe. L'inventaire des rites et traditions militaires est immense. Celui des traditions médicales, s'il est moins visible, n'en est pas moins aussi vaste.

La hiérarchie est fille du rite. Cultures militaire et médicale sont donc très hiérarchisées, ce qui permet de maintenir ordre et discipline, de faire appliquer les règles (et les interdits) consubstantielles de la probité, de la loyauté et de l'honneur demandées aux membres du groupe. Sur un autre plan, la hiérarchie joue un rôle éminemment

protecteur. Elle permet que la défaillance individuelle d'un de ses membres ne soit pas attribuée à un seul mais répartie¹⁶. Ainsi, le plus fort degré de confiance dans le groupe revient au cadre de proximité, et même si l'expression en est différente au combat ou à l'hôpital, se créent ainsi des nucleus de sécurité protectrice, fondés sur la hiérarchie de contact, dans le groupe dont les instances dirigeantes sont parfois très lointaines.

L'uniforme procède de cette logique corporative. S'il marque bien sûr l'appartenance au groupe, il est surtout un vecteur puissant de langage symbolique. Lorsqu'il s'enrichit d'insignes et d'attributs divers, il véhicule une charge sémantique et mystique très forte, forme de vocabulaire pictural et vestimentaire tout particulièrement usitée dans nos sociétés contemporaines. L'extrême variété et la sophistication de l'uniforme militaire sont connues, celles de l'uniforme du professionnel de santé le sont moins. Pourtant, depuis la faluche¹⁷ des carabins¹⁸, jusqu'aux combinaisons vestimentaires ultra-technicisées des chirurgiens ou au contraire dépouillées des psychiatres, toute une gamme de signifiants culturels existe par-delà la simple blouse blanche.

Le langage et tous les médias de la communication interhumaine (chant, graphisme, écriture) reflètent par nature l'imaginaire de l'identité du groupe. Ces codes sont tout particulièrement développés du côté militaire¹⁹, et ne le sont pas moins du côté médical. Pour l'anecdote, évoquons simplement le chant, élément majeur de la culture militaire. Ce chant qui donne du courage au combat intègre avec tendresse ou virilité les témoins tantôt naïfs, tantôt martiaux de l'identité tropologique militaire. De même, les chansons de salle de garde, malgré leur paillardise, exsudent une part allégorique importante de l'imaginaire médical.

L'espace manque pour exposer tous les emprunts de vocabulaire réciproques. Le chirurgien a près du bloc son « arsenal », le médecin pratique un « traitement d'attaque », il « combat » l'infection, propose une « stratégie thérapeutique »... Quant au militaire, il « traite » une cible, il « sonde » la profondeur d'un « théâtre d'opérations », il « articule » ou « disloque » un dispositif, il « s'infiltrer », réalise une « frappe chirurgicale »...

16. Guy Briole, François Lebigot, Bernard Lafont, *Psychiatrie militaire en situation opérationnelle*, Paris, Addim, 1998.

17. Sorte de béret ceint d'un ruban de velours indiquant la spécialité médicale, et orné de différents accessoires permettant d'identifier le parcours d'un étudiant en médecine ou en pharmacie.

18. Il est distrayant de noter l'homonymie : les carabins étaient à l'origine une compagnie de cavalerie légère créée par Henri III. En 1622, Louis XIII l'arma de mousquets, ce qui constitua la base du corps des mousquetaires. Aujourd'hui, le terme désigne les étudiants en médecine. Il provient du vieux français « escarbin » qui était un coléoptère fouisseur. Cette dénomination semble remonter au Moyen Âge, époque où les étudiants en médecine étaient chargés d'enfouir les cadavres des victimes de la peste.

19. André Thiéblemont, *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

Après avoir passé en revue certains des dénominateurs culturels communs, il convient à présent de confronter leurs spécificités dans leurs processus d'acculturation réciproques.

▣ ... mais des acculturations complexes

L'acculturation est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes, et qui entraînent des changements dans les modèles culturels initiaux de l'un ou des deux groupes²⁰. Pour les cultures médicale et militaire, cette acculturation est un long processus imposant un retour historique avant que d'ébaucher quelques aspects des apports mutuels des deux cultures.

▣ Brève histoire d'une acculturation réciproque

Depuis que l'homme existe, le guerrier occupe une place singulière dans les systèmes sociaux. De même, il est patent qu'en symétrie de cette fonction primitive d'exercice de la violence s'est exercée une pratique de secours aux victimes, offrant place à celui qui aide, soigne, et parfois guérit. Sans qu'il soit identifié aussi précisément que le guerrier, le soignant lui est en quelque sorte consubstantiel, c'est en tout cas ce que montre notre héritage. Ainsi, la paléontologie rend compte qu'aux tout premiers temps de notre humanité, les victimes des coups de massue de guerriers bénéficiaient déjà de réparations salvatrices²¹.

Le panthéon grec a offert à la culture occidentale ses piliers culturels et symboliques. À Sparte et à Athènes, le citoyen défend la cité, celle-ci se défend par la guerre, et la guerre est la forme suprême de culture qui structure la société. Le guerrier y est pour la première fois un citoyen en armes. Les poètes et les artistes rapportent son intimité avec les dieux. Sur un plan symbolique, la guerre de Troie est le prototype de cette guerre antique. La magie et les mythes qu'elle convoque englobent une kyrielle de dieux, déesses, héros et simples humains qui se cristallisent en des hommes combattants, des guerriers, mais aussi des vaincus, des morts et, c'est important de le noter, des blessés, objets de toutes les attentions de leurs camarades de combat, comme l'illustre la célèbre représentation des soins donnés à Patrocle par son « frère » de combat Achille. Dans cette culture, c'est d'abord

20. Robert Redfield, Ralph Linton, Melville Herskovits, « Memorandum on the Study of Acculturation », *American Anthropologist*, vol. 38, n° 1, 1936, pp. 277-286.

21. Mirko Grmek, *Les Maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, Payot, 1994.

le frère de combat qui soigne les blessés, il est le « médecin » de son frère d'armes. Le médecin est donc combattant au même titre que les autres. Il dirige même les combats, comme dans le cas de Machaon et Podalire²². La médecine a également structuré la société grecque. Si Asclépios, divinité guérisseuse fut, certes, punie d'avoir empêché les hommes de mourir, son temple à Épidaure était très fréquenté, surtout au temps d'Hippocrate de Cos, dont la leçon est toujours la pierre angulaire de la culture médicale occidentale.

Au-delà de l'héritage romain, il est intéressant d'observer un événement culturel comme celui du passage à l'An Mil. Le millénarisme avait déclenché une forme de peur, d'angoisse diffuse envahissant la société. Les *militia*, qui fonctionnaient auparavant comme des lices plus ou moins privées, retrouvèrent alors une fonction de protection et symbolisèrent la force capable de résister au mal qui menaçait. La chevalerie naissait ainsi, avec comme emblèmes les valeurs morales et la loyauté à la défense du bien commun. L'église, havre de sécurité, permettait également la rencontre avec ceux qui disposaient d'un vrai savoir médical : les moines²³. Dès lors, il est moins surprenant que naissent à cette époque, à partir d'ordres religieux, les célèbres ordres hospitaliers. Si le moine devint médecin pour assister le pèlerin en Terre sainte, ce médecin s'est fait aussi soldat pour protéger ses lazarets et continuer de sauver des vies, lors des épouvantables combats des croisades. La synthèse guerrier-médecin était à nouveau constituée. Le médecin est soldat, suit le guerrier et le soigne, le blessé ne mourra plus sur le champ de bataille sans soins. Les chirurgiens du Roy, l'institution des invalides (de guerre), le Val-de-Grâce, puis, sur le terrain, Percy, Larrey, Desgenettes et tant d'autres en sont les illustres témoignages. Solferino et l'apport d'Henri Dunant étendront cette vision aux blessés ennemis et plus tard aux populations civiles. L'humanitaire naissait ainsi.

La suite est connue. Jamais plus en Occident, les destins des soldats et de ceux qui les soignent ne seront séparés. Dans le cas français, ce lien existe depuis l'édit royal de 1708, portant création du service de santé des armées. Le médecin militaire est tout autant praticien que militaire. Pour cela, il pratique son art en l'adaptant à la mosaïque des différentes cultures constitutives des armées.

22. Machaon et Podalire sont fils d'Asclépios, dieu de la médecine, et de sa femme Épione. À Troie, ils sont chirurgiens du camp achéen. Machaon soigne le roi Ménélas et Podalire, Philoctète, le porteur de flèches d'Héraclès. Tous deux font partie des combattants dissimulés dans le cheval de Troie.

23. Passés les ravages des invasions barbares, le visage du savoir médical se dessine en Occident, notamment dans les monastères, en particulier l'abbaye du Mont-Cassin, quand le père bénédictin Constantin l'Africain (vers 1015-1087) s'y retire pour traduire plusieurs dizaines de livres de science médicale grecque conservés par les savants syriaques, juifs et surtout arabes (Avicenne, Rhazès, Averroès).

■ L'acculturation des docteurs

Si les cultures médicales et militaires, par leurs nombreuses proximités, doivent permettre une intégration facilitée du médecin à la culture militaire, il demeure pour le médecin militaire trois problématiques à dépasser : celle de la présence du danger, qui le contraint à s'exposer, ainsi que son équipe, à une menace vitale ; celle de la place de ses actes médicaux dans le déroulement de la mission militaire à laquelle il participe, sans l'entraver ; celle de sa fidélité au système de pensée médicale, qui se traduit par une intransigeance éthique sur la nature et la qualité des soins à accorder aux blessés.

Pour répondre à ces enjeux, le médecin militaire acquiert, en sus de sa formation de docteur, les outils permettant une acculturation réussie, c'est-à-dire une totale intégration à la culture militaire. Il reçoit ainsi une formation militaire suffisante pour lui permettre de s'inclure dans le groupe armé, de connaître ses contraintes, ses besoins, ses codes et ses langages. Admis au sein des unités, il devient instantanément cadre, responsable opérationnel comme les autres chefs. Officier, il porte à l'identique les valeurs éthiques attachées à ce rang. Pour lui, être « guerrier » est consubstantiel d'être « médecin ». Il s'exprime, s'habille, vit, s'entraîne, souffre, se restructure et participe aux mêmes ritualisations que ses frères d'armes. Il fait sien leur code de valeurs. Il participe intégralement à l'action opérationnelle, seule voie lui permettant d'exercer convenablement son action médicale. Comme chaque chef dans son domaine, il porte sa part de responsabilité dans la finalité opérationnelle (le soutien santé) qu'il dirige et conduit. Comme les autres chefs, il veille à ne pas interférer lourdement dans l'action opérationnelle d'ensemble, car il sait que son action isolée menacerait de contrarier la synergie commune par une empreinte trop lourde. Seule l'arme peut poser problème. Elle est l'apanage du guerrier, car si elle défend, elle peut aussi enlever la vie, ce qui est interdit au médecin. Les Conventions de Genève ont bien identifié cette difficulté et ont conféré aux soignants le droit, en tant que combattants, de porter une arme dans un usage défensif²⁴. La fonction médicale est donc bien une fonction exclusive, les rôles sont répartis, c'est soigner ou combattre.

Si le feu est l'apanage du guerrier, le sang est celui du médecin. On observera la grande proximité sémantique de ces deux éléments qui expriment à la fois la vie et la violence mortifère. L'espace manque pour explorer le champ passionnant de cette similitude culturelle conférée par la possession d'un pouvoir quasi sacré de vie et de mort.

Le temps médical, quant à lui, est asynchrone du temps militaire.

²⁴. Article 22 de la première Convention de Genève, 1949.

C'est un temps de l'avant (préparation des guerriers), du pendant (relève des blessés) et surtout de l'après (récupération). Il vise au sauvetage, à la réparation et, par ses contraintes, menace toujours de paralyser les autres temps opérationnels. Il prive en effet le guerrier de son autonomie, de celle des membres blessés de son groupe, de la liberté d'action. C'est la raison pour laquelle il ne concorde pas avec celui du guerrier, temps majeur du « pendant », de l'action qu'il dirige et dans lequel le temps médical doit se confondre. Par principes éthiques, mais également thérapeutiques, seul le médecin peut l'organiser et le borner.

Mais le chef militaire doit continuer la guerre, les combats, reconstituer son groupe. Comment dès lors concilier ces exigences ? La déontologie particulière propre aux médecins militaires²⁵ répond à cette contrainte en permettant au praticien un type de relations spécifiques entre son patient, le chef militaire et lui-même. Elle consacre, notamment, la confidentialité du dialogue individuel entre le malade et le médecin, colloque dans lequel quiconque ne peut s'immiscer, y compris le commandement. Mais elle reconnaît le régime d'exception imposé par l'exercice en milieu militaire et la nécessité d'un certain niveau d'information du chef militaire.

Sur ces fondements se constitue le service de santé des armées, groupe militaire dont l'essence est en tout temps et en tout lieu d'assister le guerrier. Fondé à la fois sur la confiance en des actes de soins éthiquement et scientifiquement irréprochables, et sur une acculturation profonde à son environnement opérationnel, ce service garantit au guerrier la certitude d'une prise en charge optimale et matérialise le juste devoir d'assistance de la nation, vis-à-vis de ceux qui exposent leur vie pour la défendre.

▣ L'acculturation des guerriers

Dans le groupe des guerriers, la collectivisation des émotions, des jugements et des pensées est souvent antinomique de la culture médicale centrée sur la personne. Le chef se préoccupe d'abord du groupe, lequel est au service d'une cause qui dépasse souvent les individus. Il agit vis-à-vis de lui comme vecteur puissant de sens, veille à sa cohésion, à sa discipline, à l'ordre nécessaire et à la bonne exécution de la mission. Le guerrier « individu » n'intervient qu'en second lieu, la cohésion, au sens d'unicité opérationnelle, étant la principale force du groupe. Le chef ne se préoccupe de lui que s'il est menacé ou s'il constitue, par son caractère pathologique, une menace pour ce dernier. Dans cet univers, le médecin véhicule d'autres signifiants ;

²⁵. Décret n° 2008-967 du 16 septembre 2008 fixant les règles de déontologie propres aux praticiens des armées.

il s'intéresse à l'individu, il détecte les désunions ou dissonances du groupe, il est facteur de désordre quand il est contraint, par anticipation, de prononcer l'inaptitude d'un militaire à remplir la mission, ou de faire appliquer des mesures prophylactiques contraignantes au groupe.

Il n'est pas surprenant que le chef militaire, qui est parfois également le chef du médecin militaire, cherche par tous les moyens à assimiler les valeurs de celui-ci afin de pouvoir, à son niveau, restructurer son groupe, éviter ses fragilités, s'enquérir des pertes humaines qu'il subit et de leur retour dans l'ordre des guerriers après le temps médical. Le tableau d'Antoine-Jean Gros, montrant Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa en est la parfaite illustration.

Le guerrier s'acculture au monde médical d'abord comme camarade de combat (le *Buddy Aid* des Anglo-Saxons). Il sait que le premier à le secourir au combat sera son « binôme ». Il sait qu'apprendre certains gestes peut lui sauver la vie ou celle de son camarade. Il les pratique dans toutes les écoles de formation militaire et s'entraîne à se « sauver » aussi sérieusement qu'au maniement de son arme. D'ailleurs, sur lui, il portera à la fois l'arme et la trousse de secours.

Le chef de groupe a le souci de la préparation opérationnelle de son unité ainsi que de la bonne santé physique et mentale de ses « guerriers ». Le corps, son endurance physique, constitue la base du système d'arme « homme ». Le corps, dont l'entretien est individuel, mais dont la « maintenance » est confiée au docteur, fait donc l'objet d'une attention particulière du chef. S'il ne peut, pour les raisons déontologiques déjà évoquées, disposer des informations individuelles, en revanche il est en droit de bénéficier d'informations collectives. C'est tout le sens de l'expression « médecin, conseiller du commandement », qui crée un dialogue très spécifique entre le chef et le praticien, permettant, d'une part, d'alerter ou d'inspirer l'action du chef, d'autre part, de bénéficier grâce au praticien des nécessaires recommandations collectives en vue de préparer, de préserver ou de reconstituer le potentiel humain du groupe. Par les mesures d'hygiène ou de prévention qu'il ordonne, le chef est ainsi « médecin » de son groupe.

Si le chef militaire (le « chef de corps » dans l'armée de terre !) prend le plus grand soin de la santé de son unité, notamment de la dynamique de son moral, c'est qu'il en est responsable. Il écoute, analyse, scrute la moindre information sur la santé de son groupe, sur celle des individus qui le composent, et il se propose toujours d'agir pour fournir des solutions, comme le fait, avec d'autres moyens, le médecin. Cette action est légitime. Elle impose la permanence d'une présence à ses côtés, d'un conseil médical l'assistant dans cette

responsabilité éminente de chef.

Le chef militaire apprend donc, dès sa formation, à sortir de la magie et de l'irrationalité, et médicalise son rapport aux questions humaines. Il s'instruit auprès des médecins des vrais enjeux posés au corps et à l'âme du guerrier. Cette acculturation est indispensable à la compréhension mutuelle établissant la base de l'efficace opérationnelle recherchée.

Pour conclure

On l'aura compris, à sa façon le médecin est guerrier, et à sa façon le guerrier est médecin. Si l'un soigne les souffrances individuelles, l'autre a pour rôle de guérir les maux dont souffrent les groupes humains, à commencer par sa patrie. Cultures médicale et militaire se synthétisent en la forme du médecin militaire, mais aussi dans celle du chef militaire qui prend soin (qui soigne) ses hommes. Dès lors se constitue, au carrefour de ces deux cultures, un espace constant, triangulaire, dont les trois sommets sont le chef militaire, le médecin militaire et le guerrier malade ou blessé. Si les relations entre chef militaire et guerrier ainsi que celles entre médecin et malade ou blessé sont réglées par un ordre, une éthique et des règles de déontologie très précises, la relation entre chef militaire et médecin demeure peu explorée et sujette à consolidation.

Ses fondements sont facilités par des cultures très comparables dans leurs desseins suprêmes, même si la finalité diffère. En revanche, la dichotomie inaugurée par Machaon est sans cesse remise en cause : on ne doit combattre et soigner simultanément. C'est la raison pour laquelle, depuis longtemps, les affaires de la guerre sont du seul apanage du chef militaire, et celles de la santé, du médecin. Même si les passerelles culturelles structurent avec robustesse l'éventualité d'échanger au gré des circonstances les compétences des uns et des autres, il est impératif que chacun reste maître de son destin dans son domaine culturel propre. La prise de responsabilité du chef ou du médecin s'accompagne nécessairement de la totale confiance dans les choix respectifs et, en corollaire, de l'abandon de toute velléité de contrôle de l'organisation de l'activité de l'autre, domaine de sa responsabilité exclusive. À partir de ces prémices de bon sens pourra continuer à s'épanouir harmonieusement, entre le guerrier et le médecin, une fertilisation culturelle particulièrement intense et riche, débutée il y a plus de cinq millénaires. 

■ SYNTHÈSE

Culture militaire et culture médicale paraissent des univers très dissemblables. La comparaison de ces deux domaines montre cependant un grand nombre de proxémies autorisant la comparaison. Confrontées l'une et l'autre au feu et au sang, au sacré, à la violence et à la mort, elles se sont enrichies mutuellement depuis que guerre et médecine existent. Le médecin militaire représente aujourd'hui cette synthèse, ses limites, ses pouvoirs. La lecture comparée des cultures guerrière et médicale amène à se poser la question de leur acculturation réciproque, et du devenir de la relation privilégiée entre le chef et le médecin militaires. ■

JEAN-MARC DE GIULI

DES CULTURES STRATÉGIQUES

Le sens commun ne s'embarrasse point d'études et d'analyses fouillées. S'agissant des armées et des soldats, il n'est pas en manque d'idées reçues qui traduisent souvent une vision simpliste et caricaturale, née du mythe, de la propagande et des vicissitudes d'une histoire souvent tragique, voulue glorieuse ou héroïque, parfois refoulée car honteuse. Ainsi, pour un Français, le soldat allemand serait brutal et efficace, l'anglais cynique et tenace, l'américain soucieux de son confort et organisé, l'italien humain et peu fiable, l'asiatique hermétique et cruel, le russe courageux et fantasque, l'africain fidèle et primaire, l'espagnol fier et sanguin. Or la réalité est plus complexe, plus nuancée, faite de similitudes et de spécificités. S'il était besoin de souligner le caractère contingent et relatif de ces appréciations, on serait surpris, agacés, voire outrés, du jugement des autres sur nous-mêmes.

De manière plus savante, la culture stratégique est définie comme l'« ensemble des attitudes et croyances professées au sein d'un appareil militaire à propos de l'objectif politique de la guerre, et de la méthode stratégique et opérationnelle la plus efficace pour l'atteindre »¹. La culture stratégique est aussi un concept plus large « qui se réfère aux traditions d'une nation, à ses valeurs, attitudes, modèles de comportement, habitudes, symboles, réalisations et formes particulières d'adaptation à l'environnement ainsi que de résolution des problèmes au regard de la menace ou de l'usage de la force »². Hervé Coutau-Bégarie complète ces approches et revient à la notion d'efficacité : « L'idée très ancienne [...] est que chaque peuple a sa manière particulière de faire la guerre. Des armes et des tactiques ne sont pleinement efficaces que si elles s'intègrent dans des institutions aptes à les recevoir et à les pratiquer³. »

Une analyse des cultures stratégiques et militaires peut présenter un intérêt particulier à une époque où le fait technologique se voudrait la principale référence des capacités militaires. Or, dans un récent ouvrage intitulé *La Guerre au XXI^e siècle*⁴, le stratégame américano-britannique Colin S. Gray souligne combien la « dimension culturelle de la guerre a été grandement sous-estimée ». Il relaie les idées de

1. Bruno Colson, « Culture stratégique », in Thierry de Montbrial, Jean Klein, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2001.
2. Keith Krause, *Culture and Security. Multilateralism, Arms Control and Security Building*, Londres, Frank Cass, 1999, p. 21.
3. Hervé Coutau-Bégarie, *Bréviaire de stratégie*, Paris, Imprimerie nationale, 2002, p. 41.
4. Colin S. Gray, *La Guerre au XXI^e siècle*, Paris, Economica, 2007.

l'historien britannique Jeremy Black selon lequel le contexte socio-culturel d'un conflit est plus important que son contexte technique. Il estime que la culture est un fait acquis, appris, non inné, et qui peut donc changer mais seulement de façon lente. En cela, il introduit la notion de style qui nourrit, avec la doctrine⁵, la culture militaire d'un pays. « Par ce terme, et à la suite de S. R. Baran, on appelle style un ensemble de pratiques et de comportements, explicites ou implicites, particuliers à une communauté, et que l'on retrouve de manière régulière dans la solution de problèmes donnés. Le style joue ici le rôle d'un acte réflexe, alors que la doctrine apparaît comme une construction plus consciente. Ce qui caractérise alors tout art militaire, c'est la combinaison entre ces deux composants, le style et la doctrine, le réflexe et la décision consciente⁶. »

Ces cultures dépendent essentiellement d'une trilogie géographique, religieuse et historique. L'analyse de ces facteurs et de leur interaction devrait permettre de mieux comprendre et expliquer le pourquoi de certains comportements et de tels ou tels modes d'action, mais aussi les causes sous-jacentes ou subconscientes de nombreuses crises et conflits actuels, puis, de façon modeste, d'en entrevoir les perspectives.

Tout naturellement, la civilisation occidentale au sein de laquelle nous vivons, fruit d'un triple héritage judéo-chrétien, hellénique et romain, vient à l'esprit en premier. Mais cette évidence pose question. Sommes-nous si proches des Américains ? Si les racines et les valeurs sont communes, peut-on dire que les projets sociétaux et la façon de les promouvoir sont identiques ? Cette « occidentalité », née de la Seconde Guerre mondiale et d'une de ses conséquences, l'Alliance atlantique, semble trop politique, circonstancielle et réductrice pour être pertinente. Nous dissocierons donc un monde américain, pour ne pas dire états-unien d'un monde européen, déjà malaisé à définir simplement.

Le visage radicalisé de l'Occident : le monde américain du Nord

La culture militaire et la vision que les Américains ont des questions de défense et de sécurité, tout comme de celles relevant de l'emploi de la force, sont étroitement liées à ce qui caractérise leur société.

5. La doctrine est elle-même le fruit de l'interaction de deux ensembles de données liées au monde économique et au monde politique, au travers des trois paramètres que sont le développement de l'État, les représentations des intérêts et des menaces auxquels il pourrait être exposé, et le développement matériel et social du pays.

6. Jacques Sapir, *La Mandchourie oubliée. Grandeur et démesure de l'art de la guerre soviétique*, Monaco, Éditions du Rocher, 1996.

Celle-ci repose sur une dualité, une ambivalence, originelle mais toujours actuelle, entre moralisme et matérialisme, bien traduite par la maxime « Craignez Dieu, respectez la loi, faites des affaires », qui trace les axes des ambitions américaines au travers d'une démarche mystique (la victoire du bien sur le mal), d'une démarche légaliste (la victoire du droit) et d'une démarche économique (*business first*). Le sentiment d'être le « peuple élu » dépositaire d'une « destinée manifeste » les amène ainsi à vouloir imposer leur modèle culturel et économique de prospérité.

Cette dualité peut expliquer le grand paradoxe d'une nation qui prône l'amour du prochain, le refus de la guerre et la lutte contre la violence, mais qui recourt systématiquement à la force brutale pour régler des conflits radicalisés sur le plan des buts, de la diabolisation de l'adversaire et de la mobilisation des moyens. Dans le même ordre d'idée, le fait que les « affaires » ne sont jamais aussi florissantes pour les États-Unis que pendant les périodes de conflit constitue le pendant de leur aversion pour la guerre.

Les États-Unis sont un continent-île qui n'a jamais été menacé à ses frontières terrestres et pour lequel la sécurité a d'abord été individuelle ou micro-collective face aux Indiens⁷. Ainsi, les Américains n'ont pas été historiquement habitués à vivre avec une menace « à leur porte », contrairement à l'Europe qui s'est construite sur un affrontement permanent entre ses nations. Du fait de leur insularité et de leur projet sociétal (pacte entre citoyens libres et égaux) à base religieuse, ils refusent la guerre⁸, ce mal momentané, auquel ils se résolvent avec fureur et qu'ils font avec rigueur pour en accélérer la conclusion. Par conséquent, paradoxalement, par refus de la violence, leur conception de la défense et de la sécurité s'est bâtie sur la puissance et l'emploi de la force.

Cette globalisation et cette radicalisation de l'approche sécuritaire (les « guerres » contre la drogue, le terrorisme...) ainsi que la militarisation sans nuances (police et armées même combat et procédés identiques) de la société américaine au nom de la protection du citoyen font que toute menace extérieure est considérée comme vitale. Elle contredit la loi divine de bonheur à laquelle tous doivent

7. D'où cette propension à se créer des menaces le plus souvent imaginaires et propagées par le cinéma au travers des thèmes du complot intérieur, des traîtres infiltrés, ou de la multinationale mafioso terroriste à la James Bond, mais parfois prises au sérieux par des communautés sectarisées surarmées, heureusement très marginales, qui attendent l'apocalypse et se préparent à résister dans un monde réduit au chaos.

8. Tout comme ils ont longtemps refusé les alliances permanentes et prôné l'isolationnisme, les Américains n'ont accepté de prendre la direction de l'Alliance atlantique que contraints et forcés par la menace que faisait planer l'Union soviétique sur une Europe exsangue. La question s'est à nouveau posée lors de l'éclatement du pacte de Varsovie. Les opérations au Kosovo, qui auraient dû redonner un nouvel éclat à l'OTAN, les ont en fait convaincus que seules les opérations dont ils assureraient totalement le leadership seraient efficaces. Ce qu'ils ont fait au lendemain du 11 septembre 2001 en déclinant l'offre de leurs alliés d'appliquer les dispositions du traité de l'Alliance atlantique.

se soumettre sous peine d'être détruits. Il n'y a pas d'alternative entre le bien et le mal, comme il n'y a pas d'alternative pour les acteurs concernés qui sont soit avec les Américains, soit contre eux. Par un manichéisme moralisateur, tout acte de l'adversaire est délégitimé moralement et juridiquement, contrairement à tout comportement américain puisque celui-ci répond à une finalité morale absolue. Un raisonnement qui s'inscrit en marge du droit international, entraîne la création de juridictions d'exception pour l'adversaire et la mansuétude, voire l'absolution juridique, pour les fautes et les excès des ressortissants américains. À ce titre, ceux-ci exaltent et magnifient la force du droit dont le bras armé est constitué de forces militaires puissantes, prônant l'offensive, voire, depuis 2001, la frappe préventive, et toujours soucieuses de la protection du soldat⁹.

Ces dispositions font que le soldat américain a les plus grandes difficultés à comprendre et à agir au quotidien dans les crises et les conflits actuels marqués par la complexité et l'enchevêtrement des acteurs, de leurs motivations et de leurs buts. Cette difficulté est accrue lorsque l'adversaire fonde les motifs de son action sur des bases religieuses tout aussi exclusives et radicales, tel que l'islamisme le plus rigoureux, que celles qui sous-tendent les attitudes et les réflexes américains. On retrouve ainsi les fondements de l'ascension aux extrêmes décrite par Clausewitz.

Aujourd'hui, la perception d'une menace sur son sol ainsi que le goût pour la science et les solutions techniques pourraient conduire l'Amérique à une double attitude : confondre le combat et la guerre, ou la crise, et oublier, en se donnant l'assurance de gagner les batailles mais au risque de perdre les guerres ou de ne pas pouvoir résoudre les crises, que le but d'un conflit est la paix. Et elle pourrait faire payer à ses concitoyens le prix de leur sécurité par la restriction drastique de leurs libertés¹⁰.

Le visage diversifié mais régulé de l'Occident : le monde européen

L'Europe ne se caractérise pas d'emblée par une homogénéité géographique. C'est une réalité historique récente qui a commencé à être conceptualisée au XVIII^e siècle. Aujourd'hui encore, elle représente davantage une réalité culturelle que politique et militaire, même si ces dernières réalités constituent un objectif partagé.

9. Le « zéro mort », transposition moderne du bilan quotidien de la guerre de Sécession et de son « tout va bien » quand on pouvait écrire OK (*zero killed*).

10. Cet article a été terminé avant que le nouveau président élu déclare dans son discours d'investiture : « Nous rejetons l'idée qu'il faille faire un choix entre notre sécurité et nos idéaux. »

Son unité culturelle est le fruit d'une lente évolution à partir des héritages gréco-romain et judéo-chrétien. Elle s'appuie sur quatre données fondamentales qui caractérisent le modèle de civilisation occidentale : l'individualisme judaïque puis évangélique et romain qui place l'individu dans sa liberté d'homme avant la collectivité¹¹, et qui régule les rapports entre la religion et l'État ; l'idée de nation qui repose sur trois légitimités (religieuse, politique et économique) ; le capitalisme qui s'épanouit grâce à la conjugaison de la science et de la technique, de l'inventeur et de l'artisan ; et la démocratie qui s'appuie sur l'État de droit et le droit de propriété à la romaine¹². Ce sens du sol marquera toutes les guerres européennes, dont le sort dépendra de la prise d'une forteresse ou d'une ville, jusqu'au rôle joué par le soldat « paysan » de la Grande Guerre, s'enterrant pour défendre sa terre contre l'envahisseur ou grignotant dans le sang quelques centaines de mètres pour le repousser.

Dans une thèse récente, Victor Davis Hanson démontre que ces fondements donnent une supériorité manifeste aux armées occidentales à condition qu'ils soient respectés, ce qui condamne toutes les expériences dictatoriales : « L'échec de ces autocrates antiques et modernes (l'empire d'Alexandre se désintégra en fiefs querelleurs avant d'être annexé par Rome ; le Reich millénaire de Hitler ne dura que treize ans) nous rappelle que la bataille décisive, la supériorité technique et une discipline inégalée ne donnent aux armées occidentales que des victoires temporaires si manquent les fondations correspondantes : liberté occidentale, individualisme, audit civique et gouvernement constitutionnel. Compte tenu de sa complexité et de ses origines, la pratique militaire occidentale est plus efficace quand elle reste dans les paramètres de sa naissance¹³. » Mais si cette thèse se justifie pour les conflits classiques, la question reste posée quant à sa pertinence pour les conflits asymétriques actuels, en ce qui concerne les Européens tout au moins.

La France et tous les autres pays européens partagent les mêmes objectifs de paix et de prospérité, mais la longue histoire de leurs luttes fratricides leur a enseigné mesure, pondération et relativisme quant à la résolution des conflits. Avant d'agir, ils accordent la première place à l'écoute et au dialogue afin de comprendre les motivations et les causes de ceux-ci, et préfèrent ne recourir à la force armée qu'en dernière extrémité, une fois épuisées toutes les

11. Qui supprime la primauté de la collectivité chez les Grecs, pour lesquels le châtement le plus sévère était le bannissement de la cité.

12. Ce droit établit un rapport particulier à la terre, qui appartient en totalité à un propriétaire au contraire des autres cultures.

13. Victor Davis Hanson, *Carnage et culture*, Paris, Flammarion, 2002.

autres solutions possibles. Ces actions militaires s'effectuent dans le respect absolu et rigoureux des lois juridiques civiles et du droit international.

En ne considérant à ce stade que cette approche fédératrice, on constate à quel point elle diffère de celle des Américains, voire en inverse parfois les propositions, qu'il s'agisse des finalités¹⁴ ou des modalités.

Des visions stratégiques différentes voire opposées	
États-Unis	Europe
la vision stratégique détermine les options politiques	la décision politique oriente les stratégies
lutter contre l'axe du mal	créer l'axe du bien « Une force au service du bien dans le monde. »
la force garantit la sécurité	le droit garantit la sécurité
façonner le monde en imposant la démocratie	tendre vers une vision collective de la sécurité
la crise internationale se règle par la diplomatie	la crise internationale se règle par le droit et la diplomatie
les conflits armés se traitent par la guerre et il faut choisir son camp	les conflits armés se traitent par la diplomatie, et par la maîtrise de la violence sans entrer en conflit avec les parties en présence
ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous	les divergences se règlent par le dialogue et la coopération
la paix s'obtient par la victoire militaire	la paix s'obtient par une réconciliation politique entre les parties en présence

14. En comparant les documents *Stratégie nationale de sécurité* (pour les États-Unis) et *La Stratégie européenne de sécurité. Une Europe sûre dans un monde meilleur*, Bruxelles, 12 décembre 2003.

Pour autant, l'Europe reste une mosaïque d'identités que l'on peut relativement opposer en deux ensembles très distincts, voire opposés, le Nord et le Sud, la France tenant plus que tout autre de ses voisins de ces deux ensembles. Cette scission relève de nombreux clivages, linguistique, juridiques, religieux, économiques et politiques¹⁵. Ces ensembles opposent des cultures stratégiques « guerrières » à des stratégies « managériales », des stratégies d'émotion et de passion puis d'intégration latines à des stratégies de contrainte et de ségrégation anglo-saxonnes. Cette diversité repose aussi sur les conceptions de l'État et de la citoyenneté. Mais de ce point de vue, le clivage ne serait plus Nord-Sud mais Est-Ouest, entre les plus anciennes nations (France et Grande-Bretagne) et les plus jeunes (Allemagne et Italie)¹⁶.

Chez ces dernières, les liens de solidarité du groupe (pour les Allemands) ou de la famille et du village (pour les Italiens) priment ceux de l'État (fédéral en Allemagne, régionalisé en Italie qui ont du rôle de l'État une conception très restrictive). La nation allemande est d'abord, et surtout, une communauté linguistique et culturelle, moins une référence politique, l'armée ayant joué un rôle majeur dans la réalisation de l'unité du pays. Il n'y a pas, à vraiment parler, de nation et de patriotisme italiens, mais des susceptibilités identitaires, réminiscences de la grandeur romaine passée, l'armée y étant adulée, ignorée ou honnie. Ces deux pays ont connu une réaction « démocratique », pour l'un, au militarisme prussien et à celui de la « grande Allemagne » national-socialiste, pour l'autre, à la « nation militaire » fasciste.

Les vieilles nations que sont la France et la Grande-Bretagne se retrouvent dans leur rivalité séculaire et leur égale ambition. Elles s'opposent quant à leur rôle stratégique, prioritairement maritime, aujourd'hui atlantique, pour les Britanniques, et essentiellement continental, aujourd'hui européen, pour les Français¹⁷. Elles s'opposent aussi quant au rôle de l'État. En Grande-Bretagne, l'Habeas Corpus fait de la liberté individuelle une réalité concrète. Ainsi, l'administration¹⁸, toute puissante dans les pays latins, y exerce un rôle d'intermédiaire, et n'est pas un écran entre la société et l'État. En France, l'État impose, en Grande-Bretagne, il arbitre. Par un curieux effet miroir, autant celle-ci, royaume uni mais composé de nationalités aux fortes identités, agit avec constance et cohérence, autant

15. Selon les travaux d'Alain Peyrefitte, *La Société de confiance. Essais sur les origines du développement*, Paris, Odile Jacob, 1998.

16. Et l'Espagne qui serait une vieille nation régénérée.

17. En dépit de la recherche d'un équilibre toujours précaire du fait de ressources toujours limitées.

18. Héritage romain et, traversant les siècles et les bouleversements politiques, principal levier de pouvoir de la monarchie, de l'Empire et des républiques en France.

celle-là république une et indivisible, est prisonnière de ses paradoxes gaulois¹⁹. La France aime la liberté et plébiscite les pouvoirs forts, déteste l'État mais le réclame sans cesse, cultive un chauvinisme cocardier ainsi qu'un antimilitarisme populaire et bourgeois, mésestime l'étranger mais recherche son alliance, alterne idéalisme et réalisme.

De ce fait, les conceptions de la sécurité et des armées de ces deux nations diffèrent profondément. Les Britanniques sont des insulaires, non menacés directement, qui se satisfont des alliances informelles et des garanties implicites, et dominant sans partage les mers. Ils se sont efforcés de prévenir une hégémonie continentale en veillant à un équilibre entre puissances. Ils auraient plutôt tendance à considérer la guerre comme une activité certes imposée et désagréable, mais aussi comme un match, avec ses règles, son début et sa fin. Le regard de la société sur les armées a longtemps été empreint de méfiance, ce qui s'est systématiquement traduit par une limitation drastique de leur format en temps de paix. Ceci explique pourquoi les Britanniques se sont rapidement appuyés sur les soldats indigènes lors de leur expansion coloniale, et pourquoi aujourd'hui la tutelle américaine est acceptée sans trop de blessures d'amour-propre apparentes.

Pour la France, terre maintes fois parcourue par la soldatesque et ravagée par les guerres, la recherche des alliances de contournement ou des manœuvres à revers²⁰ est, en revanche, une constante. Quant à son armée, elle a donné à la royauté la force et l'autorité nécessaires pour réaliser l'unité nationale et permettre ensuite sa grandeur. Au travers de la « nation en armes » et du « citoyen soldat », elle restera le principal outil de la promotion et de l'expansion des idées révolutionnaires, dont l'Empire prendra le relais. La République la missionnera dans son œuvre colonisatrice. L'histoire tragique du XX^e siècle va profondément remettre en question cette prééminence. Les hécatombes de 1914-1918, et surtout l'effondrement de 1940 lui retièrent son aura et sa crédibilité, la décolonisation ébranle sa conscience collective, la dissuasion²¹ lui enlève son influence politique et intellectuelle. Mais nous ne sommes pas à la fin de l'histoire.

« Au cours de cette longue histoire, parfois heureuse, parfois tragique, nous avons développé une culture militaire européenne qui possède une forte identité. En particulier, au fil de ces affrontements, nous avons appris que la guerre ne doit jamais être faite sans perdre

19. L'action collective et l'esprit de cohésion ne nous sont pas un comportement spontané et naturel. « Il ne semble pas que l'esprit de discipline, le goût d'être liés, les capacités de série qui font la vigueur massive des hordes nous soient impartis largement » (Charles de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Paris, Berger-Levrault, 1934, rééd. Plon, 1973, p. 79).

20. Les Dardanelles et les Balkans en 1915-1916, la Norvège en 1940, l'alliance autrichienne, l'alliance russe.

21. La non-remise en cause interne du dogme participant de sa crédibilité externe, ses moyens échappant à l'autorité des militaires, sa mise en œuvre dépendant du Président.

de vue la paix, qui, après la guerre, devra rapprocher les adversaires d'hier. Nous avons appris que le soldat ennemi qui prend les armes mérite notre respect. [...] Nous avons peu à peu développé des valeurs militaires communes aux armées européennes, faites de courage, de dévouement au bien commun, d'abnégation, de solidarité²². »

Mais les Européens, selon Lucien Poirier, souffrent du « syndrome de Polybe »²³, c'est-à-dire la tendance à copier la puissance impériale. On pourrait s'interroger sur le ramollissement possible d'une société qui chercherait à copier un modèle qui devrait son efficacité à l'excellence de ses armes davantage qu'à la qualité de ses soldats.

▣ L'unité cloisonnée du monde slave

À la fois proches de l'Europe par la géographie et éloignés d'elle par la religion ainsi que par leur conception du pouvoir et de l'autorité, les Slaves représentent par leur sensibilité et leur inventivité une grande unité culturelle. Selon Alexandre Soljenitsyne, l'âme russe se résume à trois choses : « La religion orthodoxe, la vodka et le bonheur dans la souffrance. » Trois traits de caractère dominant : une tradition de despotisme plus ou moins éclairé et d'oligarchie, un fort sentiment national, et un attachement profond à la terre et à l'espace. Au cours de son histoire, le peuple russe et les Slaves dans leur ensemble ont dû leur existence à la maîtrise de l'espace qui s'est le plus souvent manifestée par des interventions militaires d'extension et de protection répondant à un complexe latent d'encerclement par des puissances potentiellement hostiles.

En ce qui concerne la culture militaire, on retiendra une approche dogmatique et mathématique des affrontements, qui a atteint son apogée pendant l'ère soviétique, l'utilisation de l'espace, des manœuvres en coups de boutoir concentrant des masses de moyens (infanterie, cavalerie, chars, artillerie) et le dédain du facteur humain. Les Slaves ont toujours accordé une grande importance à la motivation et à la cohésion des troupes, mais en considérant cet aspect comme le résultat de l'endoctrinement et de la propagande plus que comme celui de la qualité des relations internes.

22. Allocution prononcée par le général d'armée Georgelin (CEMA), au Centre des hautes études de la défense nationale espagnol, le 19 novembre 2007.

23. Lucien Poirier, *Les Voix de la stratégie*, Paris, Fayard, 1985.

▣ L'unité éclatée du monde arabo-musulman²⁴

La culture militaire des Arabes repose sur leurs atavismes ethnogéographiques, l'islam et les influences étrangères. Les pays arides ou désertiques ont généré des comportements plus nomades que sédentaires, plus consommateurs qu'investisseurs, plus opportunistes que calculateurs. Des dimensions individualistes que va renforcer l'islam. En effet, hormis la confusion d'un spirituel de révélation directe et du temporel, cette religion place le croyant seul face à Dieu. Le clergé hiérarchisé en tant que tel n'existe pas. Les prescriptions²⁵ tout comme les demandes visent au salut individuel à travers la première et la plus importante signification du djihad, à savoir le dépassement de soi, ou le combat sur soi-même, pour atteindre la perfection. Mais l'unification des comportements tout comme leur justification ou leur compréhension sont très difficiles, car deux principes de base autorisent toutes les transgressions et adaptations : celui de justice, qui légitime toute disposition prise par un croyant avec la ferme intention de suivre la parole divine, du fait de la primauté des intentions sur les actes, et celui d'efficacité, qui autorise le mensonge et la ruse à partir du moment où cela est fait au nom de Dieu. L'application de ces principes offre ainsi un éventail de possibilités qui permet de choisir ou d'imposer à bon droit (islamique) les solutions convenant à des choix politico-religieux plus ou moins radicaux. Si l'on met à part le long intermède de l'impérialisme ottoman, la colonisation européenne va fortement influencer des pays arabes contraints à l'intégration de règles juridiques, administratives et sociales profondément antinomiques par rapport à la tradition. Les Arabes, loin de s'opposer à cette intrusion en s'appuyant sur la foi islamique, adoptèrent des réactions désordonnées et de compromis. Pour certains, la brève alliance avec l'Union soviétique se fera de manière d'autant plus aisée qu'elle confortera les habitudes de leurs dirigeants de direction sans partage, de goût du secret, de soumission absolue des subordonnés et de stricte restitution des tactiques et techniques apprises.

Pour l'islam, la violence est consubstantielle à la condition humaine qui est de lutter pour appartenir à la vraie communauté des croyants. Soumettre, convertir ou détruire les incroyants est une « juste violence » nécessaire au maintien de l'ordre de paix voulu par Dieu. La guerre devenant essentiellement une activité liée au fait religieux, il est donc à la fois aisé pour l'islam de condamner les guerres des autres civilisations et de

24. L'amalgame « religion/ethnisation » est un raccourci abusif, car l'islam est une religion universelle, non systématiquement assimilable aux mondes arabes, eux-mêmes non réductibles aux tribus bédouines. On le conservera cependant pour ne pas trop complexifier l'analyse.

25. Les cinq piliers de l'islam sont des obligations individuelles.

légitimer pour lui même le fait d'y recourir. Le Coran²⁶ donne une image ambiguë du moudjahidin, magnifié dans la charge héroïque, solitaire et sacrificielle, non suicidaire²⁷, mais auquel le repli est autorisé pour rallier ses compagnons, car « le sacrifice apparent de la réputation de courage peut être plus méritoire que le sacrifice noble et glorieux de la vie ». Les situations défensives, ou asymétriques, sont traitées par le repli, voire l'émigration. La notion de refuge sûr, de repaire (dans des cavernes ou des grottes) est prônée. Il n'y a aucune honte à se cacher, à se séparer pour éviter les coups et resurgir là où on n'est pas attendu. À la référence tactique s'ajoute une dimension religieuse, celle de la retraite qui permet de méditer et de se ressourcer sur le plan de la foi. De la prière doit surgir moins le réconfort qu'une action de Dieu, le combattant s'en remettant en quelque sorte à celui-ci. Cette situation est souvent présentée comme la marque du fatalisme musulman. Ces derniers l'expliquent comme une astuce de Dieu pour éprouver la foi de ses fidèles en les mettant dans des situations désavantageuses et pour les amener à se surpasser.

L'islam a profondément modelé le caractère du monde arabe en lui donnant une identité mélangeant l'esprit de conquête et de soumission. Il reste une religion d'apparence unificatrice et monolithique mais source de divisions insurmontables qui pénaliseront toujours les Arabes au cours de leur histoire. Les périodes fastes et prospères ont souvent été celles au cours desquelles le pouvoir politique a exercé de fait l'autorité religieuse. Ainsi la crise actuelle peut être analysée comme une crise de gouvernance. Faute de légitimité et d'autorité, quand les pouvoirs politiques n'exercent plus leur rôle de leaders stratégiques et économiques, les islamistes se l'accaparent. Que ce soit pour « islamiser la modernité » ou pour « moderniser l'islam », seuls les islamistes s'interrogent et donnent les réponses « au et du » monde arabe, leurs réponses.

L'unité imposée du monde asiatique

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la perplexité des Occidentaux face à la culture asiatique : leur vision philosophique du monde et des structures sociales qui découlent d'une conception particulière du pouvoir et de l'autorité. Toutes les écoles philosophiques asiatiques récuse les paradigmes et les modèles structurants. Pour elles, le réel

26. Qui est aussi un traité de stratégie et de tactique. Plus de vingt sourates traitent de ces sujets. La vie même du prophète est une succession d'expéditions et de raids (trente-huit). Il a assisté à vingt-sept batailles et a combattu en première ligne dans neuf d'entre elles, en étant blessé une fois, au cours de vingt et un ans de vie active.

27. En théorie, l'attentat suicide devrait être doublement condamné, car son auteur risque de tuer de bons musulmans, et arrête volontairement et définitivement le processus de l'évolution de sa substance vers un état meilleur.

est en transformation perpétuelle ; il n'existe pas de notion d'être, d'identité essentielle. L'opposition, la succession ou l'interaction du yin et du yang est le moteur de ce mouvement. La pensée chinoise est guidée par la transformation du monde sous l'influence de forces non coordonnées et indépendantes. Mais cette pensée n'est ni irrationnelle ni obscure ni intuitive. Elle ne se laisse tout simplement pas saisir par la pensée occidentale de la modélisation. De ce fait, la notion de progrès ou de système politique ou économique idéal n'a pas de sens, celle de planification ou de définition des voies et des moyens pour atteindre un but est inopérante. Dans le même ordre d'idée, la dimension temporelle de l'action n'a pas davantage de sens puisqu'elle revient à attendre des opportunités non prédictibles pour les utiliser.

Ainsi le stratège chinois ne pense pas en termes de moyens et de fins, selon un plan projeté d'avance, mais plutôt en termes de conditions et de conséquences. Il cherche à exploiter le potentiel de la situation, à se laisser porter par lui et à le développer, sans rien brusquer, jusqu'à en recueillir les effets à long terme – plutôt que d'attendre des résultats immédiats. « Traverser la rivière en tâtant les pierres », disait Deng Xiaoping. Le concept de stratégie s'appuie donc sur l'identification des conditions de la victoire, sur l'analyse de la nature de l'ennemi, de manière à obtenir un avantage maximum pour un coût minimum. « Le combat ou la bataille n'occupe en conséquence qu'une place très secondaire dans un "art de la guerre" conçu d'une manière beaucoup plus globale²⁸. »

Conclusion

L'histoire de l'humanité a vu et verra se côtoyer, collaborer ou s'affronter des civilisations d'émanation religieuse marquée (le monde arabe, le monde américain du Nord, dans une moindre mesure le monde slave) qui développent des civilisations de passion, d'exclusion ou de ségrégation, et des civilisations d'émanation économique-sociale ou ayant dépassé leurs origines religieuses (monde européen, monde américain central et du Sud). Ces dernières développent des civilisations de composition ou d'adaptation, voire d'émotion, plus ouvertes à la différence mais moins homogènes. On a pu voir aussi combien les civilisations continentales (mondes slave et asiatique) développent des sociétés plus fermées, pour lesquelles l'étranger est un intrus ou un adversaire potentiel, au contraire des civilisations maritimes (pays

²⁸. Thierry de Montbrial, Jean Klein, *op. cit.*

européens du Sud et Grande-Bretagne), pour lesquelles l'étranger serait plutôt un partenaire potentiel avant d'être un adversaire.

Les paradigmes de l'affrontement, de la lutte, de la guerre ont fait l'objet d'un clivage mental essentiel entraînant deux mouvements opposés, l'un visant à codifier et à réguler la violence, l'autre tendant à contourner les règles et les dispositions établies, transposition culturelle en quelque sorte du classique duel de la cuirasse et du boulet. Cette opposition a pris des formes les plus diverses, de la régulation athénienne au contournement du nucléaire, ou de la suprématie technologique conventionnelle par le terrorisme, en passant par les régulations chrétiennes et juridiques internationales. Elle est une constante de toutes les époques et de la plupart des civilisations, mais elle peut être aussi l'une des causes de ce que stratégistes et exégètes des techniques et des sciences des armes ont appelé révolution des affaires militaires. Il est toutefois assez singulier de constater à quel point le monde asiatique est insensible à cette approche. La notion de règle ou de codification lui étant étrangère, ou étant récusée, la violence a été soit légitimée soit confisquée par le pouvoir, qui la masque avec le consentement résigné de ses populations. Mais pour combien de temps encore.

Comme pour toute autre activité humaine, l'activité guerrière s'apprécie dans ses fondements, ses modalités et ses résultats, au travers des conceptions religieuses, sociales, culturelles relatives à la place et au rôle de l'individu dans la société et à la plus ou moins grande prédisposition à l'action collective qui en découle ; conceptions relatives aussi aux relations avec les autres cultures et à la plus ou moins grande prédisposition à leur acceptation ou à leur refus qu'elles entraînent. ┘

SYNTHÈSE

Délaissant les approches technicistes, l'examen des facteurs géographique, religieux et historique, qui fondent les cultures militaires peut aider à la compréhension des comportements collectifs ainsi que des causes des crises et des conflits actuels. Si l'Occident se veut une référence unique et universelle, il convient de noter qu'il présente des visages distincts : un visage américain du Nord radicalisé et un visage européen régulé dans ses fondements, mais divisé quant à ses particularismes régionaux. Libérés de l'emprise du communisme, les Slaves renouent avec un cloisonnement nationaliste. Le monde arabo-musulman est perçu par les Occidentaux sous un angle monolithique du fait de sa tradition religieuse, alors qu'il est profondément éclaté. Quand au monde asiatique, son « uniformisme » imposé le rend toujours aussi mystérieux et imprévisible aux esprits cartésiens. ┘

BIBLIOGRAPHIE

- BOGDAN Henry, *Histoire des pays de l'Est*, Paris, Perrin, 2008.
- CHALIAND Gérard, MOUSSET Sophie, *L'Héritage occidental*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- CHARNAY Jean-Paul, *La Charia et l'Occident*, Paris, L'Herne, 2001 ; *Principes de stratégie arabe*, Paris, L'Herne, 2003.
- CORVISIER André, *Histoire militaire de la France*, 4 volumes, Paris, PUF, 1997.
- COUTAU-BÉGARIE Hervé, *Bréviaire stratégique*, Paris, Imprimerie nationale, 2002.
- DE MONTBRIAL Thierry, KLEIN Jean, *Dictionnaire de stratégie*, Paris, PUF, 2001.
- DESPORTES Vincent, *L'Amérique en armes*, Paris, Economica, 2000.

JOHN CHRISTOPHER BARRY

ÉTATS-UNIS : FIÈVRE OBSIDIONIALE ET AGRESSIVITÉ MESSIANIQUE

« Nos frontières aujourd'hui sont sur tous les continents. »

John F. Kennedy, 1960

En ces temps de crise du modèle politique et économique américain, il peut sembler hardi de définir la culture stratégique des États-Unis comme si elle était encore un facteur pérenne et invariable qui continuerait à déterminer les attitudes et les comportements politico-militaires. En pleine déroute financière, et face à une défaite stratégique majeure en Irak et probable en Afghanistan, l'Amérique, pays pragmatique par excellence, a le privilège des nations puissantes de pouvoir faire volte-face et bouleverser sa culture stratégique afin de mieux servir ses intérêts. Il serait donc imprudent d'exagérer la résistance d'une élite dirigeante à remodeler sa culture stratégique face à des événements traumatiques et à des défaites. Il suffit, pour en avoir la preuve, de constater comment le dogme idolâtré du marché auto-régulateur qui a dominé la politique américaine pendant trente ans a été remis en quelques semaines sur l'étagère des croyances périmées.

La notion de culture stratégique privilégie souvent une vision idéalisée des sociétés perçues comme stables, homogènes et exemptes de conflits internes. Une sorte d'« essentialisme »¹ où l'identité stratégique d'une société possède nécessairement une série de caractéristiques tangibles et immuables qui déterminent définitivement sa nature et la différencient clairement d'autres identités stratégiques. Mais, pour être opératoire, cette notion ne peut se permettre d'occulter l'hétérogénéité des sociétés ainsi que les intérêts contradictoires du champ social et politique qui les traversent. Car, sans ce souci d'intégrer la culture stratégique dans un tout social complexe et conflictuel, l'approche « culturaliste » ne serait alors qu'un simple récit de valeurs, flottant au-dessus de la société, agissant comme un *deus ex machina* sur les pensées et les agissements de ses acteurs. Elle trouverait vite ses limites.

Prenons l'exemple de la décision américaine d'envahir l'Irak en 2003 avec des *boots on the ground* (« troupes au sol »). Une décision politique qui rompt avec le trait jusque-là dominant de la culture

1. Cette notion, désuète et datée, a été remise au goût du jour par Samuel Huntington dans son ouvrage *The Clash of Civilizations*, 1996, trad. Française Odile Jacob, 1997.

stratégique américaine : la faveur donnée à la punition à distance avec des systèmes d'armes *stand-off* aérospatellitaires. L'approche culturaliste peut en effet apporter un éclairage sur la manière dont les dirigeants américains envisagent les opérations militaires et le pourquoi de leurs illusions d'une victoire facile qui a précipité leur défaite. Mais la décision politique d'envahir l'Irak dépasse le simple paradigme culturel et nous engage aussi à analyser les intérêts qu'elle sert et dessert, les enjeux de la politique intérieure américaine, les clivages de la classe dirigeante, la contre-révolution conservatrice, les difficultés économiques, un capitalisme devenu prédateur et militarisé...

Et pourtant, comment nier qu'il y a bien un *American way of war*, tout comme il y a un *American way of life*? Une tendance lourde que j'ai analysée dans mon article « Vaincre l'ennemi ou le détruire? Aspects religieux du nouveau credo du soldat américain » (*Inflexions* n° 9), dans lequel je décris le singulier rapport américain à la violence comme un rapport vertueux qui transforme la guerre en châtiment : « Dans le fond, la vision américaine de la guerre est celle d'un combat moral dont la seule issue acceptable est la destruction de l'ennemi ou sa capitulation sans conditions dans une bataille décisive, tel le jugement dernier. En langage profane, cette approche militaire américaine est de type policier et non militaro-politique. On arrête et on punit le criminel, il n'y a pas d'exception à l'application de la loi. Tout compromis avec les contrevenants, qu'ils soient insurgés, États voyous, terroristes, serait une défaite. L'approche américaine est de l'ordre de l'expédition punitive et destructrice, alors que la guerre est de l'ordre de la négociation politique, c'est-à-dire de la politique par d'autres moyens. »

La culture stratégique comme discours de légitimation

La notion de culture stratégique est un concept fuyant et difficile à cerner. Deux dangers le guettent. Ou il est trop extensif au point qu'il englobe tout, comme une sorte d'éther contextuel, et devient sans valeur efficiente. Ou, au contraire, il est trop restreint, réifiant la culture en facteur causal autonome censé déterminer les comportements, comme si le comportement n'était pas également constitutif de la culture. Un dualisme intenable.

Bien que je ne partage pas son approche scientifique, j'utiliserai la définition du concept de culture stratégique proposée par Alastair Johnston : « Un système intégré de symboles (par exemple, des structures argumentatives, des langues, des analogies, des métaphores) qui interviennent pour établir de grandes orientations stratégiques durables, en formulant des

concepts autour du rôle et de l'efficacité de la force militaire dans les affaires politiques interétatiques, et donnant à ces concepts une aura de vérité purement factuelle de telle sorte que les préférences stratégiques paraissent exceptionnellement réalistes et efficaces². »

Avant d'être un concept explicatif des comportements militaro-politiques, la culture stratégique, par l'intermédiaire d'« un système intégré de symboles », est d'abord un discours. Mais c'est un discours avec une visée. Comme l'a pertinemment souligné Robert Cox, « toute théorie [ou discours] est toujours pour quelqu'un et pour quelque chose ». Et cette visée est d'être un argumentaire réaliste et efficace afin d'affirmer des orientations stratégiques durables. En d'autres mots, c'est un discours de légitimation de « préférences stratégiques ».

Je me propose d'analyser une des métaphores dont a été friand Donald Rumsfeld, l'ancien secrétaire à la Défense (2001-2006), pour illustrer la politique des États-Unis dans ce domaine. Lors d'une conférence qu'il donna à la National Defense University en 2002, il utilisa une analogie avec les cambriolages afin d'expliquer le changement de paradigme d'une politique de défense définie par la menace du temps de l'Union soviétique (*threat based strategy*) à une politique capacitaire (*capabilities based strategy*) post-guerre froide axée sur les vulnérabilités. « C'est comme avoir affaire avec les cambrioleurs. Vous ne pouvez pas savoir qui veut entrer par effraction chez vous, ou quand ils essayeront, mais vous savez qu'ils essayeront. Vous savez qu'ils tenteront de forcer votre serrure, et que vous avez besoin d'un bon et solide verrou sur votre porte d'entrée. Vous savez qu'ils pourraient essayer d'entrer par une fenêtre, et que vous avez besoin d'un bon système d'alarme. Vous savez qu'il est préférable de les arrêter avant qu'ils ne pénètrent chez vous, et que vous avez besoin d'une force de police qui patrouille le quartier et d'interdire la présence des méchants dans les rues. Il en va de même pour notre défense nationale. Au lieu de composer nos forces armées selon des plans de guerre pour lutter contre tel ou tel pays, nous avons besoin d'examiner nos vulnérabilités, [...] puis de façonner nos forces armées en conséquence pour prévenir et vaincre les menaces³. »

Comment contredire ce sens commun qui prône la mise en place de mesures raisonnables pour protéger les biens et les personnes ? Quoi de plus légitime ? Ces mesures s'imposent comme « exceptionnellement réalistes et efficaces », ainsi que le caractérisera Johnston pour décrire un discours stratégique dominant. Comme le soulignent Peter

2. A. I. Johnston, *Cultural realism : International Security*, vol. 19, n°4, 1995, p. 46.

3. *Remarks as Prepared for Secretary of Defense Donald Rumsfeld*, Washington DC, National Defense University, 31 janvier 2002.

Berger et Thomas Luckmann, la « légitimation explique l'ordre institutionnel en imputant une validité cognitive aux politiques suivies et justifie l'ordre institutionnel en donnant une dignité normative à ses impératifs pratiques. [...] La légitimation a tout à la fois un élément cognitif et normatif. Elle explique ce qu'il faut ou ne faut pas faire, mais avant tout pourquoi il en est ainsi »⁴. En lui donnant cette aura de vérité, comme l'a bien caractérisé Johnston dans sa définition de la culture stratégique, Rumsfeld valide et légitime le paradigme stratégique américain et le projet politique qu'il sert.

Il s'agira de décrypter les présupposés de l'analogie faite par Rumsfeld entre la sécurité urbaine et la politique de défense du pays. Et de démêler sens commun et bon sens afin de déconstruire ce « réalisme efficace » dont il se targue pour légitimer la politique en place. Le sens commun doit être entendu comme la pensée unique, ou idéologie dominante, qui s'impose comme un prêt-à-penser incontestable, à la différence du bon sens qui se distingue par son caractère rationnel et non sophistique.

De la peur à l'analogie

Reprenons la démarche de Rumsfeld dans le détail. Il commence par décrire l'expérience commune des habitants des grandes villes américaines, la violence et l'angoisse qu'elles suscitent, la peur du désordre. Nous ne serions pas entourés de voisins mais d'étrangers menaçants, sans identités propres. La figure du cambrioleur violant l'espace privé incarne toutes ces menaces. Cette vie urbaine que Rumsfeld met en scène s'apparente au *bellum omnium contra omnes* (« la guerre de tous contre tous ») de Hobbes, que nombre d'Américains vivent de façon obsédante. L'efficacité du propos se fonde sur ce point de départ : l'individu isolé / atomisé de la société libérale soumis à toutes les menaces et à toutes les peurs⁵.

Pour renforcer son argument, Rumsfeld s'appuie ensuite sur une vérité quasi ontologique : la phobie du contact avec l'étranger. Au seuil de notre espace intime. Celui de nos foyers. « Il n'est rien que l'homme redoute davantage que le contact de l'inconnu. [...] Partout l'homme esquive le contact insolite. La nuit, [...] l'effroi d'un contact inattendu peut s'intensifier en panique. [...] Toutes les distances que

4. Peter Berger, Thomas Luckmann, *The Social Construction of Reality*, New York, Anchor Books, 1967, p. 93.

5. L'individu atomisé de la société libérale américaine sera perspicacement décrit dès le XIX^e siècle par Tocqueville : « Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie » (*De la démocratie en Amérique*, T. II, IV^e partie, chapitre VI).

les hommes ont créées autour d'eux sont dictées par cette phobie du contact. On se verrouille dans des maisons où personne ne peut entrer, il n'est qu'en elles que l'on se sente à peu près en sécurité⁶. »

Première mesure évidente : renforcer les points d'entrée de sa maison, cadenas, serrures, portes, fenêtres. Mais ces protections ont leurs limites. Elles n'empêchent ni les tentatives d'effractions ni le risque toujours présent que certaines aboutissent. La vulnérabilité de notre espace intime persiste. La proximité avec la menace est palpable. Quoi de plus évident et de plus justifié que le souhait d'élargir le périmètre de sécurité au voisinage grâce à des patrouilles dans les rues afin d'arrêter l'intrus bien avant qu'il puisse violer notre espace privé ? La légitimité de ces mesures prônées par Rumsfeld se nourrit d'une tradition ancienne chez le citoyen américain : l'autodéfense et la surveillance du voisinage, avalisé par le droit constitutionnel de porter des armes et par le caractère sacré du désir d'être en sécurité chez soi (2^e et 4^e amendements).

Parvenu à ce point de sa conférence, Rumsfeld, après avoir ferré l'auditeur avec des arguments « réalistes et efficaces », passe sans crier gare à une autre réalité. De la rue qu'il faut pacifier, il glisse à la sécurité du pays. Il procède ainsi à une projection à l'échelle du monde de la violence et de la ségrégation urbaine, assimilant la sécurité des villes américaines à la défense du pays, également menacé.

La peur urbaine rejoint ainsi la peur suscitée par les ennemis des États-Unis et les désordres du monde. Et bien que sans rival stratégique depuis la chute du communisme soviétique, l'Amérique se sent vulnérable. Du fait de son statut d'hyperpuissance unique et globale, elle estime focaliser sur elle toutes les menaces du monde. « Malgré nos avantages stratégiques, nous sommes vulnérables aux défis qui vont d'attaques venant de l'extérieur aux menaces indirectes constituées par les agressions et les effets dangereux de l'instabilité. Certains ennemis chercheront à terroriser notre population et à détruire notre mode de vie, d'autres essaieront [...] de limiter notre liberté d'action dans le monde [...] et de dominer des régions clés⁷. »

L'imagination fondée sur la peur permet de donner de la vraisemblance à l'analogie faite par Rumsfeld entre la maison assiégée et la défense du pays. Ce qui fait lien entre les deux réalités, les deux échelles, c'est la peur qui télescope, par l'imagination, deux réalités distinctes, deux menaces à l'étiologie différente. La peur quotidienne du milieu urbain ressemble à l'image du pays menacé par des forces extérieures.

6. Élias Canetti, *Masse et puissance*, Paris, Gallimard, 1966, p. 11.

7. *National Defense Strategy*, mars 2005.

Parce que nous imaginons qu'une chose ressemble à une autre, nous attribuons à ces deux réalités distinctes les mêmes causes et les mêmes réponses nécessaires⁸. L'imagination, nourrie par la peur, est la médiation qui permet de faire passer l'analogie, c'est-à-dire le passage d'une réalité à une autre, et à les considérer comme semblables en nature, tout juste différentes en échelle.

En assimilant les ennemis des États-Unis à des cambrioleurs, Rumsfeld brouille aussi une différence essentielle entre la violence policière et la violence guerrière. À considérer l'adversaire comme un délinquant, on s'interdit de le considérer comme un sujet politique avec qui, un jour, on fera la paix. Il n'y a pas de reconnaissance d'un sujet collectif avec qui l'on interagit ; il existe seulement des groupes d'individus malfaisants qu'il faut éliminer. À défaut de penser l'adversaire comme un sujet politique, on s'« enfonce dans l'empirisme tactique et la pure destruction »⁹. On réprime, on détruit, on élimine les méchants. La finalité politique de la guerre, la paix, se transforme en simple face-à-face entre sauvagerie et civilisation.

La peur est un facteur de légitimation très puissant dont Rumsfeld ne se prive pas pour justifier sa politique. Le citoyen terrifié n'est pas très différent de l'enfant de Hobbes qui « doit obéir à celui qui préserve sa vie : en effet, cette préservation étant la fin en vue de laquelle on s'assujettit à autrui, tout homme est censé promettre obéissance à celui qui a le pouvoir de le sauver ou de le perdre ».

■ D'une patrouille de quartier à une garnison planétaire

« L'Amérique est une nation en guerre. [...] Ce n'est pas un simple état d'urgence ou une crise passagère. C'est notre nouvelle réalité, [...] un avenir de conflits incessants, de combats quotidiens, [...] où la paix sera désormais l'exception. » Ainsi s'exprime en 2004 le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Schoomaker, pour décrire cette nouvelle réalité de guerre permanente sans ennemi désigné à laquelle doit désormais faire face l'Amérique¹⁰. Pour lui et pour les autorités politiques de Washington, la survie des valeurs et des fondements de l'Amérique est en jeu. « Les menaces sont devenues protéiformes et

8. « Par cela seul que nous imaginons qu'une chose a quelque chose de semblable à un objet qui a coutume d'affecter l'esprit de joie ou de tristesse, bien que ce en quoi la chose est semblable à l'objet ne soit pas la cause efficiente de ces sentiments, nous aimerons cependant cette chose ou l'aurons en haine » (Spinoza, *L'Éthique*, III^e partie, proposition XVI).

9. Alain Joxe, *Le Débat stratégique*, mars 2008.

10. « Actuellement, la lutte se déroule en Irak et en Afghanistan, mais nous serons dans la nécessité de défendre avec succès notre nation autour du globe pendant des années dans ce qui sera une guerre longue », préface du *Quadrennial Defense Review Report*, 6 février 2006.

la guerre menée à distance insuffisante. [...] Contre certains ennemis, réseaux terroristes, États voyous ou mouvements insurrectionnels, la dissuasion n'a plus prise. Le combat doit être désormais engagé chez l'ennemi, car la simple punition exercée à distance ne suffit pas. Avec ces adversaires, la seule façon d'assurer la victoire est de mettre des troupes au sol, de s'imposer sur son territoire et de les détruire¹¹. »

Comme pour son foyer qu'il faut protéger en patrouillant les rues, l'Amérique doit sans cesse élargir son périmètre de sécurité mais à l'échelle du globe. Les limites du territoire n'offrant plus les frontières nécessaires pour assurer la sécurité du pays, le monde entier devient la première ligne de défense de celui-ci¹². Déployées dans sept cent soixante et une bases militaires comme des enclaves souveraines vivant en autarcie dans cent trente pays, les troupes américaines renouent avec le mythe de la conquête de l'Ouest. « Ces forces doivent être prêtes, avec les plus aiguisés des savoir-faire militaires. [...] Elles sont la cavalerie de la nouvelle frontière américaine¹³. »

Ce périmètre de sécurité, vite identifié comme une nouvelle frontière, renvoie à l'un des mythes fondateur des États-Unis où la liberté est identifiée à l'*open frontier* qu'il faut sans cesse repousser mais aussi défendre. « La frontière est la crête de la vague, le point de rencontre entre la sauvagerie et la civilisation¹⁴. » Et face à des « adversaires qui cherchent par tous les moyens à nous détruire¹⁵ », seule une capacité militaire susceptible de répondre à tous les cas de figures – de la guerre conventionnelle à la lutte antiterroriste et contre-insurrectionnelle – peut assurer cet enjeu existentiel, sécuritaire. « Pour gagner cette guerre, nous devons fusionner tous nos moyens de puissance pour mener une campagne déterminée et acharnée pour vaincre les ennemis qui défient notre mode de vie¹⁶. »

Le budget militaire américain représente dorénavant à lui seul plus de la moitié des dépenses militaires dans le monde. Il est six fois supérieur à celui de la Russie. Les investissements réalisés dans ce domaine par les États voyous le plus souvent cités (Cuba, Iran, Libye, Corée-du-Nord, Soudan, Syrie), additionnés à ceux de la Russie et de la Chine, équivalent seulement à 34 % des dépenses américaines. Aucune puissance ne peut rivaliser avec les États-Unis, encore moins représenter une menace. Après la disparition de l'Union soviétique, il est difficile de parler de la rationalité militaire de tels budgets.

11. *United States Army White Paper, Concepts for the Objective Force*, US Army, novembre 2002.

12. « Rebuilding America's Defenses, Strategy, Forces and Resources for a New Century », *A Report of The Project for the New American Century*, septembre 2000.

13. *Ibid.*

14. Frederick Jackson Turner, *The Significance of the Frontier*, New York, Dover, 1994.

15. « Rebuilding America's Defenses Strategy », *op. cit.*

16. « The Way Ahead », Washington DC, US Army Strategic Communications, 11 December 2003, texte repris de général Schoomaker, major Antony Vassalo, *Military Review*, mars-avril 2004.

« Nous allons vous faire la pire chose qu'il soit. Nous allons vous débarrasser de votre ennemi », dira en 1991 Georgi Arbatov, ancien conseiller de Gorbatchev, après la chute du régime soviétique. Comment, en effet, construire une légitimité politique intérieure pour un tel budget s'il n'existe plus d'ennemi stratégique crédible ? Le communisme était parfait. C'était un adversaire à prétention universelle et mondiale. Mais avec la disparition de l'Empire soviétique en 1989, le complexe militaro-industriel fut obligé de se construire une nouvelle menace, une nouvelle légitimité. Pour Colin Powell, alors chef d'état-major des armées (1989-1993), la situation était embarrassante pour qui voulait justifier les crédits militaires auprès du Congrès. « Je suis à cours de démons, je suis à cours de méchants¹⁷. » C'est là que le changement en faveur d'une politique capacitaire plutôt que définie par la menace prend tout son sens.

Dès 1990, les prémices d'une nouvelle politique furent posées pour convaincre le Congrès de reconduire les budgets de la guerre froide : les besoins militaires ne seraient plus déterminés par les menaces connues, disparition de l'Union soviétique oblige, mais par une nouvelle variété de défis virtuels, identifiés ou non.

La vertu de ce changement de paradigme, qui trouvera sa formulation la plus aboutie dans le *Quadrennial Defense Review Report* (QDR) de 2001, est que la recension des vulnérabilités n'a pas de limite et permet une spirale sans fin des dépenses militaires. Avec le danger d'ouvrir la voie à un delirium paranoïaque élaborant nombre de scénarios sur les vulnérabilités et une recherche sans fin des capacités pour y faire face. « Nous savons qu'il y a des choses que nous ne savons pas. Mais il y a aussi des inconnues inconnues, c'est-à-dire des choses inconnues que nous ne savons pas que nous ne savons pas »¹⁸ dira Rumsfeld pour justifier ce qui peut paraître comme une fuite en avant capacitaire. Mais étant donné le bouleversement de l'horizon stratégique post-guerre froide, il faut, selon lui, être réaliste et prêt à toutes les éventualités, même les plus étonnantes : « Le défi dans ce nouveau siècle est difficile, défendre notre nation contre l'inconnu, l'incertain, l'invisible et l'inattendu. Cela peut sembler *a priori* une mission impossible. Mais pour l'accomplir, nous devons mettre de côté les vieux modes de pensée et de planification confortables [...] afin que nous puissions préparer nos forces pour dissuader et vaincre les adversaires qui n'ont pas encore apparu pour nous défier¹⁹. »

17. Cité dans Carl Kaysen, Robert S. McNamara, George W. Rathjens, « Nuclear Weapons After the Cold War », *Foreign Affairs*, automne 1991.

18. *Department of Defense News Briefing*, 12 février 2002, <http://www.slate.com/id/2081042/>

19. *Remarks as Prepared for Secretary of Defense Donald Rumsfeld*, *op. cit.*

Comme le soulignera Anthony Cordesman, mieux vaut en effet, par réalisme, étant donné le taux d'échec de la futurologie, anticiper toutes les possibilités en passant de la politique de défense fondée sur la menace au modèle capacitaire, de *threat-based* à la *capabilities based policy*, en vertu du « principe de précaution ». En fait, il lâche le véritable enjeu quelques lignes plus loin. « La *capabilities based policy*, malgré son coût, est nécessaire si les États-Unis veulent garder leur rôle de grande puissance²⁰. » Newt Gingrich, président de la Chambre des représentants de 1995 à 1999, sera plus explicite encore : « On n'a pas besoin d'un tel budget de la défense pour protéger les États-Unis, on a besoin d'un tel budget de la défense pour mener le monde. » Dans sa traduction plus technique, cette domination globale sera affirmée par la politique du *full spectrum dominance*, une dominance totale, dans tous les domaines, l'espace, la mer, la terre, l'air, et l'information²¹.

Le *capability based assessment* masque à peine une ambition de domination mondiale sous un habillage de réalisme et de précaution concernant un avenir incertain et difficile à prévoir. Et par une ironie de l'histoire, les États-Unis, qui hier dénonçaient l'Union soviétique comme empire aspirant à la domination mondiale (le fameux complot international communiste), défendent aujourd'hui un droit d'intervention militaire à l'échelle de l'univers.

Puissance et accumulation

Comme Chalmers Johnson, on pourrait dire que, bien que les États-Unis n'aient jamais été un empire colonial – à l'exception de la conquête du continent nord-américain –, leur réseau de bases militaires enclavées en territoire étranger sous souveraineté américaine représente bel et bien un empire d'une nouvelle espèce, un « empire de bases » à l'échelle du globe²².

Cette expansion, qui ne semble dictée que par la seule logique d'une accumulation de puissance pour la puissance, doit être comprise comme la dimension nécessaire d'une économie politique des États-Unis qui produit et reproduit, sur un mode toujours plus élargi, ordre et désordre. On pourrait résumer l'histoire de l'Empire américain en trois phases ; d'abord continentale, ensuite off-shore (Caraïbes et Philippines) et, finalement, après sa victoire en 1945 contre les puissances de l'Axe, un empire informel d'États-clients et un empire de bases.

20. Anthony Cordesman, « Evolving Threats in the Middle East. Their Implications for US Defense Planning », *CSIS*, 28 septembre 2005.

21. *Joint Vision 2020*, Chairman of the Joint Chiefs of Staff : Government Printing Office, juin 2000.

22. Chalmers Johnson, *The Sorrows of Empire*, New York, Metropolitan Books, 2003.

La stratégie nationale des États-Unis ne peut être comprise que comme la résultante de considérations contradictoires externes et internes, car ce pays est le gardien tout à la fois d'un système capitaliste mondial et de ses intérêts propres qui répondent à leur tour à des contradictions internes à la société. Hannah Arendt, s'appuyant sur Hobbes, éclaire ce lien indissoluble entre puissance et accumulation dans une société capitaliste : « L'insistance de Hobbes à faire du pouvoir le moteur de toutes choses humaines [...] découlait de la proposition théoriquement irréfutable selon laquelle une accumulation indéfinie de biens doit s'appuyer sur une accumulation indéfinie de pouvoir. Le processus illimité d'accumulation du capital a besoin de la structure politique d'« un Pouvoir illimité », si illimité qu'il peut protéger la propriété croissante en augmentant sans cesse sa puissance²³. »

Thomas Friedman, éditorialiste néolibéral influent du *New York Times*, exprimait déjà en 1999, sous la présidence de Bill Clinton, les dessous armés de cette globalisation marchande à l'échelle du monde : « La main invisible du marché ne peut opérer sans le poing caché – McDonald ne peut pas prospérer sans McDonnell, le constructeur du F-15. Et le poing caché qui assure la sécurité du monde pour la Silicon Valley s'appelle l'armée des États-Unis, l'US Air Force, l'US Navy et son corps des Marines²⁴. » Le doux commerce de Montesquieu cher aux néolibéraux vole en éclat. « Le commerce guérit des préjugés destructeurs. [...] Partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces. [...] L'effet naturel du commerce est de porter à la paix²⁵. »

L'ancien colonel américain Ralph Peters, penseur stratégique écouté dans les classes dirigeantes, ne s'embarrassera guère de périphrase pour expliciter ce lien entre économie et violence : « Le rôle *de facto* des forces armées américaines sera de maintenir le monde comme un lieu sûr pour notre économie et un espace ouvert à nos assauts culturels. Pour parvenir à ces fins, nous ferons un nombre considérable de massacres. Nous sommes en train de construire un système militaire fondé sur l'information pour exécuter ces tueries²⁶. »

23. Hannah Arendt, *L'Impérialisme*, Paris, Fayard, 1982.

24. Thomas Friedman, « Manifesto for a Fast World », *New York Times Magazine*, 28 mars 1999.

25. Montesquieu, *L'Esprit des lois*, livre XX.

26. Colonel Ralph Peters, « Constant Conflict », *Parameters*, été 1997.

La nation indispensable ?

Pour Madeleine Albright, secrétaire d'État de Bill Clinton, l'exceptionnalisme américain légitime le recours à la force : « Si nous devons employer la force, c'est parce que nous sommes l'Amérique. Nous sommes la nation indispensable. Tête haute, nous voyons plus loin », déclara-t-elle sur NBC TV le 19 février 1998 pour justifier les tirs de missiles sur l'Irak.

Depuis l'effondrement de l'Empire soviétique, le monde bipolaire bien policé – sauf sur les marges – de la dissuasion nucléaire s'efface au profit d'un monde unipolaire menacé de balkanisation, d'« États faillis » (*failed states*), d'États voyous et de réseaux terroristes. Que ce soit pour des réalistes comme Zbigniew Brzezinski ou pour des néoconservateurs tels Robert Kagan, il échoit désormais aux États-Unis de garantir la stabilité et la sécurité du monde. L'exceptionnalisme américain et sa capacité militaire lui donnent ce privilège et cette obligation morale : « La puissance de l'Amérique, qui lui sert à affirmer d'une façon dominante la souveraineté de la nation, est aujourd'hui l'ultime garant de la stabilité internationale. [...] Il n'y a donc aucune autre option réaliste à l'hégémonie américaine et à son rôle comme composante indispensable de la sécurité mondiale²⁷. »

Le choix devient simple : hégémonie américaine ou chaos. Et, se démarquant peu de la rhétorique wilsonienne musclée des néoconservateurs de l'administration Bush, Brzezinski attribue lui aussi une légitimité morale à cette domination militaire sur le monde. « Investie d'un rôle unique dans la sécurité internationale, dotée d'une extraordinaire omniprésence mondiale, l'Amérique est en droit de bénéficier d'un niveau de sécurité supérieur à celui de tous les autres pays. Les forces dont elle dispose doivent pouvoir être déployées partout dans le monde²⁸. »

Rendons hommage cependant à l'honnêteté de Brzezinski qui reconnaît que l'Amérique est aussi une force déstabilisatrice, car son action dans le monde transforme les sociétés et sape leur souveraineté. C'est une « société qui transforme le monde, révolutionnaire même dans son impact subversif sur les relations internationales fondées sur la souveraineté des nations »²⁹. L'activisme et l'interventionnisme militaire des États-Unis deviennent pour lui d'autant plus nécessaires que ceux-ci doivent tenir le rôle de pivot de la stabilité mondiale. La contradiction est patente. Nous ne sommes pas loin

27. Zbigniew Brzezinski, *The Choice. Global Domination or Global Leadership*, New York, Basic Books, 2004.

28. *Ibid.*

29. *Ibid.*

du pompier-pyromane qui plaide l'indulgence parce qu'il éteint les incendies qu'il a provoqués.

▣ Gardien de la liberté ou guerrier de l'empire ?

« Je suis le gardien [tuteur] de la liberté et de la manière de vivre américaine » (« *I am a guardian of freedom and the American way of life* »). Ces mots, qui concluent le credo du soldat américain (2003), contiennent toutes les ambiguïtés du projet, son messianisme universel et son particularisme. Le soldat américain est-il l'ange gardien de la liberté dans le monde, ou seulement de celle de l'Amérique, ou les deux à la fois ? Cela pose une nouvelle question. Est-il appelé à défendre un *American way of life* à portée universelle ou, au contraire, exclusive, qui présuppose le maintien d'une domination militaire à l'échelle mondiale ?

L'emploi du mot *guardian* (« gardien ») dans ce credo introduit une nuance importante sur l'universalité dans l'exercice de cette liberté. En effet, ce terme a deux significations en anglais, celui de gardien, mais aussi, dans un sens plus juridique, celui de tuteur qui a la charge d'un enfant orphelin ou d'une personne incapable de gérer ses affaires. Le guerrier-soldat américain serait-il alors le tuteur d'un monde incapable de gérer ses affaires ? En privilégiant le mot de tuteur sur celui de défenseur, le credo pose une dichotomie inégalitaire entre l'Amérique et le reste du monde. Si on retourne aux origines de la nation américaine, cette inégalité proclamée fut d'abord morale et politique, avant d'être économique et militaire. En effet, être le tuteur de la liberté renvoie à cette conception de la divine élection de l'Amérique comme nouvelle Jérusalem, qu'il faut à la fois protéger et étendre au reste du monde. Cette double finalité, défendre la valeur universelle de la liberté et défendre le particularisme de l'*American way of life*, remonte aux origines mêmes de la nation américaine. Et défendre l'*American way of life*, c'est défendre l'économie politique qui la soutient, à l'échelle du monde : « Étant donné la nature globale de nos intérêts et obligations, les États-Unis doivent maintenir leur présence extérieure et leur capacité rapide de projection de leurs forces dans le monde entier pour assurer leur *full spectrum dominance* [c'est-à-dire une domination totale terre, air, mer et espace]³⁰. » Le président élu Barack Obama, lors d'une présentation solennelle à la presse de son cabinet le 3 décembre 2008, dira la même chose : « Pour garantir la

30. *Joint vision 2020*, Joint Chief of Staffs, Office of Primary Responsibility. Director for Strategic Plans and Policy, J5; Strategy Division, Published by US Government Printing Office, Washington DC, Juin 2000.

prospérité chez nous et la paix à l'étranger, nous partageons tous cette conviction que nous devons conserver la plus puissante armée sur la planète. »

Cette mission du soldat-guerrier projetable à l'échelle du monde, au nom de la liberté et de la défense de l'*American way of life*, ne fait que reproduire cette tension jamais résolue entre valeurs démocratiques et défense de l'empire, entre mission universelle et intérêts particuliers, une mission présente dès les origines de la nation américaine, et que l'on retrouve dans cette déclaration étonnante de l'un des militaires les plus médaillés de l'histoire des États-Unis, le général Smedley Butler, ancien chef du Marine Corps, en 1933 : « J'ai fait en sorte de rendre Mexico plus sûr pour les intérêts pétroliers américains en 1914. J'ai rendu Haïti et Cuba plus sûrs pour les gars de la National City Bank afin qu'ils puissent collecter leurs fonds. J'ai violé une demi-douzaine de républiques d'Amérique centrale pour le bénéfice de Wall Street. En Chine, j'ai assuré que la Standard Oil puisse vaquer à ses occupations, exploiter ses gisements sans être molestée. [...] Pendant ces années, j'avais ce qu'on pourrait appeler un sacré racket. Je pense que j'aurais pu donner quelques conseils à Al Capone. Il n'opérait tout au plus son racket que dans trois districts. Moi, sur trois continents. [...] Il n'y a que deux choses pour lesquelles il faut se battre. L'une est la défense de nos foyers et l'autre la défense de notre Déclaration des droits de l'homme. La guerre pour toute autre raison est tout simplement un racket. »

Cette contre-analogie du général Butler à la maison assiégée de Rumsfeld que l'on ne peut protéger qu'en partant à la conquête du monde est dans la lignée d'une autre tradition américaine exprimée par le président John Quincy Adams dans un discours fameux de 1821 : « L'Amérique ne s'aventure pas à l'étranger en quête de monstres à détruire. Elle souhaite la liberté et l'indépendance de tous ; elle n'est le champion que de la sienne propre. Elle recommandera la cause générale par le caractère soutenu de sa voix et la douce sympathie de son exemple. Elle sait bien que si jamais elle se rangeait, ne serait-ce qu'une fois, sous d'autres bannières que la sienne, fussent-elles celles de l'indépendance d'autres peuples, elle s'impliquerait sans pouvoir s'en extraire dans toutes les guerres d'intérêt et d'intrigue, d'avarice individuelle, d'envie et d'ambition, qui adopteraient les couleurs et usurperaient l'étendard de la liberté. Elle pourrait devenir le dictateur du monde. Elle ne serait plus maîtresse de son propre esprit. »

C'est sur ces deux analogies, ces deux visions du monde, celle de Rumsfeld et celle de Butler/Adams, que les États-Unis doivent choisir, pour eux-mêmes et pour nous, entre une architecture du monde comme « forteresse assiégée » qui ne génère que son contraire, de

l'insécurité, et une « maison commune » impliquant des relations pacifiées par une politique de bon voisinage de peuples souverains.

Sans préjuger des changements qu'apportera l'administration du président Obama, Rumsfeld, bien qu'aujourd'hui décrié, touche du doigt avec son analogie une réalité de la culture stratégique américaine qui exprime toujours, à mon avis, le point de vue fondamental des États-Unis. Peuple élu d'une destinée manifeste, puissance insulaire projetant ses forces à l'extérieur du continent pour assurer sa sécurité et la défense de ses intérêts.

Les Américains pourront-ils s'émanciper un jour de cet autisme arrogant qu'exprimait un membre du cabinet de Bush au journaliste Ron Suskind dans le *New York Times* du 17 octobre 2005 (« Nous sommes un empire maintenant, et quand nous agissons, nous créons notre propre réalité »), considérant le monde entier comme une page blanche, sans épaisseur, sans histoire, sans autres acteurs qu'eux-mêmes et soumis à leur volontarisme bienveillant et innocent ?

Il y a une longue tradition historique américaine qui identifie sa sécurité à la domination. Mais sa volonté de domination globale est un fantasme qui a échoué. Le moment unipolaire, nourri par le rêve de la fin de l'histoire (Fukuyama) et les promesses démiurgiques de l'omnipotence technico-militaire (RMA), est terminé. Face à une crise financière sans précédent depuis 1929 et à une armée atteignant le point de rupture des effectifs sur deux théâtres d'opérations, peut-être trois (Irak, Afghanistan, Pakistan), la question « du beurre ou des canons » leur dictera par la force des choses leur rapport au monde. Les États-Unis demeureront cependant une grande puissance et leur tentation impériale continuera probablement. À l'instar des autres puissances coloniales du XX^e siècle (France, Royaume-Uni, Portugal, Pays-Bas...), nous pouvons espérer que le choix entre république ou empire se fera en faveur de la première. ┘

SYNTHÈSE

Les États-Unis, à la fois empire du bien (Jefferson) et empire tout court, se posent en gardiens et tuteurs de la liberté du monde. En assimilant leurs ennemis à des délinquants, ils brouillent la différence essentielle qui existe entre la violence policière et la violence guerrière, et s'interdisent de considérer l'adversaire comme un sujet politique avec lequel, un jour, ils feront la paix. Donnant une réponse capacitaire à ses vulnérabilités plutôt qu'une réponse politique de bon voisinage avec des peuples souverains, l'Amérique élargit sans cesse, avec un réseau global de bases, son périmètre de sécurité à l'échelle du monde. Ce nouveau *limes* renvoie à l'un des mythes fondateurs des États-Unis où la liberté est identifiée à l'*open frontier* qu'il faut sans cesse repousser mais aussi défendre. Comme dira l'historien américain Frederick Jackson Turner, « la frontière est la crête de la vague, le point de rencontre entre la sauvagerie et la civilisation ». ┘

PETER ERLHOFER

LA TRADITION, ÉLÉMENT DE CULTURE DE LA BUNDESWEHR

Les armées occidentales font aujourd'hui face à d'immenses défis. La philosophie de commandement, la formation, mais aussi la conception que les forces ont d'elles-mêmes sont régies par une perpétuelle mutation. L'émergence de nouvelles idées et connaissances impose à chacun de se défaire de convictions qui lui sont chères. Plus rien ne paraît acquis.

Devant l'affaiblissement des classes d'âge, le nombre de nouvelles recrues diminue. Les innovations technologiques imposent aux hommes des exigences de plus en plus contraignantes. Plus personne ne peut réussir sans consentir à l'apprentissage pendant toute sa vie. De nouvelles formes d'organisation apparaissent. Tout chef doit désormais savoir prendre des décisions de portée internationale sous les regards des médias. La menace asymétrique réclame des réponses nouvelles, une adaptation permanente et une démarche prospective. Le militaire, en particulier l'officier, doit être à la fois sauveteur, protecteur, diplomate et combattant. Il ne lui suffit plus d'avoir les compétences militaires de base. La capacité d'action dans le domaine social et interculturel est devenue une qualité indispensable. La constance de caractère et les facultés fondamentales telles que l'empathie, l'aptitude à communiquer et la compétence interculturelle supposent une base morale et éthique solide. Au regard de l'évolution constante du profil des exigences, la question qui se pose est de savoir s'il existe encore quelque chose de définitif. À quoi sert la tradition dans ce monde en mutation et quelles en sont les limites ?

La tradition au sein de la Bundeswehr

Ce que la Bundeswehr entend officiellement par « tradition », en ce XXI^e siècle, est défini dans un décret actuellement en vigueur : « La tradition, c'est la transmission de valeurs et de normes. Elle s'inscrit dans un processus d'examen du passé à l'aune d'un système de valeurs. La tradition relie les générations entre elles, garantit l'identité et jette un pont entre le passé et l'avenir¹. » Ce n'est donc pas quelque chose de statique, mais le résultat d'un processus. Et ce ne sont pas la pensée

1. Directives concernant la conception et la préservation de la tradition dans la Bundeswehr. I. Principes, alinéa 1, ministère fédéral de la Défense, état-major des armées, division S I 3. Réf. 35-08-07 du 20/09/1982.

et les actes des hommes qui déterminent la culture traditionnelle, mais les idéaux de notre temps.

Les enseignements de la recherche historique et les transformations de la conscience sociétale impliquent une réévaluation et un réexamen permanents des aspects inhérents aux traditions. « Dans la société pluraliste, les événements et les personnages historiques ne sont pas perçus de la même manière par tous les citoyens, les enseignements et les expériences tirés de l'histoire ne jouissent pas du même degré d'intangibilité aux yeux de tous². » La tradition est et demeure une décision personnelle, un choix parmi l'éventail proposé des valeurs considérées comme étant dignes d'être cultivées.

Si, jadis, ces valeurs avaient un caractère officiel et obligatoire, elles se limitent aujourd'hui à des lignes de conduite. Sans prescrire de véritables règles de tradition, elles définissent plutôt ce que j'appellerais un « terrain de sport ». L'unité, de même que l'individu dans son double rôle de citoyen et de soldat, peut évoluer sur ce terrain. « L'appréhension de la tradition n'est pas quelque chose que l'on peut décréter. Elle se forme sur la base de convictions philosophiques et de choix de valeurs personnelles. C'est le cas également pour la Bundeswehr, avec son modèle de référence du soldat avisé, le citoyen en uniforme. La liberté de décision en matière de tradition s'applique dans le cadre de la loi fondamentale et de la loi sur le statut du militaire³. »

Les traditions constituent des fondements essentiels de la culture humaine. Leurs marques se présentent sous la forme de cérémoniels et de symboles spécifiques. Ces derniers sont souvent confondus avec les traditions proprement dites. Les symboles, les héros, les rituels et cérémoniels sont des pratiques nécessaires à une culture et, par là même, à une culture militaire. Elles renferment l'essence des valeurs et des normes à transmettre. Or, le plus souvent, seules ces pratiques sont perceptibles de l'extérieur. Les coutumes militaires, bien souvent assorties de singularités folkloriques, de convenances et d'habitudes, de symboles, de rituels, de cérémoniels et de formalités, ne font qu'illustrer des traditions et ne sauraient s'y substituer. Le plus souvent anciennes, leur sens originel est la plupart du temps tombé dans l'oubli. Néanmoins, le style et les formes, les us et coutumes contribuent à ce que nous nous comportions convenablement dans nos relations avec autrui.

Au sein de la Bundeswehr, les traditions ne servent pas à légitimer l'armée allemande en tant que telle, ou même en tant qu'entité

2. *Idem*, alinéa 3.

3. *Idem*, alinéa 4.

particulière, ni à nourrir une pensée purement stratégique et tactique sur la base du souvenir de succès militaires anciens. À l'époque de sa création, en République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1955, le terme de tradition militaire, avait une connotation négative. Eu égard aux vertus prussiennes perverties et au passé national-socialiste, on comptait sur l'œuvre du temps : « N'y touchons pas ! Laissons se cristalliser nos propres traditions⁴. » Pour la Bundeswehr, cela implique de sélectionner sciemment les éléments de l'histoire qui sont dignes d'être transmis. La compréhension et la préservation de la tradition au sein de l'armée allemande ont pour critères essentiels la loi fondamentale et la mission qui lui est confiée. Cette préservation n'est pas quelque chose de statique. Elle implique de posséder l'ouverture d'esprit et le courage nécessaires à l'adoption de nouvelles traditions.

Cette recherche de la « juste tradition » accompagne la Bundeswehr depuis sa naissance. Ces dernières années, trois lignes essentielles se sont formées, lesquelles constituent les trois piliers de la tradition : le pilier noir et blanc des réformes prussiennes (1807-1813/1819), le pilier *feldgrau* ou vert-de-gris de la résistance de certains militaires contre le national-socialisme (1933-1945) et le pilier noir-rouge-or des traditions propres à la Bundeswehr (depuis 1955)

Premier pilier : la réforme prussienne

Si, au sein de l'armée de terre française, la victoire de Napoléon lors de la « bataille des trois empereurs » près d'Austerlitz (1805) est perçue comme un événement promoteur de tradition, la Bundeswehr devrait « fêter » la défaite de la Prusse contre l'Empereur lors de la bataille d'Iéna et d'Auerstedt en 1806. Celle-ci est en effet à l'origine des modernisations inspirées des idées des Lumières, en particulier la réforme de l'armée de terre prussienne entre 1807 et 1813. Les effets de cette réforme se font sentir aujourd'hui encore dans le système d'éducation, les principes juridiques et la conception de l'État allemand et par là même dans la Bundeswehr.

Cette refonte de l'armée de terre prussienne allait de pair avec la réforme de l'éducation d'Humboldt ainsi que la tentative de restructuration de l'État et de l'administration. L'idée des réformateurs, sous l'impulsion de Scharnhorst, selon laquelle tout citoyen d'un État doit être en même temps son défenseur, insiste sur la légitimité de la conscription du citoyen. L'éducation et la formation exigées du corps

4. Adolf Heusinger, Compte rendu de réunion à Bad Tönisstein, 16-17/09/1954, cité par Donald Abenheim, *Bundeswehr und Tradition*, Oldenbourg, Munich, 1989, p. 91.

des officiers moderne, de même que l'obéissance réfléchie aux ordres, sont profondément ancrées dans la conception allemande d'un État de droit et constituent le fondement de la préservation de la tradition dans la Bundeswehr.

« La nomination et l'emploi du militaire doivent intervenir sur la base de son aptitude, de sa qualification et de sa performance, quels que soient son sexe, son ascendance, sa race, sa confession, ses convictions religieuses et politiques, la région d'où il vient ou son origine. » Ces dispositions de la loi sur le statut du militaire entrée en vigueur le 1^{er} avril 1956 plongent leurs racines dans le règlement du 6 août 1808 relatif à l'abolition du privilège de la noblesse : « À partir de maintenant, le droit à un poste d'officier ne sera accordé, en temps de paix, que sur la base des connaissances et de la formation ; en temps de guerre, sur la base d'une bravoure irréprochable et de la maîtrise de l'art. Par conséquent, tous les individus de la nation qui possèdent ces qualités peuvent prétendre à un poste suprême au sein de l'armée allemande. Tout privilège de statut accordé jusqu'à ce jour n'a plus cours dans l'armée et chacun a les mêmes obligations et les mêmes droits. » Ce pilier de la tradition est également incarné par une série de personnalités parmi lesquelles Gneisenau, Clausewitz et Hardenberg.

De cette époque, la Bundeswehr n'a pas seulement repris les valeurs libérales et les personnalités, mais également les symboles : sa marque de souveraineté, la croix de fer noire, a été instituée sur ordre du cabinet de Frédéric Guillaume III comme décoration décernée aux soldats pour la qualité exceptionnelle du service rendu quel que soit leur rang social. Depuis 1956, cette distinction constitue un signe de reconnaissance nationale et un symbole de bravoure, d'amour de la liberté et d'esprit chevaleresque. L'instauration de la *Große Zapfenstreich* (« retraite aux flambeaux »), une grande cérémonie célébrée par la Bundeswehr, remonte également à cette époque.

Deuxième pilier : la résistance militaire sous le III^e Reich

Ce deuxième pilier est fondé sur des considérations éthiques. L'armée allemande d'aujourd'hui s'inscrit dans la tradition de ces hommes et de ces femmes qui ont résisté à Adolf Hitler et à son régime inique, le national-socialisme, qui, poussés par l'intime conviction et la conscience de l'injustice des actes alors commis, ont tenté de mettre un terme aux crimes et à une guerre absurde. L'attentat du 20 juillet 1944 a montré que l'obéissance authentique comporte le

devoir de résistance contre l'injustice. De nombreux officiers, et avec eux la majorité des combattants de la Wehrmacht, se sentaient liés par le serment qu'ils avaient prêté au Führer, commandant suprême des armées du Reich. Une grande partie de l'élite militaire allemande de l'époque s'était ainsi engagée sur cette « voie de l'obéissance ».

Lors de la création de la Bundeswehr, les devoirs accomplis par les soldats de la Wehrmacht durant la guerre et leur fidélité absolue à un parjure furent placés sur un pied d'égalité avec la décision de conscience des résistants. L'argument invoqué fut que la plupart des soldats n'avaient disposé ni d'informations ni de possibilités leur permettant de revenir sur leur engagement. Le destin ne leur avait donc pas donné d'autre choix que celui de persévérer avec obéissance au poste qui leur avait été confié. Cette problématique soulevait la question de savoir comment qualifier d'exemplaires des services militaires rendus pour le compte et à l'intérieur d'un État totalitaire. Les valeurs militaires furent proclamées comme étant intemporelles et éternelles, la bravoure militaire considérée comme une « valeur en soi », indépendamment de l'ordre politique, de la mission et de la nature de la guerre. Ce compromis était à l'époque une nécessité, dans la mesure où un grand nombre d'anciens membres de la Wehrmacht occupaient encore des postes de rang élevé au sein de la Bundeswehr, de l'État et dans la société.

Ce n'est que progressivement que s'imposa l'idée que les devoirs du soldat tels que la bravoure et l'obéissance ne constituaient pas des valeurs en soi, mais que leur caractère honorable passait nécessairement par le respect de la loi. Fut alors adoptée l'idée que tout soldat qui, de bonne foi, s'était limité à combattre courageusement durant la guerre méritait le respect. Il ne saurait pourtant servir de modèle à une armée opérationnelle au service d'une démocratie.

Une première exposition intitulée « Guerre d'anéantissement. Crimes commis par la Wehrmacht 1941-1944 » s'est tenue à Hambourg en mars 1995, l'année du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre, et a été présentée dans trente-quatre villes de l'Allemagne et de l'Autriche jusqu'en 1999. Dès le début, elle a suscité des débats vigoureux. Alors que ses détracteurs voyaient en elle une calomnie globale de tous les membres de la Wehrmacht ainsi que des militaires allemands, ses partisans saluaient l'initiative, considérant qu'elle répondait à la nécessité de faire la lumière sur un sinistre chapitre de l'histoire allemande. C'est en raison des critiques formulées à son encontre par certains historiens et de l'écho médiatique qui s'ensuivit qu'elle fut provisoirement abandonnée en novembre 1999. Un comité d'historiens chargé d'examiner son contenu fut constitué. Le 15 novembre 2000, celui-ci publiait son rapport, qui concluait que les « principaux

témoignages de l'exposition sur la Wehrmacht et la guerre d'anéantissement menée à l'Est étaient exacts sur le fond », et précisait que les organisateurs avaient fourni un travail de recherche intense et sérieux, qu'il n'y avait aucune falsification. C'est ainsi qu'entre novembre 2001 et mars 2004, une nouvelle exposition intitulée « Crimes de la Wehrmacht. Dimensions de la guerre d'anéantissement 1941-1944 » a été présentée dans onze villes d'Allemagne ainsi qu'à Vienne et à Luxembourg.

Aujourd'hui, il est prouvé scientifiquement que l'institution de la Wehrmacht a été un pilier du système national-socialiste et que son commandement est responsable d'une planification obéissante et de la conduite d'une guerre de conquête et d'anéantissement. L'exposition montre la collaboration, en partie active, en partie passive, de la Wehrmacht aux crimes commis sur les théâtres à l'est et dans le sud-est de l'Europe. L'état actuel des recherches dans ce domaine ne permet pas de se prononcer sur le nombre de soldats et d'officiers qui ont participé à ces exactions. Néanmoins, l'exposition montre le comportement réel de certaines personnes prises individuellement.

Dans ce contexte, chacun s'accorde à penser aujourd'hui que la Wehrmacht en tant qu'institution ne saurait constituer une tradition pour la Bundeswehr. Ses membres ne sauraient servir de référence que si, de par leur personnalité et leur comportement général, ils avaient endossé des valeurs de liberté. Valeurs qui, à travers le cadre de la loi fondamentale, que représente la constitution allemande, s'appliquent à la conception de la tradition au sein de l'armée allemande. Les témoignages de respect sans restriction ni réserve vis-à-vis des combattants de la Seconde Guerre mondiale n'ont plus cours. La question n'est pas de savoir comment mais pourquoi on a combattu.

Troisième pilier : l'histoire propre à la Bundeswehr

La crainte des « ombres brunes » a conduit la Bundeswehr à se concentrer uniquement sur la période qui a suivi sa création. L'armée allemande a longtemps vécu dans un contexte de compromis concernant la tradition, refusant de trancher entre l'action purement militaire et les valeurs de liberté. Cinquante ans après sa naissance, elle peut se prévaloir d'avoir une histoire couronnée de succès.

Ses pères fondateurs ont servi dans la Wehrmacht durant la Seconde Guerre mondiale, mais ont essayé de tirer les leçons de cette période et d'éviter de reproduire les erreurs du passé. On s'est efforcé, au sein des corps de troupe, de se limiter à des aspects militaires, en traitant en partie le déroulement de la guerre en dehors de son contexte

historique afin de rendre ces aspects « endossables ». Il fut demandé de « créer quelque chose de radicalement nouveau sans se référer aux formes de l'ancienne Wehrmacht »⁵.

Par ailleurs, la nouvelle armée ne devait pas être un corps étranger, mais une armée dite « parlementaire ». Il fallait d'emblée éviter toute évolution semblable à celle considérée comme responsable de l'échec de la République de Weimar. Il s'agissait, entre autres, de tous les facteurs qui avaient empêché une véritable intégration de la Reichswehr dans l'ordre étatique républicain-démocrate et avaient conduit à ce qu'elle occupe le statut singulier d'État dans l'État. Ces facteurs affectèrent non seulement les forces elles-mêmes, avec par exemple l'absence de véritable contrôle politique ou la distinction faite entre le pouvoir politique et le pouvoir de commandement purement militaire, mais également le statut du soldat dans la société : le soldat de la Reichswehr n'avait rien de commun avec le citoyen ; en entrant dans le corps de troupe, il se soumettait à d'autres normes et valeurs que celles de la société civile, il était sciemment apolitique. Il se forma une communauté solidaire fermée, caractérisée par une conception élitiste, un fort esprit de corps, en particulier chez les officiers.

C'est pourquoi le législateur avait pour objectif d'intégrer d'emblée la Bundeswehr dans l'État et dans la société, de telle sorte qu'elle ne puisse pas évoluer vers un État dans l'État et se détacher de la démocratie. Il fallait s'affranchir de la dualité existant entre le citoyen (civil) et le soldat, ainsi qu'entre l'État et l'armée ; celle-ci devait être fondée sur l'être humain et le système de valeurs incarné par la loi fondamentale.

Clausewitz avait déjà défendu la conviction selon laquelle le militarisme et le dévoiement de l'appareil militaire (l'État dans l'État) représentaient une menace si l'armée n'était pas soumise à l'autorité du politique. C'est pour cette raison que la Bundeswehr fut subordonnée à la primauté du politique. Un principe qui prévoit que l'armée, en tant qu'élément du pouvoir exécutif, est régie par la loi et le droit, qu'elle est intégrée dans la structure constitutionnelle et juridique de la République fédérale d'Allemagne, de même qu'elle est placée sous l'autorité du pouvoir politique et sous le contrôle du Parlement. Cela aboutit au fait, entre autres, que le commandement suprême de la Bundeswehr est assumé par des instances politiques civiles.

La loi fondamentale émane de citoyens libres et responsables qui participent activement à l'organisation politique de leur État, et dont la fiabilité et le discernement garantissent la mise en œuvre de

5. En octobre 1950, quinze anciens officiers de la Wehrmacht se réunissent au cloître d'Himmerod dans la région de l'Eifel et, à la demande du chancelier fédéral, élaborent un mémorandum portant sur la constitution d'un contingent allemand de défense en Allemagne de l'Ouest. C'est le Mémorandum d'Himmerod.

principes démocratiques. Le soldat conserve ses droits de citoyen, dans la mesure où la mission militaire qui lui est confiée le permet. Son intégration dans la société et au sein de la population doit être maintenue. Cela signifie que dans une communauté fondée sur l'ordre et l'obéissance, chaque soldat a droit au respect de sa personne et de sa dignité en tant qu'être humain.

De par sa mission et sa structure interne, la Bundeswehr se distingue foncièrement de toutes les armées allemandes qui l'ont précédée. Elle est également marquée, dans une large mesure, par des traditions ayant émergé en son sein, telles que le principe du « citoyen en uniforme » et la mise en œuvre des principes de l'*Innere Führung* (formation morale et civique). Par ailleurs, la Bundeswehr est depuis ses débuts une armée de conscription au sein de l'Alliance. L'adhésion à l'OTAN et à d'autres organisations internationales fait partie de sa tradition. Son intégration dans des structures multinationales a été renforcée ces dernières années, et ce notamment à travers sa participation aux missions extérieures. En revanche, l'armée nationale populaire de l'ancienne République démocratique allemande (RDA), dissoute lors de la réunification, en 1990, ne saurait, de par son caractère d'armée partisane et de classes relevant d'un régime communiste, fonder une tradition.

Le débat sur la tradition, une tradition au sein de la Bundeswehr

Le débat sur la tradition de la Bundeswehr est une tradition, dans la Bundeswehr comme au sein de l'opinion publique. Pendant cinquante ans, les Allemands ont débattu sur le caractère exemplaire de certains individus et sur la signification des valeurs militaires. Ces discussions ont abouti, entre autres, à une attitude hypercritique et circonspecte vis-à-vis des élites militaires. La question fondamentale de savoir comment la Bundeswehr peut et doit gérer l'héritage de la Wehrmacht semble réglée. Les Allemands ne peuvent se défaire de leur histoire. Les trois piliers sur lesquels repose la conception de la tradition au sein de la Bundeswehr sont là pour éviter qu'elle ne devienne un monde sans histoire.

Ce débat, la Bundeswehr en avait besoin. S'installer confortablement dans un temple de traditions et verrouiller portes et fenêtres auraient, à la longue, mené au traditionalisme, c'est-à-dire au « fait de s'agripper avec aveuglement au passé au détriment du présent et du futur »⁶. Dans

6. 7^e principe concernant la tradition du *Livre blanc* (article 259, 1979).

le contexte actuel de la transformation de la Bundeswehr et de l'évolution permanente des exigences en matière de politique de sécurité, la recherche d'une tradition appropriée reste pourtant d'actualité.

L'habitude au sein de la Bundeswehr n'étant pas de demander d'accepter et de respecter en toute crédulité, mais de choisir avec discernement, en fonction des besoins de son temps, les traditions soutiennent une philosophie de commandement dynamique reposant sur une base éthique à même de faire face à la variabilité des exigences. La déontologie lui impose de respecter les valeurs fondamentales que sont la dignité humaine et l'humanisme, ainsi que les principes de liberté et de l'État de droit. La Bundeswehr est astreinte à la mission de défense en vertu de la Constitution, et à l'obligation d'aide, de sauvetage, de protection et de médiation sous forme de gestion des crises, d'aide aux sinistrés et, en dernier lieu, de préservation, de rétablissement et de maintien de la paix.

La tradition à l'heure de la coopération franco-allemande

Les traditions aident également les soldats de la Bundeswehr dans la conception qu'ils ont de leur métier et d'eux-mêmes. Avec les pratiques qui en découlent, elles servent de repères au commandement et à l'action militaire. C'est tout particulièrement le cas lors des opérations, mais également dans le cadre de la coexistence quotidienne avec des militaires d'autres nations. Notons que l'étroite coopération entre les Allemands et les Français, déjà devenue une tradition elle aussi, constitue une particularité qui, aux yeux de l'Allemagne, n'existe, en la forme, avec aucune autre nation. Coopérer avec d'autres nations est pour la Bundeswehr une évidence depuis sa création. La multinationalité implique de s'intéresser en permanence aux points de vue et aux attentes ainsi qu'aux traditions des autres. Il est, ce faisant, essentiel de conserver son autonomie.

La décision de l'Allemagne et de la France de constituer une brigade franco-allemande présente un autre mérite. Depuis 1988, un cadre militaire a été créé, lequel permet une coexistence et une coopération à l'échelon de l'état-major, mais également à celui de l'unité. Aujourd'hui encore, les différences linguistiques, de style de commandement, d'habitudes alimentaires et de gestion du quotidien sont sans cesse source de malentendus et de pertes d'énergies. Au début, on a minimisé l'importance de ce « jardin des malentendus »⁷ en

7. Expression inspirée de Jacques Leenhardt, Robert Picht, *Au jardin des malentendus*, Arles, Actes Sud, 1992.

indiquant qu'il s'agissait de difficultés de mise en route. On reconnaît aujourd'hui que les différences entravent en permanence la compréhension mutuelle. Les traditions militaires allemandes et françaises révèlent des différences notables. La « tradition allemande brisée » a rencontré un monde de traditions françaises figé, construit au fil des générations sur des formes et des rituels. Les soldats, produits de différents processus de socialisation, devraient et doivent travailler et vivre ensemble. Aujourd'hui règne une « coexistence-cohabitation » codifiée, soutenue par la bonne volonté des deux nations. Maintenant que les difficultés de mise en route ont été surmontées, il faut trouver le temps de dépasser le stade de la disponibilité opérationnelle et des relations individuelles pour franchir celui du rapprochement entre les traditions. Pour pouvoir opérer un tel rapprochement, il faut d'abord comprendre les différences. Il en va de même de l'Eurocorps, opérationnel depuis 1995, qui rencontre des problèmes de ce genre au quotidien. Là encore, la réalité passe par le compromis.

Cela fait deux ans que les armées de terre allemande et française ont commencé à envoyer jusqu'à cinq élèves officiers par promotion suivre une formation dans le pays d'échange. Les marines des deux nations le font, depuis près de quinze ans déjà, à plus petite échelle. Le programme de formation réciproque des officiers est cependant quelque chose de radicalement nouveau. Une partie des futurs officiers suit un programme de formation complet – et non plus seulement quelques modules d'instruction, comme c'était le cas jusqu'ici – dans un établissement du pays partenaire. Ce programme inclut, bien entendu, une partie consacrée à l'initiation aux traditions du pays concerné. Les premières expériences révèlent que les élèves officiers français ne font pas que constater les différences que l'on connaît au sein de la brigade franco-allemande et l'Eurocorps. Ils s'étonnent de la part importante et de la signification accordée aux questions juridiques dans le programme de formation allemand sanctionné par des examens. Ils s'efforcent à comprendre les principes de l'*Innere Führung* et transpirent sur des exercices tactiques dont le degré de difficulté se situe bien au-dessus de l'échelon de commandement auxquels ils appartiennent. Les élèves officiers allemands, quant à eux, se préparent aux concours qu'ils devront passer dans les mêmes conditions que leurs camarades français. Ils découvrent dans le « système Saint-Cyr » un monde de traditions parallèles, fort éloigné de celui que leur formation et leur éducation leur ont transmis.

De part et d'autre du Rhin, on ne se préoccupe plus uniquement de savoir si la formation et l'instruction des élèves officiers marchent aussi « autrement », mais il s'agit de plus en plus de comprendre précisément comment et pourquoi cela fonctionne aussi. Un nouveau

chapitre s'ouvre, pas seulement celui du partenariat franco-allemand, mais également celui de la compréhension des traditions des deux armées. Car une chose est sûre : cette formation réciproque aura une influence sur les systèmes de formation et de tradition de chacune. Une chose utile et nécessaire. Car c'est justement dans un environnement tel que je le décrivais au début de cet article, dans lequel tout change tout le temps, que nous avons besoin de repères, dont font partie les traditions et les symboles, héros, rituels et cérémoniels qui les incarnent en mettant en lumière la permanence du passé dans le présent. Le monde dans lequel nous vivons est devenu tellement abstrait qu'il n'y a plus que les images fortes pour nous aider à soutenir l'afflux permanent de sollicitations. C'est en travaillant ensemble, sur et avec les traditions, que nous parviendrons à les identifier, à les débarrasser de la patine qui les fait adhérer au passé, et à en faire une base inébranlable d'un partenariat. ┘

SYNTHÈSE

Les traditions constituent des fondements essentiels de la culture humaine. Une recherche de la « juste tradition » accompagne l'armée allemande depuis sa naissance. Pour les soldats d'outre-Rhin, cela implique de sélectionner sciemment les éléments de l'histoire qui sont dignes d'être transmis. Trois lignes essentielles se sont formées qui constituent les trois piliers de la tradition : les réformes prussiennes, la résistance de certains militaires contre le national-socialisme et les traditions propres à la Bundeswehr. Les traditions militaires allemandes et françaises révèlent des différences notables. La « tradition allemande brisée » a rencontré un monde de traditions français figé, construit au fil des générations sur des formes et des rituels. Les soldats, produits de différents processus de socialisation, devraient et doivent aujourd'hui travailler et vivre ensemble. ┘

BIBLIOGRAPHIE

Richtlinien zum Traditionsverständnis und zur Traditionspflege in der Bundeswehr, Bundesministerium der Verteidigung, Berlin, 20/09/1982 (*Directives concernant la conception et la préservation de la tradition dans la Bundeswehr*, ministère fédéral de la Défense, état-major des armées, division S I 3. Réf. 35-08-07 du 20/09/1982).

ABENHEIM Donald, *Bundeswehr und Tradition*, München, Oldenbourg, 1989.

BALD Detlef, *Die Bundeswehr : Eine kritische Geschichte 1955-2005*, München, Beck, 2005.

DE LIBERO Loretana, *Tradition in Zeiten der Transformation : Zum Traditionsverständnis der Bundeswehr im frühen 21. Jahrhundert*, Schöningh, Paderborn, 2006.

GOTTSCHALCH Sebastian, *Von der Wehrmacht zur Bundeswehr. Tradition und Reform in der Gründungsphase der Bundeswehr (1950-1965)*, München, Grin Verlag, 2005.

NAUMANN Klaus, *Einsatz ohne Ziel ? Die Politikbedürftigkeit des Militärischen*, Hamburg, Hamburger Edition, 2008.



FRANK VERMEULEN

CULTURES DE L'ENGAGEMENT DANS LES GRANDES ENTREPRISES

La *Corporate Culture* suscite depuis une vingtaine d'années une floraison d'ouvrages, de méthodes rationnelles et de recettes magiques pour cultiver l'« esprit maison ». Cette quête de l'identité – l'âme de l'entreprise – et ses répercussions sur les processus de décision, sur les performances ainsi que sur l'engagement du personnel et des actionnaires provoque des débats passionnés auxquels le dernier livre de Hamid Bouchikhi, professeur en stratégie à l'ESSEC, et de John Kimberly, professeur à la Wharton Business School, n'a pas échappé¹.

Les chefs d'entreprises sont plus réservés et certains se montrent assez sceptiques devant une approche trop anthropologique de l'entreprise. D'ailleurs, dès les années 1980, le directeur d'une grande compagnie soulignait toute la difficulté de saisir l'identité de « ces holdings qui ne reposent plus, ni sur un métier, ni sur une famille ou un actionariat très circonscrit »². Ces propos corroborent les critiques de Michel Villette, professeur de sociologie à AgroParisTech qui voit dans les problématiques identitaires le signe de la crise du capitalisme financier³. Mais on rencontre également des dirigeants qui accordent une grande importance aux phénomènes culturels ; certains prônent même une « gestion par la culture » en remplacement de la « gestion par la structure ». Une réponse à la crise de civilisation dont les signes sont chaque jour plus visibles ?

Pour comprendre les raisons pour lesquelles on parle autant de la culture aujourd'hui et quelle est son influence sur les stratégies des entreprises et sur l'engagement du personnel, nous chercherons, dans un premier temps, à dégager quelques points de repère dans les significations plurielles des notions de « culture » et de « civilisation ». Car une discussion sur la culture de l'entreprise suppose l'existence de la culture en général. Dans un deuxième temps, nous analyserons les discours des dirigeants d'entreprise, extraits de la littérature ainsi

1. Hamid Bouchikhi, John Kimberly, *The Soul of the Corporation*, Pearson Education, 2008. Je remercie Hamid Bouchikhi, John Kimberly, ainsi que les participants à la séance du 3 octobre 2008 du séminaire « Vie des affaires » à l'École de Paris du management sur le thème « Faut-il prendre au sérieux l'âme de l'entreprise ? », en particulier Michel Berry, Claude Riveline et Michel Villette pour leurs remarques stimulantes qui ont contribué à enrichir une première version de ce texte.
2. Cf. séminaire « Identité et culture d'entreprise », CPE-Aditech, séance du 8 décembre 1987.
3. Michel Villette, « Peut-on acclimater aux États-Unis une vision du management "à la française" ? », *Gérer et comprendre* n° 93, septembre 2008.

que d'une étude sur l'usage des méthodes de mesure du moral du personnel menée récemment au sein des grandes entreprises privées et publiques⁴. Pour conclure, nous verrons quels enseignements nous pouvons retirer de la « culture d'entreprise en action », considérée par certains comme le meilleur moyen pour transformer une communauté de destin en une communauté de dessein, légitimée par l'engagement de toutes les parties prenantes.

▣ L'homme, produit de la nature et de la culture

Le sens des mots n'est guère fixé une fois pour toutes. « Les mots, écrit Claude Lévi-Strauss, sont des instruments que chacun de nous est libre d'appliquer à l'usage qu'il souhaite, à condition qu'il s'explique sur ses intentions. » Aux yeux du célèbre anthropologue français, il est d'ailleurs plus important de comprendre le lien entre la culture et la nature, que de s'embarasser d'arguties scholastiques sur les termes et leurs définitions qui varient d'un auteur à l'autre et ne cessent d'évoluer.

▣ Cultiver : prendre soin de la nature, rendre un culte aux dieux

La culture (du latin *collere*) désigne à l'origine l'ensemble des travaux et des techniques mis en œuvre pour prendre soin de la terre afin d'en tirer des produits de consommation. Le terme désigne également le « culte » rendu aux dieux. En tant que tel, il exprime le souci de « rendre le monde habitable, par contraste avec tous les efforts pour soumettre la nature à la domination de l'homme »⁵.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Rome, au milieu d'un peuple essentiellement agricole, qu'est né le terme agriculture, et non chez les Grecs, qui considéraient le travail de la terre comme une entreprise violente et audacieuse. La culture nécessite un travail sans cesse recommencé pour ne pas laisser la terre en friche ou exploiter les qualités naturelles d'un être vivant à des fins utilitaires ou esthétiques. Ainsi, la culture physique désigne la pratique d'exercices propres à entretenir et à développer harmonieusement le corps humain.

▣ La culture et l'art dans la nature de l'homme ?

Cicéron fut le premier à utiliser le terme culture relativement à l'esprit et à l'intelligence lorsqu'il parla de *cultura animi*, au sens où nous

4. Frank Vermeulen, *Les Méthodes de mesure du moral du personnel dans les grandes organisations privées et publiques*, Centre d'études en sciences sociales de la défense, SGA, 2008.

5. Hannah Arendt, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1972.

parlons aujourd'hui encore d'un esprit cultivé. Mais nous avons oublié le contenu métaphorique de cet usage, estime la philosophe Hannah Arendt. La culture, au sens figuré, désigne la fructification des dons naturels permettant à l'homme de s'élever au-dessus de sa condition initiale et d'accéder, individuellement ou collectivement, à un état supérieur. En ce sens, la culture recouvre l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'homme pour augmenter ses connaissances, développer et améliorer les facultés de son esprit, notamment le jugement et le goût.

Élever un être humain ou un groupe au-dessus de l'état de nature exige un travail assidu et méthodique (collectif ou individuel). L'idée qui prédomine ici est celle de la culture en action. Une sorte de second souffle « pour parfaire la nature de l'homme par un processus lui-même conforme aux profondes exigences de celle-ci, par la perfection intérieure d'une certaine sagesse de connaissance et de vie, qui doit toujours être son effort principal, la culture se propose avant tout de maîtriser la nature extérieure et de régner sur elle par un processus technique »⁶.

Le sens du terme n'est cependant pas totalement épuisé avec ces éléments d'origine romaine. Même la *cultura animi* de Cicéron suggère la sensibilité à la beauté, non chez les artistes eux-mêmes, mais chez les spectateurs. Et cet amour de la beauté, les Grecs la possédaient à un degré extraordinaire. En ce sens, écrit Hannah Arendt, la « culture désigne le mode de relation prescrit par les civilisations avec les choses apparemment les moins utiles : les œuvres des artistes, poètes, musiciens, philosophes ».

▣ De la culture aux cultures

En forgeant le concept fondamental de « pensée sauvage », Lévi-Strauss a montré que science, philosophie, art, religion, mythologie, magie... se déploient en réalité sur un même axe : celui de la connaissance humaine⁷. La culture désigne l'ensemble des connaissances considérées comme importantes par la société. Ce « stock de connaissances » peut se décliner en culture générale, littéraire, musicale, politique, militaire... avec des degrés allant de la culture encyclopédique au simple vernis culturel.

Les contraintes exercées par les espaces géographiques, les hiérarchies sociales, les « psychés » collectives ou les nécessités économiques d'une époque sont regroupées dans le langage courant sous le vocable « culturel », désignant des structures qui paraissent toujours aller de

6. Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, 1938.

7. Claude Lévi-Strauss, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2008.

soi pour ceux qui vivent en même temps qu'elles. En ce sens, on peut parler de culture française, allemande, anglo-saxonne, occidentale, asiatique... mais aussi de cultures propres à l'activité, au métier, ou relevant du registre de l'inspiration.

Sous le terme de « culture de masse », la sociologie désigne un ensemble de mythes, d'images et de stéréotypes culturels assez rudimentaires répandus par tous les organes et moyens de diffusion (la télévision, la radio, le cinéma, les magazines, la publicité, l'Internet). Cette culture de masse est tantôt accusée de servir la société de consommation, de répandre le conformisme ou, inversement, accréditée comme source de progrès des habitudes de vie et de pensée de la classe populaire. Elle se développerait en dehors des circuits académiques traditionnels de l'éducation scolaire ou universitaire.

■ Culture et civilisation : une distinction contestée

La civilisation est généralement considérée comme ce qui persiste dans la culture en ne se laissant qu'à peine et peu à peu infléchir sur le très long terme. Elle repose sur l'idée d'une distinction entre peuples civilisés et peuples sauvages, primitifs ou barbares. Le terme est apparu au XVII^e siècle et nul doute que le « bon sauvage », cher à Jean-Jacques Rousseau, ne soit en réalité le reflet de la société française admirant son propre idéal d'homme civilisé⁸.

Au XVIII^e siècle, l'usage du vocable « civilisation » se répand et s'accompagne de la remise au goût du jour de l'ancien mot « culture », qui prend alors à peu près le même sens. À la faveur d'une ressemblance formelle, le terme « culture » est parfois utilisé pour le mot allemand *Kultur* qui désigne un « mode-système de vie »⁹. Les écrivains, soucieux de l'usage classique, distinguent ces concepts¹⁰. Pour Marcel Mauss, célèbre pour son *Essai sur le don* (1923), la civilisation c'est « tout l'acquis humain » ou, comme le résume l'historien E. Cavaignac, un « minimum de science, d'art, d'ordre et de vertu ». Pour A. Tönnies et A. Weber, la civilisation « n'est qu'un ensemble de connaissances techniques et de pratiques, une collection de moyens pour agir sur la nature », tandis que la culture désigne les « principes normatifs, les valeurs, les idéaux, en un mot : l'esprit humain ».

À l'évidence, la nécessité persiste de distinguer la dimension matérielle, ce que Karl Marx nomme l'infrastructure, et la dimension spirituelle ou superstructure. Dans sa recherche d'une structure générale de la pensée humaine, Lévi-Strauss postule l'« indéniable

8. Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion, 1987.

9. André Malraux, *Voix sil.*, 1951, p. 617 : « Pourquoi la théorie allemande des "cultures" (au sens de civilisations tenues pour des organismes autonomes et mortels) [...] a-t-elle rencontré une si grande fortune ? »

10. Jean Guéhenno, *Journal « Révol. »*, 1938, p. 165.

primauté » des infrastructures, tout en mettant l'accent sur l'immense variabilité des cultures. Ce qui peut vouloir dire qu'une culture est déterminée par l'état de sa technologie au regard de son environnement, mais pas nécessairement dans le sens du déterminisme historique de l'idéologie marxiste.

■ Cultures d'entreprises et engagement du personnel

L'application à l'entreprise de concepts initialement développés dans le domaine de l'anthropologie coïncide avec la montée en puissance des technologies de l'information et du pouvoir des médias dans la vie des affaires ainsi que dans l'ensemble de la société, où l'image extérieure de l'entreprise l'emporte sur son intériorité supposée.

■ Hypothèses fondamentales

Certains auteurs conçoivent la culture comme un sous-ensemble de mythes et de rites tourné vers l'intérieur, permettant aux individus de s'adapter à la structure globale de l'entreprise¹¹. On peut dire dans ce cas que l'entreprise possède une culture, un dépôt de traditions et de normes de gestion. D'autres auteurs considèrent l'entreprise comme étant une culture, c'est-à-dire un système de (re) connaissances tourné vers l'extérieur. Cette conception serait plus proche de la notion d'identité selon les auteurs du *Strategor*¹². La culture ici n'est pas à expliquer : c'est elle qui sert d'explication ! La définition la plus satisfaisante est sans doute celle d'Edgar Schein. Pour celui-ci, il s'agirait de l'« ensemble des hypothèses fondamentales qu'un groupe a inventé, découvert ou constitué en apprenant à résoudre ses problèmes d'adaptation à son environnement externe et d'intégration interne »¹³.

Pour cerner au mieux la « culture d'entreprise en action », nous nous appuyerons sur deux sources distinctes : d'une part des extraits de la littérature ainsi que, d'autre part, des citations de dirigeants interviewés à propos des méthodes utilisées pour mesurer le climat, la satisfaction, l'engagement du personnel. Dans le premier cas, les dirigeants sont plus ou moins réticents à parler de la culture d'entreprise et se limitent souvent à une présentation descriptive de celle-ci. Le recours à des études sur la culture d'entreprise est d'ailleurs relativement rare, hormis dans des circonstances exceptionnelles, en particulier lorsque l'entreprise fait l'objet d'une OPA

11. Claude Riveline, « La gestion et les rites », *Annales des Mines* n° 33, 1993.

12. *Strategor, Stratégie, structure, décision, identité*, ouvrage collectif des professeurs du département stratégie d'HEC, InterEditions, 1988.

13. Edgar Schein, *Organizational Culture & Leadership*, Jossey Bass, 1985.

et risque de disparaître. En revanche, la plupart des interlocuteurs interviewés à l'occasion de l'étude sur les méthodes de mesure du moral du personnel, se placent d'emblée sur le registre de la culture pour expliquer l'évolution des termes en vigueur et justifier, ou non, l'usage, de méthodes de mesure de l'opinion qui, à leurs propres yeux, est étroitement liée à la culture de l'entreprise.

■ L'attachement émotionnel et rationnel

Prenons l'exemple d'une compagnie financière de rang mondial qui n'existait pas, en tant que telle, il y a vingt-cinq ans et qui compte aujourd'hui cent vingt mille employés répartis sur les cinq continents. La performance de cette firme, définie comme « ensemble de résultats alignés sur les buts de l'entreprise et les comportements en conformité avec les valeurs de la compagnie et avec ses principes de leadership qui permet à l'organisation d'atteindre ou de dépasser les attentes des principales parties prenantes », est en partie attribuée à l'engagement du personnel. Ce trait culturel se traduit par un « attachement émotionnel et rationnel à un groupe ou à une organisation », résumé par le slogan « *think, feel, act* ». Selon les dirigeants, il démontre la capacité d'une entreprise à « parler au cœur et à la tête de ses collaborateurs, et intègre des notions de satisfaction, de motivation, de confiance et d'implication ».

Pour influencer de manière positive la façon dont ses collaborateurs sentent, pensent et agissent au travail, cette firme a mis en place un processus de management fondé sur huit dimensions distinctes. L'engagement est la neuvième dimension et fait depuis près de quinze ans l'objet d'un index annuel calculé à partir des réponses du personnel à environ quatre-vingt questions regroupées en huit thèmes : le leadership, l'efficacité de l'équipe, le manager direct, les moyens pour faire son travail, la satisfaction au travail, la rémunération, la reconnaissance et le développement personnel.

Le directeur des relations sociales et la responsable des études d'un groupe de l'industrie automobile estiment que l'approche par l'engagement est un changement culturel radical. Ils soulignent l'appel à la mobilisation générale du président qui déclara, à l'occasion de la présentation du projet de l'entreprise à l'horizon 2009 : « Si les employés y croient, on a 70 % de chances de succès », ajoutant « ce qui m'importe [à propos des salariés] c'est leur motivation »¹⁴.

■ Qui est responsable du moral ?

A contrario, un géant de l'industrie informatique invoque les

¹⁴. *Le Point* n° 1812, 7 juin 2007, p. 89.

changements des vingt dernières années pour justifier une profonde transformation de la culture de l'entreprise qui « n'est plus entièrement responsable du moral de ses collaborateurs ; eux-mêmes en sont acteurs ». Cette entreprise utilisait expressément, il y a vingt ans, le terme moral et publiait tous les six mois le « Moral Index ». Selon l'un de ses dirigeants, l'« entreprise était très paternaliste ; elle garantissait l'emploi à vie et le management devait donc s'occuper du moral des troupes »¹⁵. La boutade qui circulait à l'époque parmi les commerciaux est révélatrice de l'image que les collaborateurs eux-mêmes avaient de la culture de leur entreprise : « Il vaut mieux, chez nous, perdre un client en l'ayant prévu qu'en gagner un de manière inattendue. »

Cette firme a failli disparaître face aux bouleversements provoqués par la mondialisation, la concurrence accrue et la miniaturisation de la technologie. « Aujourd'hui, nous ne pouvons plus garantir un emploi, car chaque trimestre est une vraie bataille. » Le terme « moral » a été abandonné au début des années 1990, car jugé incompatible avec le contexte de cette entreprise qui dispose toujours d'un indicateur de l'opinion interne, rebaptisé « Global Pulse ».

En psychanalyse, déclare un autre dirigeant, « on dirait qu'il faut apprendre à dire JE et à être vraiment soi-même. Les gens doivent se prendre en charge et ne pas rendre l'entreprise responsable de tout ». Ses propos font écho aux thèses de l'école française des conventions qui voit dans le discours actuel des entreprises sur la « culture du projet » le reflet d'une montée de l'individualisme et la pression exercée sur l'individu pour qu'il soit l'auteur de son propre projet de vie au sein de l'entreprise¹⁶.

■ Autonomie, innovation, style de management

L'une des firmes de rang mondial dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration met quant à elle l'accent sur son mode de fonctionnement, qui privilégie justement une grande autonomie. « Nous n'avons pas d'organigramme ou de définitions de fonctions, déclare un dirigeant des ressources humaines, car cela limite la capacité d'initiative. »

L'ancien opérateur public des télécommunications, quant à lui, replace en perspective l'adoption progressive de « méthodes anglo-saxonnes, qui ont quatre à cinq ans d'avance sur nous dans le domaine de la mesure de l'engagement » avec la politique de *rebranding* (adoption d'une nouvelle marque) et des nouvelles manières de faire : « *New way of managing people, new way of doing business, new way of communication.* » Le

15. Ce type d'organisation, calqué sur le modèle de l'armée, constitue un milieu professionnel protecteur offrant non seulement des perspectives de carrière, mais aussi la prise en charge de la vie quotidienne, notamment par des logements de fonction, centres de vacances, organismes de formation.

16. Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, pp. 101-102.

discours sur la culture est ici au service de l'action commerciale, focalisé sur la marque, et se traduit par l'introduction de nouvelles normes managériales.

▣ L'entreprise humaniste

La direction de la communication d'un grand groupe du secteur agro-alimentaire déclare : « L'entreprise est fondée sur un double projet économique et social, voire sociétal. Avec l'enthousiasme, la proximité et l'ouverture, l'humanisme¹⁷ fait partie de nos quatre valeurs fortes. Être humaniste est dans nos gènes¹⁸. Et notre double projet se vit au quotidien. Les résultats sont exceptionnels sur ce point. » Cette firme affiche sa volonté de mettre l'humain au cœur de sa politique. « Pour que l'entreprise soit performante, les personnes doivent être engagées et donc motivées. » Pour autant, elle n'attache pas moins d'importance aux performances industrielles et économiques. L'analyse des résultats des différentes unités à travers le monde montre d'ailleurs une corrélation positive entre le niveau d'engagement, la satisfaction des clients et les résultats financiers. Pour les unités les plus performantes, dont les résultats sont au-dessus de la moyenne du groupe, les variables corrélées sont : « *Organisation efficiency, values, satisfaction, commitment, equal opportunities, développement.* »

▣ Les traits culturels nationaux

C'est encore la culture qui justifierait l'absence *a contrario* d'enquêtes d'opinion dans un groupe européen de l'industrie aéronautique qui recourt seulement à titre exceptionnel, comme au moment de sa privatisation, à des sondages internes. « En Allemagne, explique un dirigeant, tout est très institutionnalisé, car il s'agit d'un système de cogestion. Les représentants du personnel sont parties prenantes de la plupart des décisions de l'entreprise et ils ont accès à la majorité des informations confidentielles. Ils ont donc une multitude d'occasions d'exprimer leur opinion et de peser véritablement sur la décision. Côté français, la tradition est moins institutionnalisée mais tout aussi forte. Tous les sujets peuvent donc être mis sur la table [...] et les difficultés sont exprimées le plus en amont possible. Les représentants du personnel sont les vecteurs naturels de la mesure du climat social. Nous sommes dans une tradition de dialogue informel établi. Cela a permis la restructuration pendant vingt ou trente ans sans conflit social. » Mais en cas de crise, le réflexe national revient au galop et

17. Le terme humanisme, dérivé d'*humus*, est également d'origine romaine; il n'existe pas d'équivalent grec pour le mot *humanitas*.

18. Cette firme est souvent citée en exemple pour ses stratégies de diversification totale dont la réussite s'explique, au-delà de toute analyse stratégique classique, par la vision (humaniste) d'un dirigeant charismatique.

révèle les antagonismes culturels qui dépassent largement le cadre de ce groupe européen pourtant symbole d'une coopération réussie.

▣ **Service public et statut du personnel :
des caractéristiques culturelles essentielles**

Lors du séminaire « Identité et culture », qui a eu lieu en décembre 1986, Marcel Boiteux définissait la culture de l'entreprise qu'il dirigeait à l'époque par quatre traits essentiels : « Le service public, la foi dans le progrès technique et scientifique, la pratique du calcul économique et la rationalisation des choix, et, enfin, le statut du personnel. » Notons au passage que le premier et le dernier de ces quatre traits culturels sont tournés vers le passé, l'histoire et les traditions, alors que le deuxième et le troisième sont tournés vers l'avenir.

L'attachement au « service public » se manifeste de différentes manières, notamment par une méfiance historique vis-à-vis de l'action commerciale, la prise en compte des enjeux nationaux dans les choix techniques ou industriels ainsi que l'anticipation de leurs effets sur et pour la collectivité territoriale. Avec le statut du personnel, on touche probablement à la spécificité la plus structurelle et la plus intériorisée, une sorte de « valeur historique » de la culture des entreprises françaises de service public. En y entrant, plus que dans n'importe quelle autre entreprise, l'« agent » adhère jusqu'à présent à un contrat aux clauses multiples. Ce surplus de sécurité exige en retour un rapport social et affectif allant au-delà du lien économique qui régit traditionnellement la relation entre un employé et son employeur. Il repose également sur un ensemble d'éléments stables comme le statut, les œuvres sociales, la gestion paritaire, la formation, la progression de carrière, les centres de vacances...

Plus généralement, ces grands groupes savent qu'ils sont des acteurs majeurs de l'identité nationale française et leurs dirigeants attachent une grande importance au climat social, à la fierté (perception qu'ont les collaborateurs de l'entreprise, degré de satisfaction, confiance en l'avenir, aptitude au changement...). Pour ces entreprises, dans lesquelles le poids des syndicats demeure très fort, les enquêtes d'opinion servent aussi à anticiper les conflits. Certaines d'entre-elles adaptent par ailleurs leurs enquêtes à de nouveaux thèmes ou à de nouveaux publics, tels le développement durable ou les retraités, voire adoptent dans certains cas les méthodes universelles en usage dans les grandes firmes du secteur privé pour mesurer l'engagement du personnel. Parmi les pratiques originales, on relève des enquêtes en miroir sur des sujets analogues pour mesurer le « capital confiance » auprès des clients et usagers.

▣ La confiance et l'adhésion aux stratégies de changement

À l'instar du secteur privé, le changement est devenu un leitmotiv dans le secteur public. À la direction de la communication interne d'un grand groupe du secteur énergétique, on estime aujourd'hui que les « évolutions se sont considérablement accélérées depuis les années 1990. Le contexte et l'environnement de travail changent au moins tous les six mois, à tel point qu'une partie du corps social ne comprend plus comment évoluent les métiers ».

L'adhésion et la compréhension de la stratégie sont encore plus cruciales pour les firmes du secteur des services publics qui se sont plus ou moins récemment ouvertes à la concurrence et sont confrontées à la libéralisation du marché. « L'adhésion au changement est un élément fort du sentiment de confiance dans l'entreprise, souligne la direction du développement social ; nous essayons de mettre en place un cercle vertueux entre l'image, la confiance, l'implication et la performance. »

▣ De la « gestion par la structure » à la « gestion par la culture » ?

Quels enseignements peut-on tirer de ces extraits des discours des dirigeants d'entreprise sur la culture d'entreprise ? Pourquoi évoquent-ils spontanément l'influence de celle-ci sur les modes de gestion, voire prônent une « gestion par la culture », ou pourquoi refusent-ils d'en parler ? Comment expliquer le paradoxe du changement ? La culture fait partie du patrimoine des organisations humaines, alors que ces dernières sont justement appelées à se réinventer et à changer de culture pour s'adapter aux transformations de leur environnement ?

▣ Les approches classiques de l'entreprise : degré zéro de culture ?

La pensée classique considère l'entreprise comme une structure fonctionnelle qui se justifie par sa fonction de production. C'est un lieu neutre et imperméable aux jugements de valeur. Inversement, la pensée marxiste conçoit l'entreprise comme le lieu de la lutte des classes et dénonce l'irresponsabilité sociale de ses actionnaires. Elle en fait également le fondement des liens sociaux, politiques et idéologiques en considérant que la réalité de l'entreprise est celle de la lutte des classes.

En réalité, les conceptions classiques et l'optique marxiste privilégient toutes les deux l'économie matérielle, objective, visant à assurer la plus grande rémunération du capital à court terme. La société anonyme, degré zéro de culture ou de civilisation, réunit les « propriétaires pour quelques

semaines ou quelques jours seulement, [...] qui vendent leurs paquets d'actions instantanément s'ils disposent à temps d'une information exclusive à implication négative », écrit Michel Villette. Celui-ci propose un remède radical pour rétablir la confiance : « Attacher intelligemment l'Ulysse-actionnaire au mât du navire¹⁹. »

Or l'« entreprise n'existe pas » en droit²⁰ ! Il ne faut en effet pas confondre la société anonyme ou à responsabilité limitée, insérée dans un réseau de contrats, et l'entreprise comme « groupe d'individus formant plus ou moins une communauté ». On ne parle d'ailleurs jamais de droit de l'entreprise mais du droit des sociétés, juridiquement représentées par les dirigeants et les actionnaires. Force est de constater tous les abus qu'engendre ce défaut majeur du droit. « Il n'y a pas de stratégie de l'entreprise, conclut Alain-Charles Martinet à l'issue de sa revue des principales écoles, approches et logiques stratégiques, mais seulement des stratégies d'acteurs pour construire l'entreprise qu'ils désirent. »

▣ L'entreprise intériorisée par le personnel : un dessein partagé

Au début des années 1980, le best-seller de Peters et Waterman, *In Search for Excellence*, a contribué à lancer la mode des entreprises excellentes, des chartes d'entreprise, de la culture et des héros (par opposition aux ingénieurs), dont Bernard Tapie était l'une des incarnations... L'image et l'émotion étaient censées remplacer les approches stratégiques classiques qui présentent des points communs avec le travail d'état-major sur cartes, la formulation de grandes manœuvres, la distinction claire des niveaux – politique, stratégique, tactique, opérationnel... Mais la condition nécessaire à la réussite de toute stratégie, c'est-à-dire le commandement, demeurerait trop souvent implicite dans ces logiques « balistiques »²¹.

Aujourd'hui, l'adaptation quasi permanente aux changements d'un environnement technique, socio-économique et institutionnel incertain et complexe exige une « intériorisation par le personnel » des nécessités stratégiques de l'entreprise. Le contrat de travail, même à durée indéterminée, ne garantit plus l'adhésion au projet de celle-ci, pourtant jugé essentiel dans un contexte de crise et de concurrence de plus en plus globale. On ne peut donc pas ne pas s'interroger sur la fonction instrumentale des discours sur la culture, qui doivent en dernière instance être pris pour ce qu'ils sont : des mises en scène de l'entreprise ou, selon

19. Michel Villette, « Identité d'entreprise, engagement des salariés et engagement à long terme des actionnaires », papier de recherche du 10-10-2008

20. Jean-Philippe Robé, *L'Entreprise et le droit*, Paris, PUF, 1999.

21. Alain-Charles Martinet, « Les paradigmes stratégiques : l'éternel retour ? », Papier de recherche n° 28, 1993, URA-CNRS 1257

Jurgen Habermas, des « actions langagières performatives »²². La fonction de séduction et le caractère « idéo-logique » n'en sont pas exempts et la culture est au cœur des stratégies visant à doter l'entreprise d'une bonne image, interne et externe, pour attirer ses différents publics.

▮ Le rôle essentiel de la bonne parole

Le rôle des dirigeants est crucial et, nonobstant une modestie feinte ou réelle, les personnalités charismatiques servent souvent d'exemple aux comportements des collaborateurs. Par mimétisme successif à travers la chaîne de commandement hiérarchique, le salarié du dernier échelon va tenter de se comporter conformément à ce que l'on attend de lui au sommet. Une attente qu'il percevra en priorité au travers de sa relation avec son supérieur direct, mais également par le biais de l'image véhiculée par les médias internes et externes.

Le président du conseil de surveillance d'un groupe mondial cite le maréchal Oudinot pour souligner son rôle essentiel dans la diffusion de la bonne parole. « Une armée commence à perdre la bataille quand les généraux ne couchent plus avec leurs troupes²³. » Ironie de l'histoire ou signe d'un brillant esprit de stratège, il déclara pourtant vingt ans plus tôt, au moment du premier rapprochement avec une grande firme concurrente : « Chaque entreprise a ses traditions, son identité, son esprit maison, et ce serait une erreur grave que d'essayer de les amalgamer. Chacun conservera son drapeau, son personnel, ses organes directeurs propres. [...] Le fonctionnement quotidien de chaque société restera autonome²⁴. »

Deux ans plus tard, en 1985, le choix d'un nouveau nom s'avérait au contraire être le meilleur moyen pour favoriser l'émergence d'une culture commune. Afin de surmonter les barrières des langues et des cultures, et développer une « culture internationale », cette compagnie a lancé bon nombre d'initiatives, notamment en matière de formation, d'animation des équipes et d'usage de pictogrammes traduisant les valeurs et les principes de management. En 2009, on imagine mal qu'elle puisse s'appeler autrement, alors que pourtant ce groupe est le fruit de l'intégration de nombreuses entités ayant leurs propres racines culturelles. Sans doute les propos du président ont permis d'éviter à l'époque tout triomphalisme dans les rangs des collaborateurs, tout en s'inscrivant dans un projet de rapprochement durable des membres des entreprises successivement « pris à bord » autour d'un dessein commun inchangé : « Parvenir ensemble au

22. Jurgen Habermas, (1989) *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1989.

23. M.-C. Couvez, *Carnets de route*, Paris, direction de la communication interne du groupe AXA.

24. *Idem*, p. 39.

leadership dans notre métier. »

■ La culture d'entreprise : à la jonction du symbolique, de l'imaginaire et de la réalité

Malgré l'hétérogénéité des traits culturels mis en évidence dans l'analyse des discours des dirigeants, ce caractère kaléidoscopique est en réalité la meilleure preuve que chaque culture d'entreprise est singulière, résultat d'une combinatoire quasi infinie d'éléments liés à son histoire, à son activité, à ses métiers, à ses produits/services, à ses technologies, y compris invisibles²⁵, à ses valeurs..., sans oublier la personnalité des dirigeants. Tous ces éléments se cristallisent à un moment donné dans les discours, les représentations et les actions, avec un poids relatif selon les phases du cycle de vie de l'entreprise, les circonstances, les publics visés, les sollicitations de l'environnement.

Mais la culture réside moins, semble-t-il, dans les métiers, la chronologie des événements ou les activités que dans les relations qu'entretiennent les individus avec leurs dirigeants, leurs collègues de travail et le monde extérieur. La culture de l'entreprise en tant que communauté, c'est un style, une ambiance, l'impression de bien-être ou de mal-être, le sentiment d'être reconnu et valorisé... Ce constat va dans le sens de la thèse de William Ouchi, selon laquelle le facteur-clé de la culture est le lien, les règles ou les mécanismes qui régissent les échanges au sein de l'entreprise et qui relèvent du marché, de la bureaucratie ou du clan²⁶.

La culture fait partie de ce que Karl Popper nomme le « troisième monde », ou « troisième indice du monde ». Celui des systèmes théoriques, hypothèses et manières de résoudre les problèmes, codés sur des substrats matériels, scientifiques, historiques, technologiques, philosophiques, théologiques... C'est précisément le monde du langage, créé par l'homme, à la jonction du symbolique, de l'imaginaire et de la réalité.

■ Pour conclure

Les zéloteurs de la culture empruntent le discours de l'ethnologie et présentent les entreprises comme des tribus dont il serait possible de mettre en évidence, par une analyse quasi anthropologique, les règles de fonctionnement, les valeurs, les codes de communication et les

²⁵. Michel Berry, *Une technologie invisible : l'impact des outils de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, CRG, 1983.

²⁶. William Ouchi, *Théorie Z*, Paris, InterEditions, 1982.

pratiques rituelles. Mais c'est oublier que, contrairement aux membres des collectivités naturelles, les membres d'une entreprise n'y sont pas socialisés depuis leur naissance. L'entreprise rassemble des individus qui ont par ailleurs leur propre culture, issue de leur milieu, familial, national, ethnique, religieux...

La culture est un phénomène universel qui témoigne de l'esprit humain ; mais aucune culture n'a le monopole de la pensée. C'est aussi une esthétique. C'est pourquoi une typologie universelle qui permettrait de décrire les cultures et de les comparer est quasiment impossible. On peut sans doute définir des critères « objectifs », mais le choix de ceux-ci est déjà un élément culturel et entraîne donc des biais dans l'analyse. La conclusion que l'on peut tirer de l'analyse des discours des dirigeants, c'est que l'on ne peut parler de culture en dehors d'un dessein particulier. Pourquoi parle-t-on de « culture » ? Pour distinguer une entreprise d'une autre ? Un pays d'un autre ? Pour expliquer les conflits qui surviennent lors de fusions (ou de tentatives d'annexion d'un pays par un autre) ? Veut-on plutôt parler de maîtrise croissante de leur art par les membres d'une entreprise ? Ou encore de l'engagement du personnel dans le dessein de l'entreprise ? Il faudrait donc chaque fois préciser pourquoi on emploie le terme de culture et comment on compte le mobiliser. ┘

SYNTHÈSE

Longtemps chasse gardée des anthropologues, la culture est devenue le terrain de prédilection des chercheurs en sciences humaines et des consultants en management. Dans l'abondante littérature, on distingue les auteurs qui conçoivent la culture d'entreprise comme un sous-ensemble de mythes et de rites, tourné vers l'intérieur, tandis que d'autres perçoivent l'entreprise comme étant une culture et parlent d'identité ou d'image tournée vers l'extérieur.

Les dirigeants mettent l'accent sur une « culture d'entreprise en action », fruit d'une combinatoire quasi-infinie d'éléments liés à son histoire, à ses activités, à ses métiers, à ses technologies, à ses produits et à services, à ses valeurs, à la personnalité de ses dirigeants... Éléments qui se traduisent dans les comportements individuels et collectifs au travail. Face au paradoxe du changement, la « gestion par la culture » peut servir de levier pour créer un cercle vertueux conduisant de l'engagement du personnel à la performance de l'entreprise.

Mais on ne peut sans doute vraiment parler de la culture d'entreprise que de l'intérieur de celle-ci. Or, une communauté sereine et sûre d'elle refuse l'investigation, s'y dérobe ou au contraire l'ignore. La culture est donc d'autant plus visible que l'entreprise est en péril, condamnée à disparaître ou à s'adapter aux évolutions de son environnement. Sinon elle est aussi présente et invisible que l'air que l'on respire. ┘



JEAN-PAUL CHARNAY

LA CULTURE COMME DOMINANCE

« La France s'est faite à coup d'épée », rappelait le général de Gaulle. Mais à propos de quelques excentricités idéologico politiques de Sartre, il tranchait : « On ne met pas Voltaire à la Bastille. » Pourtant, la monarchie l'avait embastillé. Mal lui en prit, car il philosoha les Lumières. À Sainte-Hélène, Napoléon philosoha aussi... À la longue, la plume l'emporte sur l'épée. Mais dans l'instant ? Lucide, peut-être amer, Charles Péguy évaluait : « Que cela plaise ou non à la Sorbonne, c'est la portée du 75 qui mesure l'expansion du français. » Cruel paradoxe : la culture, la haute culture d'un ensemble humain, qui devrait être un mode de communication avec d'autres ensembles, est protégée par sa culture stratégique, par sa culture de guerre (expression culturaliste américaine).

Mode d'organisation matérielle et processus de rationalisation conceptuelle justifiée et limitée par le droit et l'éthique, tout « art de la guerre » est partie intégrante de la culture du peuple qui l'élabore et le pratique. Parallèlement, toute entité sociale, individuelle ou collective, tend à persévérer dans l'être. Elle s'appuie sur sa mémoire pour assurer son devenir. Si un espace géographique et un ensemble social définis constituent les limites de l'action de cet être collectif, c'est en réalité son organisation sociopolitique qui maintient sa cohérence à travers le temps ; c'est par la culture que perdure son identité. Mémoire des morts, elle assure leur dialogue avec les vivants, qui la prolongent, car la culture définit un environnement, un mode de vie, une table des valeurs, une dilection esthétique, une vision de l'existence, un désir – l'acceptation lasse parfois – de demeurer ensemble : le vouloir-vivre collectif d'Ernest Renan.

Dans quelle mesure les modèles littéraires et éthiques transmis dans les écoles durant des siècles ont-ils déterminé des comportements, des attitudes, des réflexions sur la guerre ? À quel point la mort de Roland, le combat du Cid contre les Maures, le panache de Cyrano ont-ils inspiré les saint-cyriens chargeant en gants blancs en 1914 ? On risque de sombrer dans une rudimentaire psychologie des peuples : *furia francese*, fermeté anglaise, organisation allemande, machiavélisme italien, stoïcisme espagnol, fatalisme russe, logistique américaine, impassibilité asiatique, constance (*çabr*) du *jihâd*... En d'autres termes, en quelle mesure la culture de guerre dépend-t-elle de l'histoire froide ou de la mémoire chaude – s'il est possible de les démêler ?

Soit un antagonisme incandescent, qui fut accentué après la guerre franco-prussienne de 1870, entre la *Kultur* à l'allemande, mélange

d'érudition solide et de glorification des vertus germaniques comme philosophie de la nature et de l'histoire, et la culture à la française, culture générale de l'honnête homme, sachant évoquer et comprendre ce qu'il faut savoir pour paraître cultivé. Bref, « ce qui reste quand on a tout oublié ».

Affirmation de dominance ou autosatisfaction ? Le 11 novembre 1918, Clemenceau déclarait à la Chambre des députés : « La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, a toujours été le soldat de l'idéal. » Contre la barbarie allemande, le barbare est toujours l'Autre ! Avec, en culture guerrière, la controverse chauvine entre les auteurs militaires : qui fut le plus grand capitaine, Frédéric ou Napoléon ? Qui, à la question « quel est le meilleur soldat du monde ? », répondait : les Romains sous César, les Prussiens sous Frédéric... ? De quelle culture s'agit-il ? Celle des lettres, des arts et des sciences ? Celle des académies et des distinctions honorifiques, officielles ? Ou celle de la philosophie, de l'amour de la sagesse ?

La culture, c'est d'abord l'agriculture : l'appropriation de la nature au service des humains, et les vertus d'effort et de savoir qu'elle exige. Le plus illustre des vieux Romains, l'honneur de la Rome républicaine, Caton l'Ancien, Caton le Censeur, rédigeait à la fin de sa vie son *De agri cultura*. Il craignait la séduction de la philosophie grecque et assénait au Sénat sa maxime géopolitique *delenda Carthago est*. Exemple drastique d'une négation totale, la culture militaire romaine a détruit Carthage et sa culture, et au IV^e siècle, Végèce, dans son *Epitoma rei militaris* évoque contre la décadence du Bas-Empire les vertus guerrières des anciens Romains, soldats laboureurs, paysans et légionnaires. Mais la « culture » évoque aussi le « bouillon de culture », l'élevage dangereux de micro-organismes bactériologiques, l'infection : la corruption, la perversion – le bioterrorisme contre les écosystèmes – la biosphère...

Certes, *mens sana in corpore sano* : la culture est un équilibre, reconduit de génération en génération. Mais devant l'absurdité du monde, Candide se replie : « Cultivons notre jardin. » Est-ce sagesse ou démission ? Autisme ou égotisme raffinant sur ses références et son bien-être ? Risque d'ataraxie ou tentation du jardin exotique, *a*-stratégie du nirvana ? Question existentielle : est-il égal de siroter un café crème à une terrasse ou d'écrire *Les Frères Karamazov* ? Subjectivisme absolu : la culture est-elle l'espace intérieur de l'esprit ? Alors surgit le doute de l'indifférence, de l'indifférenciation des comportements humains, de leur relativisme.

Or la culture fut d'abord cet effort humain pour acquérir la maîtrise, nécessaire à sa survie, des ressources naturelles. Nature et culture : le doublet a inspiré d'innombrables débats, renouvelés par l'écologie et les conflits entre développement et environnement dans le maintien

de l'habitabilité de la planète par l'homme. La culture se saisit de la nature par l'expérience, donc l'opposition n'est-elle pas illusoire et le besoin de culture – se rendre compréhensibles les lois naturelles afin de définir des pratiques, des processus de survie, puis de dilection esthétique – ne résulte-t-il pas de la nature de l'homme ?

La culture embrasse des contextes matériels multiples. Culture physique se philosophant en culturisme, à l'extrême en naturisme, ou se matérialisant en fitness ou en bodybuilding. Elle fait référence à des attitudes vis-à-vis de l'humain et à des méthodologies pour l'appréhender : culturalistes anglo-saxons, sociologues et ethnologues français, diffusionnistes, africanistes, comparatistes, interculturelles passant de l'anthropométrie raciale à l'anthropologie sociolinguistique. On sublime ainsi les savoirs, les artefacts, par les langages, par l'art comme amélioration, comme jouissance de soi. L'énergie dionysiaque primitive s'ordonne en vue de l'humanisation de l'homme. Mais celui-ci les déborde par ses antagonismes : la curiosité intellectuelle, si elle n'est pas que boulimie d'érudition, développe l'esprit critique, l'esprit négateur.

Chaque culture s'imbrique en de plus vastes cercles concentriques aux frontières poreuses combinant des éthiques et des techniques, des valeurs et des modes d'échange, entraînant des processus de déculturation (au contact d'une culture étrangère se modifie sa culture originale), d'acculturation (marche vers une culture dominante), d'inculturation (insertion dans un bloc idéologique ou théologique, intériorisation des modes de vie, des mythes et croyances d'une culture hétérogène). À l'inverse : ethnocide, ethno-génocide.

Et resurgit par les mémoires l'éternelle opposition entre les cultures de haine – celle du légat pontifical contre les Albigeois (« Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens »), du général franquiste (« Viva la muerte ! »), de l'officier nazi (« Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver »), et les cultures de paix : saint Paul (« Aimez-vous les uns les autres, comme Jésus vous a aimés »), Kant et les *Welt Bürger* (« Citoyens du monde »), rêve hippie (« Faites l'amour, pas la guerre... »). Comment articuler la guerre affirmée juste, la légitime défense, avec les notions de guerre préventive et de dissuasion, de destruction massive et de proportionnalité ?

La culture se constitue en stocks de références autorisant la conscience d'appartenance commune, le marquage de différenciation d'avec les autres. Elle permet de cultiver ses alliances, ses affinités et ses haines. Il y a des cultures de guerre. Mais par elle-même une culture n'est-elle pas aussi un instrument de dominance ? Sont-ce les canons de Louis XIV, ou Corneille, Racine et Molière, puis les philosophes qui ont assuré la francité du XVIII^e européen ? Dans quelle mesure la victoire des États-Unis en

1945 a-t-elle favorisé l'américanisation culturelle de la planète ? En fait, toute guerre entraîne une extension de la culture militaire et de la culture générale des vainqueurs sur les vaincus et sur une partie des neutres. Elle suscite chez eux des interrogations sur les causes immédiates de la défaite, mais surtout provoque une catharsis des valeurs profondes. Il faut distinguer la critique des conduites stratégiques « logiques » du décryptage des affects, des non-dits, des inconscients orientant les propensions. Enfin une culture de guerre appuie-t-elle ou dégrade-t-elle la haute culture dont elle est une expression ?

Guerre et culture

Si, donc, les frontières spatiales et psychologiques, les armées et les polices, les régimes et les droits structurent institutionnellement les peuples et les groupes sociaux, si les systèmes économiques (production et répartition des richesses) hiérarchisent et montent des antagonismes à l'intérieur d'eux-mêmes, ce sont les cultures qui les distinguent. Aux temps forts des religions et des idéologies, la guerre culturelle fait partie de la guerre totale, et les cultures se déploient stratégiquement, passent de leur fonction de défense, de maintenance, à un rôle offensif à l'encontre de l'autre.

Depuis le combat d'injures homériques, la propagande, la guerre psychologique ont diffusé les idéologies par les nouvelles tactiques offertes par les technologies médiatiques, avec plus ou moins de succès, peut-être parce que demeurant souvent antiques, ethnocentriques, fermées sur elles-mêmes, définissant l'autre selon soi.

« Culture de guerre », « culture de paix », « logique de guerre » sont devenues des expressions courantes. Elles illustrent les oscillations possibles, les propensions à l'escalade ou à la descente de la violence : une dynamique stratégique s'élabore. Elles sont doublées par les expressions « culture de la guerre » allemande, américaine, arabo-musulmane, une anthropologie culturaliste de la manière dont une société organisée, prise dans l'évolution de sa civilisation, accomplit l'acte de guerre.

À travers le flux de l'histoire, à travers la diversité des conflits, la définition de ces « cultures » spécifiques s'efforce de repérer des points d'ancrage, des attitudes permanentes. Ainsi :

< les modes de pensée, les prises de décision évoluant par saccades, en fonction des procédés empiriques, de la recherche parfois naïve du « secret » de l'Empereur, de la « méthode » de Moltke, de la pensée chinoise ou de la bonne manœuvre, vers une rationalisation de plus en plus poussée ;

- < les tensions s'élevant entre le pouvoir civil et l'institution militaire, entre l'armée de métier et la nation en armes, avec des oppositions toujours vivantes entre hiérarchie et égalité, discipline et liberté ;
- < la gloire militaire de chaque nation, les valeurs et les mythes qui en découlent comme les vertus chevaleresques ou les soldats de l'An II, la grande nation française, la guerre allemande ou la « sainte Russie » ;
- < les tensions et les mythes qui réagissent à leur tour sur la manière de préparer et de conduire les conflits. D'où les controverses sur la supériorité de l'offensive ou de la défensive, de la bataille décisive ou de la guerre d'usure, de la manœuvre ou du choc, de l'ordre de bataille et de la puissance de feu. Ces controverses reflètent autant les antagonismes sociaux et économiques que les difficultés d'intégration des progrès de l'armement dans les doctrines de guerre ;
- < les fraternités d'armes, de tranchées, de corps (la Légion ne se divise pas) ;
- < les fastes, honneurs et traditions, de corps, de combattants d'élite (garde impériale, grognards, poilus) ;
- < la mémoire des batailles (hagiographie des victoires, déploration des défaites) ;
- < les peurs séculaires qui habitent chaque peuple, comme la perte de la bataille des frontières du Nord et de l'Est pour la France, la guerre sur deux fronts pour l'Allemagne, le déferlement sur la terre russe, l'invasion maritime pour l'Angleterre ;
- < plus largement, enfin, les hantises et fascinations mêlées qui s'imposent à toute collectivité humaine.

À certains moments de l'histoire, en tel conflit, l'escalade de la violence est-elle irréversible ? Contre l'extension incontrôlée de la guerre ravageuse, seul mode de résolution des conflits lorsque se bloque le système des relations internationales, un ensemble de règles diplomatiques, juridiques et morales est mis en place, peut-être moins destiné à adoucir la violence qu'à permettre ensuite le retour à la paix, à la coexistence quotidienne et aussi à éviter aux hommes les conséquences extrêmes de l'acte de guerre : le droit des gens. La connaissance des écrits stratégiques ne constitue pas une simple remontée dans l'archéologie du savoir militaire (Michel Foucault), une sorte de spectacle son et lumière tirant du silence et de l'ombre les vieilles marches de guerre ou les bastions à la Vauban. Conjuguant l'érudition et la philosophie, l'histoire et la prospective, elle avive la réflexion sur quelques points capitaux : épistémologie générale de l'action humaine, maintien ou dégradation des relations entre les groupes sociaux dans les luttes des classes et des peuples, modèles d'accélération

et d'intégration des progrès scientifiques et techniques dans la confrontation armée, variations des vertus et des figures militaires, montées ou déclins des mythes et des pouvoirs.

En deçà se situent les mondes de l'apparence (l'uniforme, conjugaison du port des armes et de la mode vestimentaire) et de la représentation, de l'épopée dévastatrice (*L'Iliade* ou *Apocalypse Now*) au comique troupier (*Les Gaîtés de l'escadron*). Mais au-delà surgissent les doutes actuels sur la fonction guerrière et son antique noblesse face à l'institution administrative et professionnelle. Pour *Jésus-Christ soldat contre Satan soudard* plaidait Charles Péguy. Demeure l'ambiguïté fondamentale : défendre la patrie ou maintenir l'ordre ? On sait les controverses sur le rôle de l'armée française de Waterloo à 1914 : répression des tribus algériennes comme des ouvriers français ? Les armées arabes sont-elles plus policières que militaires, laissant la fonction guerrière aux mouvements « terroristes » de culture « révolutionnaire » ? Les Casques bleus ne conjuguent-ils pas une triple culture militaire, policière et humanitaire ?

Ainsi se dégage un vaste champ de recherche qui consisterait en la mise en corrélation des institutions de violence et des modes stratégiques avec les types de raisonnement, eux-mêmes prédéterminés par les structures linguistiques, grammaticales. Tentons un exemple. Le déroulement de la phrase latine (et des langues qui en dérivent), sujet, verbe, divers types de compléments, évoque l'articulation segmentaire de la légion ; un défilé de mots : cohortes et manipules. Le djieh de razzia, c'est-à-dire une fraction de tribu se constituant en force mobile sur la surface du désert mais se condensant en un point précis pour le coup de main, le combat bref et dur, évoque l'énergie fusante des racines trilitères arabes, capables par dérivation de former les mots eux-mêmes. Il évoque aussi la primauté donnée au verbe, à l'action abstraitement définie, sur les modes contingents de son incarnation : l'acteur, son action, l'environnement. De tels exemples devraient être multipliés, affinés et comparés à travers les divers systèmes linguistiques et stratégiques. Plus profondément, s'impose la mise en corrélation des modes stratégiques généraux avec les diverses aires culturelles¹. Des recherches qui débouchent sur la définition, la perception stratégique de la culture.

1. Voir les travaux collectifs « Terrorisme et culture », « Dissuasion et culture », « Non-violence et culture » publiés dans les *Cahiers de la Fondation pour les études de défense nationale* (1981).

▣ Perceptions stratégiques de la culture

Dans une enquête célèbre, et déjà ancienne, le sociologue américain Herskovits avait collecté toutes les définitions de la culture, plusieurs centaines. Plutôt que de le suivre en ce papillotement impressionniste, d'autant que ce nombre a dû s'accroître depuis, on avancera quelques articulations énonciatives.

L'une des difficultés majeures du débat transparaît dans la manière de cerner les rapports entre civilisation et culture. On se fondera sur une formule un peu trop tranchée. La civilisation a d'abord contenu la culture, mais cette dernière a subi une inflation matérielle et sémantique et, désormais est peut-être plus présente que la civilisation refoulée à l'état grandiose et lointain d'ensemble qualifiant une très longue période, mais ne s'incarnant d'une manière parfois contradictoire que dans les diverses cultures nationales. Comme auparavant la guerre contenait la stratégie et que maintenant la stratégie englobe la guerre dans une plus large stratégie de politique générale. Ce qui évoque un problème homothétique : existe-t-il une stratégie universelle ou n'y a-t-il que des stratégies nationales ?

La civilisation n'est pas fatalement la phase terminale, mécaniste, d'une culture au sens de Spengler, mais constitue un horizon multiséculaire où s'inscrivent les éthiques et les philosophies, instruments opératoires. Toute culture est relative à tel groupe humain ethnique, national, religieux, voire social et professionnel, culture de cour, bourgeoise, paysanne, ouvrière... Les contenus des deux notions devraient donc être précisés, non seulement du point de vue matériel ou conceptuel, mais aussi en tant que processus d'élaboration et de compréhension. Les phénomènes d'acculturation, par exemple, et les réactions politiques qu'ils déterminent, débouchent sur l'interrogation suivante : la culture ne serait-elle pas possession et usage naturels de certains modes de raisonnements, de catégories mentales qui permettent ensuite de représenter et d'agencer de façon spécifique dans telle civilisation, l'enchevêtrement des faits de base communs à la condition humaine : processus physiologiques, rapports sociaux entre individus et leur institutionnalisation, modes de production et de répartition des richesses, et tous les arts, les lois et les sciences.

Car les institutions et les techniques accomplissent des fonctions homothétiques à travers des civilisations différentes sans que leurs ordonnancements respectifs et la manière de les penser coïncident. La culture serait alors ce qui permet de penser et de formaliser autrement, de civilisation à civilisation, la multiplicité des éléments ressortissant à la vie en société. Proposition

qui impliquerait l'étude des termes énonçant la notion et les éléments d'une civilisation ; celle des comportements et des croyances par lesquels on fait, ou non, partie d'une civilisation ; la différenciation par échelle de l'ampleur de la civilisation, de la zone géoculturelle extensive aux cultures nationales locales ou aux cultures des métiers et des classes sociales ; la comparaison des traits forts par lesquels se définissent, implicitement le plus souvent, les différents niveaux d'une civilisation ou des civilisations juxtaposées ou hétérogènes, idéologiquement ou géographiquement ; la dissociation, en chaque domaine étudié, des deux perspectives générales offertes par la notion de civilisation : système de sagesse, et mode d'avancement éthique et technique des groupes organisés.

Très médiatisée, la théorie de Samuel Huntington a vulgarisé la notion de choc des civilisations. En réalité, le phénomène est constant dans l'humanité, qui s'oppose par vastes plaques architectoniques culturelles et politiques : Grecs et Perses, Romains et Barbares, chrétiens et infidèles, colonisateurs et colonisés, libéraux et communistes... Bien plus troublantes sont, à travers ces chocs, les acculturations, les inculturations réciproques. Et leurs conséquences, les déchirures internes qui se produisent en chaque civilisation. Atteintes de plein fouet par la modernité occidentale et son « laxisme » éthique, les tendances politiques et sociologiques musulmanes s'opposent entre elles dans des guerres sanglantes, dont l'Occident reçoit, il est vrai, de terrifiantes blessures : auto-sacrifices de l'intifada, World Trade Center en 2001, Madrid en 2004. Mais la véritable bataille se joue entre musulmans plus qu'entre les Orientaux et les Occidentaux. Non pas choc de civilisations, mais plutôt rupture d'une civilisation.

La culture comme système d'expansion impériale ou de refuge minoritaire

Troublante constatation : dans l'histoire contemporaine, la stratégie de culture suit l'affermissement de l'État-nation. Au-delà de l'affirmation culturelle des grands princes de la Renaissance, Louis XIV poursuit par elle – architecture cosmique, peinture théâtrale, mécénat européen des arts, des lettres et des sciences – sa magnification politique, comme la Convention son expansion idéologique en décernant la citoyenneté française aux plus illustres étrangers. Cette conception fait converger dans une synthèse intellectuelle et esthétique les diverses composantes (sociales, économiques, voire militaires et diplomatiques)

de l'action de l'État pris comme représentant de la société globale.

Elle culmine dans son mécanisme le plus virulent avec la *Kultur* de l'Allemagne wilhelminienne puis hitlérienne, corrélative à l'apogée de la première révolution industrielle mais que, dès la guerre de libération antinapoléonienne (1813), Fichte avait affirmé être la possession et la dilection du peuple (*Volk*) allemand tout entier, alors que la culture française se voulant universelle était abstraite et élitiste (de cour). Les contenus culturels et érudits ethno-nationalistes germaniques s'opposent dans les grandes controverses intellectuelles de l'entre-deux-guerres aux affirmations d'une civilisation occidentale à vocation ou à prétention humanisante. Car l'accumulation des richesses dans une nation est concomitante à l'expansion de sa culture. Sa diffusion correspond également à son extension géopolitique. Sous cet angle, les métropoles coloniales, puis les deux colosses, les États-Unis et l'Union soviétique, ont essaimé leurs idéologies politiques, éthiques, socio-économiques, leurs modes de vie et leurs œuvres de civilisation (littérature, cinéma et télévision, philosophie, esthétique...) selon les flux et les reflux des guerres mondiales et des impérialismes. Dans son *De gloria Atheniensium*, qui n'est peut-être que l'exercice d'un jeune sophiste, Plutarque ne remet pas en cause le vieil adage *cedant arma togae*, mais entend démontrer que la gloire d'Athènes résulte davantage de la valeur de ses armes que de la splendeur de ses arts et de ses lettres². Il y établit la tradition du coureur de Marathon, qui deviendra le symbole de l'olympisme.

En fait, la dialectique entre domination militaire et rayonnement intellectuel doit être dissociée dans le temps. Leur présence affermit les acculturations mais exacerbe aussi les refus autochtones. Leur déclin favorise peut-être une reprise ambiguë parce que désormais non directement imposée, mais aussi parce que soumise à des oppositions internes entre classes sociales et à des aspirations diversifiées à l'ouverture sur le monde et la science. La domination napoléonienne et la diffusion des idées révolutionnaires du XIX^e siècle, le court exemple des démocraties libérales après 1918 dans les pays européens amputés ou ressuscités, l'anti-impérialisme soviétique et le socialisme après 1945 dans les pays décolonisés constituent des cas dont il faudrait pousser l'analyse. La technologie américaine et la philosophie politique des droits de l'homme, ceux de 1947 plus que ceux de 1789, se conjuguent en faveur du libéralisme nord-américain.

Un dilemme plus général apparaît, affrontant trois binômes : culture universalisante à la Goethe/culture particularisée par groupes humains ; à la Herder ; culture impériale/culture ethnique ou nationale ;

2. Dans les *Moralia*, éd. et trad. par J. C. Thollier, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1985.

culture-intégration/culture-dilection. Or tout empire se pense comme une métacivilisation surplombant les cultures vernaculaires et les valeurs singulières accusées de pencher vers la marginalisation (vers l'autisme ethnique ?).

D'où une dialectique permanente entre l'efficacité de cette culture impériale et l'appel récurrent des cultures minoritaires. Si, démographiquement, le génocide consiste en l'élimination physique d'au moins l'élite d'une population au sens biologique et quantitatif du terme, l'ethnocide est une politique d'acculturation systématique des masses vers la culture dominante. D'où, en antithèse, la reprise des revendications des minorités à l'intérieur des sociétés étatiques contre les métropoles coloniales ou les régimes centralisateurs. Ces revendications sont fondées sur l'humiliation culturelle (linguistique, religieuse, comportementale...) et transforment l'agressivité (la contre-offensive) émotionnelle en *self-fulfilling prophecy*, en projection finissant par se réaliser parce que des groupes suffisamment nombreux y ont cru (Israël, à la limite). C'est le problème de l'institutionnalisation de la schismogénèse³.

Car l'histoire oscille perpétuellement entre les fragmentations et les regroupements. D'où les diverses stratégies culturelles tentées par les pouvoirs pour pérenniser une domination. L'affirmation d'une culture souveraine tout d'abord ; fascination et majesté, exerçant une action centripète sur les provinces, sur les populations excentrées géographiquement ou idéologiquement. Les multiples histoires locales, provinciales, doivent se fondre dans la haute culture de la grande nation. Type achevé : la construction de la France comme pouvoir centralisé, sacralisant l'État avec une littérature universaliste, une vie de cour raffinée et un art de vivre en expansion. L'articulation de cultures différenciées dans un même ensemble. Exemple : la « monarchie aux multiples nations », cet Empire austro-hongrois qui superpose pour chaque sujet la supranationalité de la monarchie impériale et royale (*kaiserliche und königliche*) ainsi que l'appartenance à sa nation, sa communauté d'origine. D'où une sorte de cosmopolitisme interne favorisant la création artistique : les deux écoles de Vienne, la sécession... Les recrues de l'armée prêtent le serment direct à la personne de l'empereur dans leurs neuf langues ; les drapeaux sont bénis selon les rites de onze confessions. Cette construction grandiose s'est rigidifiée à la fin de l'empire dans la bureaucratie de la Kakanie⁴ et s'est fissurée dans les impossibles équilibres entre les trois grands blocs : Autrichiens germanophones, Hongrois, Slaves du Sud.

3. Gregory Bateson, *La Cérémonie du Naven*, 1936, Paris, Le Seuil, 1971.

4. Selon Robert Musil dans *L'Homme sans qualité*.

Inversement, la culture peut se valoriser pour ressusciter l'histoire. Au XIX^e siècle, siècle du réveil des nationalités, la langue et la linguistique, la peinture historique et la musique doublent les légions de volontaires (Pologne, Hongrie de Kosciusko, Mille de Garibaldi, Bohême...) pour réintroduire une patrie dans l'ordre international à partir de populismes anti-étatiques.

Puis est venu le temps des contre-offensives et des repentances. La volonté de dégrader par l'invective, l'injure et la « haine », les valeurs, l'esthétique, la syntaxe des lettres et l'humanisme classique qui se voulait civilisateur, donc aliénateur, au temps de la colonisation. Pour les colonisés, Molière aussi, par l'attrait qu'il exerçait sur eux, était un colonisateur. L'idéologie peut refondre, distordre la culture pour créer une nouvelle histoire. Le communisme critique l'histoire des constructions impériales et privilégie l'histoire des révoltes populaires. Il se veut aussi fondateur d'une ère nouvelle : une nouvelle histoire.

Ainsi, dans l'ordre international, la géopolitique des minorités s'oppose aux géopolitiques impériales. Dans l'ordre interne, les strates socioculturelles inférieures ressentent un malaise latent et donnent naissance à deux mouvements : le passage individuel de leurs membres les plus doués à la culture dominante, ou bien le retrait collectif, donc déstabilisant – cultures révolutionnaires, anticultures, sous-cultures propres à certains groupes ou milieux mais se posant comme globales face à la culture officielle.

Les failles géoculturelles

À travers les siècles se sont inscrits sur les routes terrestres et maritimes les marées des peuples plus ou moins armés, les périples militaires : *Anabase* (Xénophon), croisades, armée d'Orient à Assouan, Grande Armée à Moscou. Moscou brûlé – mais au Caire fut créé l'Institut d'Égypte qui a exhumé la civilisation pharaonique –, longue marche. En fait, les invasions armées oscillent entre les massacres et les acculturations – les inculturations. Éradication des méso-américains par les conquistadores, hellénisation syncrétique de la Transoxiane et de la Bactriane selon Alexandre, bienfaits et malédictions de la colonisation.

Appelons faille géoculturelle les méconnaissances civilisationnelles entre deux ou plusieurs ensembles politiques et sociologiques globaux, séparés par une faille géo-historique qui a filtré leurs intercommunications et a déformé leurs perceptions réciproques. Une faille géoculturelle est une zone de rupture de croyances et de mœurs. Les chocs de civilisation sont courants dans l'histoire universelle. Ainsi, la

faille géoculturelle surdétermine les antagonismes psychologiques mais se laisse mieux illustrer, pour les opinions publiques, par les écrivains et les artistes (les percevants) que par les anthropologues et les politologues (les connaissants) ou ceux qui croient connaître. Car l'érudit peut être submergé par la passion ; l'herméneutique a ses stratégies pour camoufler son *a priori* et ses objectifs, et peut devenir apologétique. Ce qui entraîne des réactions désordonnées et contradictoires. De la part de l'envahisseur, un sentiment de supériorité conjuguant la dominance et la légitimité du devoir de civiliser. De la part de l'envahi, un repli désenchanté et compensateur (« Ils ont la force, mais nous avons la vraie religion »), et l'espérance de parvenir aussi à l'égalité technologique et scientifique.

Certes, les *limes* interculturels furent toujours poreux et ont suscité le prodigieux dévoilement de peuples « étranges » : Hérodote et l'Égypte, Al-Biruni et l'Inde, Marco Polo et la Chine mongole, les dominicains et les jésuites en Amérique. Au-delà des utilitaires, marchands et caravaniers, ils ont donné naissance à des figures spécifiques selon les siècles, le pèlerin du Moyen Âge, le navigateur de la Renaissance, le voyageur des Lumières, l'explorateur et l'officier de l'ère coloniale, suivis des commerçants, des administrateurs, des missionnaires et des archéologues, les soldats des guerres de décolonisation précédant les coopérateurs des indépendances, les routards de Katmandou, les Casques bleus et les humanitaires pour les pays en détresse matérielle ou ethnique, enfin, les flots des classes moyennes expédiées en charters par les voyagistes, encadrés par les tours-operators.

Le transport aérien a aboli les distances entre pays, entre continents, et réduit à quelques heures les temps de translation. Deux flux humains démographiques inégalitaires se croisent sans se mêler. Celui des immigrés aspirant à une mythique société de consommation. Celui des touristes aspirant au dépaysement et à voir sur place ce que montrent les musées. Puis l'urbanisation qui a favorisé l'exotopisme : une soif collective des cultures extra-occidentales ou, plus vulgairement, un besoin de décompression, de déconnexion de la banalité quotidienne, jusqu'au tourisme sexuel. Contre cette propension de l'Occident se sont élevées des cultures du ressentiment : désir forcené, bravant la mort, d'entrer en Europe, doublé du rejet de son identité historique. Sous la pression de la mondialisation économique et financière s'avive le désir de surdéterminer son avenir.

Sur ces osmose et ces invectives se forment des constructions culturelles hétérogènes qui, telles des plaques tectoniques, s'écrasent et se transforment en ensemble géopolitique. Dès lors, aux failles géoculturelles s'ajoutent des failles socioculturelles qui fragmentent un ensemble démographique : islam des Lumières et pureté musulmane,

jeunisme occidental et alter mondialisme... Stratégiquement, elles opèrent aussi sur la transgression individuelle et sur la falsification dogmatique et esthétique. De systèmes d'appel, de séduction, elles deviennent systèmes de spécification, de répulsion. Elles se constituent par l'exception culturelle en système de défense qui risque de devenir totalisant.

▣ De l'exception culturelle défensive au tout culturel stratégique

L'exception culturelle acquiert trois sens en géopolitique : anthropologique – on n'est pas comme les autres –, contre-offensif – on repousse les règles générales qui s'imposent aux autres –, et offensif – en tactique de combat, le soldat doit s'ouvrir à la *social intelligence* (perception sociale) et à la *cultural intelligence* (connaissance culturelle anthropologique) du peuple au sein duquel ou contre lequel il combat.

La notion souffre-t-elle d'une prolifération anarchique, cancéreuse ? Elle explore par langue, par nation, par empire, par condition humaine (culture aristocratique, bourgeoise, populaire), par activité professionnelle (ouvrière, paysanne...) ou ludique, par orientation politique (culture de droite, de gauche...), par propension psychologique et esthétique (culture de confort, de bonheur, de mort ; ambiguïtés de la culture de guerre, même juste (tuer pour survivre) et de la culture de la drogue, destructrice ou esthétique (Baudelaire, Artaud, Michaux...).

De mode d'approfondissement de soi, d'affermissement de ses traditions, les cultures deviennent des instruments de différenciation. D'abord processus de communication, les cultures accentuent les hétérogénéités, et toute hétérogénéité est révolutionnaire. Et tous les empires, les grandes dynasties, les dictatures, les totalitarismes ont inspiré de nouveaux styles, ont imposé des autoglorifications. La dérive de l'état de culture à l'État culturel (Marc Fumaroli) est-elle inéluctable ? Cet État s'empare-t-il de la gestion culturelle aux dépens du libéralisme culturel, de la liberté de la culture ? Ne désacralise-t-il pas la culture en « tout culturel » : industrie, économie, produits culturels ? Jusqu'au terme évoquant l'accumulation du patrimoine culturel.

Le Polyeucte de Corneille abat les idoles parce qu'elles contiennent du sacré. Le missionnaire brûlait les fétiches africains, polynésiens ou mésoaméricains pour lutter contre les anciennes croyances et démontrer leur inefficacité, les soustrayant ainsi aux collections des musées et à l'étude des ethnologues. Or un « crucifix roman n'était pas d'abord

une œuvre d'art », rappelait André Malraux. Mais ce symbole théologique d'une croyance religieuse fut désacralisé en « devenant » un témoignage, en étant analysé comme l'artefact d'un groupe humain, de sa civilisation. Puis il fut resacralisé en tant qu'œuvre d'art avant d'être à nouveau désacralisé par les sciences expérimentales qui repoussent le romantisme, le subjectivisme, le baroque de l'ancienne critique d'art au profit des expertises techniques, et, enfin, par sa capitalisation marchande. C'est l'actuelle « métamorphose des dieux » : la culture est alors condamnée ou à l'encyclopédisme professionnellement neutre ou au patrimonialisme culturel accumulateur, conservateur – lequel peut-être accru ou diminué par la guerre : les reprises par les Alliés en 1814 des chefs-d'œuvre pillés par Napoléon. Mais la concentration publique en une capitale centrale de l'héritage culturel continental n'était-elle que despotisme ?

C'est aussi la démocratisation des activités culturelles. C'est le passage au « tout culturel » d'André Malraux à Jack Lang. Le premier fonde les maisons de la culture sur la découverte par les masses de la « haute culture » grâce aux reproductions des chefs-d'œuvre des grandes civilisations ; idée du théâtre populaire. Jouer du Mozart dans les usines d'Union soviétique. Ou ne pas tuer Mozart dans l'enfant (Saint-Exupéry). Le second reconnaît comme activité culturelle, comme espace de créativité, l'ensemble des fonctions de loisir et de divertissement émanant des artistes de la rue, de l'artisanat, des amateurs, des intermittents du spectacle, du spectacle vivant. D'où le doute : la culture classique demeure-t-elle le tronc central commun de toute culture, ou n'est-elle plus qu'un élément parmi d'autres pour définir l'identité, pour être l'un des systèmes de reconnaissance et d'appartenance des individus et des groupes à leur civilisation ? Que sont devenues ces civilisations dans l'affrontement entre l'universalisme des droits de l'homme et la diversité des cultures (Senghor : « Enrichissons-nous de nos différences. ») ? Faut-il souhaiter leur métissage ou leur survie ? Peut-on, par analogie, leur appliquer la loi de Gresham : la mauvaise monnaie chasse la bonne, celle-ci étant thésaurisée alors que celle-là circule par les transactions ? Ou la culture médiocratique rapproche-t-elle les cultures populaire et élitiste ?

Les batailles sur les cultures communautaires immigrées, sur les lois mémorielles et les injonctions aux repentances ont succédé aux batailles sur la décolonisation de l'histoire. Peut-on espérer que de l'adultération, de l'insémination réciproque des cultures surgira, tel un phénix, au bout de longues décennies, voire de siècles, une nouvelle civilisation cohérente, satisfaisante pour les populations mêlées, métissées qui l'auraient durement élaborée ? Barack Obama aura alors été, non le premier président noir, mais le président

prototype d'une humanité de couleur neutre, issu de la mixité ethnique et d'une culture mondialisée.

Et n'aurait-on plus besoin de culture de guerre, de « cultiver » la guerre, action qui engendre quatre paradoxes : la culture, d'aspiration à la compréhension des autres, débouche sur leur négation ; la culture générale, d'ouverture sur l'humanité, devient l'expression des pratiques d'experts spécialisés ; celle d'activité gratuite, ludique, devient une culture de résultat ; et, enfin, la culture comme espoir d'humanisation devient une entreprise de fragmentation et de destruction.

La culture était le fruit de l'histoire, elle en était la *theoria*, elle favorisait l'*otium*, le repos apaisé du citoyen. Elle devient suscitatrice de l'histoire. D'amour de la sagesse (*sophia*), elle devient ruse, outil : *techne*. Pour assurer sa dominance, elle s'est stratéguisée. Déjà, pourtant, Descartes, qui fut soldat, modérait l'action : « Changer ses désirs plutôt que l'ordre du monde. » ┘

SYNTHÈSE

La culture se constitue en stocks de références autorisant la conscience d'appartenance commune, le marquage de différenciation d'avec les autres. Elle permet de cultiver ses alliances, ses affinités et ses haines. Il y a des cultures de guerre. Celles-ci appuient-elles ou dégradent-elles les hautes cultures dont elles sont l'expression ? Une culture n'est-elle pas elle-même un instrument de dominance ? ┘

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

DIDIER SICARD

LE DÉSASTRE DANS L'ŒIL

ENTRETIEN AVEC DON McCULLIN

Don McCullin, né en 1935, est probablement le plus grand photographe de guerre du ^{XX}^e siècle. Il a couvert quarante années de conflits (guerre civile à Chypre, Congo, Inde du Nord, guerre des Six Jours, offensive du Têt au Vietnam, Biafra, Tchad, Cambodge, Irlande du Nord, Bangladesh, Ouganda, guerre du Kippour, Liban, Afghanistan, Salvador, première guerre d'Irak) et a toujours été très sensible à la détresse humaine (sida, inondations, misère sociale en Angleterre). Il n'a cessé, comme le souligne Robert Pledge, de « regarder les souffrances des autres à travers les conflits majeurs de ces quatre décennies. Un regard chargé de colère, de tristesse aussi, de désespérance même sur les inqualifiables cruautés infligées par les hommes à leurs semblables ». Il nous a donc paru intéressant de recueillir son témoignage sur ce que l'on peut appeler la « culture militaire » au moment des combats, car il y a peu d'hommes au monde qui aient vécu autant d'expériences extrêmes sur des continents différents avec des combattants de diverses origines.

DIDIER SICARD : *Le plus souvent, sauf au Vietnam où vous étiez intégré aux troupes de Marines américains (vous aviez même le grade de major), vous vous êtes trouvé du côté des rebelles ou des troupes irrégulières. Avez-vous observé des différences majeures sur le plan du rapport des hommes à des situations extrêmes de combat entre l'armée régulière et des groupes rebelles ?*

DON McCULLIN : Bien sûr. Une armée régulière a toujours une discipline, une organisation, une hiérarchie. L'information est structurée ; les blessés ne sont pas abandonnés. L'autorité des troupes ou des groupes irréguliers, en revanche, se fonde plus souvent sur des rapports de violence. Au Biafra, par exemple, j'ai vu la façon dont le chef de guerre Hanibal traitait ses prisonniers et ses hommes, les battant dès qu'ils refluaient ou cherchaient à s'enfuir. Ces combattants sont généralement mal vêtus, mal armés, et vivent sur le dos des populations civiles qu'ils martyrisent, violent souvent, sans être le moins du monde inquiétés. Une armée régulière peut certes commettre elle aussi des exactions, mais elle aura des comptes à rendre ultérieurement, comme ce fut le cas pour Mỹ Lai (16 mars 1968) et Srebrenica (juillet 1995) ; les déserteurs sont jugés puis punis, ce qui n'est quasiment jamais le cas des groupes autoproclamés. Le massacre des Palestiniens par les milices chrétiennes à Sabra et Chatila

(16-17 septembre 1982), par exemple, n'a donné lieu à aucune poursuite par la justice nationale ou internationale. « Venez avec moi, on va aller chasser des rats aujourd'hui », m'a alors dit un commandant chrétien : la dénomination permet de mépriser la personne avant de la tuer.

Les pires, ce sont les mercenaires. Bob Denard, du fond de la prison congolaise de Stanleyville où il est enfermé pendant dix-neuf jours en 1967, se promet de se venger en tuant dix-neuf Africains : un par jour de détention. Après dix-sept assassinats, il aperçoit deux vieillards qui tentent de se cacher dans un poulailler. Il leur demande de sortir et les abat froidement. Le compte est bon ! Les partisans, quant à eux, sont peu enclins à faire des prisonniers. Ils ne respectent rien. Les moudjahidines, par exemple, n'ont aucune référence morale ; ils ne sont pas fiables. Mettre en scène de façon spectaculaire, comme on l'a vu dans *Paris Match*, sous la responsabilité de journalistes et de photographes français, les dépouilles prises à des soldats au combat, révèle l'absence totale de respect des morts et trahit peut-être l'évolution récente, médiatique, vers ce qui est le plus spectaculaire au détriment de la violence cruelle. L'émotion doit venir de la transgression plutôt que de la réalité. Mais les moudjahidines n'ont pas le monopole de la perte du sentiment de dignité humaine. Que penser en effet de ces chrétiens libanais qui improvisent un jazz-band devant le corps sans vie d'une jeune Palestinienne ?

DIDIER SICARD : *Avez-vous eu le sentiment qu'une guerre peut être juste ?*

DON McCULLIN : Évidemment. La guerre contre l'Allemagne entre 1939 et 1945 me semble être une guerre juste, comme celle des Nord-Vietnamiens qui avaient le sentiment de se libérer d'une emprise étrangère, française puis américaine, et faisaient preuve d'un courage impressionnant. À Chypre, en 1974, la responsabilité des Grecs qui tuèrent froidement des Chypriotes turcs avant l'intervention d'Ankara me semble évidente. La guerre du Biafra (1967-1970) n'est pas l'histoire manichéenne d'une pauvre région du Nigeria exploitée qui ferait sécession, mais le résultat de l'encouragement à l'éclatement d'une fédération par les influences étrangères, françaises et catholiques en particulier, plus soucieuses des richesses pétrolières de la région et de prosélytisme religieux que de l'intérêt propre du peuple biafrais. Les rebelles biafrais ont d'ailleurs été les premiers à se comporter de façon sauvage avec leurs propres civils. Une guerre peut donc avoir un point de départ légitime. Son déroulement n'en est pas moins la négation de l'humanité avec cette étrange jubilation que peut apporter le mélange du danger, de la peur et de la survie. Une ivresse dangereuse qui peut s'emparer du photographe lui-même, susceptible de devenir alors un « junkie » du danger des situations extrêmes en

période de guerre. Il doit toujours en avoir conscience, se demander pourquoi il est là, quel est son devoir, se dire qu'il n'est pas un soldat !

DIDIER SICARD : *Peut-on, en tant que photographe de guerre, rester indifférent à ce que l'on voit ? Ne pas prendre parti pour le groupe au sein duquel on opère ? Éprouver de la haine ou de l'euphorie ?*

DON McCULLIN : Comme je vous l'ai déjà dit, j'ai été bouleversé à plusieurs reprises. À Sabra et Chatila, au Biafra, au Vietnam. J'ai éprouvé le sentiment particulièrement frustrant de ne pas pouvoir aider, j'ai culpabilisé. N'étais-je pas, en tant que témoin, responsable d'encourager ou d'approuver, tout au moins dans les rapports avec les prisonniers, le passage à l'acte qui, sans sa mise en image photographique, n'aurait peut-être pas eu lieu ? En même temps, je suis sans cesse conscient que ma présence au sein d'un camp compromet mon objectivité. Mais ce que je tente de saisir n'est pas tant le combat en lui-même que le désastre qu'il induit, en particulier parmi les populations civiles. C'est de ce désastre dont j'ai voulu témoigner. L'objectivité est d'ailleurs difficile à saisir, car les armées régulières ont souvent tendance à masquer les faits réels ou à les subvertir. Je me souviens notamment des points d'information de presse au Vietnam tenus par des officiers américains tous les jours à dix-sept heures, et qui étaient pleins d'erreurs et de mensonges. Ceux-ci concernaient en particulier l'identité des tués, toujours présentés comme des soldats ennemis alors qu'il pouvait s'agir de civils totalement étrangers au combat. Mais les informations sont quand même mieux structurées chez les troupes régulières. En leur sein, je me suis toujours senti protégé : si j'étais blessé, elles ne m'abandonneraient jamais sur le champ de bataille, alors que ce serait évidemment le cas au sein d'un groupe de partisans. L'angoisse de l'abandon après une blessure au combat est terrible, la peur d'être atteint une seconde fois en raison de son immobilité ou d'être achevé de façon cruelle.

DIDIER SICARD : *Avez-vous observé des différences majeures dans le moral des troupes régulières et celui des rebelles ?*

DON McCULLIN : La question n'est pas là. Elle est dans le sentiment de la justesse de leur combat, de la dignité de leur mort éventuelle au service d'une cause qui les transcende. Au Vietnam, la situation était caricaturale entre des Vietnamiens totalement possédés par la foi en la justesse de leur combat et des soldats américains qui se battaient alors que leur opinion publique leur était hostile. L'inégalité de l'armement était ainsi contrebalancée par l'inégalité du moral.

DIDIER SICARD : *Existe-t'il une fraternité d'armes entre combattants, qu'ils soient réguliers ou irréguliers, au détriment des populations civiles ? Autrement dit, la différence est-elle majeure vue du côté des soldats entre un combattant blessé ou mort et un civil blessé ou mort ?*

DON McCULLIN : Oui. C'est justement cette différence que je veux montrer. Le mort des groupes rebelles autoproclamés est plus facilement abandonné que celui d'une armée régulière qui « fait payer » aux civils le décès de l'un de ses soldats.

DIDIER SICARD : *La violence est-elle sans cesse à l'œuvre ? N'y a-t-il pas tout de même des moments d'humanité ?*

DON McCULLIN : J'ai vu des officiers américains prendre dans leurs bras de jeunes Vietminh ou Vietcong blessés afin de les protéger des officiers qui voulaient les abattre. Dans l'horreur de la guerre, il y a toujours des moments lumineux d'amour et de bonté.

DIDIER SICARD : *Avez-vous eu le sentiment d'une vulnérabilité extrême ?*

DON McCULLIN : Comme mon ami John Le Carré, j'ai souvent éprouvé le sentiment d'un défi à mon créateur, et il a fallu que je sois blessé au Cambodge, que je vois mon sang couler, pour éprouver une proximité avec la mort des autres soldats. À plusieurs reprises il s'en est fallu de quelques millimètres ou de quelques secondes pour que ce ne soit moi la victime. La balle va toujours plus vite que votre action, et on peut se surprendre à prier comme un fou même si on est athée. En fait, le sentiment est toujours très complexe. C'est un mélange intense de peur, de courage, de dignité, de cruauté, d'hypocrisie, d'honnêteté, de malhonnêteté, de honte et de compassion.

DIDIER SICARD : *Dans une telle situation, quelle est la place respective du photographe, de l'artiste et de l'homme ?*

DON McCULLIN : Je prends la photo sans *a priori* et avec une finalité artistique, puis je la recadre plus tard, tel Henri Cartier-Bresson dont l'influence sur mon travail – comme celle d'Alfred Stieglitz – a été importante. Peut-être prendra-t-elle alors une valeur symbolique. Pour le photographe que je suis, la guerre dans une ville est plus intéressante, plus dramatique. La tactique employée est très différente dans une telle situation. Il y a plus de tension dans l'affrontement et les images sont plus riches. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas la belle photo de guerre, mais l'incarnation de la détresse humaine et la violence qui est à son origine. Je retrouve l'universalité de ces situations dans les yeux des victimes. Combien de fois ai-je rencontré le regard des fusillés du *Tres de Mayo* peints par Francisco de Goya, qui témoigne en même temps de la peur et, par son élévation, d'une dernière espérance !

DIDIER SICARD : *Peut-on montrer la vérité de l'horreur de la guerre ? Peut-on faire partager ce sentiment de folie collective ?*

DON McCULLIN : Je le crois. Quand je remonte ces photos des ténèbres, je les voudrais être de précieux témoignages sur l'irracontable. Lors d'une exposition de mes clichés au Victoria and Albert Museum, à Londres, j'ai demandé que les visiteurs aient un

comportement digne et respectueux, non pas de mes photos, mais des situations sacrificielles vécues par ces hommes. Je ne supporte pas l'indifférence polie des spectateurs qui déambulent un verre de champagne à la main. Ces images viennent du tréfonds de notre humanité. En fait, je suis toujours en deçà de la réalité. La guerre est plus horrible que ce que j'en révèle. On est marqué par le sacrifice des autres, tout le monde souffre.

DIDIER SICARD : *Comment le photographe de guerre peut-il faire partager l'émotion qu'il éprouve en photographiant alors que celui qui regarde son œuvre est confortablement installé en feuilletant un album, ou passe devant un mur couvert d'images avec un sentiment absolu d'invulnérabilité ?*

DON McCULLIN : Justement, en dévoilant l'universalité de la guerre, une situation visitée par la folie, un chaos où tout est possible. Je voudrais que ces œuvres, comme celles de Goya, continuent d'angoisser ceux qui les regardent et les renvoient à une analyse profonde d'eux-mêmes.

DIDIER SICARD : *La photographie de guerre a-t-elle un avenir ?*

DON McCULLIN : Je ne crois pas, car les affrontements sont devenus imprévisibles, avec des détachements réguliers confrontés à des explosions commandées à distance, des civils massacrés par des bombes à retardement déclenchées par des téléphones portables, des avions larguant des bombes à fragmentation à douze mille mètres d'altitude, des tanks touchés par des missiles tirés à plusieurs dizaines de kilomètres. Pour montrer la guerre, peut-être faudrait-il alors revenir aux dépouilles des soldats morts exposés comme aux premiers âges ? Si je devais continuer ce métier, j'aimerais plutôt photographier les conséquences concrètes, tragiques, de la guerre sur l'homme. ┘

BIBLIOGRAPHIE

DON McCULLIN, *Unreasonable Behaviour (Risques et périls)*, Paris, Delpire, 2006.
Don McCullin en Afrique, Paris, La Martinière, 2005.

MARIE-DOMINIQUE CHARLIER

POLITICAL ADVISER : TÉMOIGNAGE

« Toute étude d'un problème doit commencer et se terminer par l'analyse politique. »

Liddell Hart

Si la fonction de conseiller politique possède depuis longtemps ses lettres de noblesse, en particulier grâce au *Prince* de Machiavel, et s'il est incontestable que les plus grands chefs militaires se sont toujours entourés de conseillers¹ chargés d'éclairer l'opportunité de certaines de leurs décisions, la création du poste de conseiller politique (POLAD) auprès du général commandant les forces militaires opérationnelles est en revanche relativement récente et correspond à l'expression d'une nouvelle forme de conflictualité. Ce métier, « inventé » par les Britanniques et repris par les Américains², s'impose désormais à tous les pays européens qui participent à des opérations multilatérales.

Les conflits actuels, caractérisés par leur longueur, demandent en effet une pensée et une culture méthodologique nouvelle. Pour reprendre la distinction faite par Raymond Aron dans *Guerre et paix entre les nations* (Calmann Lévy, 1962), la guerre ne vise plus à dicter la paix par le total écrasement de l'autre, mais à négocier les conditions de celle-ci puis à établir les modalités de son rétablissement. En cela, le rôle du POLAD, destiné à relayer la position politique et à conseiller l'autorité militaire, répond parfaitement au besoin généré par l'inflexion progressive du contexte stratégique.

Certes, aujourd'hui, les armées remportent encore des batailles, mais elles ne gagnent plus les guerres. La résolution des conflits exige une approche au long terme, cohérente, interministérielle, interagences selon le vocable anglo-saxon, et, bien entendu, multinationale. Le rôle des armées consiste désormais à maintenir un silence des armes suffisant pour que les politiques puissent promouvoir des accords de paix conformes à leurs intérêts. Avec le développement des états-majors multinationaux armés pour les opérations de maintien et de consolidation de la paix, est alors apparue la fonction de POLAD auprès du général commandant la force, fonction à laquelle l'institution militaire n'était guère accoutumée. La guerre ne peut plus être conduite comme un acte technique isolé de sa nature politique.

1. Marie-Dominique Charlier, André Cabanis, « Les Militaires de la Révolution et de l'Empire », in *Les Militaires et le recours à la force armée*, Paris, L'Harmattan, 2006.

2. K.C. Leuer, Alan N. Sabrosky, « Political Advisers and the Field Commander » in *Military Review*, september 1988, p. 75.

▮ L'expression d'un nouveau besoin

Pour le général Richard A. Chilcoat, le contexte contemporain ne laisse plus le choix : « Les responsables politiques et militaires doivent travailler ensemble de manière étroite, apprécier et définir en interaction les finalités, les objectifs, les modes d'action, les capacités et les risques³. »

Projetée en Afghanistan au sein de l'état-major opérationnel de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) à Kaboul comme officier « inséré », c'est-à-dire placé sous le commandement direct de l'OTAN, j'ai occupé durant six mois, de février à août 2008, la fonction de Political Advisor Staff Officer Coordinator (*Polad So Coord*) auprès du général commandant les forces de la coalition⁴. Intégrée au sein d'un bureau politique composé de dix personnes de six nationalités différentes (américaine, canadienne, italienne, allemande, roumaine et française), j'avais pour mission de conseiller le commandant de la FIAS (COMFIAS) sur l'« évolution des facteurs politiques susceptibles d'affecter la décision militaire ». À ce titre, j'encadrais une équipe de quatre officiers, conseillers régionaux, qui avaient chacun la responsabilité d'une zone géographique.

Fonctionnellement, le bureau POLAD était responsable du suivi de l'évolution de la situation politique aux niveaux local, national et international, susceptible de présenter des implications pour la conduite de la mission. Il s'agissait de mesurer le niveau de gouvernance, de définir les effets à produire pour l'améliorer, de participer aux travaux de planification du poste de commandement, tout en assurant le lien avec le gouvernement et le Parlement afghan, ainsi qu'avec les représentants de la communauté nationale (gouverneurs, chefs de la police, chefs de village...) et internationale (Nations Unies, mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ONG, Union européenne, ambassades). Ma mission consistait notamment à proposer des modes d'action sur la gouvernance à partir des données remontées du terrain, d'en faire une évaluation ainsi qu'une notation⁵ et, le cas échéant, de suggérer des pistes d'amélioration.

Une forte dimension de relais d'influence de la politique française caractérisait aussi ce poste, qui exigeait notamment de préparer pour le COMFIAS, lors de ses entretiens avec les représentants français sur le

3. Richard A. Chilcoat, *Strategic Art : the New Discipline for 21st Century Leaders*, Strategic Art, US Army War College, Strategic Institute publication, 1995.

4. Successivement le général McNeil, puis le général McKiernan.

5. Cette notation repose principalement sur le « degré de corruption » relevé des interlocuteurs et de leur environnement, sur leur adhésion à la politique du président Karzaï et sur leur perception des insurgés, des talibans ainsi que des forces de la coalition de l'International Security Assistance Force (ISAF). La contribution attendue du Political Advisor So Coord consiste à produire pour le Political Advisor des synthèses accompagnées de catalogues d'actions, concernant les éléments de politique intérieure et extérieure pouvant présenter des implications militaires sur le théâtre des opérations.

terrain, des points de situation politico-militaire et des éléments de langage au regard de la politique nationale française. Il s'agissait également d'effectuer une veille sur l'évolution de la situation internationale, donc des relations de l'Afghanistan avec ses principaux voisins et partenaires.

Le bureau se caractérisait par une très grande liberté d'action sur zone, concrétisée par l'obtention, très rare, d'une autorisation spéciale de sortie dans toutes les structures politiques et militaires du territoire afghan. Son organisation était très décentralisée, avec une structure civilo-militaire comprenant à sa tête deux diplomates, l'un américain et l'autre allemand. L'originalité de cette structure relevait de son niveau stratégique-opérationnel mais également de sa composition multinationale et civilo-militaire. Le poste, quant à lui, s'avérait être celui d'un « messenger ou traducteur » des intérêts politiques vers le militaire et des intérêts militaires vers le politique.

L'évolution de la nouvelle conflictualité, caractérisée, en particulier, par l'engagement de moyens militaires dans le cadre de la phase de stabilisation⁶ et de reconstruction, justifie de repenser l'emploi des forces dans un contexte plus politique et stratégique que strictement coercitif. Tel que le cas afghan le souligne, les premières actions de reconstruction, matérielles, sociales et politiques, doivent intervenir avant la cessation totale des hostilités, en même temps que les actions de coercition. Une connaissance et une compréhension de la culture locale, jointes à une proximité relationnelle, s'avèrent ainsi déterminantes pour que les forces ne soient pas assimilées à des forces d'occupation. Il s'agit effectivement de s'inscrire dans le temps long et d'imprimer la marque d'une paix durable.

La situation géostratégique et militaire en Afghanistan, caractérisée par la reconstruction, voire la construction d'un État, relève d'un art stratégique complexe, au sein duquel l'enjeu majeur ne réside plus dans l'intervention militaire initiale, mais dans le redressement de la société locale et dans sa capacité à se prendre en main pour sortir du chaos. La force militaire devient, au moins provisoirement donc, un outil d'ingénierie sociale. Le général de corps d'armée Jean-Louis Py, commandant de la FIAS en Afghanistan d'août 2004 à février 2005, rappelait en décembre 2006 dans un numéro spécial de *Doctrine* : « J'ai totalement été un chef politico-militaire. J'avais délégué les opérations tactiques à mon adjoint opérationnel allemand du corps européen. Je passais 80 % de mon temps à traiter des problèmes politico-militaires. Les 20 % restants me servaient à maîtriser l'approche de la situation générale et à aller sur le terrain où j'avais aussi un rôle

6. Pour un approfondissement de ces différentes phases, voir : Armée de Terre, « Gagner la bataille. Conduire la paix. Les forces terrestres dans les conflits aujourd'hui et demain », *Forces terrestres* 01, 2007, p. 84.

politique au travers de mes négociations avec les chefs de guerre. » Passer de la phase d'intervention à celle de la stabilisation, c'est donc passer d'un objectif tactique – gagner la bataille –, à un objectif stratégique qui ne relève plus de la seule compétence militaire. Il s'agit de changer d'espace de manœuvre et de se rapprocher de la sphère politico-stratégique.

La phase de reconstruction ne doit plus être pensée en fonction du succès tactique initial, mais des conditions de sa réussite stratégique. Il s'agit d'une aptitude et d'une habileté à réaliser un état final recherché. Pour ce faire, il est nécessaire que le commandement militaire dispose, le plus en amont possible, d'une vision précise des objectifs poursuivis par l'autorité politique qui a décidé de l'emploi de la force armée. Sa manœuvre doit être totalement imprégnée de la vision de l'« état final politique visé », tant au stade de la conception que pour chacune des phases de sa conduite. La nouvelle fonction de POLAD se dessine naturellement et devient indispensable à ce type de conflit⁷.

La dialectique entre culture politique et culture militaire

Les armées n'étant pas considérées comme un « objet politique » dans les démocraties matures, leur relation au politique ne fait guère l'objet de recherches théoriques, ce qui est regrettable, car cela permettrait de mieux comprendre la soumission paisible de la force au droit. Néanmoins, si l'approche normative traditionnelle qui postule cette soumission de l'armée au pouvoir politique reste une garantie fondamentale du respect des valeurs démocratiques, une perspective explicative de type sociologique peut rendre compte de réalités plus ambiguës de la relation armée-pouvoir, à savoir que, progressivement, une imbrication des deux sphères peut s'avérer utile, notamment au travers de l'idée développée par une nouvelle école de pensée américaine du poste de Diplomat Warriors.

L'intensification de l'implication de la France dans les opérations de stabilisation et de reconstruction de l'État s'accompagne logiquement du développement de politiques d'influence susceptibles de relayer la position nationale. Ces « relayeurs d'influence » sont notamment les POLAD, qui doivent disposer d'une solide culture politique afin de « penser la guerre », agrémentée de connaissances militaires au sein d'un univers caractérisé, d'une part, par la conflictualité et, d'autre part, par l'existence d'intérêts multinationaux variés. Ils doivent

7. David A. Lange, « The Role of Political Adviser in Peacekeeping Operations », *Parameters*, Spring 1999, pp. 92-109.

permettre tout à la fois de peser sur les orientations et les décisions à caractère général, jouant un rôle dans l'emploi des forces, mais également de faire valoir et de relayer, au sein même du processus de décision, le point de vue national, en complément des actions diplomatiques et militaires menées par ailleurs. J'ai ainsi eu à présenter au général commandant la FIAS la position politique française sur le conflit afghan et à lui préparer les questions qu'il pourrait adresser au ministre de la Défense Hervé Morin et au ministre des Affaires étrangères Bernard Kouchner lors de leurs visites à Kaboul. L'emploi de POLAD au sein des grands états-majors internationaux permet de répondre à l'exigence stratégique et opérationnelle.

La récurrence des difficultés rencontrées lors de la résolution des différents conflits montre que la finalité doit l'emporter sur la capacité et que les acteurs doivent agir de concert en vue du résultat politique. Les réactions de nos impatientes démocraties, conjuguées aux effets pervers de la mode capacitaire, amènent à devoir repenser l'ordonnement général et l'emploi des moyens en vue de la reconstruction de l'État et de son contrat social. La vraie question devient donc celle du sens stratégique et de sa portée politique.

Lors de cette mission en Afghanistan, j'ai pu mesurer le poids des facteurs politiques sur la décision militaire, en particulier lors d'une contre-offensive menée dans le district de Chora (province de l'Uruzgan) où quatre-vingts tués et cent blessés furent imputés à la FIAS. Les forces adverses en tirèrent parti afin de décrédibiliser celle-ci et d'affaiblir le gouvernement. Ce dernier fut contraint de réagir. Le président Karzaï critiqua alors violemment la coalition afin de ne pas perdre son propre crédit. Le soutien de l'opinion publique internationale était alors aussi en jeu. Il s'avérait d'autant plus indispensable que certaines nations entamaient un débat interne sur le prolongation du mandat de leurs forces. La FIAS fut donc confrontée à une situation qui mettait en danger le soutien de la population afghane, la solidité des liens avec le gouvernement afghan, l'appui des instances internationales et des nations présentes sur le terrain. Une directive tactique fut alors publiée par le général commandant la FIAS afin de rappeler que l'atteinte d'objectifs tactiques ne pouvait se faire au prix d'un échec stratégique. L'usage des armes, en particulier l'appui air-sol, fut donc restreint et encadré par des règles plus drastiques.

Cet exemple montre, s'il en est besoin, que la doctrine du combat aéroterrestre, par exemple, demande de façon intrinsèque que les chefs et les états-majors des niveaux tactiques et opérationnels soient politiquement formés et conseillés, afin de se battre et de remporter la victoire sur le champ de bataille. Le concept de POLAD répond largement à cette nécessité. Cette fonction permet en effet de créer en

amont les conditions d'un lien direct entre la Force et l'ensemble des acteurs par une présence visible, attentive et compréhensive.

Désormais, l'« état final » de niveau stratégique comporte de nombreuses variables non militaires, que le général en chef doit systématiquement intégrer dans ses décisions opérationnelles. La culture politique est devenue une clé de réussite incontournable pour penser la guerre, parallèlement aux différentes disciplines traitées par les militaires de l'état-major (planification, opérations, renseignement, logistique...).

Par ailleurs, le caractère multinational des engagements impose au chef militaire de bien comprendre les différentes règles d'engagement des nations ainsi que les différentes doctrines offensives et contre-offensives des forces composant la coalition, car aucune nation ne pense la guerre de manière identique. Certaines unités aux désignations similaires peuvent fonctionner de façons très différentes, avec des systèmes militaires variés et des standards d'acceptabilité (comme, par exemple, en matière de risques et de pertes) divers (en Afghanistan, trente-neuf nations composent la FIAS). La connaissance de ces facteurs relève, là encore, de l'« armement intellectuel » indispensable au POLAD. Celui-ci aura rempli sa mission s'il a effectivement fait en sorte que le chef militaire intègre dans toutes ses décisions les contraintes imposées par l'état final politique recherché.

Les exemples américain et français

Si la fonction de POLAD est relativement récente en France – elle remonte à l'engagement dans les Balkans –, elle est à peine plus ancienne au sein des armées britannique et américaine (1986). Aux États-Unis, ce poste est très souvent occupé par des diplomates qui sont suivis par le département d'État, le Pentagone et quelques centres de recherche. Il est intéressant de souligner qu'au Royaume-Uni, les POLAD ne sont pas nécessairement des diplomates et sont généralement affectés dans les régions géographiques de la Défense en lien avec la Post Conflict Reconstruction Unit (PCRU, « unité de reconstruction de l'après-conflit »). En France, ce poste, encore peu développé et mal connu, est essentiellement dévolu à des civils, dont des diplomates.

L'apparition de cette nouvelle fonction témoigne d'un véritable tournant doctrinal dans la pensée militaire américaine. La séparation nette entre la paix et la guerre a, en effet, très longtemps caractérisé la pensée militaire américaine et britannique⁸.

8. Bernard Boëne, « Les Décisions américaines en matière de défense : comment les sociologues y contribuent », *Revue française de sociologie* vol. XXIV, juin 1983, pp. 203-226.

Elle en était même un fondement. Ainsi, le secrétaire américain à la Défense McNamara pointait-il du doigt dans ses Mémoires l'« incapacité lamentable à intégrer et à coordonner les actions diplomatiques et militaires chaque fois que les États-Unis cherchent à mettre un terme à la guerre ». Plus récemment, le général Wesley K. Clark évoquait dans ses Mémoires de guerre la « conviction au sein de l'institution militaire que le rôle des forces armées est de combattre et de gagner les guerres en établissant une claire distinction entre leurs responsabilités au combat et les efforts du département d'État pour promouvoir la paix et les intérêts américains ». Par ailleurs, dans un article intitulé « Les objectifs militaires affirment leur priorité sur la diplomatie », le *Christian Science Monitor* constatait, le 24 octobre 2001, que le « Pentagone se focalise sur les objectifs militaires dans une profonde aversion pour les complications politiques ». Et l'ancien chef du Conseil national de sécurité du président Jimmy Carter, Zbigniew Brzezinski, de caractériser la politique militaire américaine de manière très synthétique : « Nos militaires ne sont en rien adeptes de Clausewitz, pour eux les moyens militaires doivent obéir avant tout à des décisions militaires » (*L'Express*, 27 décembre 2001). Il existe donc bien une coutume d'abdication politique une fois la guerre déclarée.

« Le rôle des responsables politiques est de fixer les objectifs de guerre, celui des armées consiste à les atteindre », résume le général Colin Powell dans ses Mémoires. Le général Vincent Desportes, lui, rappelle que la lecture américaine de Clausewitz est aujourd'hui tronquée⁹. Effectivement, les enseignements du Prussien sont inlassablement répétés, mais régulièrement méprisés. Les États-Unis sont des adeptes du concept d'actions massives, de batailles décisives, et se sont faits à l'idée que les forces armées pouvaient être un outil politique, oubliant le principe structurant de Clausewitz de la continuité entre action politique et action militaire.

Une rupture brutale semble s'être produite au sein de la culture américaine par la publication, en décembre 2006, du *Manuel de contre-insurrection* puis, en octobre 2008, du *Manuel des opérations de stabilisation*. Ce qui caractérise fondamentalement cette nouvelle approche, c'est la centralité du facteur humain dans la guerre¹⁰, et donc la prise en compte de la prédominance du politique sur le militaire. Celui-ci est enfin intégré dans une « approche globale » des crises, plus ouverte et moins marquée par l'approche de type

9. Vincent Desportes, *L'Amérique en armes*, Paris, Economica, 2002, p. 165.

10. On passe du Network Centric Warfare au Human Centric Warfare, puis au Culture Centric Warfare.

capacitaire. Le *Foreign Service Journal* d'octobre 2008 a d'ailleurs relayé la décision de créer mille cent postes de POLAD supplémentaires au sein des commandements militaires dans et hors des zones de combat. Ces postes ont pour vocation de s'inscrire dans la transformation de l'outil diplomatique ainsi que dans celle de l'outil militaire. Ils devraient s'accompagner de la naissance d'un nouveau corps de Diplomat Warriors.

Le cas français n'est guère éloigné de l'exemple américain. De manière générale, il témoigne de rapports restés longtemps très distants entre le pouvoir politique et ses militaires. Le temps des crises profondes entre les « deux mondes » semble aujourd'hui s'émousser. Les souvenirs douloureux de l'affaire Dreyfus, de celle des fiches du général André, ou de l'Organisation armée secrète (OAS) paraissent oubliés. Le principe cicéronien *cedant arma togae* (« Que les armes cèdent devant la toge ») n'est aujourd'hui remis en cause par aucun officiers français.

Néanmoins, sans parler de défiance, certains évoquent la persistance d'un reliquat d'incompréhension. L'inconscient de l'homme politique et de l'opinion publique resterait encore peuplé d'images mitigées¹¹ : prises de pouvoir politique par des militaires (Bonaparte le 18 Brumaire ou Pétain en juillet 1940), tentatives de putschs (le général Boulanger en 1889, ou les généraux d'Alger en 1961) ou défaites militaires (la débâcle de 1940, puis les guerres d'Indochine et d'Algérie). Par ailleurs, l'esprit militaire, nourri d'impératifs « à la simplicité terrible » comme le disait le général de Gaulle, ne s'accorde pas toujours avec l'art des négociations et des compromis. De fait, les deux sphères témoignent encore d'une certaine défiance. Cette situation tend néanmoins à s'estomper et il est de moins en moins question d'ingérence du pouvoir politique et civil dans l'exécution opérationnelle. Une fois encore, le poste de Polad peut remplir là une fonction essentielle. La médiatisation des crises et de leurs conséquences sur le plan politique intérieur et international a parfois amené le pouvoir politique à intervenir dans la conduite des opérations. Le rôle de « messenger » du POLAD, par sa traduction des objectifs militaires en langage politique et de la volonté politique en termes militaires, sera certainement de nature à favoriser une meilleure compréhension.

11. Marie-Dominique Charlier, « L'Esprit de Défense au quotidien », in *Les Documents du Centre d'études en sciences sociales de la Défense*, décembre 2002, p. 114.

Conclusion

Le rôle du POLAD est donc celui de conseiller dans un domaine spécifique et sensible, puisqu'il relève de la finalité même de l'action du chef militaire. Il doit en permanence expliciter à celui-ci les objectifs de l'autorité politique afin que les manœuvres décidées et conduites s'inscrivent toujours dans le cadre stratégique de l'opération, et sensibiliser ses interlocuteurs politiques aux contraintes de multiples natures qui s'imposent au chef militaire, de sorte que le pouvoir politique ait en permanence une vue objective et réaliste de la situation militaire et de ses perspectives d'évolution. Destiné à éclairer les choix du commandement militaire par une connaissance politique approfondie de la situation, le rôle du POLAD pourrait être comparé à celui de l'aumônier. Ce dernier doit agir et réagir afin que les actions militaires conduites sur le terrain restent conformes aux exigences morales qu'imposent la poursuite du bien commun. Il est en quelque sorte le veilleur qui s'assure autant que possible du respect des règles morales qu'il a pour mission de promouvoir.

Néanmoins, contrairement à la plupart des postes existant au sein des armées, il n'existe pas de concept ou de doctrine d'emploi précis de la fonction de POLAD, et encore moins de formation spécifique à ce type de mission. Certainement faut-il laisser « du temps au temps » afin de permettre aux esprits de prendre conscience de l'importance de la dimension politique dans l'action militaire et de se rapprocher des idéaux clausewitzien si souvent préconisés mais si difficiles à atteindre. L'institution militaire devra alors accepter et intégrer en son sein des spécialistes en gouvernance, en sciences politiques et en relations internationales, disposant par ailleurs d'une formation militaire indispensable – ce profil est pour l'instant assez rare. Cette évolution, qui implique la rencontre de deux cultures de pensée différentes et complémentaires, ne se fera pas sans difficulté. Elle nous invite, comme le proposait déjà Bergson, à nous rappeler qu'il est toujours souhaitable de « penser en homme d'action et agir en homme de pensée » afin d'augmenter les perspectives d'excellence des armées en temps de paix et de succès en temps de guerre. ┘

COMPTES RENDUS

DE LECTURE



Deux théâtres extrêmes du rêve d'empire, deux lieutenants frais sortis de Saint-Cyr, deux livres de nostalgie sur des faits d'armes lors de guerres oubliées, deux rapports agités à une hiérarchie joyeusement caricaturée, deux hymnes à la liberté et à l'énergie qu'apporte le vrai commandement, deux récits que ces jeunes gens devenus généraux puis retraités ont revécus en toute franchise : deux heureuses surprises qui mêlent exactitude du témoignage et force du roman d'aventure. À lire l'un et l'autre, à coup sûr.

Jean du Boucher a bien mérité son képi noir dès 1933 là-bas, avec ses goumiers et ses tirailleurs d'un de ces Groupes nomades grâce auxquels l'armée française a surveillé les confins de la Mauritanie et du Sahara espagnol, traqué la « dissidence » des tribus nomades dans tout le Sahara nord occidental, fait des pieds de nez aux képis bleus descendus du Sud algérien et aux hauts gradés débarquant en auto ou par avion, compté d'abord sur leurs méharis et leurs pisteurs pour tenter de pacifier cette marche de l'empire. Il a tout conté par le menu, double mariage indigène compris, à Sophie Caratini, une anthropologue du CNRS, qui a enchaîné ses propres enquêtes de terrain et pris la plume.

C'est parfois monotone comme le pas de l'*azouzel* mais, au rythme des saisons qui font et défont le désert, on se prend à relire non pas Psichari ou le père de Foucault mais *L'Atlantide* ou *L'Escadron blanc*. Avec, en prime, mille notations de belle et bonne histoire coloniale, qui en disent long sur cette région indécise et fascinante où, on le sait, des « salopards », comme on disait alors, courent encore aujourd'hui.

En 1951 et 1952, le lieutenant Dominique de La Motte a été volontaire pour prendre le commandement du Commando 12, une unité commando de supplétifs assez bohèmes, *congais* comprises, comme l'a voulu le général de Lattre dépêché en Cochinchine pour redresser une situation déjà très compromise. La petite troupe « incommandable », hébergée chez un Blanc planteur d'hévéas à la frontière cambodgienne, traque le Viet infiltré, surveille les caodaïstes, monte des embuscades et pousse les raids en zone interdite, « de l'autre côté de l'eau ». Elle chasse le renseignement, fait du butin, amadoue les buffles les plus grincheux, rend la justice minimale et veille au respect des bonnes mœurs. Et, surtout, met son point d'honneur à outrepasser les ordres et à se dépasser elle-même.

Sec, pudique jusque dans le pittoresque, singulier, jubilatoire, le récit du lieutenant Dominique de La Motte, alors à l'orée d'une belle carrière qui le conduira au commandement de la IV^e région militaire, met en vedette une guerre inconnue, bien loin du contrôle des pistes et de la défense des postes. « Roi de guerre », le petit chef de bande grand lecteur de Pascal a beaucoup appris là-bas, au contact de ses *nha-qués*, ses paysans. Il en est sorti convaincu que faire la guerre révolutionnaire est un « travail de fourmi, fondé sur la patience, la ruse et d'inévitables compromis ». Mais aussi une inoubliable aventure humaine.

Jean-Pierre Rioux, historien. Directeur de *XX^e Siècle. Revue d'histoire* ▽

La Dernière Marche de l'empire. Une éducation saharienne

Sophie Caratini

Les Empêcheurs de penser en rond/
La Découverte, 2009



De l'autre côté de l'eau. Indochine 1950-1952

Dominique de La Motte

Tallandier, 2009



Les Guerres bâtarde. Comment l'Occident perd les batailles du XXI^e siècle

Arnaud de La Grange, Jean-Marc Balencie
Perrin, « Tempus », 2009



Comment parler d'un livre dont on retrouve une multitude de phrases et d'exemples tirés de ses propres études sans jamais que celles-ci soient citées (sauf une fois, mais avec une erreur¹)? Commençons donc par rendre au moins au Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) ce qui lui appartient. La lecture de *La Guerre après la guerre*, *Les Armées du chaos*, *Les Fantômes de Falloujah*, *Des électrons et des hommes* et *La Guerre de juillet* (tous ces documents sont disponibles sur le site internet du CDEF) permettra au lecteur de retrouver facilement les passages consacrés au conflit irakien et à la guerre Israël-Hezbollah.

À ce premier collage, les auteurs ajoutent en vrac tous les concepts développés depuis les années 1980 aux États-Unis comme en France aujourd'hui avec le général Desportes, remettant en cause le technologisme de ce que l'on a appelé la « révolution dans les affaires militaires » (et son avatar la « transformation »). Seul le terme d'*Hybrid Wars* du général des marines Mattis n'est pas repris, sans doute pour éviter une nouvelle accusation de plagiat avec le titre. Le seul intérêt de ce petit ouvrage est d'ailleurs de recenser les auteurs de ce courant « contre-révolutionnaire » dont les idées trouvent leur confirmation dans les difficultés qu'éprouvent actuellement les armées occidentales (dont Israël) face aux organisations non gouvernementales armées du grand Moyen-Orient.

On lui préférera *Le Nouveau XXI^e siècle* de Jacques Sapir (Le Seuil, 2008), plus large mais aussi plus profond et plus honnête, ou l'incontournable *La Guerre probable* du général Vincent Desportes (Economica, 2^e éd. 2008). On n'oubliera pas non plus sur ces questions l'excellent article « Contre-révolution dans les affaires militaires » de Jean-Michel Millet dans *Inflexions* n° 4 (octobre-décembre 2006).

La conclusion est que l'étude de la guerre est une chose trop sérieuse pour être confiée à des journalistes peu scrupuleux.

Michel Goya, membre du comité de rédaction

Vingt Ans après la chute du Mur. L'Europe recomposée

Pierre Verluise
préface de
Jean-Dominique
Giuliani, Choiseul,
2009



Le professeur Georges-Henri Soutou (Sorbonne) considère qu'il s'agit là d'« un grand travail sur un grand sujet. Un tableau fort utile et magistral ». En effet, s'il peut sembler évident que, vingt ans après la chute du Mur, la donne géopolitique mondiale a radicalement changé, on a moins connaissance, depuis deux décennies, des jeux secrets entre puissances qui s'exercent pendant et après la guerre froide, tels que l'âpreté des luttes d'influence autour, comme au sein de l'Europe. C'est tout le mérite de l'ouvrage de Pierre Verluise que de nous éclairer sur le chemin parcouru, à l'heure où l'on s'apprête à célébrer le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Docteur en géopolitique et directeur du séminaire sur l'Europe au Collège interarmées de défense (CID), c'est un auteur expérimenté qui signe ici son neuvième ouvrage.

L'angle choisi n'est pas celui du récit classique de l'histoire de la fin de la guerre froide et de la construction européenne. Pierre Verluise, au contraire, nous invite au cœur des raisonnements et des stratégies des différentes personnalités ou puissances qui ont contribué à façonner l'Europe d'aujourd'hui : les entretiens et les témoignages recueillis auprès d'acteurs de cette époque nous font revivre les événements marquants de l'avènement de la nouvelle Europe.

Après un bref état des lieux de l'après-guerre, Pierre Verluise examine, dans un premier temps, les stratégies tant soviétiques qu'américaines déployées en vue d'affaiblir le bloc adverse. La force de cette partie tient sans aucun doute

1. Il s'agit de *Dix millions de dollars le milicien. La crise du modèle occidental de la guerre, Politique étrangère* (et non politique internationale comme cela est indiqué dans le livre) 1-2007, dont la thèse générale est mystérieusement très proche de celle des *Guerres bâtarde*.

aux révélations qu'elle livre sur les manœuvres tactiques des deux blocs et les intentions qui les sous-tendent. L'auteur est particulièrement novateur dans les réflexions qu'il consacre à l'action de Gorbatchev lors de la mise en place de la perestroïka et de la glasnost. L'effondrement du bloc de l'Est en 1989, et de l'Union soviétique en 1991, entraîne une incursion plus importante des États-Unis dans les décisions européennes et, en Europe, là où ils ont un pouvoir

d'action. Les intégrations dans l'OTAN de certains pays issus de l'éclatement du bloc de l'Est interfèrent par ailleurs considérablement sur l'élargissement de l'Union européenne. La nouvelle configuration des rapports change radicalement la donne et pose des difficultés aux membres de l'Union, qui doivent aussi compter avec la Russie et ses ressources. L'Europe demeure donc un terrain stratégique, où chaque événement politique majeur implique de nouvelles orientations.

La deuxième partie de cet ouvrage est organisée autour des deux piliers de l'Union européenne, la France et l'Allemagne. Pierre Verluise s'interroge sur l'évolution des relations du « couple », afin d'en comprendre les enjeux actuels. Il s'avère que la chute du mur de Berlin n'a pas naturellement renforcé les relations entre ces deux pays. Au contraire, les ambiguïtés que l'auteur met en lumière sont éclairantes pour comprendre l'évolution de l'Europe communautaire. Paris n'a pas su anticiper et réagir au moment de la chute du Mur, ne pouvant se départir de sa défiance vis-à-vis de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et des États-Unis. L'évolution européenne prouve l'erreur d'appréciation de la France, au vu des diverses alliances instituées avec des pays d'Europe balte, centrale et orientale. Les tensions du couple franco-allemand demeurent prégnantes dans le contexte géopolitique international, bien que les efforts tendent vers des décisions communes et cohérentes, dans un souci d'entente et de renforcement d'un vrai pôle unitaire européen.

Les problématiques autour de la place occupée par l'Europe sur l'actuelle scène mondiale, des orientations privilégiées et des enjeux primordiaux des années à venir sont au cœur de la réflexion de la dernière partie de cet essai. L'Europe a sans conteste un rôle à tenir et des défis à relever, principalement au vu des profondes mutations et des changements conséquents dans le paysage géopolitique contemporain en termes d'économie, de démographie, d'institutions, de politique nationale et communautaire. Il n'en demeure pas moins que de sérieuses interrogations sont soulevées par l'entrée de nouveaux pays au sein de la Communauté. Pierre Verluise éclaire l'avenir de l'Europe et les défis qu'elle doit relever, comme les Balkans occidentaux et la candidature de la Turquie. Quelles que soient les réponses qui seront proposées, il faut souhaiter que l'Europe affermisce et consolide sa position mondiale. Il importe qu'elle sache s'affirmer et négocier auprès des trois autres « grands » mondiaux, les États-Unis, la Russie et la Chine. Ainsi, cet ouvrage nous transporte d'hier à demain, en nous donnant des clés pour comprendre le présent.

Emmanuel Dupuy, chargé de mission Recherche — Défense C

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

JEAN-RENÉ BACHELET **FROM A COMMON FOUNDATION TO SHARED BELIEFS?**

The culture we refer to herewith is meant in the sense of a frame of mind and beliefs common to a group, the nature of which tends to influence the behaviour of its members. Regarding the armed forces, there is undoubtedly a foundation of a common "frame of mind", inherent in the military status due to the specific characteristic of the profession of arms. To partly paraphrase the words of the general military regulations, this common foundation can be defined as a trilogy: sacrifice, devotion to the common good, discipline. This aspect is unique to the armed forces with regard to our society's behavioural standards and it poses a problem. In addition, the fact that these standards all but prohibit any mention of these "convictions" also constitutes a major difficulty: the profession of arms, more than any other, needs convictions based on strong values. Soldiers generally get around this difficulty by invoking the "service of France" but this only conceals deep, often unconscious divides resulting from the trials and tribulations of French history, notably the immense tragedy of the 1940 defeat and the Occupation. In fact, the armed forces must draw inspiration from the humanism which has shaped France's best aspects throughout the centuries and beyond historical divides. They embrace this heritage which Europe can build upon.

FRANÇOIS LECOINTRE **FOR AN ARMED CULTURE**

More than other institutions or major corps, armed forces have a unique culture, a way to act and think and original values which enhance the national identity. This culture is however exposed to a recurring standardisation process which has significantly accelerated in the past two decades, albeit marked by the emergence of the professional armed forces and France's increasing commitment to external operations. This standardisation, in addition to affecting the efficiency of military capabilities, weakens national culture by depriving the collective consciousness of a guaranteed lucidity: the acceptance of the perspective of combat.

CLAUDE WEBER **THE SOLDIER AND HIS/HER SOCIETY**

Regardless of the nature of the group, cultural analysis must not be equated with folklore or a rigid past. The analysis of the evolutions relating to military culture is essential for the understanding of the institution as a whole and its position within society in general. There have been many changes and reforms these past decades and, now that the French armed forces are fully professional, it is more important than ever to define the term military culture and how this culture encompasses organisational characteristics, specifies the individuals and characterises the links between the armed forces and the parent society.

ANDRÉ THIÉBLEMONT **THE AWAKENING OF AN IDENTITY IN THE ARMY**

This article examines the development characteristics and conditions of a trend of identity-based expressions which emerged in the early 1980s in the Army. These expressions asserted their fighting

vocation after a denial of this vocation by the military policy in the 1970s made them obsolete. At the end of the previous century, using multiple non-verbal channels, this trend expressed the "specific military characteristic(s)" all the more strongly and legitimately as the expeditions in which the Army was involved revived an epic, albeit pacific feeling that the dissuasive element had deprived them of. This trend is now culminating in a profusion of identity-based manifestations, including the abundant use of the notion of culture which explicitly states what was yesterday inconceivable.

LAURENT LÓPEZ **THE GENDARME, JANUS OF THE PUBLIC FORCE (1870-1939)**

The issue of the gendarmerie's military identity has re-emerged recently with the institutional merger of the gendarmerie and the police, under the exclusive authority of the ministry of the Interior. The debate on the relative martial influence of the gendarmerie is not new and goes back to the very origin of its bicentennial history. In 1791, the combination of its civilian police duties and military status already posed a problem. During the 3rd Republic, the issue of the gendarmes' military identity became a focal point of the debate on interior security, which was evolving with the emergence of the criminal police and increasingly demilitarised policing activities. Too military for policemen and too police-oriented for soldiers, the gendarmes have suffered from a recurring identity problem since the late 19th century, due to the versatility of their tasks perceived as incompatible but also to the duality between their status and nature of the duties required of them.

BRUNO DARY **FOREIGN LEGION:** **A MULTI-RACIAL AND MONO-CULTURAL SOCIETY**

Transforming young men from one hundred and forty different nationalities into one closely knit group and elite troop is the daunting task of the Foreign Legion. There is only one way to achieve this task, by progressively making them adhere to the same culture. This process can be summarised in a few words: French education, education in French and education in French ways.

PATRICK GODART **SOLDIERS AND DOCTORS**

Military culture and medical culture appear very dissimilar. The comparison of these two domains reveals however a large number of similarities. As they both deal in fire and blood, sacred aspects, violence and death, they have fed off one another since war and medicine have existed. The military doctor currently embodies this combination, its limitations and characteristics. The comparison of war and medical cultures raises the issue of their reciprocal acculturation and of the future of the special relationship between military leader and military doctor.

JEAN-MARC DE GIULI **STRATEGIC CULTURES**

Setting aside technical approaches, examination of the geographical, religious and historical factors which are the basis of military cultures can help understand collective behaviour as well as the causes of current crises and conflicts. While the Western world claims to be a unique and universal reference, it should be pointed out that it has different faces: a radical North American aspect and a European aspect regulated at its core but divided with regard to its specific regional characteristics. Free from the grasp of communism, Slavic countries are renewing their nationalistic desires. The Arab-Muslim world is perceived by westerners as a single entity due to its religious tradition although it is, unfortunately for its future development, deeply divided. Finally, the Asian world and supposed "uniformity" is as mysterious and unpredictable as ever for Cartesian minds.

JOHN CHRISTOPHER BARRY **USA: COLLECTIVE OBSESSION AND MESSIANIC AGGRESSIVENESS**

The USA, the empire of good (Jefferson) and an actual empire, claims to be the keeper and guardian of world freedom. By calling its enemies criminals, it blurs the crucial difference between police violence and war violence and refrains from considering the opponent as a political subject with whom it will be at peace one day. By addressing its vulnerabilities in terms of capabilities rather than good-neighbourly political relations with sovereign countries, America is constantly broadening, using a global network of bases, its security perimeter on a global scale. This is evocative of one of the founding myths of the USA, where freedom is equated with the open frontier which must constantly be pushed back and defended. In the words of historian Frederick Jackson Turner, "the frontier is the crest of the wave, the juncture between wilderness and civilisation".

PETER ERLHOFER **TRADITION, CULTURAL ELEMENT OF THE BUNDESWEHR**

Traditions constitute basic foundations of human culture. The search for the "right tradition" has been the concern of the German armed forces since their creation. For German soldiers, this means the conscious selection of the historical elements worth passing on. Three guidelines have evolved and now make up the three pillars of tradition: the Prussian reforms, the resistance of certain soldiers to national-socialism and the Bundeswehr's own traditions. German and French military traditions reveal notable differences. The "broken German tradition" has met with a world of rigid French traditions, developed throughout generations based on conventions and rituals. The soldiers, the result of different socialisation processes, should and must now work and live together.

FRANK VERMEULEN **ENGAGEMENT CULTURE IN MAJOR COMPANIES**

For many years the reserved domain of anthropologists, culture has become the predilection of human science researchers and management consultants. Among the abundant literature, the authors who perceive corporate culture as an inwardly focused sub-group of myths and rituals stand out from those who perceive the company as a culture and refer to outwardly oriented identity or image.

The managers refer to a "corporate culture in action", the result of an almost infinite number of combinations associated with its history, activities, professions, technologies, products and services, values, leaders' personality etc. These elements are illustrated by individual and collective behaviours in the workplace. In light of the paradoxical change, "cultural management" can be used as a tool to create a virtuous circle making the personnel's commitment beneficial to the company's performance.

However, one can only refer to corporate culture from within the company. In happy times, a self-confident community refuses, neglects or ignores investigation processes. Culture is all the more visible when the company is in jeopardy, destined to disappear or adapt to the evolutions of its environment. Otherwise it is as present and invisible as the air we breathe.

JEAN-PAUL CHARNAY **CULTURE AS DOMINATION**

Culture consists of a stock of references resulting in the realisation of a common sense of belonging and the highlighting of our differences with others. It makes it possible to cultivate alliances, affinities and hatreds. There is such a thing as war culture. Does this culture support or degrade the higher culture from which it emanates? Is culture itself not an instrument for domination?

BRÈVES

EXPOSITION

Le musée national de la Marine consacre une exposition au dialogue entre les uniformes de la marine et la mode française. Des pièces rares provenant des collections du musée côtoient les créations de grands couturiers.

Jusqu'au 26 juillet au musée national de la Marine, Palais de Chaillot, Paris.

MUSÉE

Depuis le 17 mai, les collections du musée de l'Armée relatives à l'Ancien Régime, à la Révolution et au Premier Empire sont à nouveau accessibles au public dans des espaces d'exposition permanente rénovés. Plusieurs milliers d'objets, qui constituent l'une des premières collections au monde, reprennent ainsi place au sein d'une nouvelle muséographie. La seconde partie du parcours (monarchie de Juillet, Second Empire et XIX^e siècle jusqu'en 1870) rouvrira en novembre.

Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, Paris.

ERRATUM

Dans notre dernier numéro, quelques erreurs se sont introduites dans les transcriptions des interventions de John Christopher Barry. Il faut lire :

- < page 129 : Selon moi, le guerrier doté de toutes les vertus est une figure mythique chantée par les poètes. Il n'a jamais vraiment existé dans l'histoire.
- < page 130 : Les migrants rejetés par la vieille Europe qui arrivèrent sur le sol américain étaient de véritables pèlerins en quête de la nouvelle Jérusalem. Or ce sont eux qui ont formé une union avec les États esclavagistes du Sud.
- < page 52 : On ne peut pas parler de sacrifice noble et désintéressé des soldats occidentaux d'un côté et, de l'autre, réduire l'acte kamikaze à un simple calcul de salut personnel.

BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

▣ Jean-René BACHELET

Voir rubrique « comité de rédaction ».

▣ John Christopher BARRY

Après des études universitaires d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), et de philosophie en France (Paris-X), John Christopher Barry parcourt le monde comme cinéaste et photographe pendant de nombreuses années. Suite à un diplôme de sociologie de la défense et d'études stratégiques, il prépare actuellement un doctorat en anthropologie sociale à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) sur la crise du modèle militaire occidental dans les conflits de l'après guerre froide.

▣ Marie-Dominique CHARLIER

Docteur en droit public et titulaire de trois masters en défense, droit public et sciences politiques, le lieutenant-colonel Marie-Dominique Charlier a longtemps enseigné la géopolitique à l'Institut d'études politiques et à l'École supérieure d'aéronautique et de l'espace de Toulouse. Elle est chercheur associé à l'Institut français des relations internationales (IFRI) dans le cadre du laboratoire de recherche sur la défense. Après avoir été durant six mois conseiller politique du général commandant les forces de la FIAS en Afghanistan, elle occupe actuellement un poste de chargé de mission au Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) de l'armée de terre.

▣ Jean-Paul CHARNAY

Voir rubrique « comité de rédaction ».

▣ Bruno DARY

Le général de corps d'armée Bruno Dary est saint-cyrien. Il a effectué une grande partie de sa carrière à la Légion étrangère, notamment au 2^e régiment étranger de parachutistes avec lequel il a participé comme lieutenant à l'opération aéroportée « Bonite » sur Kolwezi au Zaïre, en mai 1978. Il a commandé ce régiment entre 1994 et 1996 et été engagé en République centrafricaine de décembre 1994 à mai 1995, puis en Bosnie de novembre 1995 à avril 1996. De 2004 à 2006, il était le commandant de la Légion étrangère. Il a également été professeur au collège interarmées de défense, responsable de la cellule « Afrique » au centre opérationnel interarmées de l'état-major des armées et chef de section « doctrine » à l'état-major des armées.

Nommé général de brigade en 2002, le général Dary a commandé la 6^e brigade légère blindée avant d'être nommé inspecteur de la fonction « mêlée » au sein de l'inspection de l'armée de terre. Depuis le 1^{er} août 2007, il est gouverneur militaire de Paris, commandant la région terre Ile-de-France, commandant organique de l'outre-mer et de l'étranger, et officier général de la zone de défense de Paris.

Titulaire d'un DEA de sciences politiques, le général de corps d'armée Dary est breveté de l'enseignement militaire supérieur, ancien auditeur du Centre des hautes

études militaires et de l'Institut des hautes études de défense nationale.

▣ Jean-Marc de GIULI

Licencié en histoire, saint-cyrien, Jean-Marc de Giuli a fait une carrière dans l'armée de terre après avoir effectué son service national. Sa carrière s'est déroulée pour une part dans les troupes de montagne, notamment comme chef de corps du 6^e bataillon des chasseurs alpins (1990-1992) et comme commandant de la 27^e brigade d'infanterie de montagne (2000-2002). Il a également servi au cabinet du ministre de la Défense (1988-1990) et a apporté son concours à la transformation de l'armée de terre entre 1995 et 2004 comme chef du Centre de prospective de l'état-major, général adjoint doctrine au commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur et général adjoint au major général de l'armée de terre. Général de division, il a quitté le service actif en 2004, mais continue d'être rappelé à l'activité pour analyser l'entraînement des PC des forces. Collaborateur de sociétés, il exerce une activité de consultant et anime un réseau d'experts opérationnels.

▣ Peter ERLHOFER

Lieutenant-colonel, maître en sciences pédagogiques, Peter Erhofer est officier de liaison de l'armée allemande aux Écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan ainsi qu'à l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent depuis 2005.

▣ Patrick GODART

Issu de l'École du service de santé des armées de Bordeaux puis de l'Institut de médecine tropicale de Marseille, le médecin chef des services Patrick Godart sert comme médecin chef de l'île de Lifou en Nouvelle-Calédonie (pendant les événements indépendantistes), puis au 11^e régiment d'artillerie et au 11^e régiment de génie. En 1998 et 1999, il est médecin chef de la division multinationale Sud-Est à Mostar (Bosnie-Herzégovine). Assistant puis spécialiste des techniques d'état-major du service de santé, il occupe successivement des postes de direction à Baden-Baden, au corps européen à Strasbourg, à la direction régionale de Bordeaux, puis à la direction centrale du service de santé à Paris.

De septembre 2007 à juin 2008, Patrick Godart est auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM). Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), il est également breveté de l'enseignement militaire supérieur, de la FührungsAkademie der Bundeswehr à Hambourg et de la Medical School de San Antonio (Texas). Diplômé de l'Institut d'études politiques, section service public, il est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de la santé. Il est actuellement conseiller médical du chef d'état-major des armées.

▣ Elrick IRASTORZA

Après avoir exercé les fonctions de major général de l'armée de Terre (MGAT), le général d'armée Elrick Irastorza est nommé chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) le 2 juillet 2008. Sa carrière s'est partagée entre les

responsabilités opérationnelles en métropole et en outre-mer, des responsabilités dans le domaine de la formation et des ressources humaines.

▣ François LECOINTRE

Voir rubrique « comité de rédaction ».

▣ Laurent LÓPEZ

Docteur à l'université Paris-IV-Sorbonne (Centre d'histoire du XIX^e siècle), Laurent López termine une thèse sur les relations entre policiers et gendarmes en matière de maintien de l'ordre et de police judiciaire (1870-1914), sous la direction de Jean-Noël Luc et Jean-Marc Berlière. Il a récemment publié « Des gendarmes luxembourgeois chez les brigades du Tigre : les prémices de la coopération policière transfrontalière en Europe occidentale » (*Revue de la gendarmerie nationale* n° 226); « Avant les gaz lacrymogènes : les liaisons dangereuses du maintien de l'ordre, de la police politique et de la police judiciaire en France durant la III^e République », (*Déviance et Société*, 2008/1, vol. 32); « Les archives contre la statistique officielle ? Retour sur les brigades du Tigre (Dijon, 1908-1914) » (*Genèses. Sciences sociales et histoire* n° 71, juin 2008); « Être mobile : circulation d'une épithète entre gendarmerie et police (1871-1914) », in Jean-Marc Berlière (dir), *Être policier : les métiers de police(s) en Europe, XVIII^e-XX^e siècle* (Presses universitaires de Rennes); « Ce que fait le maintien de l'ordre sur les gendarmes et les policiers. La force publique sous l'effet d'une interaction professionnelle contrainte (1870-1914) » (*Vingtème Siècle. Revue d'histoire* n° 102, avril 2009) et « Quand les forces de l'ordre assiégeaient la bande à Bonnot : l'assaut final de Nogent au regard des archives de la police et de la presse », site *Criminocorpus* (page web en cours d'édition), <http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article375.html>

▣ Didier SICARD

Voir rubrique « comité de rédaction ».

▣ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française, Armed Forces and Society, Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

▣ Frank VERMEULEN

Cofondateur et directeur associé de FVA Management, Frank Vermeulen possède plus de vingt-cinq ans d'expérience professionnelle acquise en alternant conseil de direction, responsabilités opérationnelles en entreprise, recherche et enseignement. Ses interventions auprès des équipes dirigeantes du secteur public et privé couvrent

l'audit, le diagnostic, l'évaluation socio-économique de politiques publiques, le conseil en stratégie d'innovation et l'accompagnement des projets d'amélioration des performances.

Socio-économiste de formation, il travaille avec plusieurs équipes de recherche, notamment au CLERSE (Lille-I), réputé pour ses recherches interdisciplinaires en économie et sciences sociales. Membre de l'École de Paris du management (réseau X-Mines), il co-anime le séminaire mensuel « Entrepreneurs, villes et territoires ». Il est membre de la Société française d'évaluation (SFE) et intervenant dans plusieurs grandes écoles ainsi qu'à l'Institut national des études territoriales (CNFPT-INET).

▣ Claude WEBER

Maître de conférences en sociologie, docteur en sciences sociales (option ethnologie), Claude Weber est enseignant-chercheur aux Écoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan, où il dirige le département de sociologie. Il est détaché de l'université de Rennes-II et membre du Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS). Claude Weber a publié de nombreux articles sur l'objet militaire et prépare actuellement un ouvrage consacré à une recherche de trois ans au cœur d'une promotion de saint-cyriens.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

▣ Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées.

Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux.

Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006).

▣ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Ollms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kiné, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007).

Monique Castillo a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (Chear-DGA) sur la gestion des crises.

▣ Jean-Paul CHARNAY

Né en France, Jean-Paul Charnay passe ses jeunes années en Algérie où il étudie le droit français et musulman ; après avoir soutenu à Paris ses thèses de doctorat (lettres et sciences humaines, droit, science politique) il exerce diverses professions juridiques puis s'intéresse à la sociologie, à l'histoire et à la stratégie. Jean-Paul Charnay, qui a vécu plus de vingt ans au Maghreb, s'est attaché au fil du temps à multiplier les rencontres de terrain et les missions universitaires sur tous les continents où il a mené une recherche comparée sur les conflits. Après avoir créé à la Sorbonne le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, il préside actuellement le Centre de philosophie de la stratégie dont il est le fondateur. Islamologue reconnu, Jean-Paul Charnay a publié de nombreux ouvrages, entre autres : *Principes de stratégie arabe* (L'Hermé, 1984), *L'Islam et la guerre* (Fayard, 1986), *Métastratégie, systèmes, formes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire* (Economica, 1990), *Regards sur l'Islam, Freud, Marx, Ibn Khaldun* (L'Hermé, 2003), *Esprit du droit musulman* (Daloz, 2008).

▣ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien et appartenant à l'arme du génie, Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journa-

lisme, et a réfléchi dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban*, et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 et en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au Sirpa Terre, le colonel Cotard conseille le général commandant la région terre Nord-Est.

▣ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, le colonel Durieux est actuellement chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie.

Docteur en histoire, il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand.

▣ Philippe FRANÇOIS

Officier de carrière, issu de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, le lieutenant-colonel François est, actuellement, chef du bureau exploitation du retour d'expérience à l'état-major de l'armée de terre. Cette mission consiste à participer à l'adaptation de l'armée en exploitant les enseignements tirés des opérations et exercices.

Auparavant, il a participé à différentes missions de maintien de la paix et plus particulièrement en Europe de l'Est, en Afrique et aux Comores.

Il est diplômé du cours supérieur d'état-major de l'armée de terre ainsi que du Collège interarmées de défense.

▣ Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP

Né le 2 octobre 1949 à Tunis, saint-cyrien de la promotion « Souvenir de Napoléon », Pierre Garrigou-Grandchamp a commandé le 5^e régiment de chasseurs et a servi dix ans au sein de l'état-major de l'armée de terre avant de prendre le commandement de l'école d'application de l'arme blindée cavalerie, à Saumur.

Breveté de l'École supérieure de guerre, lauréat de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en histoire de l'art et archéologie de la Sorbonne, il est membre du conseil d'administration et du comité des publications de la Société française d'archéologie, responsable de la bibliographie pour l'architecture civile et médiévale, et de la rubrique actualité. Il est de plus membre du Centre d'études clunisiennes, et l'auteur de plusieurs publications dont *Demeures médiévales, cœur de la cité*, *La Ville de Cluny et ses maisons*, *L'Hôtel du grand commandement à Tours*, *L'École de cavalerie : une cité du cheval militaire*.

Actuellement, le général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp est commandant de la formation de l'armée de terre.

▣ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, le lieutenant-colonel Goya est officier dans l'infanterie de marine depuis 1990. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres, il est depuis septembre 2007 assistant militaire du chef d'état-major des armées.

Titulaire d'un brevet technique d'histoire, le lieutenant-colonel Goya est l'auteur d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918. Il a obtenu deux fois le prix de l'École militaire interarmes, le prix Sabatier de l'École militaire supérieure scientifique et technique, et le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense. Le lieutenant-colonel Goya est docteur en histoire.

■ Armel HUET

Professeur de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il en est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF).

Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003.

Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Actuellement, le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier général des armées, aumônier général de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français.

Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être Juif et Français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République* (Éditions Privé, 2005).

■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Leconte est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des troupes de marine où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment interarmes d'outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à

Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur du CHEM, le colonel Leconte est actuellement directeur de la formation au Centre des hautes études militaires.

■ Jean-Philippe MARGUERON

Dès sa sortie de l'École spéciale militaire en 1978 dans l'arme de l'artillerie, Jean-Philippe Margueron sert dans plusieurs régiments tant en métropole qu'outre-mer (5^e régiment interarmes de Djibouti). Commandant de compagnie à Saint-Cyr (promotion Tom Morel 1987-1990), il commande le 54^e d'artillerie stationné à Hyères avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au début de la professionnalisation de l'armée de terre. Il est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (54^e promotion).

De 2002 à 2005, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense. Promu général de brigade en 2005, il prend le commandement de la 7^e brigade blindée de Besançon, avec laquelle il est engagé au Kosovo durant quatre mois. À l'été 2006, il est appelé comme chef de cabinet du général chef d'état-major de l'armée de terre. Promu général de division en 2008, il est à ce jour général inspecteur de la fonction personnel de l'armée de terre.

■ Jérôme MILLET

À sa sortie de l'École spéciale de Saint-Cyr dans l'arme blindée cavalerie, Jérôme Millet alterne les postes en corps de troupe, en école et en état-major ; il commande le 2^e régiment de hussards à Provins, est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

En 1997, il est adjoint « terre » au cabinet militaire du Premier ministre. En 2000, il prend le commandement de la 2^e brigade blindée avec laquelle il part au Kosovo, dans le cadre de la KFOR, de septembre 2001 à janvier 2002. En 2002, il prend les fonctions de chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre. Inspecteur de l'armée de terre en juillet 2006, puis nommé, en septembre 2007, conseiller du gouvernement pour la Défense, le général de corps d'armée Millet quitte le service actif en 2008 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux.

■ Véronique NAHOUM-GRAPPE

Chercheur anthropologue à l'École des hautes études en sciences sociales (au CETSAN), Véronique Nahoum-Grappe travaille sur les formes contemporaines et sociales de la culture : le quotidien, les conduites d'excès, les rapports entre les sexes, la violence ; elle participe aux comités de rédaction de plusieurs revues parmi lesquelles *Esprit*, *Terrain*, *Communication*.

Quelques ouvrages parus : *Du rêve de vengeance à la haine politique* (Buchet Chastel, 2004), *Balades politiques* (Les prairies ordinaires, 2005).

■ François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962).

De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement européen (Simone

Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne.

Ambassadeur de France, il est depuis 1999 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

▣ **Dider SICARD**

Président du Comité national consultatif d'éthique français jusqu'en décembre 2007, Didier Sicard est né en 1938. Après des études de médecine, il entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006).

▣ **Line SOURBIER-PINTER**

Line Sourbier-Pinter quitte l'Éducation nationale en 1972 pour intégrer l'équipe qui allait concevoir le Centre Georges-Pompidou. En 1978, quelques mois après son ouverture, elle part diriger les établissements culturels français de Belgrade, puis de Bonn et d'Innsbruck après avoir fait un passage à l'université technique de Vienne. Elle découvre le milieu militaire à son retour en France en 1997. Line Sourbier-Pinter a été chargée de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, associée aux recherches sur le thème homme-société-technique, à l'université technologique de Troyes de septembre 1999 à novembre 2008, et rédactrice en chef d'*Inflexions* de sa création en 2005 à novembre 2008.

Publications : *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires* (Imprimerie nationale, 2001), *Les Militaires* (Le Cavalier Bleu, « Idées reçues », 2003).

▣ **Emmanuelle THOUMIEUX-RIOUX**

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Thoumieux-Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de la collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopaedia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La documentation Française, collection « Questions de défense ».

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ?

Février 2005, n° 1

Mutations et invariants, « soldats de la paix », soldats en guerre

Février 2006, n° 2

Agir et décider en situation d'exception

Avril-septembre 2006, n° 3

Mutations et invariants, partie II

Octobre-décembre 2006, n° 4

Mutations et invariants, partie III

Janvier-mai 2007, n° 5

Le moral et la dynamique de l'action, partie I

Juin-septembre 2007, n° 6

Le moral et la dynamique de l'action, partie II

Octobre-décembre 2007, n° 7

**Docteurs et centurions,
actes de la rencontre du 10 décembre 2007**

Janvier-mai 2008, n° 8

Les dieux et les armes

Juin-septembre 2008, n° 9

**Fait religieux et métier des armes,
actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008**

Janvier-mars 2009, n° 10

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

Reposant sur la volonté méthodologique de croiser les approches de praticiens et de théoriciens français et étrangers, civils et militaires, **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire ambitionne de participer au débat intellectuel autour de problématiques actuelles centrées sur l'action militaire. Cette revue de sciences sociales et humaines affirme le souhait de mettre en commun les expériences et les enseignements de la pratique des métiers militaires dans des domaines où l'armée de terre possède une expérience avérée. Le débat qui en résultera implique que s'expriment les avis divergents, la contradiction, peut-être la mise en cause, afin que chemine la réflexion. Elle n'a donc pas vocation à apporter un éclairage institutionnel. Au contraire, elle veut promouvoir une réflexion libre et féconde, hors de tout esprit polémique.

Using a methodology to fuse the approach of those who practice and those who propose a theory – both French and foreigners –, the ambition of **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire is to take part in the intellectual debate on current issues focused on its own field of activity, through a human and social sciences approach. The aim of this review is to share the experience and lessons learned from the exercise of the military profession in the fields in which the Army has a recognized experience. The resulting debate will imply that diverging opinions, contradiction and even questioning be expressed in order to make the thinking advance. It is thus not aimed at bringing an institutional focus. On the contrary, it wants to promote, around varied and current topics, a free and fruitful reflection without any polemics.

Unsere Methodologie beruht auf einer Gegenüberstellung von Theorie und Praxis – Franzosen sowie Ausländer. Damit will **INFLEXIONS**, civils et militaires : pouvoir dire an der intellektuellen Debatte über die heutigen Probleme teilnehmen, mit Hilfe des Prismas der Sozialen- und Humanwissenschaften. Ziel dieser Zeitschrift ist es, die Erfahrungen und Lehren der militärischen Arbeit zugänglich zu machen und zwar in den Bereichen, in denen das Heer echte Erfahrungen hat. Die herauskommende Debatte wird verschiedene Meinungen, Widersprüche und vielleicht Zweifeln fördern, um Überlegungen auszubreiten. Deswegen will diese Zeitschrift keine Erleuchtung „von oben « bringen. Im Gegenteil will sie, ohne Polemik, eine freie und fruchtbare Überlegung über verschiedene und aktuelle Themen fördern.

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / Service des moyens généraux
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druliolle – BP 290 – 19007 Tulle cedex